Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12361 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 23 OCTOBRE 1984

Paris-Alger : la raison d'Etat

La violence des réactions de certains dirigeants de l'opposition à la décision de M. François Mitterrand de faire représenter la France par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, aux cérémonies du trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection algérienne, le 1er novembre 1954, conduit à se demander ce qu'aurait fait cette même opposition si elle avait été au pouvoir.

Depuis le général de Gaulle, tous les présidents de la Ve République se sont efforcés de faire prévaloir la raison d'Etat dans les relations avec la jeune République indépendante, tout en évitant de blesser la sensibilité du million de pieds-noirs qui avaient quitté un territoire qu'ils considéraient comme leur patrie et de « provoquer » les anciens partisans de l'Algérie française.

Estimant que les blessures étaient suffisamment cicatrisées et sachant que sans le Maghreb et l'Afrique noire francophone le rôle de grande puissance de la France serait bien réduit, M. Giscard d'Estaing avait été le premier président de la République française à se rendre en visite officielle en Algérie, en avril 1975. Il avait été aussi le premier à envoyer à Alger, le 1er novembre 1979, M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay.

Une nouvelle étape dans la voie de la réconciliation était franchie lorsque M. Mitterrand recevait M. Chadli, d'abord en visite de travail en décembre 1982, puis en visite d'Etat un an plus tard.

Depuis 1962, le 1er novembre est la Fête nationale de l'Algérie, alors que le 5 juillet est la Fête de l'indépendance et n'est pas toujours célébré avec la même solennité. Alger a adressé cette année des invitations aux gouvernements occidentaux, dont plusieurs se feront représenter par des ministres. La France, « partenaire privilégié » de l'Algérie, comme le voulait déjà le général de Gaulle et ses successeurs, devait-elle décliner l'invitation ? Et n'est-il pas naturel que la gauche au pouvoir montre que les Français – quoi qu'il leur en ait coûté – assument le dénouement d'une lutte d'émancipation coloniale ? A ces questions, on en opposera d'autres : n'est-ce pas trop tôt, les mémoires sont-elles guéries de leurs cruels souvenirs ? Il est vrai que, pour les Français qui ont souffert de cette guerre et pour ceux qui, dans un élan patriotique, ignorant la volonté d'indépendance du tiers-monde, ont défendu l'Algérie française, le 1er novembre 1954 a valeur de symbole : ce jour-là, certains de leurs compatriotes – des innocents – sont tombés sous les coups du FLN. En vérité, il y avait eu bien des victimes avant cette date, et l'Algérie aurait pu choisir une référence historique – celle des massacres de 1945 – qui n'aurait pas été glorieuse pour la France. Cela étant, la question se pose : le gouvernement devait-il se faire représenter par le ministre des relations extérieures ?

L'invitation aurait été acceptée « bien avant » la visite de M. Mitterrand à Alger. Mais pourquoi, alors, n'a-t-elle été annoncée qu'à son issue, au risque de donner l'impression d'un marchandage ? M. Mitterrand aurait voulu, dit-on, s'assurer que le discours commémoratif ne serait pas « inacceptable » pour le représentant de la France, comme ce fut le cas il y a quelques années pour Robert Galley, alors ministre des PTT de M. Giscard d'Estaing. Sans doute rassuré, le chef de l'Etat a estimé qu'un nouveau geste dans le sens de la réconciliation servait les intérêts de la France tout en s'inscrivant dans une « perspective historique ». Il l'a donc fait, quitte à blesser les uns et à choquer les autres.

(Lire nos informations page 11.)

M. Reagan propose de partager avec l'URSS la technologie antimissiles

La grande nouveauté apportée par le nouveau débat Reagan-Mondale *(lire page 3 l'article de notre correspondant à Washington, Bernard Guetta)* n'est pas, pour une fois, la plus ou moins grande forme télégénique des deux participants, mais une petite phrase glissée par le président au détour de son plaidoyer habituel en faveur de son *« initiative de défense stratégique »* (SDI), autrement dit le programme de « guerre des étoiles » avancé en mars 1983.

« J'ai l'idée, a-t-il dit, *de faire aux Soviétiques une démonstration de la façon dont fonctionne la technologie américaine. »* Après quoi, a-t-il poursuivi à l'adresse des Soviétiques, *« si vous voulez vous joindre à nous, nous vous la donnerions ».*

C'est la première fois que le président ajoute cette suggestion à son programme très controversé de défense antimissiles, et c'est peut-être dans l'espoir de faire accepter plus facilement ce programme par les partisans de la maîtrise négociée des armements qu'elle a été formulée.

Jusqu'à présent, on se contentait à la Maison Blanche de faire valoir que la course aux armements lancée dans le domaine de la défense n'était pas mauvaise pour la stabilité internationale. *« Si les Soviétiques,* observait-on, *se dotent eux aussi d'un système de protection efficace contre nos missiles, cela aura l'effet bénéfique d'inciter l'une et l'autre superpuissance à négocier une réduction générale de ces armements offensifs devenus inutiles ou presque. »*

En outre, l'apparition d'un écran protecteur au-dessus des deux territoires rendrait encore plus illusoire la tentation d'une attaque surprise. Enfin, il n'était pas mauvais de voir les savants soviétiques travailler à rattraper les Américains dans le domaine de la défense et consacrer à cette tâche d'énormes moyens qui ne *seraient pas disponibles pour* l'acquisition de matériels offensifs et plus déstabilisants.

Mais de là à offrir à Moscou la technologie si coûteusement acquise par les Etats-Unis, il y avait un grand pas. On hésite à dire qu'il a été entièrement franchi par M. Reagan, dans la mesure où sa proposition ne revêt pour le moment aucun caractère officiel. Celle-ci semble devoir être assortie de conditions, le président américain ayant ajouté au détour d'une autre phrase que les Soviétiques devraient donner leur *accord à un « désarmement nucléaire général »* non autrement précisé.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 48.)

Les socialistes ne se renient pas
nous déclare M. Jospin

Nous publions ci-dessous la première partie de l'entretien accordé par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, à nos collaborateurs Jean-Louis Andréani, Jean-Marie Colombani et Philippe Labarde :

« Aujourd'hui la tarte à la crème, si l'on peut dire, c'est le mot de « modernisation ». Cette modernisation va-t-elle être l'instrument que saisira le PS pour une rénovation en profondeur, pour mettre son discours idéologique en accord avec la pratique gouvernementale ; ou bien est-ce une notion qu'il faut entendre uniquement dans le domaine industriel ?

– Moderniser le socialisme, *comme certains nous y invitent,* ne consiste pas à le vider de sa substance. Il serait grave, naturellement, que la pratique gouvernementale des socialistes tourne le dos à leurs objectifs historiques. Ce n'est pas le cas pour l'action conduite depuis 1981. Mais il n'est pas possible non plus de juger de notre vision du socialisme, de notre action historique pour le socialisme, à l'aune exclusive de trois ans de gouvernement. *Nous n'avons jamais dit que* nous ferions le socialisme... en trois ans. Et le socialisme ne se réduit pas à une politique économique. Le problème n'est pas de calquer désormais le discours du parti, son « idéologie » dites-vous, sur la pratique gouvernementale ; il est de défendre cette pratique mais aussi de la mettre en perspective par rapport à nos valeurs et notre projet à long terme. Nos valeurs doivent être modernisées si l'expérience gouvernementale le justifie, mais aussi affirmées et vécues par les socialistes au-delà même de l'action gouvernementale. Quand un vaisseau réduit la voile, en raison de la tempête, cela ne veut pas dire qu'il doit changer la cargaison ni le but de son voyage.

(Lire la suite page 11.)

LA MORT DU POÈTE HENRI MICHAUX ET CELLE DU CINÉASTE FRANÇOIS TRUFFAUT

La nuit remuée

par BERTRAND POIROT-DELPECH

Le poète Henri Michaux est mort à l'hôpital de la Cité universitaire à Paris, dans la nuit du 18 au 19 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Après la mort de Malraux, Sartre, Aragon, on disait : ça y est, le vingtième siècle des « grands » est bouclé. On oubliait Michaux. En quoi on *lui complaisait.* Avec Gracq, Blanchot, une poignée d'autres, Michaux entendait, contre toute l'époque, qu'on ignore sa personne : les mots, rien que les mots !

De son visage, on ne retiendra que les photos de Brassaï et de Gisèle Freund : silhouette d'oiseau interdit, de clown blanc au sourcil circonflexe, circonspect, étonnement du premier regard. Ils sont peu à garder cette surprise brûlante, devant l'abîme qu'est vivre. Il y a eu Lautréamont, Kafka, Klee. Michaux campait sur ces hauteurs désolées.

La nature l'a voulu en marge : né Belge, retranché, anémié, vaguement honteux, avec la curiosité méticuleuse des inappétents. Matelot sur un schooner, il voit les Sargasses d'un drôle d'œil. Ce n'est pas ce réel de grand vent *qui l'occupe.* Ebloui par *les Chants de Maldoror,* c'est l'autre espace, celui du dedans, qu'il traquera, avec son infini turbulent, son temps sans frange. C'est cette nuit de l'impensable qu'il remuera.

L'aventure commence par la métaphore d'itinéraires fantaisistes : *la Grande Garabagne, Un Barbare en Asie, Ecuador.* Les rêves d'*Un certain Plume* ouvrent la voie vers l'espace intérieur. La mescaline sera la troisième fusée, la bonne, pour accéder « par les gouffres » aux bizarreries qui peuplent nos esprits et nos corps.

Refusant l'apaisement du fini à l'occidentale, mais ne sachant pas d'avance le secret qu'il cherche, Michaux prend garde d'effaroucher. Devant l'ailleurs railleur, sa poésie du guet singe l'indifférence kafkaïenne. Dans sa poursuite harassante hors des remparts de la raison souveraine et du moi unifié où nous trottinons, Michaux arpente son corps en miettes, le cloaque douloureux des organes, au risque continuel d'exploser. Il le fait en distrait appliqué, en étourdi têtu, en rusé nonchalant.

Comme les plus grands – Hugo, Baudelaire, Laforgue, Cocteau, – Michaux joint le geste du peintre à la parole : pattes de mouche hallucinées, trame du temps usée d'insomnies. Mais c'est d'abord la phrase intérieure qu'il donne à voir ; la phrase sans mot, corde qui, indéfiniment, se déroule, moins soucieuse de renseigner que de mettre la vérité en musique.

Décidé à arracher la conscience à sa suffisance, Michaux vit avec émerveillement et détresse dans l'imminence d'une pensée qui n'est jamais que la pensée de l'éternelle imminence.

Le vingtième siècle perd son voyant le plus intrépide.

(Lire en page 19 les articles d'ALAIN BOSQUET, SERGE KOSTER, GILBERT LASCAULT et JEAN-MARIE DUNOYER.)

AU JOUR LE JOUR
1959

Avoir eu quatorze ans, en France, en 1959 ; avoir eu l'âge d'Antoine Doisnel, le héros des Quatre Cents Coups ; *avoir séché plusieurs fois les cours du lycée pour voir et revoir – en cachette des parents – ce double de Truffaut qui était aussi le nôtre, le miroir de notre école buissonnière ; avoir été de ces gosses de l'après-guerre qui fuguèrent ainsi par procuration ; avoir subi des « instits » à blouse grise ; avoir été solidaire des victimes de maisons de correction ; avoir regardé la mer grise en silence...*

Henri Michaux est mort à l'âge d'un grand-père : on s'incline avec respect. Truffaut l'initiateur nous a quittés à l'âge d'un grand frère : on est triste.

BRUNO FRAPPAT.

L'éternel masculin

par JACQUES SICLIER

Le cinéaste François Truffaut est mort des suites d'un cancer à l'hôpital américain de Neuilly, le 21 octobre. Il était âgé de cinquante-deux ans.

« Ne pensez pas que vous l'avez perdue, pensez que maintenant vous ne pouvez plus la perdre. Consacrez-lui toutes vos pensées, tous vos actes, tout votre amour. Vous verrez que les morts nous appartiennent et nous acceptons de leur appartenir. Croyez-moi, Gérard, nos morts peuvent continuer à vivre. »

Au début de *la Chambre verte,* Julien Davenne, par ces phrases, essayait de réconforter un ami dont la femme venait de mourir. Lui-même, veuf depuis plusieurs années, avait fait d'une chambre de sa maison un lieu du souvenir.

Julien Davenne, c'était Truffaut lui-même, et, dans ce film, réalisé en 1977 – entre *l'Homme qui aimait les femmes,* et *l'Amour en fuite,* – il disait, sans passer par le truchement d'un comédien, l'exigence de l'amour, le refus de se résigner à la disparition des êtres chers ; il disait que « nos » morts restent vivants, tant qu'on se souvient d'eux, qu'on leur garde de l'affection.

Comment ne pas y penser, à l'heure où François Truffaut, en survie depuis une opération du cerveau, à l'automne 1983, disparaît à son tour ?

La Chambre verte, œuvre admirable, énigmatique, dictée, alors, sans doute, par des préoccupations personnelles, fut un échec. A l'exemple d'Hitchcock, Truffaut n'aimait pas parler de ses films qui n'avaient pas eu de succès. Celui-ci nous guide, pourtant vers quelque chose d'essentiel.

François Truffaut fut à la fois le plus classique et le plus secret des cinéastes français issus de la « Nouvelle Vague ».

Le plus classique parce que, tels Jean Renoir, Jacques Becker et Sacha Guitry, il savait faire exister une histoire et des personnages, entre le réalisme de la vie et la fiction du spectacle ; il connaissait la valeur des mots associés aux images, usant parfois d'un commentaire parlé, d'une lecture prenant une fonction narrative.

Le plus secret, parce que chacun de ses films a recélé, à travers des images d'enfance, des conflits sentimentaux, passionnels, des émotions subtiles, des pirouettes de comédie, son propre univers intérieur dont il prêtait à d'autres, ses comédiens, ses personnages, les états successifs, que sa pudeur, sa retenue, lui imposaient de ne pas étaler au grand jour.

Le portrait « officiel » de Truffaut est celui d'un « jeune turc » dont le terrorisme critique, dans *les Cahiers du cinéma* et *Arts,* au cours des années 1950, porta de rudes coups au cinéma en place, afin de se frayer un chemin comme réalisateur.

(Lire la suite page 20 ainsi que les articles de CLAIRE DEVARRIEUX et LOUIS MARCORELLES.)

commentaires

Le Monde

Un quart d'heure de trop...

ON ne saurait reprocher au gouvernement de se soucier de son image et d'organiser sa « communication » *de la façon qu'il juge la plus conforme à ses* intérêts. On ne saurait davantage lui dénier le droit d'estimer que la presse rend mal compte de ses activités et qu'en particulier la télévision ne fait pas connaître assez largement ni assez précisément sa politique. Certes, on peut penser que le fond du problème est plutôt le contenu de *l'action gouvernementale que la manière dont celle-ci est présentée* à l'opinion, mais après tout, si le premier ministre n'est pas de cet avis, c'est son affaire.

LA où cela devient l'affaire de tous, c'est lorsque, pour les besoins de son « quart d'heure mensuel », M. Laurent Fabius *enfreint une règle qui est considérée comme l'une des garanties de la liberté de la presse.*

Cette règle est que le traitement de l'information est la prérogative du journaliste. C'est à lui qu'il appartient de chercher, de choisir et de transmettre les nouvelles qui font, selon lui, l'événement. Il est prêt à comprendre qu'un responsable politique refuse de lui en livrer certaines – c'est le jeu de la démocratie – mais *il ne peut accepter que d'autres lui soient imposées. Il ne sollicite pas un privilège,* il demande seulement que soient respectées les exigences de son métier.

CES exigences ont été méconnues par le premier ministre, qui pratique le mélange des genres. *La loi l'autorise certes à s'exprimer à la télévision quand il le juge nécessaire,* mais elle prévoit que les déclarations gouvernementales soient clairement distinguées des émissions d'information. Ajoutons que dans son esprit, sinon dans sa lettre, elle suppose que ces interventions restent exceptionnelles.

Le chef du gouvernement cite volontiers l'exemple de Pierre Mendès France. Comparaison n'est pas raison. Car *les « causeries » de l'ancien président du conseil, même si on peut en contester le principe, se donnaient* au moins franchement pour ce qu'elles étaient. Au demeurant, la démocratie a fait en trente ans quelques progrès...

ON objectera peut-être que c'est faire beaucoup de bruit pour rien, qu'une fois de plus l'audiovisuel suscite des *passions démesurées et que, à droite comme à gauche, on s'illusionne sur son importance* dans la formation de l'opinion. Il est dommage, pourtant, que cette nouvelle affaire vienne contrarier, ne fût-ce que symboliquement, le mouvement d'émancipation dans lequel s'est engagée, depuis dix à quinze ans, la télévision et qui devrait aller de pair avec sa modernisation souhaitée par M. Fabius.

THOMAS FERENCZI.

Justice sélective

TOUMI DJAIDJA a été condamné le 15 octobre à quinze mois de prison pour vol avec violence. Avec cette condamnation disparaît l'espoir né de la marche contre le racisme qui réunissait cent mille personnes à Paris le 3 décembre 1983. Toumi, *pour la jeunesse issue de l'immigration, était en effet devenu ce jour-là, sur le perron* de l'Elysée, le symbole d'une intégration possible : *« Le message a été perçu,* déclarait-il. *C'est parti, on réussira. »*

L'ITINÉRAIRE de ce jeune fils de harki de Vénissieux fut d'autant plus exemplaire qu'il ne dut sa renommée au *départ, dans la banlieue lyonnaise, qu'à son frère Amar, surnommé par la police « le prince des Minguettes ».* C'est au cours d'une cavale de ce dernier, en prison depuis 1981, que débutent les hold-up jugés lundi par le tribunal de Saint-Etienne. Le contentieux était sérieux entre la police lyonnaise et les Djaïdja, une de ces familles dites lourdes, dont l'éradication assurerait enfin, d'après certains, la sécurité dans les cités difficiles.

Toumi passe six mois en prison préventive dès 1982 ; *et, en juin 1983, il est blessé grièvement par la police alors qu'il défend un groupe de jeunes,* interpellés.

OR ce même Toumi, sur son lit d'hôpital, gentil jusqu'à l'innocence, non violent jusqu'au mysticisme, lance l'idée d'une marche contre le racisme. Il risque de fêter le *premier anniversaire de cette initiative réussie en prison.* Et *les jeunes, dans les cités, pourraient ne plus croire à son* message d'ouverture. Même si Toumi Djaïdja était coupable, ne fallait-il pas, compte tenu de ces conditions particulières, faire preuve de plus de clémence ?

RESTENT *les conditions contestables du procès : un réquisitoire du procureur largement politisé, dénonçant une marche menée « par des pseudo-ecclésiastiques ou des para-animateurs » ;* un délibéré de vingt minutes seulement pour des faits particulièrement complexes et enfin des peines très lourdes : quinze mois à Toumi, lundi, pour des vols qu'il nie contre vingt-quatre mois, à titre d'exemple, à Jacky Gouze, un livreur de vingt ans, de Bergerac (Dordogne) qui avait sauvagement frappé un jeune Marocain de quatorze ans retrouvé dans un état comateux.

COMMENT, *dans ces conditions, faire croire à une jeunesse fragile qu'il n'y a pas une justice sélective ?* Que répondre à Toumi demandant après le jugement, au nom de tous les Maghrébins, d'être traité sur un pied d'égalité ? Autant de questions qu'un comité de soutien national à Toumi Djaïdja, créé à Lyon le jeudi 18 octobre, compte porter sur la place publique et que le procès, en appel, devrait permettre de poser à nouveau.

NICOLAS BEAU.

INVITÉS

Tahar Ben Jelloun, écrivain marocain, et Adil Jazouli, sociologue marocain, membre du Conseil national des populations immigrées, critiquent les mesures sur l'immigration adoptées par le conseil des ministres du 10 octobre. Georgina Dufoix s'explique.

Ni droit ni morale

LA France a peur. Elle ne cesse de se replier sur elle-même *et charge la police de la rassurer.* Ainsi des mesures, encore une fois, sont prises à l'insu des principaux intéressés et contre eux. C'est la politique spectaculaire du *coup par coup qui n'allie ni le droit* ni la morale mais conforte l'opinion française dans ses petites certitudes et ses profonds préjugés.

Ne parlons pas de morale. La politique s'embarrasse si peu. Cela ne sert à rien de s'indigner et de *rappeler la litanie des* droits de l'homme. Mais parlons de droit : si on devait faire l'histoire de l'immigration, on découvrirait une histoire pleine de trous, des trappes ouvertes sous les pieds des hommes et des femmes amenés d'ailleurs, des fêlures légitimées par des situations d'exception et des promesses non tenues. *Ainsi,* alors qu'on espérait accéder au droit de vote aux municipales, comme dans d'autres pays européens, on nous oppose des mesures policières. Il s'agit de voter non pas pour perturber l'ordre politique de ce pays, mais, d'abord, pour se défendre face aux 11 % des électeurs français qui se sont reconnus dans le discours de M. Le Pen, et participer *de plein droit à la vie de la cité.*

Y a-t-il une véritable politique de *l'immigration ? Vu les dernières mesures,* la question est opportune, et à l'évidence la réponse est négative. Ces mesures faisant suite à celles annoncées le 31 août 1983 donnent *l'impression que le gouvernement* reprend à son compte toutes les vieilles recettes qui donnent l'illusion de la cohérence. Il ne suffit pas de répéter à longueur de *discours que l'insertion des immigrés* vivant en France n'est possible que si par ailleurs il y a un contrôle strict du flux migratoire pour que cela se traduise dans les faits. A côté des *formules incantatoires,* la réalité : des cités de transit qui devaient être résorbées en *l'espace de quelques mois* subsistent, à l'image de la cité Gutenberg à Nanterre. Des maires de plus en plus nombreux s'opposent à l'accès au logement des familles *et des jeunes couples d'origine étrangère,* invoquant un seuil de tolérance tout à fait élastique. Les contrôles au faciès se multiplient, l'insécurité devient *le lot quotidien des immigrés.*

Nous constatons qu'en *l'absence d'une véritable politique d'intégration* et non d'insertion (terme impropre et précautionneux) ce sont les politiques définies localement qui font la loi, *encouragées aujourd'hui par le volet répressif* des mesures définies par le conseil des ministres.

Que le gouvernement manifeste sa volonté de lutter contre l'immigration clandestine est un droit *légitime. Encore faut-il que* la dignité des hommes soit respectée et qu'on nous dresse éventuellement le portrait robot du parfait clandestin. Il faut aussi nous garan*tir que le passage obligé par les centres de rétention* de ceux qui seront reconduits à la frontière ne va pas transformer des femmes et des hommes en prisonniers à titre provisoire. Il nous faut dire enfin à *quoi va servir l'inscription au fichier* informatisé des personnes recherchées de tous ceux qui subiront la reconduction à la frontière.

Sur le regroupement familial, la mesure adoptée, où justement *ni* le droit ni la morale ne sont respectés, est un déguisement. Sa conséquence *réelle* et *directe* est de *rendre la solitude des hommes* encore plus haute, les réduisant à une force de travail interdite d'affectivité, de désir et de joie familiale.

Lorsque M. Stoléru a essayé de réduire le droit au regroupement *familial, les socialistes étaient aux* côtés de ceux qui ont déposé un recours au Conseil d'Etat.

A des problèmes sociaux et psychologiques on oppose une régle*mentation au mépris de l'humain.* Ainsi le gouvernement agit comme s'il avait des trous de mémoire. Mémoire courte ; petit réalisme politique ; courte vue : *la civilisation* française en est à perdre le cœur et l'esprit. Elle calcule. Elle déraisonne. Telle une mère amnésique, elle ne reconnaît plus les germes de *son avenir.* A quand un grand débat national, serein, ouvert, audacieux, non pas sur les problèmes conjoncturels posés par l'immigration, mais *sur le devenir de la nation française* avec toutes ses composantes ?

TAHAR BEN JELLOUN et ADIL JAZOULI.

Un seul objectif : l'insertion

EN première page du *Monde* du 12 octobre, on a pu lire, à propos du regroupement familial, que le gouvernement avait pris, je cite : *« la décision de compliquer à loisir l'entrée en France de la famille directe d'un travailleur étranger ».* Ce commentaire est inexacte et injuste. Et, si j'admets bien volontiers que l'on critique mon action, je *ne peux accepter qu'elle soit dénaturée.*

La politique de l'immigration conduite par le gouvernement vise un seul objectif : l'insertion. C'est une tâche difficile. Le contexte économique où nous sommes et le climat passionnel qui règne depuis plusieurs années ne la facilitent pas. Et c'est l'honneur de la gauche et du gouvernement d'avoir maintenu le cap dans de telles conditions. Les mesures présentées le 10 octobre se placent dans le droit fil de cet effort continu. Elles ont notamment pour but de préciser les conditions dans *lesquelles s'effectue le regroupement familial.*

Le regroupement familial est un *droit. Je veux donner à ce droit les* moyens d'exister. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, où de nombreuses familles entrées en France par voie touristique y restent, même lorsque *les conditions d'accueil ne sont pas* réunies.

Je ne peux accepter que des femmes et des enfants qui débarquent sur notre sol puissent se trouver, dès le départ, en situation de précarité, faute de ressources suffisantes ; *qu'ils s'entassent dans des* logements trop exigus, puisqu'occupés jusqu'à leur arrivée par des hommes seuls ; que des enfants entrent en cours d'année *dans une école où leur présence* n'était pas prévue. Mon objectif est donc de planifier et d'organiser l'entrée en France de ces familles, en *développant, plus qu'elle ne l'a été* jusqu'à *présent,* la procédure du regroupement familial préparé par l'Office national de l'immigration.

Cette procédure existe déjà. Elle lie les regroupements familiaux aux deux conditions de base de toute vie *familiale décente :* des ressources *suffisantes et un logement adapté.* Elle a permis que se rassemblent en 1983 7 593 familles, soit 85 % de celles qui en avaient fait la demande. *Il s'agit donc bien de permettre que* le droit au regroupement familial puisse s'exercer dans de meilleures conditions de préparation et d'accueil. J'aurai l'occasion de le *démontrer, lorsque je présenterai* les mesures d'application des décisions prises le 10 octobre.

GEORGINA DUFOIX,
ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

COURRIER

Le prix Nobel a un sens

J'ai quelque mal à comprendre *pourquoi un écrivain comme* Georges Steiner a décidé d'écrire, en 1984, cet article (*le Monde* du 9 octobre), devenu un rituel annuel *obligatoire, posant la question du* sens du prix Nobel de littérature – et pourquoi pas de physique, de médecine, de chimie, et, bien sûr, de la paix ? *Mais* quelles qu'aient été *ses* raisons, le prix Nobel 1984 donne une fois encore une réponse parfaite à la question : oui, ça a un sens.

Les choses seraient bien différentes si les académiciens de Stockholm persistaient dans l'idée de décerner *une sorte de premier* prix annuel de la littérature, une entrée du Walhalla, de consacrer les consacrés, de les reconsacrer, suivant un *consensus plus ou moins général* du public et des éditeurs. Mais ces académiciens, dont parfois on se gausse, doivent être des personnes qui sortent de l'ordinaire, et il ne serait sans doute pas déplacé de se demander dans les grandes « capitales » de la culture, telles que Paris, Londres, Munich, New-York, etc., pourquoi il en est ainsi. En effet, il est dans la meilleure tradition du Nobel – qui *semble avoir été bien renforcée* ces dernières années, avec des noms comme Singer, Milosz, Canetti, et peu avant eux Montale, Elytis, etc. – d'utiliser son prestige pour attirer l'attention du monde sur des écrivains et des littératures qui, sans une pareille aide, n'ont aucune chance d'être « découverts ».

Le gouvernement du pays où Jaroslav Seifert a survécu espérait qu'il mourrait avant que les yeux du monde puissent se tourner vers lui et vers tous ceux qui, de ce fait, sortiraient de l'ombre. Car qu'il fût candidat au Nobel, cela se savait depuis de nombreuses années. Donc, encore un *prix politique ?* Si vous voulez, dans le sens que tout geste vers l'Europe centrale et de l'Est devient aujourd'hui de leur faute un geste politique. Mais surtout un prix à un très grand poète et au seul survivant d'une grande génération de poètes.

A.-J. LIEHM
professeur à l'université de Paris-VII.

Pourquoi pas le meilleur ?

L'article d'Annick Cojean sur les « Grandeurs et servitudes de la Haute Autorité », dans *le Monde* du 4 octobre, laisse terriblement songeur. Ainsi donc, si on la comprend bien, le présidentiable Hébérlé, le « professionnel intègre et expérimenté », aurait dû, nonobstant sa qualification, être rejeté par les majoritaires de « gauche » au profit du postulant soutenu par les minoritaires de « droite » (Sénat), sous le prétexte qu'il ne faut pas faire de bulles, pas de clivages, et avant tout s'opposer à tout ce qui semble satisfaire l'actuel président de la République. Autrement dit, tout, même le choix *d'un* nègre blanc de seconde zone par « quasi-consensus » (?), plutôt que d'aller dans le sens des souhaits de ce dernier.

Alors là, je ne comprends pas. Pourquoi ne pas mettre en place le meilleur, le technicien le plus qualifié, le mieux préparé à la fonction, et peu importe si son éviction de 1975, par la grâce de l'ex-président Giscard, lui vaut une surcote préférentielle ?

MARCEL TOURAINE
(Chaville).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8.00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

La visite en France de M. Raul Alfonsin président de la République argentine

M. Raul Alfonsin, président de la République argentine, commence, ce lundi 22 octobre à Paris, une visite de trois jours en France. Invité par le Fonds international de développement agricole (FIDA, une agence spécialisée des Nations unies), le chef de l'Etat aura un entretien avec M. Mitterrand ; il verra également MM. Fabius et Cheysson. M. Alfonsin est à la tête d'une très importante délégation, comportant notamment des hommes d'affaires et des représentants du secteur public. Mercredi, il prononcera un discours devant le Parlement de Strasbourg. Il se rendra ensuite à Rome, où il verra le président Pertini et M. Bettino Craxi, président du Conseil. Il aura, au Vatican, un entretien avec le pape, qu'il entend remercier de ses bons offices dans l'affaire du chenal du Beagle, réglée avec le Chili le 18 octobre. Sur le chemin du retour, il fera une escale à Alger.

L'Etat de droit pour passion

« Nous représentons plus qu'une idéologie, nous représentons une éthique. » Ainsi M. Raul Alfonsin, élu il y a un an par ses compatriotes président de la République argentine, expliquait-il, le jour de son investiture, le sens de sa victoire devant les parlementaires . Le triomphe du radicalisme, le 30 octobre 1983, avait consacré le retour à l'Etat de droit dans un pays que ses forces armées avaient, six années durant, soumis à la plus sanglante des dictatures. La victoire du candidat de l'UCR (Union civique radicale) sur son adversaire péroniste Italo Luder, par 52 % de suffrages contre 40 %, semblait, de surcroît, une garantie que cet « Etat de droit » serait défendu tout au long d'un mandat de six années ; les péronistes, qui avaient dominé la scène politique durant les quatre décennies précédentes, ne s'étaient, en effet, jamais montrés très soucieux de légalisme durant leur passage au pouvoir ; quant aux militaires, avec qui ils alternaient à la Maison Rose, leur absence de scrupules a été amplement démontré par les méthodes qu'ils ont utiliséES contre les opposants durant les années de la *« sale guerre »*, par la légèreté avec laquelle ils ont lancé leur pays dans la guerre des Malouines, et par leur propension... à plonger dans le tiroir-caisse.

Face à la corruption et à l'arbitraire des uns et des autres, le radicalisme argentin avait réussi à se faire une image d'intégrité. Pendant près de trente ans, ce fut Ricardo Balbin qui l'incarna : honnête homme, *« décent »* comme on dit en Amérique latine ; le symbole de cette bonne volonté dénuée des moyens d'aboutir est la carrière même de R. Balbin : il fut quatre fois candidat sur les cinq élections présidentielles qui se tinrent tant qu'il fut leader de l'UCR – et quatre fois battu, – la seule occasion où il renonça à briguer les suffrages de ses concitoyens, en 1983, son parti l'emporta !

C'est en partie contre cette impuissance que M. Raul Alfonsin, tardivement, essaya de réagir. Cet avocat de la province de Buenos-Aires est pourtant entré jeune en politique : en 1950, à vingt-quatre ans, il fonde un journal d'inspiration radicale intitulé *El Impartial*. Mais c'est en 1972 seulement qu'il ose présenter sa candidature contre celle de Ricardo Balbin en vue du scrutin de 1973, qui doit consacrer une nouvelle fois le retour des militaires dans les casernes après sept années de pouvoir. Le « jeune radical », qui entend incarner la tendance « de gauche » d'une formation vaguement réformiste, obtient un très bon score ; mais il doit pourtant s'incliner devant le vieux *caudillo* de l'UCR.

C'était, vers cette époque, un homme solide, au physique et au moral, mais sans brio : l'allure effacée d'un notaire de province. Le jour du coup d'Etat du général Videla, en mars 1976, il a cinquante ans. Et, dans ces circonstances difficiles, l'homme se révèle derrière le politicien. Alors que beaucoup de radicauxb – Ricardo Balbin en tête – semblent accepter sans mot dire les crimes de la junte, m. Raul Alfonsin participe à l'Assemblée permanente des droits de l'homme. Jamais on ne le surprend, tel le président de son parti, à Madrid, à dire que *« les disparus sont morts, et bien morts »*.



En 1981, Ricardo Balbin meurt. Les activités politiques sont encore interdites – mais la direction de l'UCR revient évidemment à M. Raul Alfonsin. Lors de la guerre des Malouines, le nouveau dirigeant des radicaux prouve sa clairvoyance et son refus des attitudes moutonnières. Presque seul, il marque sa défiance envers le débarquement de Port-Stanley. Aussi, après la défaite du 14 juin 1982, peut-il parler net : *« Le pays ne mérite pas ce gouvernement. »* De fait, les forces armées n'ont plus qu'un but : organiser leur retraite politique. Leur objectif principal est d'obtenir du futur président civil qu'il renonce à des poursuites contre les responsables de la *« sale guerre »*. M. Raul Alfonsin, fidèle à lui-même et à ses principes, refusera. Il acceptera seulement de faire la part des choses : il faudra, dit-il, distinguer entre ceux qui ont donné les ordres, ceux qui ont commis des « excès », et ceux qui ont obéi *sans plus. En toute hypothèse,* c'est la justice qui tranchera.

Cette tranquille confiance dans l'Etat de droit rencontre l'adhésion des Argentins – plutôt péronistes, mais lassés d'avance par la perspective d'un prochain coup d'Etat militaire en cas de victoire de M. Italo Luder, le candidat « justicialiste » : le 30 octobre 1983, pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, un radical est élu lors d'un scrutin entièrement libre.

M. Raul Alfonsin trouve un pays en ruine. La situation économique, en particulier, était pire encore que ce qu'il avait imaginé. Aussi devra-t-il consacrer l'essentiel de ses seize heures de travail quotidiennes à ce dossier accablant : 500 % d'inflation ; un déficit *du budget représentant* 16 % du PIB ; une dette extérieure de 45 milliards de dollars – la troisième des pays du tiers-monde ; une balance commerciale déficitaire en dépit des exportations massives de céréales et de la quasi-suffisance énergétique...

Ses succès viendront d'ailleurs : il réorganise en douceur, mais en profondeur, l'état-major des forces armées ; il annonce la mise en jugement des neuf généraux et amiraux ayant participé aux juntes successives de 1976 à 1983 – mais devant leurs pairs, avec une possibilité d'appel devant la cour fédérale ; signature avec le Chili d'un traité *« de paix et d'amitié »* – prélude au règlement, survenu le 18 octobre, de la querelle séculaire sur le chenal du Beagle ; *« pacte d'union nationale »* avec les principaux partis argentins.

Les échecs sont également au rendez-vous : M. Alfonsin ne parvient pas à obtenir une démocratisation du mode de fonctionnement de la toute-puissante centrale syndicale CGT ; les pourparlers avec la Grande-Bretagne sur la question des Malouines échouent. Le président éprouve des difficultés à contenir l'impatience de certaines organisations de défense des droits de l'homme, et, surtout, il se révèle incapable de contenir l'inflation, qui tourne autour de 1000 % l'an, alimentant le malaise social.

Face au Fonds monétaire international, M. Alfonsin tient le langage de la *dignité. Il devient* même, lors de la conférence de Mar-del-Plata, en septembre dernier, le porte-parole des onze pays latino-américains les plus endettés. Mais, pour aboutir à un mémorandum d'entente avec l'organisation de Washington, il doit largement passer sous ses fourches Caudines.

Démocrate, M. Alfonsin croit aussi à la démocratie internationale. C'est pourquoi il a toujours beaucoup attendu de l'aide – économique et politique – de l'Europe occidentale.

JEAN-PIERRE CLERC.

Etats-Unis

LE DERNIER DÉBAT TÉLÉVISÉ DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. Reagan a pris un léger avantage sur son adversaire démocrate

Washington. – Avec cette courtoise grossièreté que sait pratiquer la presse américaine, l'un des journalistes venait de demander à M. Reagan s'il était sûr que sa santé lui permettrait d'assumer un second mandat. Le président se renfrogne, déclare qu'il ne faudrait pas que cette question de l'âge devienne un thème politique dans la campagne, puis ajoute – un sourire de plus en plus large s'épanouissant sur ses lèvres : – *« Je ne tirerai pas argument de la jeunesse et de l'inexpérience de mon opposant. »*

C'était bien pensé, bien amené, drôle dans le contexte des deux dernières semaines d'interrogation publique sur l'état de santé de M. Reagan, et ce fut, dimanche 21 octobre, peut-être un tournant dans le débat de politique étrangère entre les deux candidats à la Maison Blanche. Un tournant, puisqu'il a suffi à effacer le sentiment de fatigue et d'absence donné par le candidat républicain lors du précédent débat télévisé : c'était là, pour lui, l'enjeu principal.

C'est sans doute pour cela que les commentateurs des chaînes de télévision ont aussitôt à l'unisson et avec raison déclaré : *« Match nul. »* Pour le reste – on veut dire le fond, – M. Mondale a, en effet, fort bien su argumenter ses critiques, qui ont rarement reçu réponse, et organiserla presque totalité de son temps de parole autour d'un message unique, mais essentiel.

Il s'agissait avant tout pour l'ancien vice-président d'essayer de faire revenir au bercail les électeurs démocrates décidés à voter Reagan. Nombre d'entre eux avaient déjà été ébranlés par le premier débat, et M. Mondale devait les convaincre que l'Amérique sous sa présidence ne serait pas faible mais *« forte »*; qu'il veillerait à assurer ses capacités de défense et se montrerait *« coriace »* avec le Kremlin, dont il a dit, à plusieurs reprises, qu'il n'était nullement digne de confiance.

Ainsi c'est M. Mondale qui eut les mots les plus durs pour les dirigeants soviétiques, afin de mieux souligner que la fermeté devait être mise au service de la négociation et s'appuyer sur la *« connaissance »* des dossiers – volonté et qualité qu'il a constamment déniées à M. Reagan.

Le candidat est même *allé jusqu'à* l'indignation, lorsque son adversaire proposa de partager avec l'Union soviétique la technologie de la « guerre des étoiles ». L'idée, selon M. Reagan, serait de faire aux Soviétiques *« une démonstration »* de la façon dont fonctionneraient les futures découvertes américaines et de leur dire : *« Si vous êtes prêts à vous joindre à nous, nous vous mettrons dans le secret. »* Dans l'esprit de M. Reagan, les Etats-Unis, en se dotant et en dotant l'URSS de ces armes *« défensives »* pourraient *« débarrasser »* le monde de la menace thermonucléaire, soudain dépourvue de toute valeur militaire. *« Je suis,* rétorquait immédiatement M. Mondale, *en total désaccord avec le président »* sur cette idée de fournir à l'URSS *« le meilleur de notre technologie »*, qui aurait trouvé place dans ces armes de demain. M. Rea-

De notre correspondant

gan ne s'est pas aventuré à directement contre-attaquer sur ce point.

Dès le début de la confrontation – consistant en fait en deux conférences de presse croisées, – le président est interrogé sur le manuel fourni par la CIA à la guérilla antisandiniste pour lui apprendre notamment comment faire des « martyrs » dans ses propres rangs (*le Monde* du 19 et daté 21-22 octobre). M. Reagan s'en tient, en réponse, à décrire les responsabilités des subalternes sur lesquelles enquête est menée, dit-il, et – gaffe – parle d'un *« chef de l'agence, là-bas »* (au Nicaragua).

Il se reprend aussitôt, mais l'alerte a été suffisamment chaude pour qu'il en oublie d'utiliser, pour la défense de sa politique centre-américaine, l'argument de poids que représente l'ouverture des pourparlers entre les autorités et la guérilla salvadoriennes. Presque en terrain libre, M. Mondale martèle ses arguments, sur le tort fait à l'*« image des Etats-Unis »* et sur les munitions politiques données contre eux par cette affaire du manuel et le minage des ports nicaraguayens. Il est bien sûr ferme vis-à-vis des sandinistes, se dit décidé à *« aider militairement les pays amis »* de la région, et dénonce longuement l'action d'un président qui ne saurait pas ce qui est fait en son nom et négligerait les moyens diplomatiques de trouver un règlement en Amérique centrale.

Qui dirige ?

Sur le Liban, M. Mondale décoche des flèches plus précises et cruelles encore en rappelant par le menu les mises en garde répétées de l'état-major contre les difficultés à défendre les « marines » de Beyrouth là où ils étaient installés, les *multiples menaces proférées à l'évidence* par les terroristes et les menaces de représailles lancées plusieurs fois par la Maison Blanche, mais jamais suivies d'effets. *« Qui dirige ? »*, demande, entre autres aménités, le candidat démocrate. Et M. Reagan n'est pas vraiment convaincant lorsqu'il invoque l'impossibilité d'identifier les responsables du terrorisme, dont il impute, au demeurant, pour ce qui est du Liban, la paternité à la Syrie. Son argumentaire sera encore plus frêle, lorsqu'il essaiera de dire que l'intervention au Liban a été un *« succès »* et était justifiée, même si les « marines » devaient (*« dans l'humiliation »*, dira M. Mondale) en avoir été rappelés.

C'est finalement dans le domaine des relations avec l'URSS et du contrôle des armements que la position du président sortant aura été la plus solide. A M. Mondale qui lui reproche de n'avoir fait aucun progrès en ce domaine, M. Reagan a beau jeu de répondre qu'il a fait des propositions à l'URSS, qui les a repoussées, et que c'est elle et non pas les Etats-Unis qui s'est retirée des négociations de Genève.

Même là, pourtant, la démonstration n'est pas très bien charpentée, *comme si la crainte du candidat républicain* de ne pas assez affirmer sa volonté de dialogue avec Moscou avait retenu sa fougue. Lorsqu'il énumère avec un autre trait d'humour incisif les prises de position de M. Mondale contre le renforcement de la défense, son adversaire clôt sèchement le chapitre d'une réplique bien préparée : *« Je ne conteste pas votre engagement envers la paix et je vous prie de reconnaître mes engagements en faveur d'une défense nationale forte. »* M. Mondale aura encore un solide développement contre les armes antimissiles et la poésie de la péroraison de M. Reagan sera quelque peu hâchée et évanescente.

Réalisé par la chaîne de télévision ABC, le premier sondage sur le débat donnera le président sortant vainqueur dans l'opinion mais de trois points seulement (39 % contre 36 % et 25 % d'indécis). Ce n'est pas mal pour un candidat qui a dix points de retard dans les intentions de vote, mais c'est moins bien que la fois précédente, et cette fois-ci M. Reagan ne faisait pas « vieux ». On vote dans quinze jours, et c'était là le dernier débat ; il serait bien étonnant que les républicains se soient trompés, *dimanche soir*, en proclamant leur victoire.

BERNARD GUETTA.

DIPLOMATIE

LE SÉMINAIRE FRANCO-ESPAGNOL DE BARCELONE

Madrid craint que les négociations sur son adhésion à la CEE ne s'enlisent

Le séminaire franco-espagnol, réuni vendredi 19 et samedi 20 octobre à Barcelone, et qui a regroupé cinq ministres de chaque pays sous *la double présidence* de M. Claude Cheysson et de son homologue, M. Fernando Moran (*le Monde* du 20 octobre), s'est achevé sans qu'une déclaration commune ait été publiée. Sans doute a-t-on mis l'accent, de part et d'autre, sur la grande cordialité des entretiens, et sur le fait que certaines *« convergences importantes »*, selon la formule de M. Roland Dumas, s'y étaient manifestées. Il ne semble pas, cependant, que la rencontre ait tout à fait répondu aux vœux de Madrid, du moins sur le sujet qui a, de loin, dominé les entretiens de Barcelone : la candidature de l'Espagne à la Communauté européenne..

Plusieurs dossiers techniques, il est vrai, ont avancé. C'est le cas, en particulier, de celui de l'huile d'olive, qui appartient à la liste des produits agro-alimentaires sur lesquels de nombreux points restent à régler entre l'Espagne et ses futurs partenaires, spécialement la France. Dans le domaine social (où subsistent des divergences en matière de circulation de la main-d'œuvre et d'harmonisation partielle des législations), et en matière de tarifs douaniers sur les produits industriels, cet échange de vues a également permis de rapprocher les positions.

Mais les craintes espagnoles de voir s'enliser cette négociation ne sont pas pour autant dissipées. Ce lundi s'ouvre pour deux jours à Luxembourg un conseil des affaires générales qui devrait permettre de faire le point, puisqu'il sera très largement consacré, lui aussi, à l'élargissement de la Communauté. M. Moran sera d'ailleurs, mardi soir, l'hôte à dîner de son collègue irlandais, M. Peter Barry, président en titre du conseil des ministres des Dix jusqu'à la fin de l'année.

Une démarche de M. Soarès

Espagne et Portugal constatent en fait avec une irritation croissante que leur candidature, pour être unanimement jugée sympathique par les Etats membres de la CEE sur le plan politique, n'en suscite pas moins une persistante méfiance dans le domaine économique, s'agissant du moins de plusieurs secteurs importants comme la pêche, le vin, certains fruits et légumes (et peut-être, demain, la production automobile). Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, a récemment écrit aux dix chefs d'Etat et de gouvernement pour s'en inquiéter.

Son collègue portugais, M. Mario Soarès, a réuni vendredi les dix ambassadeurs des Etats membres de la Communauté à Lisbonne pour leur tenir un langage voisin, et les rappeler à la nécessité de *« respecter l'engagement politique pris au sommet de Fontainebleau »*, qui avait fixé à septembre 1984 la fin des pourparlers, et au 1er janvier 1986 l'adhésion effective de ces deux nouveaux membres. La réponse que M. Gonzalez a reçue du chancelier Kohl, qui, tout en assurant le chef du gouvernement espagnol que la résolution des Dix en faveur de la candidature de l'Espagne et du Portigal n'a pas faibli, estime que les négociations doivent *« donner la certitude aux anciens comme aux nouveaux membres que leurs intérêts essentiels seront préservés »*, ne paraît guère de nature à dissiper de telles craintes.

Les Espagnols mettent désormais l'accent sur le fait que, s'ils attendent *évidemment certains avantages* de leur entrée dans la Communauté, l'accès des Dix à leur propre marché n'est pas non plus sans intérêt pour ces derniers. Ils ne se sont pas fait faute de le dire à Barcelone. Ainsi du problème de la pêche, par exemple, dont le sérieux incident naval de vendredi est venu rappelé la gravité : si le tonnage de la flotte espagnole équivaut à 60 % du total des pays de la CEE, l'Espagne sera, de loin, le plus gros consommateur de poisson par habitant de la Communauté élargie. En outre, dans plusieurs domaines, en particulier l'aéronautique et l'armement, elle va devoir choisir des produits de haute technologie soit européens, soit américains (Iberia hésiterait par exemple, actuellement, entre Boeing et Airbus pour renouveler une partie de sa flotte). La Communauté peut donc avoir un *intérêt immédiat à ne pas donner à* Madrid le sentiment que les négociations sur son adhésion vont traîner en longueur.

Il n'en reste pas moins que le séminaire de Barcelone a illustré une des difficultés majeures auxquelles se heurtent aujourd'hui les rencontres franco-espagnoles : les relations entre les deux pays sont suffisamment bonnes, et suivies désormais, pour *qu'il reste beaucoup de dossiers* à régler en tête-à-tête ; et l'énorme dossier communautaire, lui, sur lequel il y aurait tant à dire, est l'affaire des Dix...

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

RFA

LES PACIFISTES AVAIENT VU TROP GRAND

Une chaîne humaine en pointillé entre Rhin et Ruhr

De notre envoyé spécial

Hasselbach (Palatinat). – A une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Coblence, le massif de *l'Hunsrück domine l'arrière-pays* rhénan de ses mamelons boisés. C'est là que les Américains envisagent de déployer à partir de 1986 une partie des missiles de croisière prévus pour la RFA. La base de Hasselbach abrite déjà *depuis des années des fusées* Pershing-1. Camouflée dans un bois de résineux, elle se devine plutôt qu'elle ne se voit, derrière une longue clôture grillagée hérissée à espaces réguliers de panneaux d'avertissement : *« Terrain militaire, entrée interdite. Attention, on tire ».*

Depuis les manifestations pacifistes de l'année dernière, des rouleaux de barbelés ont été ajoutés. *Un « lopin de terre de la paix »* planté d'herbes folles et de quatre-vingt-treize croix de bois pour chacun des missiles supposés être installés là montre que le mouvement pacifiste veille. Hasselbach avait été choisi samedi 20 *octobre comme point* de départ de la chaîne humaine organisée pour dénoncer le déploiement des euromissiles américains en RFA et celui des missiles SS-21 et SS-22 *en* Europe de l'Est. De là, et sur 210 kilomètres, *la chaîne devait descendre* vers le Rhin, à Coblence, puis remonter au nord, traversant Bonn, Cologne, avant de s'enfoncer dans la région industrielle *de la Ruhr.* A *l'autre extrémité* Duisbourg, un symbole aussi avec ses 16 % de chômeurs.

L'attitude du SPD

Soixante et un points de regroupement étaient prévus tout au long du parcours ; celui de Hasselbach avait été confié à un *comité de coordination chargé* de mobiliser cinq mille personnes. Combien étaient-ils ? Deux mille au maximum. Là, en pleine nature, on leur avait installé une tribune de fortune et un stand avec du café chaud. Pas de grands enthousiasmes comme l'année dernière. On était venu malgré la fraîcheur matinale, parce qu'il fallait bien rappeler que l'on n'est pas « résigné ». Des gens de tout âge, *mais une grande majorité* de jeunes. Ambiance bon enfant de partie de campagne. La police était pratiquement inexistante, hormis quelques voitures.

Une fois réunis, on est parti bien sagement en procession sur la route pour former une chaîne. Opération difficile, car il manquait du monde. A midi, les trous *restaient* nombreux tout au long du parcours. Il aurait fallu deux cent mille personnes, *plus* que l'année dernière lors de la grande chaîne organisée dans le sud de l'Allemagne. Il n'en est venu que quatre-vingt mille à *cent cinquante mille selon* les estimations différentes des organisateurs et de la police. *Compte* tenu des autres rassemblements, ce sont trois cent mille personnes *environ* qui ont manifesté samedi. Un demi-succès quand *même qui n'étonnera que ceux* qui étaient persuadés que le mouvement de la paix s'effondrait cette année. Le thème de la paix reste omniprésent, dans les *congrès des organisations syndicales*, dans les réunions de sections du *Parti social-démocrate*. Rien d'étonnant que M. Willy Brandt, le président du SPD, et M. Oskar Lafontaine, le maire de Sarrebruck, se soient retrouvés samedi dans *la chaîne*.

En fin d'après-midi, devant le rassemblement qui avait lieu *sous la pluie à Bonn*, M. *Lafontaine* s'est retrouvé côte à côte avec des représentants de l'Union des syndicats allemands (DGB), des maires et divers res*ponsables du mouvement pour la* paix pour fustiger une nouvelle fois l'escalade militaire à l'Ouest et à l'Est.

« Moins d'armes, plus de travail ! », a exigé l'homme des syndicats. *« Des mesures de désarmement unilatéral ! »* a enchaîné *celui du SPD. « Ni OTAN ni force de frappe franco-allemande ! »*, a renchéri Mme Antje Vollmer, représentante des Verts. Une surenchère derrière laquelle se profilent des arrière-pensées politiques évidentes. Ce n'est pas par hasard sans doute si les chefs de file de l'an passé, Mme Petra Kelly ou le général *Bastian, ne se sont pas montrés* en public. Pendant que M. Lafontaine appelait à constituer une *« majorité politique »* (sous-entendu : derrière le SPD), *Mme Vollmer* invitait au contraire les manifestants à ne pas servir de réservoir à un parti politique quelconque. Mais cette surenchère même montre qu'il faudra, *pour longtemps encore*, compter avec le courant pacifiste en RFA.

HENRI DE BRESSON.

Pologne

PERSONNALITÉ PROCHE DE SOLIDARITÉ

Le Père Popieluszko a été enlevé

Une affaire extrêmement délicate pour le pouvoir

Le Père Jerzy Popieluszko, défenseur inlassable des idéaux de Solidarité, a été enlevé vendredi 19 octobre par trois hommes, dont l'un était revêtu d'un uniforme de la milice. *On est depuis sans aucune nouvelle* de son sort, et l'affaire a aussitôt suscité une émotion considérable, tant en raison des circonstances étranges de cet enlèvement que de la personnalité du prêtre, devenu au cours des derniers mois une des figures les plus célèbres en *Pologne*. Ses « messes pour la patrie » rassemblent chaque mois, dans sa paroisse de Varsovie, des foules de dix mille à quinze mille personnes, et ses dé*nonciations* constantes des mensonges de la propagande, ses appels en faveur des libertés démocratiques, lui ont déjà valu de graves démêlés avec les autorités : interpellations, perquisitions, convocations multiples, et même une inculpation, *abandonnée* à la *suite* de l'amnistie.

L'« enlèvement » s'est produit vendredi vers 22 heures, sur une route menant à Torun, à 200 kilomètres au nord de Varsovie, où le prêtre devait dire *une messe le lendemain*. La voiture où se trouvait le Père Popieluszko et un chauffeur, M. Chrostowski, a été contrainte à s'arrêter par un véhicule qui la suivait *depuis leur départ* de Bydgoszcz, lieu de leur étape précédente. Un homme en uniforme de la milice et deux civils, prétextant un alcootest, ont fait monter le chauf*feur sur le siège* avant droit, pour lui passer aussitôt les menottes, tandis que, selon M. Chrostowski, le Père Popieluszko était enfermé dans le coffre de la voiture, laquelle démarrait *en trombe*. Les « ravisseurs » ont aussitôt commencé à proférer des insultes et des menaces de mort, et M. Chrostowski, se sentant en danger, a décidé de sauter de la voiture en marche. Légèrement blessé et hospitalisé, il a pu faire à ses proches le récit de l'événement.

L'intervention de M. Walesa

Cependant, c'est la télévision polonaise qui a annoncé la première la nouvelle, une vingtaine d'heures plus tard. Elle affirmait que l'un des ravisseurs était « déguisé » en policier et que leur véhicule était muni de fausses *plaques d'immatriculation*, et demandait à d'éventuels témoins de participer à l'enquête.

Dès dimanche, *dans une atmosphère* d'émotion considérable, des messes étaient dites un peu partout en Pologne pour le Père Popieluszko, et plusieurs milliers de personnes manifestaient à Gdansk pour réclamer sa libération. A l'église Saint-Stanislas de Varsovie – la paroisse du prêtre – la tension était très vive dimanche matin, et M. Lech Walesa, venu spécialement, a pris la parole, sous les ovations, pour évoquer *« la terrible responsabilité que prendrait quiconque toucherait à un seul cheveu »* du Père Popieluszko. Tout en demandant à l'assistance de garder son calme, M. Walesa a ajouté : *« Nous ne nous laisserons pas intimider »*, et *« tout sera mis en œuvre pour le retrouver »*.

L'épiscopat et en particulier le primat, Mgr Glemp, interrogé à ce sujet, ont maintenu un silence total sur cette affaire. Un comité de soutien au prêtre, s'est *aussitôt* constitué, autour notamment de M. Seweryn Jaworski, ancien responsable de Solidarité aux aciéries de Varsovie, récemment libéré de prison, et de l'historien Bronislaw Geremek, ancien conseiller du syndicat.

Il s'agit là d'une affaire extrêmement délicate pour le pouvoir, car elle pourrait susciter une vague de colère *dans le pays. Le Père Popieluszko* a en effet été sans cesse vilipendé par la presse du régime, souvent en des termes violents, tandis que son exemple courageux com*mençait à faire de nombreux* émules dans le clergé. Il était l'objet d'une surveillance policière à peu près constante, et avait récemment déclaré recevoir quantité de lettres de menaces et d'insultes, alors que le reste de son courrier ne lui parvenait pas. Quels que soient les vrais responsables de l'enlèvement, et l'issue de l'affaire, les autorités risquent fort d'en être tenues pour responsables.

M. Jaworski a parlé d'un *« enlèvement à la manière argentine »*, laissant entendre que certains services de *sécurité, pas forcément bien* contrôlés par l'équipe dirigeante, pouvaient y être impliqués. L'affaire suscite d'autant plus d'inquiétude qu'elle s'est produite dans la région *de Torun, théâtre de divers incidents* violents et mystérieux : en mars dernier, quatre militants de Solidarité avaient ainsi, selon la presse clandestine, *été* conduits dans les bois avoisinant la ville, dévêtus, battus et menacés de mort. C'est aussi dans cette région qu'un ancien militant de Solidarité rurale, Piotr Partoszcze, a été retrouvé mort au fonds d'un puits, en rase campagne, en février dernier. L'enquête a conclu à un accident, mais ses proches maintiennent qu'il a été assassiné. – *(AFP, AP, UPI.)*

URSS

Le plénum du comité central devrait lever certains doutes sur l'avenir de M. Gorbatchev

De notre correspondant

Moscou. – Le comité central du parti devait – sauf surprise de dernière *minute* – se réunir mardi 23 octobre pour se pencher sur la situation agricole et procéder éventuellement à quelques nominations au plus haut niveau. Des informations contradictoires *ont* circulé à Moscou depuis plusieurs semaines sur cette session, tantôt présentée comme « extraordinaire », donc uniquement consacrée à l'agriculture, et tantôt comme « ordinaire ». Le comité central tient des séances plénières « ordinaires » *deux fois* par an, au printemps et à l'automne, dans les jours qui précèdent immédiatement les deux très courtes sessions du Soviet suprême.

La cacophonie qui a régné jusqu'au dernier moment à propos de ce plénum est en elle-même une indication. Des membres du comité central ont donné, dans des entre*tiens* avec des journalistes étrangers, des interprétations très différentes de ce qui était en jeu : un premier bilan de la réforme agricole lancée en mai 1982 ? La statut de M. Mikael Gorbatchev, officieusement numéro deux du parti, benjamin du bureau politique et principal responsable de cette réforme ? La nomination de nouveaux membres du bureau politique ?

Tout tourne, semble-t-il, autour de la personne de M. Gorbatchev. M. Viktor Afanassiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, a récemment confié à des visiteurs japonais que ce dernier allait devenir un « secrétaire général numéro 2 », une fonction qui n'a jamais encore existé, du moins officiellement. M. Gorbatchev est bien, à cinquante-trois ans, un numéro deux de fait, comme l'observation de l'ordre des préséances, rarement laissées au hasard en URSS, permet la plupart du temps de le vérifier. Mais on chercherait en vain ce titre dans les statuts. La création *d'une sorte de « vice-présidence »* à l'américaine pour le parti sera une révolution institutionnelle qui limiterait singulièrement le prestige du secrétaire général, surtout dans les circonstances actuelles.

La place de second est par excellence dans le système communiste une position à haut risque. Il est apparu à plusieurs reprises que l'élévation de M. Gorbatchev acquise immédiatement après la mort d'Andropov ne s'était pas faite sans tiraillements. Le discours par lequel le benjamin du bureau politique avait proposé au comité central, le 13 février, l'élection de M. Tchernenko au poste de secrétaire général, avait fait l'objet à l'époque, dans la presse écrite, d'une inexplicable censure. L'importance prise par M. Gorbatchev y était soulignée par le fait qu'il avait alors lui-même clos les travaux du comité central.

Les « ennemis » de M. Gorbatchev se manifestent *décidément* à l'occasion des échéances importantes. Le numéro deux du parti n'était pas à sa place habituelle sur la photo publiée par tous les journaux, le 19 octobre, lors de la remise d'une décoration à M. Gromyko. Pour sa dernière apparition publique avant la réunion de mardi, M. Gorbatchev était montré plus loin du secrétaire général que celui que l'on présente comme son rival, l'autre « jeune » du bureau politique, M. Gregori Romanov (soixante et un ans). *Le phénomène* était d'autant plus curieux que les téléspectateurs avaient pu voir M. Gorbatchev tout près de M. Tchernenko au journal télévisé du soir dans la séquence consacrée au même événement.

M. Gorbatchev passe pour un partisan du « changement », ce qui le distingue de M. Tchernenko et de la vieille garde formée par celui-ci, par le président du conseil, M. Tikhonov (soixante-dix-neuf ans), le ministre de la défense, le maréchal Oustinov (soixante-seize ans), de M. Gromyko (soixante-quinze ans). Ses propos *sont souvent* démunis de toute référence aux dogmes, ce qui tranche heureusement sur les développements idéologiques dont M. Tchernenko est friand. Il fait, d'autre part, figure de « modéré » en politique étrangère. Ses idées personnelles sur ce sujet restent cependant un mystère.

Le plénum de mardi sera-t-il une *nouvelle étape positive* dans la carrière jusqu'ici ascendante de M. Gorbatchev ? Responsable de l'agriculture depuis la fin de l'ère brejnévienne, M. Gorbatchev peut être soit *blâmé* pour la mauvaise récolte céréalière de cette année, soit *félicité* pour les bons résultats obtenus dans l'élevage, qui ont permis d'augmenter la production de viande et de lait et d'améliorer sensiblement l'alimentation des Soviétiques. Si M. Gorbatchev est chargé d'un rapport sur l'agriculture devant le comité central, on ne devrait plus douter qu'il a toujours le vent en poupe et qu'il fait dès lors figure de dauphin d'un *secrétaire général* âgé et malade, explique un diplomate occidental. Si au contraire cette tâche échoit à quelqu'un d'autre et pas nécessairement à un ami de l'intéressé, l'avenir politique de M. Gorbatchev paraît plus compromis.

L'hypothèse la plus communément *admise* est que *M. Gorbatchev* recevra un éloge public du comité central pour son action. Il pourrait dans ces conditions être déchargé « en beauté » de ce secteur miné, et se *consacrer* à un secteur beaucoup plus large comportant notamment la politique étrangère, comme l'implique le « profil » de cette fonction non écrite du numéro deux, jadis occupée par Souslov. M. Gorbatchev pourrait être remplacé à l'agriculture par M. Chevarnadze, membre suppléant du bureau politique, qui pourrait à cette occasion entrer au secrétariat. Cette promotion serait assez logique puisque M. Chevarnadze a lancé en Géorgie la première expérience-pilote qui a abouti à la réforme agricole de 1982, mais elle impliquerait qu'on lui trouve un successeur comme premier secrétaire de cette République.

Les rumeurs habituelles, à la veille du plénum font état d'autre part d'une élévation possible de MM. Tchebrikov, chef du KGB et Dolguikh qui ne sont que suppléants, au rang de membres à part entière du bureau politique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

• REAPPARITION PUBLIQUE DE M. ENVER HODJA. – le numéro un albanais, M. Henver Hodja, qui n'était pas apparu en public depuis le mois de mai, a participé, samedi 20 octobre, à Tirana, à un rassemblement de jeunes organisé dans un stade à l'issue de Spartakiades (compétitions sportives). Selon l'agence officielle ATA, M. Hodja est monté à la tribune en souriant et a salué la foule de la main. Agé de soixante-seize ans, le dirigeant albanais, au pouvoir depuis quarante ans, est considéré comme sérieusement malade, en dépit *des dénégations officielles*. – *(Reuter.)*

Angola

• LE CHEF DE LA DIPLOMATIE, M. PAULO JORGE, A ETE DEMIS DE SES FONCTIONS. – M. Paulo Teixeira Jorge, *ministre des relations extérieures* du gouvernement angolais, a été démis de ses fonctions. Ce départ, qui intervient officiellement *« pour convenance de service »*, a fait l'objet d'un décret officiel, annoncé, dimanche soir 21 octobre, par la radio angolaise. *Le chef de l'Etat*, M. Eduardo Dos Santos, exercera les fonctions de ministre des relations extérieures jusqu'à ce qu'un nouveau chef de la diplomatie soit nommé. *M. Jorge occupait* ce poste depuis novembre 1976 et était l'un des plus anciens membres du gouvernement angolais. Il avait été nommé par le président *Agostinho Neto, prédécesseur* de M. Dos Santos. – *(AFP.)*

Corée du Nord

• ECHANGES CULTURELS AVEC LA FRANCE. – Radio-Pyongyang a annoncé vendredi matin 19 octobre qu'un accord d'échanges culturels avait été signé entre la France et la Corée du Nord lors du récent séjour dans la capitale nord-coréenne de M. Jacques Boutet, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des relations extérieures. *Les deux pays* n'entretiennent pas de relations diplomatiques. Au Quai d'Orsay, on précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un « accord » et que seul a été signé un procès verbal d'entretiens qui prend note des souhaits de la partie nord-coréenne.

Somalie

• LIBÉRATION DE 4 000 PRISONNIERS. – Un important défilé militaire a marqué, dimanche 21 octobre, à Mogadiscio, le quinzième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président somalien, M. Siad Barre, qui a annoncé à cette occasion l'amnistie et la libération de 4 000 prisonniers. – *(AFP, Reuter.)*

Sri-Lanka

• Attentats à Colombo : quatre morts. – Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, lundi 22 octobre, à Colombo, par les explosions de trois bombes dans différents quartiers de la capitale. La première a explosé près d'un poste de police, la seconde non loin de la gare centrale, la troisième près de la résidence du secrétaire privé du ministre de l'industrie et des affaires scientifiques. Ces attentats sont les plus meurtriers commis à Colombo depuis juillet dernier. Ils pourraient, selon la police, avoir été commis par des séparatistes tamouls.

Turquie

• MANIFESTATION A PARIS CONTRE LA RÉPRESSION EN TURQUIE. – Plusieurs dizaines de personnes appartenant au Mouvement de la jeunesse communiste française (MJCF) ont défilé, dans la soirée du samedi 20 octobre, devant l'ambassade de Turquie puis devant les bureaux des Turkish Airlines à Paris, pour protester contre la répression et les atteintes aux droits de l'homme dans ce pays. Les manifestants entendaient dénoncer, notamment, la décision des autorités turques d'exécuter par pendaison le militant d'extrême gauche Hidir Haslan, condamné à mort par un tribunal militaire et dont l'exécution serait imminente. La police est intervenue pour disperser les manifestants, et trois personnes ont été interpellées pour vérification d'identité. Dans un communiqué diffusé dans la soirée de samedi, le MJCF affirme que *« les forces de police sont intervenues avec une rare violence »* et ont arrêté plusieurs de ses membres *« après les avoir sauvagement matraqués et traînés à terre »*.

Espagne

LE MITRAILLAGE D'UN CHALUTIER PAR LA MARINE IRLANDAISE

Madrid essaie de minimiser l'incident

De notre correspondant

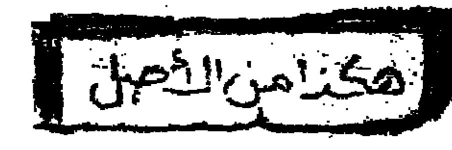
Madrid. – *« Cette affaire n'affectera pas les négociations pour l'entrée de notre pays dans la CEE. Ce genre d'incident ne se produit d'ailleurs pas seulement avec les bateaux espagnols, mais oppose également à l'occasion deux pays de la Communauté. »* Le ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, s'est employé le samedi 20 octobre à calmer les esprits après le grave accrochage de la veille, au cours duquel un bateau espagnol avait été mitraillé et coulé par un garde-côte *de la marine* irlandaise au large des côtes de ce pays (*le Monde* daté 21-22 octobre).

Cette volonté d'apaisement contraste avec la virulente réaction des autorités espagnoles au lendemain du mitraillage, en mars dernier, de deux bateaux de pêche nationaux par un aviso de la marine française dans le golfe de Biscaye. *L'affaire* avait alors *provoqué* une vive tension entre Paris et Madrid, et le président du gouvernement espagnol M. Felipe Gonzalez avait dénoncé *« cet acte qui ne peut être le fait d'un pays civilisé »*.

Si l'attitude de Madrid a *été* cette fois plus mesurée, les deux incidents, pourtant, ne sont pas sans similitude. Comme en mars, le bateau de pêche espagnol opérait sans licence dans les *eaux territoriales* d'un pays de la Communauté. Comme en mars également, il a cherché pendant plusieurs heures à se soustraire à l'action du garde-côte en s'enfuyant et, suivant la version de l'ambassadeur d'Espagne à Dublin, *il aurait même cherché* à aborder son poursuivant. Enfin, le bateau était à nouveau originaire du port basque d'Ondarroa, dont les pêcheurs refusent de reconnaître la légitimité de la décision prise en 1976 par les pays de la CEE de porter à *200 milles leur zone maritime* d'exploitation économique exclusive.

Ce nouvel accrochage se produit à un moment particulièrement peu opportun pour le gouvernement de Madrid. Ce lundi commence, en effet, à Luxembourg une réunion, considérée comme décisive, entre les Dix et l'Espagne. Elle devrait permettre de fixer le calendrier définitif des discussions sur les derniers problèmes posés par l'adhésion espagnole. Or, de tous les dossiers encore en souffrance, le plus épineux est sans conteste celui de la pêche.

Th. M.



AFRIQUE

Le Maroc ou « l'Etat c'est lui »

I. – *De par le roi...*

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Fès. – *« Ne trouvez-vous pas choquant le faste des fêtes du mariage de la princesse Lalla Mériem, alors qu'un tiers des Marocains vivent en dessous du seuil de pauvreté ? Croyez-vous que ces festivités soient réellement populaires ? »* Ces deux questions ont souvent été posées par des Européens, parfois invités de Hassan II, à des journalistes et à des dirigeants marocains. Oui, il faut bien l'admettre, les festivités ont bel et bien démontré leur caractère populaire par la participation des groupes venus de toutes les provinces, par l'affluence de la foule dans les rues de la capitale spirituelle, par l'intérêt qu'elles ont suscité dans les villages du royaume. Sans doute parce que dans ce pays aux traditions profondément enracinées, la fête a conservé ses vertus ancestrales et console de la grisaille du quotidien.

Les réserves émises par des Marocains émanaient d'activistes musulmans qui, regardant vers Téhéran, mettaient en cause le principe même de la monarchie, ou de militants d'extrême gauche qui démontraient, par de savants calculs de coût, le caractère *« scandaleux »* des richesses de la famille royale. Dans les deux cas, il s'agit de groupes minoritaires dont l'influence est limitée. Interroge-t-on les gens du peuple ? Ils n'hésitent pas : *« Le roi est riche ? C'est normal, c'est le roi. Il a des palais ? Les présidents de République aussi. Le Maroc ne vas pas recevoir les chefs d'Etat dans un gourbi ! »* Evoque-t-on leurs difficultés ? Ils en imputent la responsabilité à *« l'administration corrompue »*, à la *« sécheresse »*, à la guerre du Sahara *« imposée par l'Algérie »*, aux *« ministres incapables »*, aux *« profiteurs »*, mais pas au souverain.

Boumediène lui-même, après avoir souhaité la chute du roi au début du conflit saharien, s'est ravisé en constatant que Hassan II, dont l'autorité est incontestable, incarnait un symbole pour la majorité des Marocains et était un facteur d'unité pour le royaume. Il suffit d'ailleurs d'observer : quand le roi parle à la télévision, tout le monde écoute, quand c'est un ministre, on baisse le son et on bavarde. En 1982, le souverain avait personnellement demandé à la population de ne pas tuer le mouton pour l'Aïd el Adha (la fête du sacrifice), en raison de la sécheresse : tout le monde avait obéi. Pas en 1984. Explication maintes fois entendue dans la rue : *« Cette année, le roi n'a pas parlé à la télévision. Il s'est contenté de faire publier, à la dernière minute, un communiqué. Ainsi il a permis aux pauvres qui n'avaient pas de quoi acheter le mouton de sauver la face tout en laissant aux autres une porte de sortie... »*

Une logique implacable

Tel intellectuel proche de l'Union socialiste des forces populaires critique *« les tares du régime »*, mais conclut néanmoins par cette boutade : *« S'il prenait à Hassan II l'idée de proclamer la République et d'être candidat à la présidence, il obtiendrait, sans tricherie, 99 % des suffrages. Mais, comme il est malin, il ferait baisser ce pourcentage pour le rendre crédible. »* Un militant communiste explique laborieusement comment le Parti du progrès et du socialisme concilie la fidélité au roi, la défense de l'islam et la lutte des classes. Puis il ajoute : *« L'Algérie a sa révolution derrière elle, mais le Maroc l'a devant lui, disait de Gaulle il y a une vingtaine d'années. Il y a quatre ou cinq ans, la CIA estimait que Hassan II allait être renversé par un militaire. Mais notre roi est toujours là, et notre armée a récupéré nos provinces sahariennes. Ce qui ne signifie pas que tout va bien, et nous sommes là pour dénoncer les erreurs. »*

Voilà qui illustre la complexité du Maroc dans ses contradictions et ses paradoxes au moment où le souverain l'a manifestement emporté sur toute la ligne face aux partis, en particulier ceux du « mouvement national », bastion de la résistance, et même, un temps, de l'opposition au monarque, lorsqu'il venait de succéder à son père, mort en février 1961.

Comme Mohammed V, Hassan II n'a jamais cessé d'affirmer la prééminence du trône sur les partis. C'est le roi qui détermine et assume le destin national, répète-t-il, car *« le régime monarchique représente un dialogue de quatorze siècles entre les souverains marocains et leur peuple »* et que, *« porte-parole des aspirations profondes de son peuple »*, le monarque est aussi *« le ferment de son unité »* (1). Présentés comme des *« diviseurs »*, les partis doivent se borner à défendre les intérêts d'une couche sociale et contribuer à gérer le quotidien, à condition de soutenir le roi dans les « causes nationales ». Cette implacable logique conduira le pouvoir à broyer tout opposant prétendant établir une distinction entre les intérêts de la monarchie et ceux du pays.

Ainsi, le vieux parti de l'Istiqlal, puisant sa *légitimité* dans la lutte de libération dont il fut le fer de lance, entendait-il, au moment de l'indépendance, rivaliser avec le monarque dans la conduite des affaires. Née en 1959 d'une scission du parti d'Allal El Fassi, l'Union nationale des forces populaires s'est voulue, sous l'impulsion de Medi Ben Barka, Abderrahim Bouabid et Abdallah Ibrahim (2), moderniste et socialiste. Elle ajouta donc à son « rôle historique », celui de *« porte-parole légitime des revendications populaires »*, ce qui la mettait en concurrence directe avec un pouvoir dont le dernier slogan était *« la révolution du roi et du peuple »*.

Au tout début des années 60, ces deux formations du « mouvement national » dominent la vie politique, l'Istiqlal obtenant à lui seul 40 % des voix aux élections, contre 15,33 % en 1984, en raison de son vieillissement et des pressions de l'administration. L'USFP (et auparavant l'UNFP) ne parviendra jamais, elle, à définir une stratégie claire et à s'y tenir. Elle oscille entre l'intransigeance révolutionnaire et la contestation ouverte du régime, qui lui font prôner l'instauration du socialisme (voire, *mezza voce*, de la République), et la prudence réformiste, qui l'incite au compromis et à la collaboration avec le Palais.

Des partis déchirés

Ces partis, comme ceux qui sont nés depuis la troisième législature en 1977, sont souvent déchirés par les rivalités de leurs chefs, déroutés par les manœuvres du roi, tentés par les avantages d'une association au pouvoir. Ils sont rongés par un opportunisme qui leur fait préférer la tactique payante à court terme à une stratégie à long terme, ingrate, mais sans doute plus efficace.

Faisant alterner la carotte et le bâton, Hassan II en joue avec une habileté machiavélique. Après avoir boudé la Constitution de 1972 et fait une cure d'opposition de quatorze ans, l'Istiqlal avait fini par entrer au gouvernement en 1977 dans l'espoir de rattraper le terrain perdu. Aujourd'hui, on lui fait payer les échecs diplomatiques dans le conflit saharien. Persistant à jouer le rôle de chef de l'opposition, M. Abderrahim Bouabid avait critiqué l'initiative du roi lorsqu'il avait accepté un référendum d'autodétermination au Sahara lors du sommet de l'OUA à Nairobi. Il s'est retrouvé en prison *du 8 septembre 1981 au 27 février* 1982 : le roi ne peut être soupçonné – encore moins accusé – de brader ou de trahir l'intérêt national.

Entre-temps, Hassan II a laissé se multiplier les partis, qui sont à ses yeux une *« école de cadres »* (3). En novembre 1983, en vue de préparer le référendum au Sahara occidental et les élections législatives, il forme un gouvernement d'unité nationale dans lequel les six principales formations – dont l'USFP – sont représentées par des ministres d'Etat. Dès lors, M. Bouabid, libéré par la grâce du roi, tout comme M. M'Hamed Boucetta, successeur d'Allal El Fassi, sont perçus non plus comme des « chefs historiques », mais comme des commis de l'Etat parmi d'autres. Le souverain a fait prévaloir sa norme qu'on peut résumer ainsi : le débat est ouvert à ceux qui entrent dans le système et en acceptent les règles du jeu ; les autres en sont exclus et on le leur fait payer cher, comme en témoignent, entre autres, les prisonniers d'opinion.

Aujourd'hui, à part l'Union constitutionnelle créée en 1983 pour devenir le « parti du roi » – équivalent du principal parti de la majorité présidentielle dans la Ve République, – les autres grandes formations, anciennes (USFP, Istiqlal, Mouvement populaire) ou nouvelles (Rassemblement national des indépendants, Parti national démocratique), sont de force à peu près équivalente, de sorte que le souverain peut élargir la majorité gouvernementale selon la tonalité qu'il souhaite donner à son action future.

La monarchie avait affronté un autre danger : les militaires. Mohammed V s'était heurté à l'Armée de libération nationale, populaire et révolutionnaire. Il en était venu à bout en la dissolvant et en intégrant certains de ses éléments dans les Forces armées royales qu'il créa, mais qui étaient composées à 80% de Berbères. Ce sont des officiers des FAR, Berbères pour la plupart, qui, en 1971 et 1972, sous la direction d'Oufkir, tentèrent d'assassiner Hassan II en vue d'instaurer un régime militaire de type nassérien ou kadhafiste. Avec une remarquable patience, le roi a réduit à environ 60% la proportion des Berbères et rénové le corps des officiers.

La contestation affaiblie

La disparition, le 25 janvier 1983, du général Ahmed Dlimi, qui cumulait les responsabilités au palais et à la tête de l'armée du Sud, a levé un danger potentiel. Ses attributions ont été réparties entre quatre officiers, le commandement de la zone sud ayant été confié au colonel-major Abdelaziz Bennani, Fassi de formation française, musulman convaincu très attaché à son arabité. La situation ayant été progressivement redressée sur le terrain depuis 1981 et environ cent mille hommes – la moitié de l'armée – étant maintenus dans le désert, les risques d'un putsch sont estimés nuls, pour le moment, par les observateurs militaires. En revanche, il pourrait en être autrement si Hassan II venait à disparaître brusquement : les militaires accepteraient-ils de voir les partis relever la tête en profitant de la jeunesse du prince héritier, Sidi Mohammed, que son père s'applique à former ?

En banalisant les partis, Hassan II a rendu le Parlement moins partisan : il ne compte plus dans ses rangs de force de contestation radicale, puisque l'USFP s'est assagie, que le PPS n'a que deux députés et l'extrême gauche un. La rançon, c'est que la Chambre est moins crédible. Aux dernières élections législatives, la participation électorale n'a pas dépassé 30% dans plusieurs grandes villes, exprimant le scepticisme des électeurs.

Les mouvements contestataires souterrains n'ont, actuellement, ni chefs charismatiques ni véritables réseaux. Les islamistes sont divisés et les « gauchistes », qui ont rompu avec l'USFP et le PPS jugés trop « tièdes », sont peu nombreux. Il est également significatif que le Mouvement populaire, berbérisant, n'ait pas de véritable organisation : cela tient autant à la personnalité de son chef, M. Mahjoubi Aherdane, qu'à la crainte d'être soupçonné de mettre en place une infrastructure subversive à l'heure où les revendications culturelles berbères se font plus pressantes au Maghreb.

Dès lors, les gouvernements n'ayant pas réussi à juguler la crise économique et sociale, le désespoir des pauvres s'exprime par la violence urbaine, comme ce fut le cas à Casablanca en 1981 et dans plusieurs villes en janvier 1984, et par des jacqueries. Le Maroc n'est pas actuellement dans une « situation révolutionnaire », mais il est menacé par des révoltes. Les institutions traditionnelles relayant de façon atténuée les revendications populaires, le pouvoir risque donc de voir, de plus en plus souvent, la rue se dresser directement devant lui.

« Pour combattre le chômage, la bureaucratie, la corruption, les inégalités flagrantes, les insuffisances de la production, l'endettement, il faudrait procéder à des réformes de structures en profondeur. Le système est tel que cela parait impossible. Pourtant, aujourd'hui, le roi a la possibilité de réformer, à condition de choisir des hommes capables et décidés. Paradoxalement, il demeure le principal espoir parce qu'il est le seul à avoir l'autorité nécessaire pour imposer les réformes », nous disait un des meilleurs planificateurs du pays. Mais les pesanteurs sociologiques et les difficultés de toutes sortes le lui permettront-elles ?

Prochain article :

L'ÉTAU ÉCONOMIQUE

(1) Conférence de presse de Hassan II du 25 octobre 1963.

(2) Ce dernier est resté à la tête de l'UNFP, dont s'est détachée, en 1975, l'Union socialiste des forces populaires.

(3) Cf. Mustapha Sehimi *in Revue juridique, politique et économique du Maroc*, nº 12, 1982; l'auteur a consacré une série d'études aux partis politiques dans les numéros 30 à 40 (mars à juin 1984) de la revue *le Message* (Casablanca), dirigée par Abdallah Stouki.

AFRIQUE

Tchad

La conférence de réconciliation s'est ouverte en dépit de plusieurs incidents

La réunion préparatoire à la conférence de réconciliation entre Tchadiens, qui s'est ouverte, samedi 20 octobre, à Brazzaville, en présence d'environ cent vingt délégués, semblait déjà compromise, avant même d'avoir commencé. La délégation du GUNT, dirigée par M. Goukouni Oueddeï, a en effet refusé – dans un premier temps – de participer à la première séance de travail qui a eu lieu dimanche matin. Le GUNT posait deux préalables : d'une part, il exigeait que la conférence se tienne *« sous l'égide »* d'un représentant de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et, d'autre part, qu'elle mette exclusivement en présence la délégation du gouvernement de N'Djamena et celle du GUNT. Le chef de cette délégation, M. Adoum Yacoub, déclarait samedi soir qu'il n'y a que deux forces en conflit au Tchad, *« le bloc réactionnaire* [le gouvernement de M. Habré] *allié à l'impérialisme occidental et le bloc progressiste* [le GUNT]. »

M. Yacoub précisait toutefois que les autres tendances présentes à Brazzaville pourraient participer aux travaux, à condition de se ranger dans l'un ou l'autre camp. De son côté, la délégation de N'Djamena rappelait que, de son point de vue, cette réunion était une rencontre du gouvernement tchadien avec *« ses opposants »*, et qu'il n'avait jamais été question qu'elle se déroule sous les auspices de l'OUA. Les choses paraissaient mal engagées, mais, après des consultations entre le GUNT et les autorités congolaises, M. Yacoub faisait savoir, dimanche après-midi, que, finalement, il participerait à la réunion de lundi. M. Yacoub justifiait cette volte-face en indiquant : *« Le gouvernement congolais nous a rassurés en disant qu'il avait mandat du président en exercice de l'OUA, le chef de l'Etat éthiopien, Menguistu Haïlé Mariam, pour organiser cette réunion. » « A cette phase préparatoire,* ajoutait-il, *l'OUA n'est pas physiquement présente, mais elle le sera à la conférence au sommet. »* En ce qui concerne, d'autre part, l'exigence d'une limitation des discussions aux seuls représentants de N'Djamena et du GUNT, M. Yacoub s'est borné à indiquer : *« Chaque problème trouvera sa solution en temps opportun. »*

Par ailleurs, la fraction du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), qui a récemment pris ses distances avec M. Goukouni Oueddeï et dont le chef de file est M. Acheikh Ibn Omar, annonçait que, après avoir également refusé de participer à la séance de dimanche matin, elle serait présente à celle de lundi. Son représentant à Brazzaville, M. Thiam Tidjani, expliquait que la *« contradiction principale »* se situait entre N'Djamena et ses opposants, et que les contradictions entre son groupe et le GUNT étaient secondaires. La délégation du gouvernement de M. Hissène Habré a, d'autre part, vivement protesté contre la présence, dans la capitale congolaise, d'une délégation libyenne d'une dizaine de personnes. Pour les autorités tchadiennes, la Libye fera tout pour *« torpiller »* la réunion, dont le succès dépendra *« de la marge de manœuvre »* dont pourra disposer le GUNT vis-à-vis de Tripoli. L'Agence tchadienne de presse (ATP) estimait pour sa part que la délégation libyenne allait *« tenir la laisse et participer par le biais des valets tchadiens de la Libye à cette rencontre exclusivement nationale »*.

Samedi, lors de la séance inaugurale, le président congolais, M. Sassou Nguesso, avait sévèrement critiqué *« les responsables du drame vécu par le peuple tchadien »*. Il avait demandé aux délégués de faire appel à leur *« raison »* et non à leurs *« passions »*, ajoutant : *« Il serait criminel qu'une seule génération compromette l'avenir d'une nation. »*

Une dizaine de délégations sont présentes à Brazzaville. Tous les délégués tchadiens sont logés dans un même hôtel, le Mbamou Palace, ce qui devrait faciliter les contacts en marge des réunions plénières. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

ASIE

LA CONDAMNATION DE JACQUES ABOUCHAR

Le chargé d'affaires français à Kaboul n'a pu rencontrer le reporter sans témoin

Sitôt connue la condamnation de Jacques Abouchar par un tribunal de Kaboul, de nouvelles démarches ont été effectuées du côté français en faveur du journaliste d'Antenne 2.

L'ambassadeur d'URSS, M. Vorontsov, a été convoqué dimanche matin 21 octobre au Quai d'Orsay par M. Claude Cheysson. Le diplomate soviétique aurait tenté d'apaiser l'inquiétude du ministre français en réitérant les assurances données ces dernières semaines par Moscou, en particulier par le porte-parole de la direction soviétique, M. Zagladine, qui avait déclaré le 9 octobre que l'affaire Abouchar allait *« s'arranger »*.

Le chargé d'affaires d'Afghanistan à Paris, M. Keshtmand, a lui aussi été convoqué une nouvelle fois au Quai d'Orsay. Il a d'autre part reçu dans la soirée M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui quittait Paris ce lundi pour Moscou à la tête d'une délégation de parlementaires français.

Dimanche également, le porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la condamnation de Jacques Abouchar était *« inadmissible ». « Le gouvernement,* a-t-il dit, *redouble et redoublera d'efforts auprès du gouvernement soviétique, dont on connaît l'influence prépondérante en Afghanistan, ainsi qu'auprès du gouvernement de Kaboul »*, afin d'obtenir la libération du journaliste d'Antenne 2. M. Dumas s'est félicité des manifestations de sympathies envers ce dernier mais a demandé *« qu'on ne gêne pas »* l'action du gouvernement.

A Kaboul, le chargé d'affaires français, M. Roland Barraux, a également été chargé d'exprimer auprès des autorités afghanes l'indignation du gouvernement français. M. Barraux a, d'autre part, été autorisé à rencontrer dimanche Jacques Abouchar pour la première fois depuis l'arrestation de ce dernier, le 17 septembre. La rencontre n'a cependant pas eu lieu à la prison où est détenu le journaliste français mais dans un hôtel de la capitale afghane. Deux agents de sécurité afghans assistaient à l'entretien, qui a été intégralement enregistré. Jacques Abouchar se serait plaint de ses conditions de détention. Le médecin de l'ambassade de France n'avait pas été autorisé à accompagner le chargé d'affaires.

Indignation

De nombreuses personnalités françaises ont exprimé leur indignation à la suite de la condamnation de Jacques Abouchar, dans les rangs de l'opposition comme dans ceux de la majorité. *« Verdict intolérable »*, a dit M. Chirac, tandis que M. Giscard d'Estaing qualifiait de *« révoltante »* la décision du tribunal de Kaboul. Un communiqué du Parti socialiste dénonce comme *« parfaitement scandaleuse et choquante »* cette décision.

Le Parti communiste français, de son côté, annonce que M. Georges Marchais est intervenu auprès des autorités afghanes pour que le journaliste d'Antenne 2 soit libéré *« dans les plus brefs délais »*. M. Roland Leroy, invité dimanche soir du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », a confirmé que ces démarches avaient été répétées depuis la condamnation de Jacques Abouchar. Interrogé sur le droit à l'information dans un pays qui connaît une situation de guérilla, le directeur de *l'Humanité* a, d'autre part, déclaré : *« J'admets tout à fait qu'un organe de presse envoie des journalistes de différentes façons dans un pays qui connaît une situation particulièrement agitée, afin d'informer au mieux ses auditeurs ou ses lecteurs. Pour ce qui est de* l'Humanité [s'agissant des maquisards afghans], *il n'est pas exclu, en tout cas pour des raisons de principe, que le journal envisage d'en faire autant. »*

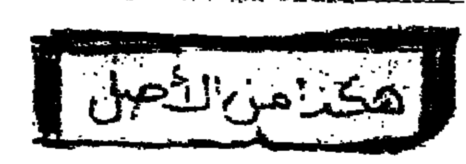
Parmi les multiples organisations qui protestent contre la condamnation du journaliste français, le comité pour la libération de Jacques Abouchar a demandé dimanche à tous les journalistes de boycotter les cérémonies organisées par l'ambassade d'URSS à Paris à l'occasion du soixantième anniversaire de l'établissement des relations franco-soviétiques le 26 octobre et de la fête nationale soviétique le 7 novembre.

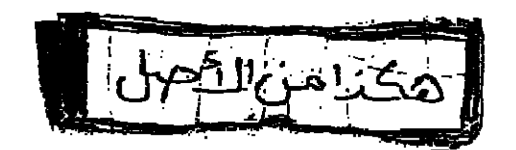
Il a également demandé *« fermement à toutes les personnes qui comptaient s'y rendre de ne pas assister à des commémorations »*.

Le comité Abouchar a, d'autre part, envoyé une lettre au président de la République lui demandant audience *« afin de lui exposer ses inquiétudes et sa détermination »* et a prié l'Assemblée nationale et le Sénat de s'exprimer par un vote sur la condamnation du journaliste d'Antenne 2.

Dix personnalités françaises ont, de leur côté, proposé dimanche aux partis de la majorité et de l'opposition d'organiser une manifestation commune pour la libération immédiate de Jacques Abouchar. Les signataires de cet appel sont le docteur Bernard Kouchner, fondateur et président d'honneur de Médecins du monde, les professeurs Laurent Schwartz et Léon Schwartzenberg, les acteurs Yves Montand, Simone Signoret et Marina Vlady, le metteur en scène Patrice Chéreau, le cinéaste Costa-Gavras, le philosophe André Glucksmann et le réalisateur de télévision Michel Honorin.

Dans leur appel, ces personnalités déclarent notamment : *« Vous avez été capables de descendre dans la rue par centaines de milliers, divisés, au nom de conceptions différentes de l'éducation. Serez-vous capables de descendre dans la rue, unis, pour défendre la pratique démocratique de l'information ? »*





ASIE

A DIX-HUIT ANS DE PRISON

Kaboul : le tribunal « a fait preuve de clémence »

La condamnation de Jacques Abouchar a été prononcée, samedi 20 octobre, par un « tribunal révolutionnaire », a annoncé le même jour Radio-Kaboul, dans son principal bulletin d'informations du soir, capté à Islamabad. La radio a affirmé que *« le journaliste français avait avoué être entré clandestinement en Afghanistan avec une bande de contre-révolutionnaires armés dans le but de faire un film de propagande contre la révolution afghane ». « Pour des raisons humanitaires »* et compte tenu *« des relations* (de l'Afghanistan) *avec la France et de l'amitié envers le peuple français »*, le « tribunal révolutionnaire » siégeant à Kaboul, a *« fait preuve de clémence »* vu la *« nature du délit »*, a ajouté la radio, qui, à aucun moment, n'a qualifié Jacques Abouchar d'espion.

Au cours d'une conférence de presse devant des journalistes afghans et des pays de l'Est, au ministère des affaires étrangères, à Kaboul, le grand reporter d'Antenne 2, avait déclaré, le 11 octobre, avoir été bien traité depuis son arrestation et au cours de ses interrogatoires. Il avait reconnu être entré clandestinement en Afghanistan pour réaliser un film sur l'opposition armée au régime Karmal.

L'agence de presse afghane Bakhtar, reçue dimanche 21 octobre à Paris, a indiqué que Jacques Abouchar, au cours de son procès, avait été autorisé à *« se défendre »* dans une atmosphère *« libre et démocratique »*. Elle a ajouté qu'il avait été condamné *« pour la poursuite d'activités intolérables et la collecte de renseignements secrets »* et qu'il avait pris des photos et des films devant servir *« la propagande contre la République démocratique d'Afghanistan*. Bakhtar assure que *« la politique philanthropique de l'Afghanistan »* a été prise en compte par le tribunal.

L'ambassade d'Afghanistan à Islamabad a précisé, dimanche, que le journaliste français pouvait faire appel du verdict auprès du Conseil révolutionnaire, décrit par la Constitution afghane comme *« le plus haut organe de l'Etat »*. Ce conseil est présidé par le chef du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PC) et chef de l'État, M. Babrak Karmal. D'autre part, selon l'article 58 de la Constitution afghane, l'*« exécution des peines »* prononcées par les tribunaux *« est mise en œuvre après approbation du présidium du Conseil révolutionnaire »*.

A Peshawar, indiquait l'AFP, le sentiment général dans les milieux de l'insurrection afghane était plutôt optimiste quant à la libération rapide de Jacques Abouchar.

Tass a alourdi les charges retenues

De notre correspondant

Moscou. — Condamné à dix-huit ans de prison par un *« tribunal révolutionnaire spécial »* — selon une dépêche de l'agence Tass, le samedi 20 octobre, datée de Kaboul, — Jacques Abouchar a *été* convaincu d'être *« entré illégalement en Afghanistan avec un groupe armé ayant engagé le combat avec une patrouille frontalière, au cours duquel trois soldats ont été grièvement blessés »*.

La sentence est exceptionnellement lourde. A titre de comparaison, le docteur Philippe Augoyard, pourtant accusé d'espionnage, avait été condamné à huit ans de prison. Il est donc apparemment plus grave d' *« entrer illégalement »* en Afghanistan avec un groupe armé qui tombe dans une embuscade que de s'y livrer à l'espionnage, une accusation qui n'a pas été officiellement retenue contre Jacques Abouchar. On remarquera également que les trois soldats, dont on n'avait guère entendu parler jusqu'ici et qui n'étaient que *« blessés »*, le sont maintenant *« grièvement »*.

Il a fallu, à l'évidence, muscler le seul motif d' *« entrée illégale »* qui faisait un peu court. Jacques Abouchar paye peut-être sa fermeté. Ayant refusé de collaborer avec ses geôliers et de se livrer à une quelconque confession ou autocritique, il est plus durement sanctionné que le docteur Augoyard sur lequel pesait une accusation beaucoup plus grave.

Jacques Abouchar subit peut-être également les conséquences du refroidissement intervenu dans les relations franco-soviétiques depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir et qui a persisté en dépit du voyage de M. Mitterrand à Moscou en juin dernier. Les autorités afghanes rejettent avec indignation cette interprétation mais il est peu probable que le sort de Jacques Abouchar relève actuellement uniquement de Kaboul.

A Moscou, d'autre part, deux journalistes de l'agence américaine Associated Press ont été à nouveau mis en cause à propos du procès d'un ressortissant soviétique, Andréi Roukossoyev, qui avait tenté sans succès de fuir l'URSS à une date non précisée. Ce dernier, qui s'était rendu en Hongrie muni d'un faux passeport néerlandais, avait été arrêté alors qu'il allait franchir la frontière autrichienne. Il vient d'être condamné à huit ans de prison, ont annoncé, dimanche 21 octobre, les *Izvestia*.

Alison Smale et Marc Rosenwasser, de l'Associated Press, avaient fait l'objet début juin d'un *« arrêté spécial »* du tribunal municipal de Moscou pour avoir *« participé à la préparation »* de cette *« action criminelle »* (*le Monde* des 10 et 11 juin) ; ni le contenu ni même la date de cet *« arrêté »* n'avaient été communiqués aux intéressés. Le plus curieux dans cette affaire est d'ailleurs que, si Alison Smale est toujours correspondante à Moscou, Marc Rosenwasser, pour sa part, a quitté la capitale soviétique depuis décembre 1982.

Les *Izvestia* écrivent, dimanche, que les deux journalistes ont été *« dirigés par la main experte »* de la CIA. Le bureau de Moscou de l'Associated Press a une fois de plus rejeté ces accusations. Il semble en fait que l'affaire soit maintenant terminée avec la condamnation de Roukossoyev. Alyson Smale a pu revenir normalement à Moscou et reprendre son travail après ses vacances d'été malgré cet *« arrêté spécial »* qui ne lui a d'ailleurs jamais été officiellement notifié et dont elle n'a appris l'existence le 8 juin dernier que par une dépêche de Tass.

D. D.

LE PRÉCÉDENT DU DOCTEUR AUGOYARD

Jacques Abouchar est le second Français jugé et condamné par un tribunal de Kaboul.

Le 16 janvier 1983, le docteur Philippe Augoyard, envoyé en Afghanistan pour une mission humanitaire par l'association française Aide médicale internationale, était fait prisonnier par les troupes soviéto-afghanes alors qu'il fuyait avec un groupe de moudjahids, une zone de combats intenses au sud de Kaboul.

Il était condamné le 13 mars suivant à huit ans de prison pour être *« entré illégalement »* en Afghanistan et avoir *« collaboré avec des éléments contre-révolutionnaires »*. Il fut contraint, lors de son procès télévisé, à des *« aveux »* et à des déclarations hostiles à la résistance afghane.

Le docteur Augoyard était gracié le 3 juin 1983 par les autorités afghanes — soit après plus de quatre mois de détention — et pouvait regagner la France quelques jours plus tard.

Démesure

Dix-huit ans de prison ? Si ce genre de « verdict » se veut « dissuasif », il y a fort à parier que l'objectif visé ne sera pas atteint. Cette profession de journaliste, où l'on a ses défauts, a aussi son honneur et sa dynamique. D'autres reporters ont payé beaucoup plus cher leur audace au Vietnam, au Cambodge et ailleurs, et leur exemple n'a nullement « dissuadé » ceux de leurs confrères qui ont suivi leur trace.

De « justice », il n'est probablement que le soi-disant tribunal de Kaboul devant lequel a comparu Jacques Abouchar pour *croire — ou* feindre de croire — qu'il en est encore question. Les Soviétiques eux-mêmes ne sauraient guère le prétendre qui, une semaine plus tôt, admettaient sans difficulté que le journaliste d'Antenne 2 ne pouvait être coupable d'autre chose que d'avoir *voulu remplir une mission d'information* — fût-ce au prix d'une *« violation de frontière »* qui faisait partie des risques du métier.

L'affaire, encore une fois, est d'ordre strictement politique. Ce que l'on comprend mal, c'est l'escalade à laquelle se livrent sur ce plan les autorités soviéto-afghanes. Et qui accepterait de croire que Kaboul fait autre chose, en l'occurrence, que suivre les directives de Moscou ? Que des *« susceptibilités »* afghanes, dans un premier temps, aient peut-être dû être ménagées, on pourrait à la rigueur faire l'effort de l'admettre. Non seulement un tel prétexte a perdu aujourd'hui, après six semaines de détention, l'ombre de crédibilité qu'il pouvait avoir aux premiers jours, mais la démesure de la peine qui vient d'être infligée à Jacques Abouchar montre trop clairement que les bonnes paroles n'étaient qu'un leurre et que du côté soviétique — chez ceux du moins qui exercent réellement des responsabilités — on ne cherche nullement l'apaisement.

Jacques Abouchar apparaît donc désormais comme l'enjeu *d'une épreuve de force que le* Kremlin a seul pu vouloir. Car cette condamnation à dix-huit ans de prison ne peut avoir qu'un sens : on fait monter les enchères. Etrange réponse à la modération, la discrétion — excessive ? — dont on a fait preuve *jusqu'ici du côté français*, en ne posant le problème du journaliste d'Antenne 2 que sur le plan de la déontologie professionnelle. Mais, après avoir elle-même boycotté les jeux de Los Angeles, l'URSS se moque sans doute que les réceptions diplomatiques *qu'elle organise* dans les prochains jours à Paris soient boudés par tous ceux qui se sentiraient déshonorés en goûtant les petits fours des buffets soviétiques alors que Jacques Abouchar reste détenu dans une prison soviéto-afghane.

Au-delà de ces mondanités, cette affaire exemplaire — et qui a voulu qu'elle le soit ? — n'en dit-elle pas un peu trop long sur la manière dont on conçoit, à Moscou, les rapports entre Etats dans ce qu'ils ont de plus concret et de plus immédiat : le genre de justice réciproquement accordée aux ressortissants des uns et des autres. Détente, disiez-vous, concertation même ? A quel prix su semblable aberration doit-elle être admise sans broncher ?

ALAIN JACOB.

PROCHE-ORIENT

Liban

La Croix-Rouge internationale autorisée à visiter des centres israéliens de « détention parallèle »

Les forces armées d'Israël ont autorisé pour la première fois depuis l'invasion israélienne du Liban en 1982 des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à visiter des détenus dans des centres de *« détention parallèle »* au Liban du Sud. Jusqu'à présent, le CICR ne pouvait rencontrer que les détenus du camp d'Ansar, dans la région de Nabatiyeh, qui étaient le 16 octobre dernier au nombre de 940, selon la Croix-Rouge.

Un représentant du CICR a pu déjà se rendre, il y a deux semaines, dans trois centres de détention : celui de Marelias (à l'est de Saïda), celui du bâtiment de la Régie des tabacs, à l'entrée de Nabatiyeh, et celui du siège des services de renseignement israéliens à Tyr. En revanche, le CICR n'a pas pu, jusqu'à présent, visiter des personnes détenues par l'Armée du Liban du Sud (ALS, milice libanaise armée par Israël). On ignore le nombre des personnes détenues par l'ALS. — *(AFP.)*

● *Retrait du contingent sénégalais de la FINUL.* — Le contingent sénégalais de la force intérimaire des Nations unies (FINUL) au Liban-du-Sud a entamé son retrait samedi 20 octobre. Le retrait du contingent sénégalais, qui devrait être achevé le 29 octobre, va réduire le nombre des soldats de l'ONU stationnés au Liban-du-Sud, depuis 1978, à environ 5 100 hommes de neuf pays (dont la France). — *(AP.)*

● *La préparation du Conseil national palestinien.* — deux cent cinquante-quatre membres du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), soit plus que le quorum requis, ont accepté que la dix-septième session du CNP se tienne en novembre, a indiqué M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP. Dans une déclaration au quotidien *El-Ittihad* des Emirats arabes unis, M. Arafat a précisé que l'Irak et la Jordanie étaient disposés à accueillir le CNP. — *(AFP.)*

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DE L'OPPOSITION

Trois façons de parler de l'union

En invitant au conseil national du PR les trois « présidentiables » présumés de l'opposition, M. Léotard a certes voulu réaliser un « coup » politique, mais aussi manifester de manière symbolique cette volonté d'union qui animerait, conformément aux vœux de l'opinion, l'ensemble de l'opposition, ses militants, ses sous-chefs et ses chefs, et singulièrement le PR. MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont répondu à l'invitation. M. Barre a décliné : il a pour principe de ne pas participer aux réunions statutaires des partis politiques.

C'est ainsi que la rencontre espérée des « trois » n'a pas eu lieu. Réduite à celle de l'ancien chef de l'Etat et du président du RPR, elle a pris une signification autre, mettant en valeur de façon plus aiguë les termes de la compétition qui d'ores et déjà est engagée entre MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, chacun ayant son idée sur la manière de décliner le mot union.

Dimanche se sont ainsi retrouvés d'un côté deux hommes dont on disait qu'entre eux « l'irréparable » s'était produit, et de l'autre un homme qui patiemment depuis trois ans a entrepris, sans parti politique, la conquête de l'opinion. Un homme qui, au fur et à mesure de sa progression dans les sondages, porte ombrage aux deux autres. Entre MM. Giscard d'Estaing et M. Chirac, la rancune a été dit-on « jetée » à la rivière. Tant et si bien qu'ils apparaissent aujourd'hui « alliés », mais alliés dans leur volonté de marginaliser M. Barre. A l'appui de cette thèse, les contacts régulièrement pris entre l'ancien chef de l'Etat et le maire de Paris, et les attaques distillées par leurs lieutenants à l'égard du troisième. Pour ôter tout crédit à cette thèse, M. Giscard d'Estaing a jugé utile de prendre une initiative, celle d'un communiqué signé par lui et MM. Chirac et Barre, à propos de l'emprunt Giscard. Là encore M. Chirac a acquiescé et... M. Barre aussi, dont l'indépendance affichée ne peut s'accommoder d'une marginalisation excessive, et qui doit prendre garde à ne pas apparaître comme celui qui renâcle à l'union...

Il a signé, mais n'en a pas moins précisé dès dimanche ce qu'il entendait par union... Pour être « vraie » celle-ci doit ne reposer sur aucune « combine », a-t-il expliqué en substance, précisant qu'il continuerait de se tenir à l'écart des « faux-semblants » et des « manœuvres ».

Le tout est de savoir qui, dans cette affaire, sera crédité de la plus grande sincérité, ou plus exactement qui sera le plus habile.

Ce qui apparaît, en tout cas, c'est que l'opposition aura bien du mal, à l'avenir, à faire croire qu'elle entend uniquement débattre des idées, et que son combat ne se résume pas uniquement à l'affrontement entre ses trois chefs de file.

Le Parti républicain en a fourni la démonstration lors de son conseil national. Le CDS, qui tient son congrès à la fin de la semaine, pourrait bien apporter semblable preuve. Les débats sur la stratégie y sont d'ores et déjà limités en fonction du lien d'allégeance qui existe entre le parti et l'un des présidentiables.

Restent les discussions sur le libéralisme, qui, selon les partenaires, devient tantôt « social », tantôt « humain », tantôt « réformiste », tantôt « reaganien ». Discussions qui se fondraient toutes en un seul programme commun de gouvernement susceptible de rallier l'ensemble des partis de l'opposition à la veille de 1986.

Que ce programme lui permette alors de gagner, l'opposition veut le croire. Mais aujourd'hui encore, elle se refuse à dire clairement comment elle entendra gouverner, et avec qui.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. LÉOTARD RÉÉLU A LA TÊTE DU PR

Une reprise en main au bénéfice de M. Giscard d'Estaing

Réuni les 20 et 21 octobre à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), le conseil national du Parti républicain a consacré sa journée de samedi à une première réflexion sur son projet de « *démocratie libérale* » et au renouvellement de ses instances dirigeantes (comité directeur, bureau politique et secrétariat général), après avoir écouté le rapport « moral » de son secrétaire général, M. François Léotard, et participé à ce qu'il est convenu d'appeler un « débat de politique général ».

Le lendemain, sous la conduite de M. Léotard, réélu secrétaire général à la presque unanimité des voix, le PR a célébré, avec MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac — à la tribune, — et avec les représentants des différents partis de l'opposition « institutionnelle », au premier rang de l'assistance les mérites de l'union...

Au terme des deux années pendant lesquelles il a exercé son mandat de secrétaire général, M. François Léotard, peut se féliciter d'avoir mené à bien son entreprise de séduction du Parti républicain, de s'être imposé auprès des médias et de s'être fait largement connaître de l'opinion. « *Vous êtes le premier jeune homme politique de votre génération* », n'a d'ailleurs pas manqué de lui dire M. Valéry Giscard d'Estaing.

Mais après l'agitation qu'a connue ces dernières semaines le PR, au sein duquel se sont affrontés barristes et giscardiens, après les réunions tendues auxquelles M. Léotard a participé tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, avec les parlementaires de son parti, le secrétaire général du PR a estimé nécessaire de se livrer, samedi, à quelques mises au point.

Il a tenu à affirmer son autorité sur le parti ; l'autorité d'un « *chef de guerre* » qui détermine la « *ligne* » de son parti et « *maintient* » cette « *ligne unique* » ; qui peut accepter le « *débat interne* » mais non les entreprises de « *destabilisation* ». Il a rappelé que le Parti républicain devait « *rester attentif à l'héritage* » qu'il avait reçu et ne saurait « *mettre son bulletin de naissance dans sa poche* ».

Ce discours a suscité les plus vifs applaudissements, sauf dans les rangs de quelques fédérations « *barristes* ». Celles-là mêmes qui ont eu toutes les peines du monde à faire élire leurs représentants au sein du comité directeur. Dans les couloirs, les giscardiens se félicitaient d'avoir fait entrer massivement les leurs dans cette instance. Les barristes mettaient en doute le déroulement du scrutin, s'étonnant notamment du nombre de bulletins de vote détenus par des fédérations jugées « *inexistantes* ». Cet étonnement n'a cependant donné lieu à aucune remise en cause publique. L'heure de la rupture n'était pas venue, les représentants du courant barriste choisissant d'adopter à Joinville-le-Pont la même attitude que les giscardiens lors des journées parlementaires de l'UDF à Cannes (qui avaient vu le succès de M. Barre) : la discrétion.

Les principaux porte-parole du courant barriste ne se sont pas, en effet, précipités pour prendre la parole lors du débat de politique générale. Seule exception, M. Charles Millon, député de l'Ain, qui avait, deux semaines auparavant, manifesté l'intention de présenter une liste face à celle de M. Léotard. Tâche difficile devant une assemblée en majorité acquise à M. Léotard.

« *Je suis ici dans ma famille,* a-t-il souligné, *et je souhaite que vous acceptiez le débat interne comme une discussion de famille et non comme une chamaillerie d'école. Vous avez été les promoteurs du libéralisme, soyez-en aujourd'hui les acteurs (...) Mais ne nous trompons pas de stratégie... N'adoptons pas des attitudes équivoques.* » Estimant que M. Mitterrand n'a pas plus « *compétence pour être rassembleur* » que « *qualité à devenir arbitre* », M. Millon a redit son hostilité à toute idée de cohabitation et à tout changement du mode de scrutin pour les élections législatives. Mais, a-t-il ajouté, « *si certains ont voulu faire apparaître une querelle d'hommes à travers mes prises de position, qu'ils en fassent leur deuil. Je n'ai jamais eu l'intention de susciter un conflit interne à notre formation. Par contre, je suis bien convaincu que la victoire de nos idées passe par le choix d'une bonne stratégie et que le PR n'a pas le droit de se tromper. C'est pourquoi nous avons pour devoir d'ouvrir un débat sur les orientations stratégiques de notre formation.* Ces questions auxquelles le PR doit répondre se résument, selon M. Millon, à « *comment gagner 1986 ?* » et « *pourquoi gagner 1986 ?* » « *Ce que je dis est simple,* devait-il préciser, répondant ainsi à M. Léotard, *parler d'une seule voix d'accord, mais que cela ne tue pas le débat. Je suis pour que tous s'expriment, pour que notre parti soit un grand parti où chacun ait sa place, chacun.* »

Un seul pilote

De fait, après les mises au point effectuées par M. Léotard, les barristes du PR qui ne veulent pas prendre l'initiative d'une rupture avec leur parti s'interrogent sur leur stratégie. Ils veulent, disent-ils, que s'instaure un débat au PR sur les options stratégiques. M. Léotard leur a répondu d'accord pour le débat interne, mais il a fixé avec la plus grande fermeté les limites dans lesquelles ce débat peut se tenir et n'a pas précisé les conditions et le cadre dans lesquels il pourrait s'ouvrir. « *L'objectif 86 est la seule chose qui vaille* », a-t-il souligné, et « *le débat des présidentiables est un faux débat, aujourd'hui inopportun* ». Fort de la confiance que lui a renouvellée son parti — il a été réélu secrétaire général avec 1259 suffrages sur 1322 exprimés, — M. Léotard entend bien être le seul « *pilote* » de son parti dans les années « *pleines de turbulence* » qui le séparent de 1986 mais aussi affirmer son rôle au sein de l'opposition tout entière.

Animateur d'un parti qui se doit d'être la « *formule 1* » de l'UDF, du moins tant que la « *logique* » de cette alliance électorale s'impose encore à sa formation.

Artisan de l'union avec le RPR, il en accueillait dimanche le président : « *Je souhaite que nous puissions dire aux Français que nous avons la volonté demain de gouverner avec le RPR. Si ce n'est pas le cas, il faut le dire aujourd'hui* », a-t-il expliqué aux militants réunis à Joinville-le-Pont pour justifier cette invitation adressée à M. Chirac.

Une alliance anti-Barre ?

Cette union a été célébrée durant toute la matinée de dimanche par M. Giscard d'Estaing, longuement applaudi par une assemblée de quelque 1 200 personnes, par le secrétaire général du PR, dont le succès n'a pas été moins grand, et par M. Jacques Chirac, qui, s'il n'a pas pris la parole, siégeait à la tribune. Paraissant se résigner à jouer un rôle de figurant, il applaudissait — avec mesure — les propos de l'un et de l'autre.

M. Léotard avait réussi à réunir, pour la première fois devant des militants, les deux hommes, ce que n'a jamais voulu ou pu obtenir l'UDF. C'est incontestablement pour lui un succès personnel, qui lui permet de marquer quelques points. Que dans le même temps MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre aient signé un communiqué commun dénonçant « *les modifications apportées au régime fiscal de l'emprunt 7 %* » n'était pas mal venu si l'on tient compte des craintes exprimées çà et là d'une alliance « anti-Barre » tacitement passée entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Dans son intervention de dimanche, l'ancien chef de l'Etat s'est livré à un vibrant plaidoyer en faveur de « *l'union indispensable de l'opposition pour gagner en 1986 et pour gouverner à partir de cette date* », car, a-t-il souligné, « *on ne fait pas attendre le redressement du pays* ». Il a ajouté : « *L'union ne s'improvise pas. Il faudra démontrer patiemment notre volonté d'union par des gestes, des attitudes chaque fois que l'actuel pouvoir prendra des décisions qui appelleront de la part de l'opposition des réactions concertées.* » Après avoir souhaité, que « *les libéraux n'assistent pas du rivage à la victoire de leurs idées* » et qu' « *ils apportent l'espoir du libéralisme aux déçus du socialisme* », M. Giscard d'Estaing est allé chercher M. Léotard, qu'il a tenu à conduire lui-même devant le pupitre réservé aux orateurs.

Le secrétaire général du PR, qui a prononcé un très long discours, a déclaré à M. Giscard d'Estaing que son parti est « *fier d'être la force militante qui ne* (lui) *a jamais fait défaut* ». A M. Jacques Chirac, il a affirmé que sa « *présence* » constituait « *un encouragement, un témoignage, une espérance* ». « *Lorsque nous sommes associés comme l'ont souhaité les Français nous pouvons et nous devons faire, du bon travail ensemble* », a-t-il notamment jugé. Après avoir précisé que le PR n'est pas « *un pion sur un échiquier ou une citadelle que l'on encercle* », il a souligné : « *En 1986, nous allons entrer dans l'ancienne maison de la France socialiste. Elle s'est repliée sur sa mémoire et sur ses vieilleries (...) Nous ouvrirons les fenêtres. Ce n'est pas nous qui aurons froid. Mais peut-être un locataire célèbre ne supportera pas que l'on enlève les meubles et les bibelots.* »

Reprenant sa place entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, le secrétaire général du PR a clos ces journées de son parti en entonnant *la Marseillaise.*

C. F.-M.

A LAVAL

La « vraie » union selon M. Barre

Laval. — Devant les cinq mille personnes qui, à Laval, avaient répondu, dimanche après-midi 21 octobre, à l'invitation de l'association Mayenne-liberté, présidée par M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, M. Raymond Barre — qui partageait la vedette avec Thierry le Luron — a célébré, lui aussi, les vertus de l'union. En procédant à quelques mises au point qu'ont pu apprécier à leur juste valeur les députés du PR qui avaient choisi, après le conseil national de leur parti à Joinville-le-Pont, de rallier Laval : M. d'Aubert, bien sûr, mais aussi MM. Pascal Clément (Loire), Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), Alain Mayoud (Rhône), Charles Millon (Ain) et Jean-Pierre Soisson (Yonne). A leurs côtés étaient aussi présents MM. Alphandéry (Maine-et-Loire) et Geng (Orne) députés centristes, M. Ligot, député (app. UDF) du Maine-et-Loire, MM. Fillon (Sarthe) et Gastines (Mayenne), députés RPR, et, à la tribune, M. Jean Arthuis, sénateur centriste de la Mayenne.

L'ancien premier ministre, en effet, a commencé son intervention en soulignant la qualité de l' « *atmosphère* » qui régnait à cette « *fête de la liberté* ». Atmosphère « *de cordialité et de joie* » pour une fête de l' « *amitié* » sans « arrières-pensées » en dépit des « *sensibilités différentes* » et des « *engagements divers* » des personnes présentes. « *Ici,* a-t-il déclaré, *vous êtes venu faire de la politique, mais au meilleur sens du terme (...). La politique, ce ne sont pas les combines passées* (longs applaudissements), *présentes ou à venir (...). Les Français savent bien que la situation du pays exige tout autre chose.* » Et M. Barre de souligner que, si « *la loyauté et l'union de tous* » sont nécessaires, « *l'union n'est pas le procédé par lequel on élimine, mais la volonté de servir un certain nombre d'objectifs dans le respect mutuel. (...) Moi qui ait vécu 1981, comment voulez-vous que je n'aspire pas à l'union, mais à la vraie union* », a insité l'ancien premier ministre.

Très en verve, il a suscité ensuite les rires en expliquant, à sa manière, cette « *belle entreprise de mystification* » qu'est la réduction des prélèvements obligatoires, ce que signifiait la « *modernisation* » ou encore la « *décrispation* ». « *Comme si c'était nous qui étions crispés ! Même dans la défaite nous avons conservé notre sang-froid et notre bonne humeur !* », a-t-il lancé. Puis, parlant dans les grandes lignes de ce que pourrait être un programme de gouvernement, il a affirmé : « *L'opposition deviendra crédible le jour où elle tiendra un langage qui ne laissera pas au fond de la conscience des Français le sentiment qu'ils pourraient être abusés.* »

M. Barre a insisté sur l' « *importance* » des élections législatives de 1986 et sur la « *nécessité d'infliger au pouvoir un désaveu franc et massif pour qu'il n'ait pas d'autre choix que de se retirer* ». « *Nous allons,* a-t-il ajouté, *entrer dans une période de faux-semblants et de manœuvres. J'ai résolu pour ma part de m'en tenir complètement écarté. (...) Il ne s'agit pas seulement de gagner 1986, mais aussi de savoir ce que l'on fera après;* [de savoir] *si l'on veut des compromis entre partis pour le seul exercice du pouvoir à l'encontre de l'intérêt national. (...) Il appartiendra aux Français de choisir* », a conclu M. Barre.

C.F.-M.

L'application du droit commun fiscal à l'« emprunt Giscard » indigne les trois chefs de file de l'opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing donnera mercredi 24 octobre, à l'Assemblée nationale, une conférence de presse pour commenter la suppression des avantages fiscaux attachés à l'emprunt 7 % 1973. Samedi après-midi 20 octobre, l'ancien président de la République et ses deux anciens premiers ministres, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre ont publié la déclaration commune suivante :

« *Les modifications apportées au régime fiscal de l'emprunt 7 % 1973, et la manière employée par le gouvernement pour y parvenir, montrent le mépris dans lequel il tient les engagements passés avec les épargnants.*

» *Ceux-ci avaient mis leur confiance dans l'Etat : ils sont trompés, dans une période où l'épargne est nécessaire au redressement du pays.*

» *C'est pourquoi nous avons décidé ensemble de proposer, le moment venu, au Parlement, de revenir aux conditions de droit commun pour cet emprunt, et de tenir ainsi la parole de l'Etat.* »

Dimanche matin, devant le Conseil national du Parti républicain à Joinville-le-Pont, M. Giscard d'Estaing a affirmé : « *On ne gouverne pas un grand pays par des coups fourrés.* » Il a reproché au gouvernement d'avoir profité « *de la clandestinité de la nuit pour prendre une décision non annoncée qui touchait à la fois à la situation de plusieurs centaines de milliers d'épargnants et en même temps à la réputation financière de notre pays. Jamais dans son histoire financière la France n'a manqué à sa signature. Un gouvernement sans parole est un gouvernement sans confiance* ». Selon l'ancien président, « *quand un problème se pose, on le pose publiquement* ».

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'est félicité de la réaction commune des anciens dirigeants du pays en disant : « *Les gens qui tentent sans arrêt de les faire se battre les uns contre les autres font un mauvais travail, puisque nos trois leaders de l'opposition sont capables de se mettre d'accord sur des choses importantes.* »

M. Gaudin a d'autre part regretté que la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, dimanche au conseil national du PR, n'ait pas eu lieu entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981.

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, avait de son côté qualifié l'initiative du gouvernement de « *grosse erreur* », ajoutant : « *C'est une erreur politique, car on fait plaisir au PC, et une erreur économique, parce que l'Etat revient sur sa signature. En période de guerre, cela s'appelle atteinte à la sûreté de l'Etat ; en période de guerre économique, c'est une atteinte au crédit de l'Etat.* »

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a déclaré : « *Comment imaginer que, sur le plan international, on respecte la France si on voit celle-ci mettre en cause sa signature ?* »

M. Bérégovoy : le coup fourré de 1973

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a publié, dimanche 21 octobre, un communiqué dans lequel il écrit : « *Que MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac aient trouvé comme seul terrain d'entente la défense d'un privilège fiscal démontre la vanité de leur discours sur la solidarité nécessaire en temps de crise.* » Le ministre reproche à l'ancien chef de l'Etat d'énoncer trois contre-vérités : « *L'amendement qu'il condamne est venu à son heure. C'est l'obstruction de l'opposition qui a allongé inutilement les débats parlementaires.*

» *Ce n'est pas un coup fourré. Le coup fourré, il a été fait en 1973 contre la France, lorsque l'Etat a emprunté 6,5 milliards de francs qui coûtent cette année 4,5 milliards aux contribuables, soit plus de 100 milliards à l'échéance de 1988.*

» *Enfin, la parole de la France est respectée. Malgré son coût, l'emprunt reste indexé sur l'or. Le gouvernement a tenu à honorer la signature de l'Etat. Par contre, l'avantage fiscal qui bénéficiait aux gros porteurs est supprimé, ce qui est parfaitement légal et conforme à ce qui se fait depuis longtemps pour les autres emprunts indexés.*

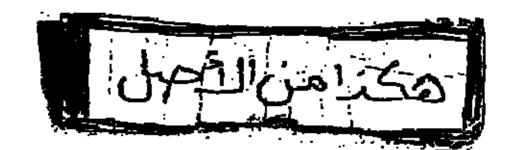
» *Pour ma part,* conclut M. Bérégovoy, *je continuerai mon action contre les abus et les passe-droits qui ne profitent qu'à une minorité de privilégiés.* »

De son côté, M. Roland Dumas, ministre, porte-parole du gouvernement, a dénoncé, dimanche 21 octobre, le « tohu-bohu » de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, assurant : « *L'opposition est malvenue de vouloir détourner l'attention du public d'une opération financière chaque jour plus désastreuse — un véritable gâchis des deniers publics en même temps qu'un véritable assèchement du marché financier, — qui aura coûté seize fois plus qu'elle n'aura rapporté.* »

● *M. Pasqua et le redressement de l'Etat.* — M. Charles Pasqua, qui participait dimanche 21 octobre aux assises du RPR de Côte-d'Or, à Dijon, a souligné la nécessité de « *susciter un grand élan de confiance dans le pays* », si, a-t-il ajouté, « *nous voulons redresser l'Etat et* [mener] *une politique qui conduise rapidement au rétablissement des grands équilibres* ». Pour le président du groupe RPR du Sénat, trois conditions sont indispensables : l'union de l'opposition, la « *clarté* » — c'est-à-dire « *aucun compromis d'aucune sorte avec le pouvoir actuel* » — et « *un projet cohérent sur lequel l'ensemble de l'opposition peut s'engager* ».

RECTIFICATIF : Dans l'article publié dans *le Monde* du 19 octobre sur la discussion du projet de budget une erreur nous a fait parler de l'hypothèse d'un déficit de 130 milliards de francs ; c'est bien entendu 30 milliards qu'il fallait lire. Et cela concerne 1984, et non 1985.

De même, dans le compte rendu de la nuit où fut votée la réduction des avantages fiscaux de « l'emprunt Giscard » (*le Monde* du 20 octobre), il fallait comprendre que la franchise, pour le calcul du revenu imposable, des intérêts des obligations — et non pas de certaines obligations — est de 5 000 francs et non pas de 50 000 francs.



AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

Les nouvelles mesures fiscales « ne changent pas le caractère essentiel du budget »

déclare M. Roland Leroy

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, a déclaré, au « Grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 21 octobre, au sujet de la surtaxation des grandes fortunes et de la modification du régime fiscal de l'« emprunt Giscard » : « *Ces mesures n'étaient pas envisagées par le gouvernement, puisqu'il a fallu que la discussion soit commencée et que des amendements soient déposés par le groupe communiste pour qu'enfin elles soient adoptées. (...) Il s'agit de mesures tout à fait partielles et qui ne changent rien. Georges Marchais a dit, en substance, à Tarbes que c'était une goutte dans un océan. C'est un peu vrai. Cela ne change rien à la caractéristique fondamentale du budget. (...)*

» *En outre, la mesure, qui est à tort, présentée comme supprimant les privilèges afférents à l'emprunt Giscard, ne supprime pas du tout l'essentiel de ces privilèges. Elle les égratigne à peine, puisqu'il s'agit simplement de modifier les dispositions fiscales dont était assorti l'emprunt Giscard, et pas du tout les taux d'intérêt, qui font que, monstrueusement, l'État rembourse plusieurs fois l'emprunt consenti.* ».

M. Leroy a ajouté : « *Nous n'avons pas à l'avance décidé de voter contre ou de nous abstenir sur le budget. Le président du groupe communiste, mon ami André Lajoinie, a dit très clairement que les députés communistes voteraient contre le budget si celui-ci restait en l'état et s'il n'était pas tenu compte des propositions faites par les élus communistes. Si j'ai bien retenu ce qui s'est passé les premiers jours du débat budgétaire, sur une trentaine d'amendements déposés par le groupe communiste trois d'entre eux, et de portée assez bénigne, ont été retenus, ce qui, jusqu'à maintenant, ne change pas le caractère essentiel du budget. C'est ce qui a amené les députés communistes à s'abstenir sur la première partie de la loi de finances, c'est-à-dire le vote des recettes.* »

Le directeur de *l'Humanité* a dénoncé les « *méfaits d'une politique qui conduit au repliement de notre économie* », mais il a affirmé que les communistes ne tiennent pas pour « *acquis* » un échec électoral qui serait, pour la gauche, en 1986, la sanction de cette politique. « *C'est précisément*, a-t-il dit, *parce que nous ne nous inscrivons pas dans l'échec que nous luttons (...). Si l'on regarde les résultats des élections partielles, et même des élections européennes, on constate que si les électeurs de gauche, notamment ceux qui avaient voté en 1981 pour le Parti socialiste, s'abstiennent, c'est qu'ils veulent signifier leur mécontentement, que leurs désillusions les entraînent à ne pas voter. Mais on constate aussi qu'il n'y a pas de basculement de l'électorat vers la droite. C'est-à-dire que, même au plan électoral, nous ne considérons pas que la défaite soit fatale.*

» *Seconde raison qui nous amène à ne pas considérer que cette défaite soit fatale : C'est que l'ensemble des Françaises et des Français ont fait trois ans d'expérience. Ils ont vu aux pouvoirs de décision le Parti socialiste, et ils ont vu qu'ils ne peuvent pas s'en remettre au seul gouvernement de décider à leur place. Ils doivent agir, ils doivent intervenir. C'est ce que nous pensons être la leçon principale qui se dégage des trois années qui viennent de s'écouler.* »

M. Leroy a cité un article de l'écrivain Roger Vailland, qui avait quitté le PCF à la suite des événements de Hongrie, en 1956, et qui écrivait, en novembre 1964, dans *le Nouvel observateur*, sous le titre « Eloge de la politique » : « *Se conduire en politique c'est agir au lieu d'être agi, c'est faire l'histoire, faire la politique, au lieu d'être fait, d'être « refait » par elle. (...) Comme citoyen, je veux qu'on me parle politique, je veux retrouver, je veux provoquer l'occasion de mener des actions politiques, des vraies. Je veux que nous devenions tous des politiques. Je ne veux pas croire qu'il ne se passera plus jamais rien, que les citoyens n'exerceront plus leur pouvoir qu'en mettant un bulletin dans l'urne pour désigner comme souverain à leur place un monsieur qui a une bonne tête à la télévision.* »

M. Leroy a déclaré prématurée la question d'un accord entre le PCF et le PS pour les élections cantonales de 1985. Sur les rapports entre les deux partis, il a déclaré : « *J'ai entendu des déclarations de dirigeants socialistes. J'ai entendu dire que le Parti socialiste était depuis toujours social-démocrate et que ceux qui ne l'avaient pas observé ou qui avaient semblé ne pas l'observer pendant un temps se trompaient vraiment. J'ai entendu dire que l'avenir ne pouvait se concevoir que par cette politique obligée que conduit, actuellement, Laurent Fabius. J'ai entendu des discours et lu des articles violemment polémiques contre nous. Comme le disait Charles Fiterman il y a quelques jours, quand Jospin polémique contre nous, quand l'*Unité*, pour répondre à la question : « A quoi sert le parti communiste ? » — parti dont on dit qu'il est mourant — consacre dix pages entières contre lui, c'est que ce Parti communiste est assez actif et que ces polémiques, ces attaques tombent dans le désert. Ils parlent tout seuls.* »

M. POPEREN AFFIRME QUE LES RECULS ÉLECTORAUX DU PS SE FONT « SUR LA GAUCHE »

Sous le titre « Renoncements dangereux », *Synthèse-Flash*, bulletin bimensuel de M. Jean Poperen, numéro deux du PS, estime, dans son numéro daté 22 octobre, que le « *climat* » politique justifie « *l'insistance (...) de l'appel au « rassemblement »* du président de la République qui est « *dans son rôle (...) et (...) le premier ministre aussi* ». « *Mais*, ajoute *Synthèse-Flash*, *le Parti socialiste doit, lui, jouer son propre rôle, qui n'est pas celui du Président ni du gouvernement. Cela veut dire qu'il se bat, et force est de constater que, dans le présent, il doit se battre, en fait, sur deux fronts* ».

« *Les combats en retraite qu'a dû livrer la majorité socialiste au cours de l'été n'ont* (...) *pas aidé à la « décrispation » : la droite en est d'autant plus irréductible* », constate *Synthèse-Flash*, qui note que, sur l'autre « *front* », le « *nouvel effritement électoral des positions socialistes* » s'est fait « *sur la gauche* ».

Le bulletin de M. Jean Poperen revient sur la réunion des premiers secrétaires fédéraux du Parti (*le Monde* du 17 octobre), pour noter qu'« *une idée a animé les réflexions* (...) : *préserver les liens avec les assises sociales les plus sûres du PS* ». *Synthèse-Flash* note à ce propos : « *les dirigeants du PS (...) ne sauraient réagir avec hostilité aux revendications salariales : ainsi, concernant les fonctionnaires, qui ne sont pas des « nantis »*.

A propos de l'école, *Synthèse-Flash* note : « *Cette grande bataille (...) est devant nous : les enseignants, comme les parents, en sont conscients, et, ayant encaissé le coup qui avait failli les mettre « groggy », ils rassemblent leurs énergies pour reprendre l'action dans d'autres conditions. L'école publique, la laïcité, vont redevenir des composantes significatives de l'identité de la gauche démocratique et socialiste.* »

Rêve de purge

M. Roland Leroy a conseillé aux journalistes, au terme de ses déclarations au « Grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 21 octobre, de ne pas « *perdre leur temps* » à « *essayer de peser sur les discussions du Parti communiste, qui ne fera pas un congrès à l'image de ce qu'ils voudraient qu'il fasse* ». M. Georges Marchais *s'était montré moins soucieux* des bonnes manières lorsque, le 19 octobre, à Tarbes, il avait mis les militants communistes en garde contre « *les crapuleries ordinaires de tel ou tel journaliste bien en cour* ». Le langage est *différent*, mais le propos est le même.

Les dirigeants communistes ayant rétabli l'ordre, au moins en apparence, parmi les cadres du parti, en obtenant un vote unanime, à une abstention près, sur le rapport présenté par M. Marchais au comité central, le 17 septembre dernier, leur préoccupation, dans la discussion qui doit préparer le congrès fixé au mois de février prochain, est d'éviter qu'une opposition ne prenne corps autour des informations *qui pourraient circuler*, à l'extérieur, sur les débats internes, ou autour des commentaires que peut susciter leur politique. Faut-il y voir un signe de vulnérabilité ?

Jusqu'à maintenant, le seul élément *qui puisse réellement* renforcer la direction du PCF dans l'orientation qu'elle a choisi d'imposer à l'ensemble du parti, est, outre l'efficacité — sanctionné par le vote du comité central en septembre — de sa reprise en main intérieure, les résultats des élections cantonales partielles. Ceux-ci montrent, en effet, que le Parti socialiste, seul comptable, depuis trois mois, aux yeux des électeurs, de la politique gouvernementale, paye cher l'impopularité de cette politique, tandis que le PCF paraît enrayer sa tendance au recul. Ainsi, l'analyse du résultat des élections européennes que la direction du PCF a fait prévaloir, et qui attribue à la participation gouvernementale les 11,20 % du 17 juin, semble-t-elle validée par les faits.

Il est remarquable, toutefois, que les dirigeants communistes n'insistent pas outre mesure sur la portée de ces indications, tant il est vrai que la sauvegarde de leurs positions électorales, dès les prochaines élections cantonales pour commencer, dépendra, comme pour le PS, du regain de crédibilité que les deux partis pourront donner au thème de l'union. Le PCF doit aussi tenir compte, dans la logique de l'orientation qu'il défend aujourd'hui, de la mobilisation qu'il peut obtenir, à travers la CGT, sur le terrain des luttes sociales. Or, les enseignements du conflit chez Renault ou de celui de Creusot-Loire ne sont pas clairement en faveur de ses thèses.

La direction communiste est donc nécessairement attentive à l'écho que renvoient, de sa politique, les *moyens d'information*. Toutefois, la crispation dont elle fait preuve à l'égard de ces derniers a d'autres motifs. Certes, l'affaire Aboucher la gêne, et elle s'efforce, avec un bonheur inégal selon le choix des dirigeants chargés d'exprimer publiquement la position du PCF, de se démarquer de l'attitude soviéto-afghane et de se montrer désireuse d'obtenir la libération du journaliste d'Antenne 2 « *dans les meilleurs délais* ».

Dans le même temps, le PCF a développé une campagne sur la situation en Turquie, afin de mettre en évidence une inégalité de traitement de la question des droits de l'homme, selon qu'elle se pose à l'Est ou à l'Ouest.

Les attaques contre la presse visent, néanmoins, et principalement, à obliger ceux qui, dans le parti, seraient tentés de mettre en cause les choix de la direction à se distancier de tout point de vue « *extérieur* » et à se priver ainsi de l'essentiel de leurs arguments. S'il n'y a le choix, pour ce qui est du prochain congrès, qu'entre celui que prépare la direction et celui que sont censés souhaiter les « médias », la question est résolue.

Or, ceux qui s'étaient portés *en première ligne, au mois de juin* dernier, dans la contestation de la direction, n'abusent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, de l'expression extérieure. Les alarmes des dirigeants communistes peuvent donc surprendre. A moins qu'il ne s'agisse pour eux, tout simplement, de pousser les « *contestataires* » à la faute, et de déclencher contre eux les procès et la purge devant lesquels ils ont, jusqu'à maintenant, reculé.

PATRICK JARREAU.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

L'opposition améliore ses résultats

MANCHE : canton de Bréhal (premier tour)

Inscr., 6 679 ; vot., 3 464 ; suffr. expr. 3 325. MM. Roland, ss étiq., 1 051 ; Mesnage, ss étiq., 879 ; Adam, ss étiq., 503 ; Hérard, ss étiq., 463 ; Tribehou, ss étiq., 208 ; Manvoisin, PC, 166 ; Remoué, ss étiq., 55. — *Il y a ballottage.*

Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Girot, conseiller général (div. d.), décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1979, avec 2 991 voix, contre 696 à M. Lecostey (PS) et 333 à M. Manvoisin (PC), pour 4 020 suffrages exprimés, 4 143 votants et 6 241 électeurs inscrits.

Sept candidats se disputaient le siège de Jean Girot. Un seul d'entre eux était soutenu par un parti, M. Manvoisin (PC). Candidat unique de la gauche, il obtient 4,99 % des suffrages exprimés, alors que, en 1979, il en avait recueilli 8,28 %. Les six autres candidats, qui se présentaient sans étiquette politique, sont proches de l'opposition. Ce sont MM. Roland, premier adjoint au maire de Bréhal, et Mesnage, premier adjoint au maire d'Hudimesnil, qui sont arrivés en tête de ce scrutin de ballottage, avec respectivement 31,60 % et 26,43 % des suffrages exprimés.

En 1979, Jean Girot, unique candidat de l'opposition, avait obtenu 74,40 % des suffrages. Les six candidats de l'opposition, ou proches de l'opposition, en ont totalisé, dimanche 21 octobre, 95 %.

HAUTE-MARNE : canton de Chevillon (premier tour).

Inscr., 5 132 ; vot., 3 064 ; suffr. ex., 2937. MM. Kaltenbach, RPR, 1 054 ; Bozek, div. d., 708 ; Roche, div. d., 492 ; Gaillet, PC, 431 ; Porcar, PS, 252. — *Il y a ballottage.*

Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de René Rollin, UDF, survenu en septembre dernier. Il avait été réélu conseiller général de ce canton au premier tour des élections cantonales de mars 1982, avec 2 217 voix contre 812 à M. Porcar (PS) et 560 à M. Gaillet (PC), pour 3 589 suffrages exprimés, 3726 votants et 5123 électeurs inscrits. René Rollin était président du conseil général de la Haute-Marne.

Le candidat du RPR, M. Kaltenbach est arrivé en tête de ce scrutin de ballottage avec 35,88 % des suffrages. Les trois candidats de l'opposition recueillent ensemble 76,74 % des suffrages exprimés. Le candidat socialiste, M. Porcar, qui, en mars 1982, avait obtenu 22,62 % des suffrages exprimés et devancé le candidat communiste, M. Gaillet, n'en recueille cette fois que 8,58 %. Le PS enregistre ainsi un recul de plus de 14 points. Le PC, en revanche, maintient ses positions, et son candidat, M. Gaillet, réalise sensiblement le même score qu'au précédent scrutin (15,60 % au lieu de 14,67 %).

Une élection municipale

ALPES-MARITIMES : VALBONNE (2e tour).

Incr., 2 566 ; vot. : 1 897 ; suff. ex., 1 868 — Un. opp. (M. Giraud, m.s., PR) 808 (43,25 %) *20 ÉLUS* ; div. opp. (M. Barbine) 575 (30,78 %) *4 ÉLUS* ; PS-div. g. (M. Rolant) 485 (25,96 %) *3 ÉLUS.*

Nouveau conseil : 6 UDF-PR ; 6 RPR ; 3 FN ; 9 div. opp. ; 2 PS ; 1 div. g.

Cette élection partielle était consécutive à la dissolution du conseil municipal, survenue le 21 août dernier à la demande du maire, M. Giraud (PR), en conflit avec son premier adjoint (divers droite), M. Barbine, et neuf de ses colistiers. *Les trois listes en présence au* premier tour s'affrontaient à nouveau, sans changement, au second.

En mars 1983, la liste constituée par le maire sortant l'avait emporté au premier tour avec 58,31 % des suffrages, face à trois autres listes.

Avec 43,25 % des voix la liste de M. Giraud, qui était *soutenue* par l'ensemble des formations de l'opposition, obtient 20 élus, dont 3 du Front national qui entrent pour la première fois dans le conseil municipal. « *Il n'y a en France qu'un seul fascisme à redouter : le rouge* », avait déclaré, avant le scrutin, M. Giraud.

La liste de la majorité conduite par M. Michel Rolant (PS), président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, et ancien secrétaire national de la CFDT, s'était démarquée des communistes. Son score est très légèrement supérieur (25,96 % contre 25,35 %) à celui réalisé en mars 1983 par la liste de la gauche à laquelle participait le Parti communiste, mais inférieur à celui du premier tour de ce scrutin partiel, en dépit d'une participation plus forte.

La gauche, qui disposait de cinq sièges dans le précédent conseil, n'en possède plus que trois.

Le 14 octobre, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 2 566 ; vot., 1 820 ; suff. ex., 1 761 — Un. opp. (M. Giraud) 751 (42,64 %) ; div. opp. (M. Barbine) 526 (29,86 %) ; PS-div. g. (M. Rolant) 484 (27,48 %).

Invitation

Son Excellence Monsieur Youssef Chakkour
Ambassadeur de Syrie à Paris,
est prié de bien vouloir honorer de sa présence
la 1re Conférence Internationale pour la Liberté des Juifs de Syrie,
qui se tiendra le 18 novembre 1984,
en l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques à Paris.

Monsieur l'Ambassadeur de Syrie à Paris, ce fauteuil est le vôtre.

Si nous nous permettons de vous inviter à la Conférence Internationale pour la Liberté des Juifs de Syrie, c'est que nous sommes convaincus que votre présence pourrait éclairer l'opinion de chacun des participants.

Mais pourquoi une Conférence ? Excellence, nous sommes quelques-uns à penser que la situation des 5.000 Juifs de Syrie n'est pas des plus favorable. Les mauvaises langues racontent même que le sort des derniers représentants de cette communauté trois fois millénaire serait particulièrement insoutenable.

Que depuis 1948 – ils étaient alors 30.000 – leurs conditions d'existence sont une offense permanente aux principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme pourtant signée par la Syrie.

Qu'ils vivent en ghetto dans un climat d'insécurité permanente. Que leur téléphone est sous écoute, quand on leur accorde le téléphone. Que leur carte d'identité porte la mention "Juif". Que bien sûr, l'interdiction de l'émigration juive est totale.

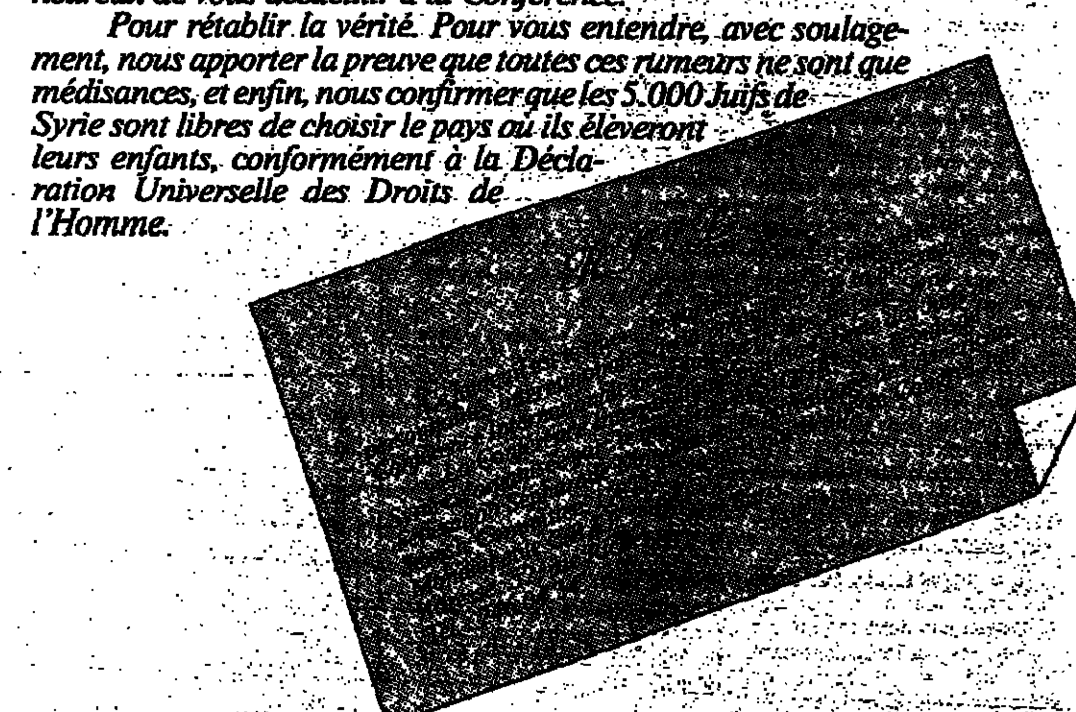
Un jeune juif récemment échappé nous disait : "Comme tous les jeunes juifs, je ne voulais pas me marier. On ne fonde pas une famille dans un pays où il n'y a ni avenir, ni liberté".

Mais vous savez comme nous, Votre Excellence, que les jeunes exagèrent toujours tout.

Qu'il ne faut pas croire ce que les journaux racontent.

Voilà pourquoi, Monsieur l'Ambassadeur, nous serons heureux de vous accueillir à la Conférence.

Pour rétablir la vérité. Pour vous entendre, avec soulagement, nous apporter la preuve que toutes ces rumeurs ne sont que médisances, et enfin, nous confirmer que les 5.000 Juifs de Syrie sont libres de choisir le pays où ils élèveront leurs enfants, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.



SCHMOCK

هكذا من الأصل

Un entretien avec M. Lionel Jospin

(Suite de la première page.)

– Une des faiblesses du socialisme français n'a-t-elle pas été de ne pas faire un certain nombre de révisions avant d'arriver au pouvoir, comme l'ont fait les autres avant vous, soit avant leur arrivée au pouvoir comme les Allemands, soit en marchant comme les Suédois il y a quarante ans ?

– Les cas suédois et allemand sont très différents du nôtre. La culture et la force politique dominantes dans l'histoire de la Suède moderne, c'est la social-démocratie; ça, c'est une donnée de fait. Nous sortons, nous, d'une période historique, où, sauf moment de convulsions ou de faillite spectaculaire de la droite, qui portent tout d'un coup la gauche au pouvoir (pour des réformes de grande portée et de longue durée), la dominante politique a été à droite. En outre, la force socialiste a été historiquement coincée entre un Parti communiste très fort à gauche et cette droite dominante.

» On ne peut comparer avec la Suède; notre problème c'est de capitaliser une partie du mouvement en avant qu'à représenté la victoire de 1981. Nous avons été crédités en tant que socialistes d'un score qui ne correspondait pas à notre réalité dans le pays. Par l'effet physique de la victoire de Mitterrand, une victoire beaucoup plus complexe dans sa signification que nous ne l'avons pensé, le Parti socialiste a obtenu une victoire électorale sans commune mesure avec sa force réelle. D'où l'inévitable retombée, accentuée par la politique de rigueur.

» Et notre problème historique, c'est de *devenir durablement*, c'est-à-dire de devenir vraiment, comme force électorale et comme mouvement, ce qui nous fut donné d'un coup, mais de façon très provisoire, en juin 1981. Je crois vraiment à cette perspective pour mon parti, et elle doit donner confiance aux socialistes.

» Quant à la référence allemande, je ne crois pas que le Parti socialiste ait besoin pour évoluer d'un Bad-Godesberg.

» Le congrès de Bad-Godesberg – c'est-à-dire l'abandon de la référence marxiste et la définition du parti social-démocrate non plus comme un parti de la classe ouvrière mais comme un parti de toute la société – est le produit de la situation de l'Allemagne après la deuxième guerre mondiale. C'est le produit de l'effroyable défaite du mouvement ouvrier allemand devant le nazisme, c'est le produit du fort peu attractif contre-exemple de « socialisme » que représente, après la coupure de l'Allemagne en deux, l'Allemagne de l'Est communiste. Il était impossible au parti social-démocrate de retrouver une crédibilité, malgré sa force potentielle, s'il ne rejetait pas cette tradition, parce qu'elle apparaissait sous un visage caricatural à cent kilomètres. Bad-Godesberg, c'est une queue de comète du traumatisme des années 30. Je crois que nous n'avons pas besoin d'une révision aussi fondamentale, d'autant que nos bases de départ – par exemple sur le marxisme – n'étaient pas les mêmes. D'un point de vue conjoncturel, nous avons plutôt besoin aujourd'hui de rappeler nos *valeurs* que de les jeter par-dessus bord. C'est pourquoi je pense que l'existence et l'affirmation du Parti socialiste n'ont jamais été aussi nécessaires.

– Pour revenir aux comparaisons Allemande et Suédoise, il ne viendrait à l'idée de personne de dire : ces gens « arrivent au pouvoir » et trahissent. Pourquoi ? Parce qu'ils se sont affirmés d'emblée comme sociaux-démocrates, donc comme gestionnaires potentiels de la crise, alors que vous, par référence à une idéologie, on vous taxe, à gauche, de trahison.

– Qu'est-ce que ce « coup de la trahison » que l'on ne fait qu'aux socialistes ! La politique que nous menons est socialiste en premier lieu parce qu'elle est menée par les socialistes. Il faudrait d'abord se convaincre de cela. Le PC peut opérer des changements, il peut être au gouvernement *ou* n'être plus dans le gouvernement, il peut être pour la dictature du prolétariat ou contre la dictature du prolétariat et il peut être unitaire ou diviseur, personne ne dira qu'il n'est plus communiste. Quand la droite change complètement sa politique économique – elle était keynésienne et elle est maintenant ultra-libérale, – on dit toujours que c'est la droite. Pourquoi les socialistes, seuls, ne pourraient-ils infléchir une politique sans se renier ?

Nous sommes marqués à gauche par une double culture. La première, *que j'appellerais la « culture* chrétienne » : elle postule que si nous ne réussissons pas aussi bien que nous voudrions ou si nous échouons sur tel ou tel point, alors, nous sommes coupables ; la culture chrétienne débouche sur la culpabilisation. Je dis aux adhérents du parti socialiste : nous faisons du mieux possible ce que nous croyons juste, nous pouvons gagner ou perdre, il vaut mieux gagner mais de toute façon, ôtez-vous de la tête que vous êtes coupables !

L'autre culture qui marque la gauche, c'est la culture « révolutionnaire ». Parce que nous sommes issus de la Révolution française et appartenons au pays qui a fait le plus de révolutions, nous posons toujours le problème en termes de référence à une révolution, soit explicitement, soit *implicitement* ; alors on est toujours en train de supposer qu'on trahit la révolution, même quand on n'a pas vocation à la faire. Il faut rompre avec ces deux cultures et leur substituer une culture démocratique. Ni Dieu dans le ciel de la morale, ni Marx dans le ciel des idées ne sont là pour rendre des arrêts contre nous. Sur la terre de la démocratie, seul le peuple s'exprime par l'élection. Il ne réprouve ni ne sanctifie. Il écarte, ou garde, ou reprend, ce qui est bien différent.

Je ne veux pas faire du PS un parti « attrape-tout »

– Deuxième élément de ma référence à l'Allemagne. « Vous disiez : Bad Godesberg, c'est l'apparition d'un parti attrape-tout. Mais dans le système de la Ve République, n'est-ce pas la seule voie de salut pour un parti qui se veut un parti dominant ? Le Parti socialiste ne doit-il pas s'assurer comme parti « attrape-tout » comme les gaullistes l'on fait tout en s'adaptant ?

– Les expériences sont différentes. François Mitterrand est venu au pouvoir sans drame. De Gaulle est venu au pouvoir au cœur du drame algérien en l'utilisant. C'est le Parti socialiste qui a conduit François Mitterrand au pouvoir, c'est de Gaulle qui a bâti L'UNR *puis l'UDR autour du pouvoir. Il* n'y avait pas de grand parti gaulliste avant 1958. C'est la victoire de de Gaulle qui, autour de l'État, permit de structurer un puissant mouvement gaulliste et dans une situation où la gauche a été durablement affaiblie. En revanche, la victoire de François Mitterrand a été une victoire sans traumatisme et le rapport de force avec la droite n'a pas été profondément modifié. Nous avons gagné mais, *six mois après notre* victoire, la droite avait reconstitué ses forces. Donc on ne peut absolument pas comparer la façon dont un parti attrape-tout a pu se constituer après la victoire de de Gaulle et la façon dont un grand PS aurait pu se constituer après la victoire de Mitterrand... et aura à le faire.

– Qu'est-ce qui a manqué pour que ce PS se constitue ?

– Un mouvement comme le RPR, à cause de sa tradition autoritaire, de son goût pour les hommes providentiels (même si Chirac n'est pas plus de Gaulle que Napoléon le Petit était Napoléon Ier), peut se développer autour d'un homme, dans et pour le pouvoir d'État.

Le Parti socialiste, à cause de son *histoire a besoin de vivre autrement.* Je ne veux pas faire du PS un parti attrape-tout. Mais je voudrais bien contribuer à faire du PS dans la décennie qui vient la grande force politique française à gauche et sur l'échiquier politique français. C'est la tâche qui est devant nous pour les dix ans qui viennent.

– Mais aurez-vous le temps ? Il y a 1986 qui vient.

– Je dis dans l'immédiat aux socialistes : ne posez pas que le problème de 1986. Ne soyez pas habités par l'angoisse : on peut être battu par le suffrage universel dans une démocratie. Faisons ce que nous croyons juste. Menons une politique en nous fixant des perspectives qui vont bien au-delà de 1986, et en même temps, battons-nous pour 1986. Il sera indispensable, au bout de cinq ans de pouvoir, de proposer au pays, et d'abord aux gens de gauche, un autre contrat. Les gens auront à porter jugement sur notre politique et nos nouvelles propositions, pas seulement en les comparant à ce que nous voulions faire ou à ce qu'ils espéraient ; ils auront à examiner ce que fait la droite ailleurs, et ce qu'elle ferait en France si elle revenait au pouvoir.

Pour le moment, la droite surfe sur la vague des mécontentements - mais, à un moment, il faudra bien qu'elle descende de la planche pour dire comment elle conduirait le bateau. Je crois qu'à ce moment-là, la question du maintien des socialistes au pouvoir ou du retour de la droite sera posée dans sa vraie dimension. Quelle alternative offre la droite, sinon une politique d'un telle brutalité qu'elle conduirait sans tarder au désordre ? C'est pourquoi je pense que le parti socialiste est décisif dans la période qui vient. A droite, et à gauche, on frappe sur lui. Car c'est lui, s'il est uni, regroupé, combatif, qui sera l'élément décisif des élections législatives de 1986.

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS ANDRÉANI,
JEAN-MARIE COLOMBANI
et PHILIPPE LABARDE.

Demain :

La deuxième partie de notre entretien avec M. Lionel Jospin, sur le rôle de l'État, le libéralisme, l'individualisme.

LA COMMÉMORATION DU 1er NOVEMBRE 1954 EN ALGÉRIE

La question de la participation française s'est déjà posée à plusieurs reprises

Alger. – La visite de M. Mitterrand au président Chadli n'a pas suscité d'éditoriaux dans la presse quotidienne algérienne. *El Moudjahid* s'est contenté de publier, samedi 20 octobre, une grande photo des deux chefs d'Etat souriants avec une dépêche de l'agence Algérie Presse Service indiquant que *« les échanges de vues ont donné tout son sens au dialogue que l'Algérie et la France veulent conduire dans la sérénité et la confiance »*. En revanche, certains Algériens s'étonnent en privé que cette visite ait été en partie éclipsée dans les médias français par l'annonce de la présence de M. Cheysson aux festivités du 30e anniversaire du déclenchement de l'insurrection nationaliste.

Un des éléments à prendre en considération est que des invitations ont été adressées à tous les pays, y compris les Occidentaux, et que les Etats-Unis et plusieurs pays européens seront vraisemblablement représentés à un niveau ministériel.

En fait, la question délicate de la participation française à un tel anniversaire s'est déjà posée. En 1964, pour le 10e anniversaire, une invitation algérienne pour l'envoi d'une délégation avait été adressée à Paris, mais, comme elle n'était parvenue au gouvernement que le 30 octobre, seul l'ambassadeur de France en Algérie s'était déplacé.

En 1969, le 15e anniversaire du 1er novembre avait été aussi la fête de l'Armée nationale populaire, et Paris était parvenu à esquiver une invitation à des militaires français à laquelle avait apparemment songé l'Algérie sans aller jusqu'au bout de son projet.

En 1972, il y eut un incident, mais ce fut en juillet, à l'occasion, cette fois, du 10e anniversaire de l'indépendance. M. Galley, alors ministre des PTT, accompagné d'une délégation de militaires, avait quitté l'Algérie avant de représenter la France aux cérémonies, en raison de la diffusion à la radio d'un discours de Boumediène jugé inacceptable.

De notre correspondant

Alors que l'usage était que l'ambassadeur participe aux cérémonies des anniversaires non décennaux, une nouvelle invitation pour la vingtième célébration du 1er novembre 1974 parvint à Paris. Elle n'eut pas de suite, mais le président de la République envoya un message à son homologue algérien à cette occasion, selon un usage qui s'est perpétué.

En 1979, M. Georges Gorse, président de l'Association France-Algérie, et M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, représentaient pour la première fois le gouvernement français aux fêtes du 1er novembre. La même année, trois ministres et trois secrétaires d'État français se rendirent à la réception offerte par l'ambassadeur d'Algérie à Paris. Ce 25e anniversaire était, il est vrai, le premier célébré après l'accession à la magistrature suprême d'un homme nouveau, le président Chadli.

Cette année, le choix, déjà annoncé par le gouvernement français, devra également être fait par les partis politiques, y compris ceux de l'opposition puisque Alger a lancé des invitations aux principales formations. Il semble qu'on compte ici *sur la présence de M. Jacques* Chirac.

La visite de M. Mitterrand

Même si quelques Algériens se passionnent eux-mêmes pour ces problèmes « franco-français », la direction politique doit surtout méditer sur les assurances données par M. Mitterrand. *« Le plus important est un choix, ou bien on joue le jeu de la concertation ou bien chacun prend sa liberté d'action »*, nous a déclaré, après le tête-à-tête présidentiel, un haut responsable pour lequel *« le mystère demeure »* au sujet de certains aspects de la visite privée de M. Mitterrand au Maroc en raison du rôle qu'il prête à quelques membres de l'entourage du chef de l'Etat français.

Durant ses tête-à-tête avec M. Chadli, M. Mitterrand a dit qu'à aucun moment en allant à Ifrane il n'avait songé à donner son appui à l'union entre le Maroc et la Libye. S'agissant du retrait conjoint des forces étrangères au Tchad, il a déclaré que la négociation avec Tripoli avait été amorcée bien avant sa rencontre avec Hassan II.

M. Mitterrand a précisé aussi à son hôte que les livraisons militaires de la France au Maroc résultaient d'engagements pris par son prédécesseur, engagements qu'il entendait respecter mais sans en avoir pris lui-même de nouveaux.

En ce qui concerne le Sahara occidental, le chef de l'Etat français a fait valoir que si le Maroc avait accepté l'idée d'un référendum d'autodétermination en votant la résolution de l'OUA au sommet de Nairobi, la France *« y était pour quelque chose »*.

Devant l'insistance française à propos du contentieux concernant les ventes de biens des anciens « pieds-noirs » restés en Algérie et les transferts de fonds, le président Chadli et le premier ministre ont affirmé une nouvelle fois leur bonne volonté. L'élément nouveau est qu'ils ont proposé que ce contentieux soit examiné dossier par dossier, cas par cas, alors qu'on s'en était tenu jusqu'à présent à des déclarations de principe non suivies d'effets.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tollé dans l'opposition

Après M. Michel Poniatowski qui parle de *« bévue »*, M. François Léotard secrétaire général du PR qui utilise le terme de *« forfaiture »*, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF qui y voit une *« gaffe supplémentaire »* de M. Cheysson, M. Edgar Faure, sénateur du Doubs (gauche démocratique) estime : *« Je ne puis cacher le trouble que j'éprouve et la peine que je ressens en apprenant que la France pourrait être associée à la commémoration des événements sanglants survenus en Algérie le 1er novembre 1954 et dont l'épisode culminant fut marqué par le massacre d'un ménage d'instituteurs. »*

Il rappelle qu'il fut successivement ministre de Pierre Mendès France et du Général de Gaulle. M. Giscard d'Estaing a évoqué devant le Conseil national du Parti républicain *« la démarche internationale incertaine et parfois, quand nous pensons à certains anniversaires, blessante de la France »*.

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat juge *« un peu exessif d'associer la France à la commémoration du début de la rébellion »*. La fédération RPR de Seine-et-Marne juge dans une motion *« indécent et scandaleux de fêter l'assassinat de Français, alors que ces morts étaient à l'époque le témoignage de l'échec du gouvernement socialiste dont le chef était Pierre Mendès France et le ministre de l'Intérieur François Mitterrand »*. M. Michel Noir, député RPR du Rhône, estime que la présence de M. Cheysson à Alger le 1er novembre *« est une sorte de crime contre la mémoire des Français assassinés ce jour-là »*.

Le général Bigeard, député de Meurthe-et-Moselle (app. UDF), trouve que ce geste *« n'est pas très élégant et est prématuré »*.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front National, estime que la présence de M. Cheysson à Alger *« provoque une vague d'écœurement et de colère »*. Le Recours, organisation de rapatriés, demande une *« audience exceptionnelle au président Mitterrand afin que M. Cheysson annule son voyage »*.

M. Gorse (RPR) accompagnera M. Cheysson

Le gouvernement a répondu à cette émotion de l'opposition par la voix de son porte-parole, M. Roland Dumas. Le ministre des affaires européennes a estimé, dimanche 21 octobre, que le voyage de M. Cheysson doit être *« resitué dans une grande perspective historique »* comparable à la réconciliation franco-allemande après la guerre. *« Il faut comprendre*, a ajouté M. Dumas *l'émotion de celles et de ceux qui ont eu à souffrir des événements* [d'Algérie] *qui remontent à trente années. Mais chacun doit admettre aussi que le gouvernement français prenne en compte les intérêts majeurs de notre pays »*.

« La décision prise par le gouvernement de participer à la Fête nationale algérienne est conforme à la politique suivie par la France depuis fort longtemps », a-t-il dit, précisant que *« l'ancienne majorité et l'ancien président de la République avaient estimé que la France devait être présente »*, le 1er novembre à Alger.

« Ceux qui qualifient d'indécente » cette décision *« sont mal venus, alors que depuis 1974, un message de félicitations du président de la République française est adressé à cette occasion à son homologue algérien »*, a-t-il dit.

M. Dumas a rappelé que M. Georges Gorse, député RPR des Hauts-de-Seine et président de l'association France-Algérie avait déjà participé, alors qu'il était ancien ministre, à une délégation le 1er novembre 1979 en Algérie, où il représentait officiellement la France. Le même jour, cinq ministres avaient été reçus ès qualités, à l'ambassade d'Algérie à Paris. M. Claude Estier, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a, lui, précisé sur France-Inter, que M. Gorse accompagnerait, cette année, M. Cheysson.

Pour sa part, M. Jean-Pierre Destrade, député des Pyrénées-Atlantiques et porte-parole du PS, qui s'exprimait dimanche à Biarritz devant le congrès national de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA), a lui aussi affirmé : *« La réconciliation des nations meurties par les guerres, est une exigence de l'histoire »*, avant d'ajouter, au nom des groupes parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat : *« C'est dans cet esprit que la décision du gouvernement français de participer aux festivités commémoratives de la révolution algérienne doit avoir pour corollaire la présence de ce même gouvernement aux cérémonies commémorant le 19 mars 1962, en tant que fin de la guerre d'Algérie. »*

Il est néammoins contredit, au sein de son Parti, par MM. Georges Frêche et Laurent Cathala, respectivement député de l'Hérault, maire de Montpellier et député du Val-de-Marne, maire de Créteil. Les deux parlementaires ont demandé, dimanche, l'annulation du déplacement du ministre des relations extérieures, M. Frêche téléphonant directement au Premier ministre pour lui faire cette demande. M. Frêche a précisé qu'il *« posera mardi devant le groupe parlementaire la question de cette visite inopportune »*. *« Plus qu'une erreur, elle constitue une faute, non seulement en considération des rapatriés mais aussi de l'armée »*, ajoute M. Frêche, tandis que M. Cathala affirme : *« Cette initiative, non indispensable au développement et au renforcement des liens d'amitié entre les deux peuples, va à l'encontre de la volonté de rassemblement de la communauté nationale exprimée par le gouvernement. »* M. Frêche est maire d'une ville, Montpellier, qui constitue l'une des plus fortes concentrations en France de rapatriés d'Algérie.

Du côté, précisément des rapatriés, après le Recours (*le Monde* daté 21-22 octobre) qui a estimé qu'il s'agissait d'une initiative *« indécente »*.

Le Monde

société

Le groupe dissous Action directe revendique deux attentats

C'est M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, qui sera probablement chargé, dans quelques jours, de l'enquête sur les deux attentats commis pendant le week-end dans les Hauts-de-Seine et aussitôt revendiqués par le groupe terroriste dissous Action directe.

Samedi 20 octobre, peu avant 22 heures, une charge explosive évaluée par les enquêteurs à 5 kilos visant les locaux de la société Messier-Hispano-Bugatti, à Montrouge, a fait trois blessés légers et endommagé gravement des ordinateurs. Sur les murs du rez-de-chaussée étaient tracés à la peinture rouge une étoile accompagnée du sigle « AD-UC Farid » (Action directe, Unité combattante Farid) en référence à Lahouari Farid Benchellal, un militant français d'extrême gauche, trouvé pendu dans la cellule d'un commissariat d'Helsinki, en Finlande, le 10 janvier 1982.

Dimanche, peu avant 6 heures, une explosion de même puissance avait endommagé les locaux d'un établissement Marcel-Dassault à Saint-Cloud.

Ces deux attentats sont le sixième et le septième revendiqués depuis le début de l'année par Action directe. Tous ont visé des objectifs touchant de près ou de loin aux ministères de la défense, de l'industrie ou à des organismes qui ont recours aux techniques de pointe pouvant être utilisées à des fins militaires.

Les nouveaux visages d'une organisation clandestine

Les deux attentats par explosif commis durant le week-end par le groupe extrémiste Action directe, sont probablement la réponse de cette organisation à deux incarcérations décidées au cours de la semaine dernière. Les 17 et 19 octobre, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris. Ce magistrat, chargé en grande partie des dossiers concernant les crimes et délits reprochés à ce groupe clandestin, a, de fait, inculpé Daniel Franck, trente-deux ans, écrivain, et Paule Abadie – dite Paula Jacques – quarante ans, journaliste et écrivain, d'« *association de malfaiteurs* ».

En répondant de la sorte, Action directe accrédite l'idée que ces deux personnes auraient pu soutenir son combat. Action directe, en quelque sorte, légitime un soupçon policier devenu soupçon judiciaire. Selon cette thèse, cette organisation regroupe un noyau de militants qui s'appuierait sur des sympathisants et des personnages « périphériques » conscients ou inconscients des services qu'ils rendent.

Le scénario n'est pas neuf. Dès son apparition, en 1979, Action directe a pris la forme d'une nébuleuse campée en marge de l'extrême gauche. La nouveauté, en revanche, réside cette fois dans la personnalité des deux personnes placées en détention : des intellectuels, et non plus des jeunes gens sans travail, à la dérive, louvoyant entre politique et délinquance.

L'instruction révélera peut-être que les soupçons qui pèsent, aujourd'hui, sur Daniel Franck et Paule Abadie sont infondés. Pour l'instant – à tort ou à raison, – ces incarcérations tendent à donner du groupe Action directe une image plus complexe que celle que l'on pouvait avoir jusqu'ici. Sous le nom de plume de Dan Franck, Daniel Franck a, en effet, publié plusieurs livres remarqués. Ainsi, *Calendes grecques* (Calmann-Lévy), prix du premier roman, *Apolline* (Stock) et un ouvrage écrit en collaboration avec Pierre Ajame, *l'Année de la musique* (Stock). Dan Franck, qui a aussi publié chez Grasset, l'an passé, *les Têtes de l'art*, avait participé, à cette occasion, à l'émission de Bernard Pivot, « Apostrophes ».

Son dernier roman, *la Dame du soir*, vient de paraître au Mercure de France. On cherche d'abord en vain la politique dans cette « carrière ». Mme Chantal Lapicque, attachée de presse des éditions Stock, décrit l'écrivain écroué mercredi 17 octobre, comme « *un bon vivant, énergique, pétillant, adorable* ».

Même chose pour Paule Abadie, écrouée vendredi 19 octobre. Sous le pseudonyme de Paula Jacques, cette journaliste que tous ses familiers décrivent comme enjouée, est l'une des collaboratrices de l'émission de France-Inter, « l'Oreille en coin ». Parallèlement, Paula Jacques a publié deux romans : *Lumière dans l'eau* et *Un baiser froid comme la lune* (Mercure de France).

Complicité passive

Entre ces deux écrivains existe un lien qui, s'il n'explique pas tout, dissout cependant une part du mystère. Ce lien est un tiers : Claude Halfen, vingt-neuf ans, plus connu sous le surnom de « Biberon » dans les milieux libertaires, arrêté en mars 1984 et accusé d'avoir participé, avec cinq autres personnes, à la fusillade de l'avenue Trudaine, à Paris, le 31 mai 1983, au cours de laquelle deux policiers furent tués.

Pour Paula Jacques, Claude Halfen est un homme dont elle est amoureuse. Pour Daniel Franck, c'est d'abord un ami depuis l'âge de quatorze ans. Ainsi, l'inculpation d'« *association de malfaiteurs* » peut-elle s'éclairer différemment. M. Christian Garraud, ami de Dan Franck, explique : « *Dan est un personnage généreux, chevaleresque, toujours en train d'aider. Il a prêté à Claude Halfen son studio de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève qu'il habitait avant de se marier, sans se préoccuper de ce qu'il pouvait en faire. Bon ! Il a eu tort* ». Ce studio aurait servi, parmi d'autres, de « planque » au groupe Action directe.

Policiers et magistrats soupçonnent également Paula Jacques, qui vivait avec Claude Halfen depuis six mois, de lui avoir apporté « *un soutien logistique* », bref une « *complicité passive* ». Selon certaines informations, il lui serait reproché d'avoir fourni à son ami un scanner (appareil radio permettant d'écouter les messages de la police) et de l'avoir véhiculé dans Paris dans un cadre « militant ».

Dans les deux cas, le juge d'instruction a opté pour l'incarcération, sans que le parquet ait rédigé de réquisitions en ce sens. Cette mesure, selon M. Garraud, est destinée « *à s'assurer seulement le secret de l'instruction car les policiers et le juge savent très bien que Dan Franck est en dehors du coup* ». Mme Dominique Conil, amie de Claude Halfen, estime, pour sa part, que l'incarcération des deux écrivains a pour but d'obliger moralement Halfen à parler « *alors qu'il garde le silence depuis le début de l'instruction* ».

Une instruction et une enquête policière qui entendent, de toute évidence, ne rien laisser dans l'ombre. C'est ainsi que les contours connus du groupe Action directe se sont profondément modifiés au fil des mois. L'éventuel amour complice d'une journaliste et l'amitié aveugle d'un écrivain pour Claude Halfen ne constituent, en effet, qu'un élément parmi d'autres. Les différentes instructions judiciaires visant Action directe ont aussi permis de prendre la mesure des liens noués par cette organisation avec un ou plusieurs groupuscules étrangers.

Liaisons italiennes et belges

Les policiers sont ainsi convaincus que les membres d'Action directe se sont associés de fait avec les COLP italiens (communistes organisés pour la libération du prolétariat), groupe d'accueil, ces dernières années, de l'organisation terroriste Prima Linea. Nous avions indiqué, le 24 juillet dans ces colonnes, que la police considérait la participation de deux terroristes italiens àla fusillade de l'avenue Trudaine comme établie.

De même, les autorités belges estiment que le nouveau groupe des Cellules communistes combattantes, responsable, depuis son apparition au début du mois d'octobre, de cinq attentats par explosif, bénéficie de liens privilégiés avec Action directe. Le Collège anti-terroriste belge fonde, en partie, cette impression sur la présence avérée et fréquente de Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe et de Nathalie Ménigon, en Belgique. La collaboration entre les polices belge, allemande, italienne et française aurait permis d'établir qu'Action directe se sert de la région bruxelloise comme d'une base arrière.

Le mauvais exemple français aurait été déterminant. « *Pour la première fois, la Belgique est confrontée à une vague d'attentats commis par des Belges* », résume M. Francis Burstin, porte-parole de M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la justice. Ce dernier a déclenché, vendredi 19 octobre, une vaste opération de police baptisée « Mammouth ». Cent vingt perquisitions ont eu lieu, quinze interpellations... M. Gol a fait un compte-rendu rapide de ce ratissage en indiquant : « *Il semble que la filiation ente les CCC et Action directe soit établie. Certaines personnes interrogées ont reconnu avoir, ces dernières semaines, véhiculé des personnes étrangères appartenant à des organisations du type Action directe.* » Les perquisitions auraient permis de remonter la filière d'impression des textes d'Action directe composés et imprimés en Belgique depuis plusieurs années.

L'existence de liens entre Action directe et les COLP italiens, de liens éventuels entre Action directe et les Cellules communistes combattantes belges démontrent que le groupe clandestin français, à défaut de bénéficier d'une base militante conséquente en France, peut profiter de l'entraide active de groupuscules implantés dans d'autres pays. Dans un ordre d'idée proche, l'incarcération de Daniel Franck et Paule Abadie pourrait être également la preuve que du fait de la légèreté, inconscience ou aveuglement, de certains, Action directe ne se limite pas à un noyau de militants isolés et traqués.

LAURENT GREILSAMER.

Lutte anti-terroriste : le retour à la tradition

En matière de lutte antiterroriste, après deux années difficiles, la rationalité devrait, *désormais, l'emporter* sur la confusion, et la coordination sur la dispersion. Tel est le sens que l'on voudrait accorder, au ministère *de l'intérieur, à la création* récente (le Monde daté 21-22 octobre) d'une unité de coordination de lutte antiterroriste *(UCLAT) placée sous l'autorité* directe de Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale.

La création de cette structure, *confiée à M. François Le Mouël*, contrôleur général de la police nationale, n'est en fait pas une surprise. La décision était prête depuis un an. Mais pour qu'elle soit effective, il fallait d'abord démêler l'écheveau créé par la multiplication des structures, peu ou prou chargées du terrorisme, depuis l'été 1982.

Nommé après les manifestations policières du 3 juin 1983, M. Pierre Verbrugghe souhaitait, en plusieurs domaines – dont le *terrorisme*, – une reprise en main. Dès août 1983, il suggéra à M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, et obtint la *réhabilitation de M. Le Mouël* et sa nomination auprès de la direction générale de la police nationale (DGPN). Ecarté de ses fonc*tions de directeur de la police* judiciaire parisienne lors de la crise ayant opposé, en mars 1982, M. Gaston Defferre à M. *Marcel Leclerc, alors chef de* la brigade criminelle, M. Le Mouël fut donc nommé contrôleur général en septembre 1983 *et placé auprès de M.* Verbrugghe pour une « *mission particulière* » non précisée.

En fait, il s'agissait déjà de la lutte antiterroriste. Si l'officiali*sation de ces nouvelles attributions* a attendu un an, c'est qu'elle n'allait pas sans froisser quelques susceptibilités. En *d'autres termes, confie un haut fonctionnaire policier, « le terrain n'était pas encore dégagé »*. Le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, *supprimé* en juillet 1983, *était toujours censé* se préoccuper de l'« opérationnel ». La cellule antiterroriste, placée à l'Elysée sous l'autorité *du chef d'escadron* Christian Prouteau, chargé de mission de M. Mitterrand, continuait de multiplier les initiatives solitaires, jusqu'à ce que *l'on annonce*, en *novembre* 1983, qu'elle n'avait plus d'activités opérationnelles.

Ses liens étroits avec le Groupe d'intervention de la gen*darmerie nationale* (GIGN) *furent* supprimés ; le capitaine Paul Barril, adjoint et ami de M. Prouteau, fut mis en disponibilité de la gendarmerie, *et M. Charles* Pellegrini, commissaire divisionnaire détaché auprès de M. Prouteau, fut détaché en mai 1984 pour cinq ans à la direction de la *Société générale*...

Il *fallut donc attendre* la nomination, en juillet, de M. Pierre Joxe au ministère de l'intérieur pour que soit clairement sanctionné l'échec du dispositif mis en place en août 1982. La nomination de M. Le Mouël signifie un retour à la tradition policière. Il dispose à ses côtés, comme adjoint, de M. René-Georges Querry, commissaire divisionnaire, chef de la brigade de recherche et d'intervention (BRI *dite « anti-gang »*) de la préfecture de police de Paris jusqu'en mai 1983, date à laquelle il avait été nommé conseiller technique *au cabinet de M. Franceschi*, secrétaire d'Etat à la sécurité publique.

E. P.

AU TRIBUNAL DE GRENOBLE

Amour, pudeur et procréation

De notre correspondant

Grenoble. – « *1984, et si on parlait d'amour... avec le Planning familial* », « *Je n'ai plus envie de faire l'amour avec toi... J'en parle au Planning familial* », « *Je ne supporte plus la pilule... J'en parle au planning familial* ». Ces slogans figuraient en février *1984 sur plusieurs dizaines de* panneaux d'affichage installés dans l'agglomération grenobloise. Cette campagne publicitaire illustrait une nouvelle stratégie du Planning familial de Grenoble.

Depuis sa création en 1961 – ce fut le premier centre ouvert en France – l'action du Planning en faveur de la « *maternité consentante* » a abouti aux résultats recherchés : la contraception est désormais bien perçue et les avortements clandestins sont en voie de disparition.

Le Planning familial s'est alors rendu compte que les demandes de la population s'orientaient de plus en plus vers des consultations de nature affective liées à la vie des couples. « *Nos affiches étaient un appel à l'amour; nous voulions exprimer notre désir d'aider les autres dans leur amour* », explique Mme Adrienne Nequet, conseillère conjugale au Planning familial, qui déplore l'assignation en justice pour « *outrage aux bonnes mœurs et affichage contraire à la moralité* » déposée par la Fédération française des familles.

Devant le tribunal correctionnel de Grenoble qui était appelé, mardi 16 octobre, à se prononcer sur cette affaire, le président de la Fédération française des familles a souligné le « *côté racoleur* » des affiches du Planning. Mais il a surtout exprimé l'inquiétude des parents, membres de son association, pour qui « *la sexualité demeure le domaine réservé* » de la cellule familiale.

« *C'est le procès de la moralité qui s'ouvre devant vous. Il s'agit d'un combat d'arrière-garde* », s'est exclamé, devant les juges, Me Michel Prud'homme, avocat du Planning familial. « *Ce qui a choqué les membres de cette association, c'est qu'à travers les affiches du Planning était posée publiquement la question tabou du plaisir (...). Car, voyez-vous, chez ces gens-là, on ne fait pas l'amour, on procrée.* »

Parler d'amour à haute et intelligible voix n'est donc pas un exercice facile. A travers ce procès, la Fédération française des familles réclamait un peu plus de pudeur. Le Planning familial estime, de son côté, qu'il est indispensable d'informer le plus complètement possible sur tout ce qui touche à l'amour et à la sexualité.

Le procureur de la République a demandé au tribunal la relaxe du Planning familial. Jugement le 13 novembre.

CLAUDE FRANCILLON.

EN BREF

Obsèques sous surveillance

Epinal. – Les obsèques du petit Grégory Villemin, quatre ans et demi, dont le corps avait été découvert noyé dans la Vologne le soir du 16 octobre (*le Monde* des 19 et 20 octobre), ont été célébrées, samedi 20 octobre, en l'église de Lépanges-sur-Vologne (Vosges). Emotion et, surtout, révolte marquaient tous les visages tournés vers le petit cercueil. L'église de la petite cité avait peine à contenir la nombreuse assistance venue apporter son réconfort à une famille déchirée.

Au petit cimetière attenant, ce fut le drame : la maman du petit Grégory hurlant son désespoir, ne put supporter de voir descendre dans la tombe le corps de son unique enfant. Elle s'évanouit, comme après elle sa mère. Outre l'émotion et la révolte, un climat de tension et de suspicion régnait en filigrane. Autour de l'église, les enquêteurs veillaient. Axant essentiellement leur enquête sur l'entourage familial de la victime, les gendarmes comptaient beaucoup sur les obsèques pour déceler une éventuelle manifestation de l'assassin. Il n'en fut rien. – *(Corresp.)*

Investigations complémentaires sur la mort d'un Algérien

L'enquête ouverte par le parquet de Paris pour établir les conditions dans lesquelles Salim Bazari – et non *Mazari* comme nous l'avons d'abord écrit – ressortissant algérien, a été mortellement blessé par un gardien de la paix, le 16 octobre 1984, rue *Ordener*, à *Paris* (18e) lors d'un contrôle d'identité (*le Monde* du 18 octobre) n'a pas encore abouti à l'ouverture d'une information judiciaire.

Dans un communiqué publié vendredi 19 octobre, le procureur de la République de Paris, M. Michel Jéol, a fait savoir que « *certains éléments de l'enquête devant être précisés* », il avait chargé un magistrat de son parquet de « *procéder à des investigations complémentaires qui devraient permettre de mieux définir les circonstances de cette affaire* ». Ce magistrat est M. Antoine Bartoli, chef de la quatrième section du parquet, seule compétente lorsqu'un policier est susceptible d'être mis en cause pour un acte accompli dans l'exercice de ses fonctions.

● *Un boulanger tué par un colis piégé à Bordeaux.* – Un boulanger de Bordeaux, Angel Diez, cinquante-cinq ans, a été tué, dimanche 21 octobre, dans le quartier des Chartrons, quai de Bacalan, par l'explosion d'un paquet piégé déposé devant son magasin.

Il est possible, nous indique notre correspondant, Pierre Cherreau, que l'engin ait été destiné au bar voisin L'Escale appartenant à la fille d'une des personnalités les plus connues du milieu bordelais, « Mémé » Bensaïd, ancien membre du service d'action civique (SAC), qui sort tout juste de prison. Dans ce cas, « Mémé » Bensaïd ne serait pas la première cible d'une série d'attentats, dont le milieu traditionnel bordelais fait l'objet depuis deux ans.

● *Incidents en Nouvelle-Calédonie.* – Le tour cycliste de Nouvelle-Calédonie a été interrompu, samedi 20 octobre, par des barrages dressés par des militants indépendantistes sur la côte est du Territoire, tandis qu'en guise de représailles, des « anti-indépendantistes » en avaient édifié sur la côte ouest. Les barrages ont été levés progressivement dimanche soir. D'autre part, dimanche, un hôtel dont les deux propriétaires ont été légèrement blessés, a été mis à sac à Poindimié, également sur la côte est, par de jeunes Mélanésiens.

Le secrétaire général du Territoire, M. Philippe Marland, a expliqué qu'il ne faut pas « *faire l'amalgame entre des actes de vandalisme perpétrés par de jeunes délinquants et des actes de provocation politique* », comme l'interruption du tour cycliste.

ÉDUCATION



A quoi sert l'école ?

Les nouveaux cancres

« Les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler. » Ainsi Socrate mettait-il déjà en évidence une certaine « baisse de niveau ». Cette lamentation sur la jeunesse a traversé les siècles. Beaucoup plus près de nous, un doyen de la faculté des sciences de Lille constatait : *« Il semblerait que, dans nos lycées et nos collèges, on n'apprenne plus la langue française. »* C'était en... 1864. Cette affirmation est extraite d'une étude menée en 1983 par M. André Chervel, du service d'histoire de l'éducation de l'Institut national de recherche pédagogique. Cette étude rassemble les morceaux choisis des rapports des jurys de baccalauréat rédigés il y a un siècle, lorsque seule l'élite de la société avait accès à la connaissance.

On comptait, en 1860, huit mille candidats au baccalauréat, contre quelque quatre cent mille de nos jours. Durant cette période, le pourcentage de bacheliers par classe d'âge est passé de 1 à 27. Le latin avait une place de choix dans les programmes, et l'on ne peut imaginer le lycéen d'il y a cent vingt ans sans une parfaite connaissance de la langue française et de l'orthographe. Or le diagnostic est accablant. L'ignorance du vocabulaire et de la littérature : *« Les candidats ignorent le titre des principaux ouvrages et la biographie de Montesquieu, de Bossuet, de Racine »* (doyen des lettres de Clermont, novembre 1864), l'*« inaptitude à s'exprimer d'une façon claire et cohérente dans leur langue maternelle »* (un doyen de Strasbourg en 1860), sont couramment relevées par les présidents de jury. Mais cela n'est rien comparé aux fautes d'orthographe, *« semées à profusion »* (le doyen des sciences à Besançon, 1860). A travers tout le pays – et la Sorbonne n'est pas épargnée, – les appréciations des doyens de faculté attestent l'*« ignorance presque générale de l'orthographe »* (Rennes, 1862). C'est même la cause du rejet de la moitié des candidats au baccalauréat.

Pourtant, au dix-neuvième siècle, être nul en orthographe ne suscite aucune indignation. La situation est-elle plus catastrophique aujourd'hui pour que l'on crie au scandale ?

Dans la botte

Telle ne semble pas être la conclusion de M. François Ters, professeur détaché à l'INRP, qui depuis 1932 a consacré ses travaux à l'enseignement des langues maternelles. *« Nos élèves,* écrivait-il en 1973, *ont une orthographe bien meilleure qu'elle ne l'était en 1904. »* A l'appui de cette affirmation, il cite une expérience : le même texte a été dicté à des enfants français en 1904 et en 1965. Or il apparaît que les enfants de 1965 *« ont gagné un an par rapport aux résultats de leurs camarades de la Belle Epoque* (1) ».

N'en tirons pas de conclusion hâtive. Rares sont les travaux à caractère scientifique permettant d'affirmer une amélioration ou une dégradation du niveau de l'enseignement. Rien n'est plus difficilement mesurable. Avec quel âge d'or mythique veut-on comparer la période actuelle ? De qui parle-t-on ? de l'élite, de la classe moyenne ou des enfants de milieu populaire ? Des bons, des moyens ou des « mauvais » élèves ? Et, pour comparer, veut-on mesurer des connaissances, des contenus d'enseignement, ou une capacité intellectuelle ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles les discours sur la prétendue baisse de niveau ne répondent pas. De même qu'il ne prend pas en compte l'accroissement des exigences que représente par exemple l'introduction de nouvelles disciplines : informatique, économie, sciences physiques en sixième... Pas plus que les connaissances acquises ailleurs qu'à l'école.

M. René Haby, ancien ministre de l'éducation, aujourd'hui député UDF, affirme que *« le niveau de connaissances en classe de sixième continue à être le plus élevé du monde »* (*le Monde* du 18 octobre). Sans doute n'en apporte-t-il pas davantage la preuve que ceux qui prétendent le contraire. Toutefois, une enquête scientifique internationale, actuellement en cours de dépouillement, est de nature à bouleverser bien des idées reçues. Patronnée par l'Association internationale pour l'évaluation des rendements scolaires, cette enquête, menée pour la France par l'INRP, porte sur l'enseignement des mathématiques dans vingt-six pays. Les enquêteurs ont procédé par des questionnaires (cent quatre-vingts exercices ont été proposés aux classes) et par comparaison de programmes.

Les premiers résultats font apparaître, pour les classes de quatrième, que *« la moyenne française est très supérieure à la moyenne internationale, y compris pour des thèmes qui ne font pas partie du programme (probabilités et statistiques) ou qui ont été enseignés auparavant (unités de mesure, mesures). Même sur la géométrie, les résultats sont honorables, d'autant plus qu'un grand nombre de questions portent sur des activités dont les élèves n'ont pas l'habitude ; leur culture mathématique plus large leur permet de répondre intuitivement »*.

Paradis perdu

La différence dans les programmes de géométrie est d'ailleurs favorable à la France, puisqu'un certain nombre d'activités ne sont pas proposées ailleurs et que *« peu d'élèves des autres pays sont en mesure de répondre à des exercices habituels aux Français »*.

Le niveau d'exigence dans les classes des terminales C (mathématiques) et D (mathématiques et sciences de la nature) place la France au deuxième rang derrière la Nouvelle-Zélande ; les Etats-Unis et le Japon viennent au septième et au huitième rang. *« La terminale C,* notent les enquêteurs, *pourrait être assimilée à la première année d'université dans de nombreux pays, en particulier aux Etats-Unis. »*

Ce qui prouverait donc que le niveau est meilleur. Pourtant le mythe a la vie dure. A l'occasion d'une recherche sur les enseignants du secondaire, un sociologue, Alain Léger, a interrogé des professeurs (2). Plus de la moitié estiment que le niveau a baissé. Mais, rapportés à leur trajectoire sociale (ascension, stabilité ou déclin par rapport à leurs parents), les résultats du questionnaire montrent que *« tout élargissement du recrutement social dans un secteur donné ne peut être interprété par les professeurs que comme une baisse du niveau de l'enseignement et corrélativement comme une baisse de leur propre prestige (...) ». « Le sentiment que le niveau baisse,* conclut A. Léger, *traduit donc le regret d'un paradis perdu et la nostalgie d'un temps idyllique. Le bon vieux temps où l'élite sociale constituait le public normal des lycées. »*

Le mouvement de démocratisation de l'enseignement, né avec la Vᵉ République, est, inconsciemment ou non, ressenti par les enseignants comme l'une des causes essentielles de la dégradation. Ce n'est pas le moindre des paradoxes. Loin d'être considérée comme une élévation générale du niveau de formation de la population, la multiplication du nombre des diplômés – qui répondent pourtant aux exigences des examinateurs – se double d'une revalorisation des diplômes. La crise économique ne fait que renforcer cette impression.

M. Dominique Glasman, professeur au lycée Stendhal de Grenoble, s'est intéressé aux fonctions sociales du discours sur la baisse du niveau (3). Il y relève bien d'autres contradictions, notamment dans les raisons qui animent d'une part les enseignants, d'autre part l'opinion publique, et leur fait entonner la même complainte.

La baisse du niveau, explique M. Glasman, est pour les enseignants une justification. *« Est-il une meilleure façon de se dédouaner de l'échec ou des mauvais résultats des élèves, de se démarquer d'une classe aux performances médiocres, que d'en imputer la responsabilité au niveau des élèves ? »* Ce réflexe de défense, qui justifie par ailleurs toutes les formes de sélection, masque d'une certaine manière le désarroi des enseignants devant l'évolution de leur métier. Car ce n'est pas machiavélisme s'ils tiennent ce discours – attribuant généralement la faute à l'échelon précédent du cursus scolaire – mais bien conviction.

A l'inverse, si les usagers de l'école tiennent le même langage, c'est pour critiquer les enseignants, et avec eux l'enseignement public. Certes, il existe des élèves faibles ou peu travailleurs ; certes, le système d'enseignement souffre de bien des insuffisances, mais *« qui n'ont pas grand-chose à voir avec le niveau »*, estime M. Glasman. *« Les enseignants,* conclut-il, *sont, pour leur défense, face aux élèves et aux parents d'élèves, les principaux producteurs d'un discours qui leur est renvoyé avec une violence décuplée. C'est dire qu'il s'agit là d'un discours idéologique. »*

Le niveau baisse ? Peut-être, mais la démonstration reste à faire. Et Socrate disait encore (4) : *« Les jeunes contredisent leurs parents, plastronnent en société, croisent les jambes et tyrannisent leurs maîtres. »*

CATHERINE ARDITTI.

(1) *Orthographe et vérités*, François Ters, éditions ESF.

(2) *Enseignants du secondaire*, Alain Léger, PUF.

(3) *Le niveau baisse. Réflexion sur les usages sociaux de la fausse évidence*, Dominique Glasman, CRDP de l'académie de Grenoble.

(4) Platon. « *La République* ». Livre VIII.

SCIENCES

INVENTEUR DE L'ANTIMATIÈRE

Le physicien britannique Paul Dirac est mort

Le physicien britannique Paul Dirac, inventeur du concept d'antimatière, prix Nobel de physique en 1933, est mort samedi 20 octobre à Tallahassee, en Floride, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec Luis de Broglie, *il était l'un des deux survivants du groupe de physiciens qui*, entre 1920 et 1930, créèrent la mécanique quantique.

Louis de Broglie, imaginant en 1922 le comportement ondulatoire de la matière, est à l'origine de la mécanique quantique. Werner Heisenberg et Erwin Schrodinger ont donné les premiers formalismes quantiques. Paul Dirac est l'homme qui en a fait une théorie structurée et utilisable. *Les principes de la mécanique quantique*, ouvrage qu'il publia en 1930, ont appris à ses contemporains que la mécanique quantique était une théorie cohérente et fiable, et comment il convenait de l'utiliser. A l'automne 1925, ce jeune ingénieur qui avait du goût pour les mathématiques, eut connaissance des travaux de Heisenberg. En quelques semaines, il dégageait l'essence de la théorie Heisenberg et montrait comment elle se rattachait à la mécanique classique.

Deux ans plus tard, il généralisait la mécanique quantique au cas des grandes vitesses, où la relativité einsteinnienne doit être prise en compte. A l'équation de Schrodinger, *qui décrit un électron en mouvement lent*, il adjoignait l'équation de Dirac, valable à toutes les vitesses. L'étude de cette équation le conduisait à la constatation qu'elle avait des solutions d'énergie négative, donc apparemment *dénuées de sens physique. Une brillante réinterprétation* du vide, assimilé à une « mer » d'électrons d'énergie négative, sauvait la théorie en imposant l'existence d'anti-électrons, les positons. En 1931 ceux-ci étaient découverts. Deux ans plus tard, cette découverte valait à Dirac le prix Nobel. Il était alors âgé de trente et un ans. Pendant plus de cinquante ans il allait continuer de perfectionner et d'enseigner les théories quantiques, lançant plusieurs idées que d'autres feront fructifier.

M. A.

UN GARÇON AGÉ DE TREIZE ANS VIEUX DE 1,6 MILLION D'ANNÉES

Le squelette d'un ancêtre de l'homme, vieux de 1,6 million d'années (Homo erectus), a été récemment découvert dans le nord du Kenya, à l'ouest du lac Turkana, à la frontière du Kenya et de l'Éthiopie. Ces restes, mis au jour dans le courant du mois *d'août lors d'une expédition organisée* conjointement par la National Geographic Society et le Musée national du Kenya, présentent, pour la communauté scientifique, un grand intérêt dans *la mesure où le squelette mis au jour est presque complet.* Seuls manquent le bras gauche, la main gauche, une partie du bras droit et les deux pieds de cet ancêtre qui a reçu le nom peu poétique de « WT 1500 ». Les pieds *sont peut-être dans une couche volcanique qui surmonte* la couche fossilifère. Ils seront recherchés l'été prochain.

Cette découverte a été annoncée jeudi 18 octobre. Y ont notamment participé M. Alan Walker, un Britannique, professeur de biologie *cellulaire et d'anatomie à l'université* Johns Hopkins de Baltimore, et M. Richard Leakey, directeur du Musée national du Kenya.

Il s'agit d'un enfant de treize ou quatorze ans (les dents de sagesse n'étaient pas sorties et les os longs comportaient encore des cartilages de conjugaison) qui devait mesurer 1,62 mètre. Adulte, il aurait pu atteindre 1,80 mètre ce qui est plus grand que l'*Homo erectus* de Chine (1,55 mètre) et que celui d'Indonésie (1,70 mètre). Cette diversité des tailles peut *s'expliquer par des variabilités d'ethnies consécutives à la dispersion de* l'*Homo erectus* dans tout l'Ancien Monde.

« WT 1500 » est l'un des plus vieux *Homo erectus* connus : ceux de Chine ont 1,7 million d'années, ceux de Java de 1,6 à 1,8 million *d'années*, celui de l'*est du lac Turkana (Afrique)* 1,6 *million* d'années.

MÉDECINE

AUX ÉTATS-UNIS

Des médecins mettent en évidence une substance qui stimule la croissance des vaisseaux sanguins

L'hebdomadaire de l'Association médicale américaine publie, dans le numéro du *JAMA* du 19 octobre la découverte d'une équipe de l'université de Boston dirigée par le docteur Harry S. Goldsmith. Celle-ci *annonce avoir mis en évidence* l'existence d'une substance qui stimule la croissance des vaisseaux sanguins. Un résultat qui pourrait, s'il était confirmé, avoir de considérables applications thérapeutiques.

Les chercheurs de Boston avaient déjà remarqué qu'une région particulière du péritoine (1) (le grand épiploon) avait *une tendance naturelle* à *favoriser* l'établissement de connexions vasculaires. Le fait avait été établi lors de travaux chirurgicaux menés chez l'animal. Il en ont déduit qu'existait là un facteur particulier susceptible de stimuler la croissance des vaisseaux *sanguins. Ils ont alors purifié* des extraits d'épiploon prélevés sur des chats. L'injection de ces extraits de nature lipidique dans la cornée de lapins a entraîné l'apparition de vaisseaux capillaires dans cette région de l'œil normalement avasculaire.

Ce résultat préliminaire est particulièrement encourageant. Il reste maintenant à isoler, puis à caractérisera, le *facteur responsable. « Ces découvertes*, explique le docteur Georges D. Lundberg, dans un éditorial du *JAMA, doivent être vérifiées (...). Si elles le sont, leurs conséquences possibles sont inimaginables.* »

La maîtrise de la genèse de la vascularisation sanguine ouvrirait en effet de très larges perspectives. Elle pourrait, en particulier, avoir de nombreuses applications dans le traitement des affections cardiaques, des complications diabétiques, des fractures, des brûlures et des traumatismes. De plus, la mise au point d'un facteur inhibiteur (un anticorps spécifique) permettrait de contrôler la *formation* de la vascularisation pathologique qui se crée lors des processus cancéreux.

Le docteur Goldsmith a déclaré que son équipe « *travaillait intensément* » à la purification du facteur responsable. Il a aussi révélé qu'il avait commencé à utiliser une technique équivalente sur des sujets humains, sans toutefois donner d'autres précisions.

J.-Y. N.

(1) Le péritoine est une membrane qui tapisse la cavité de l'abdomen et *enveloppe les organes qu'elle contient.* Les épiploons sont des replis du péritoine.



FAITS DIVERS

Arrestation de l'un des auteurs de la fusillade de Puteaux

Alain Texeira, trente-cinq ans, complice présumé de Serge Lefèvre lors de la fusillade au cours de laquelle, à Puteaux (Hauts-de-Seine), le 11 octobre, le gardien de la paix Joseph Léon fut tué, a été arrêté, samedi 20 octobre, vers 21 heures, place Clichy à Paris. Identifié dès le lendemain de la fusillade, il était recherché depuis lors par la Brigade de répression du banditisme (BRB) et sous le coup d'une inculpation pour « *homicide volontaire, tentatives d'homicides volontaires et infraction à la législation sur les armes* ».

La reconstitution de la fusillade et des circonstances exactes de la mort du gardien Léon – tué d'une balle tirée de « *trois-quarts arrière* » alors qu'il poursuivait les *deux malfaiteurs* – n'avait *toujours* pas eu lieu lundi 22 octobre et pourrait être organisée dans la nuit de lundi à mardi.

● *Neige : toujours plus.* – Un français sur dix est parti aux sports d'hiver durant l'hiver 1983-1984. Selon les premiers résultats de l'enquête sur les vacances de la saison d'hiver 83-84, publiée par l'INSEE, le taux de départ des *français* aux sports d'hiver a augmenté l'hiver dernier (10 % contre 9,2 % au cours de l'hiver 82-83, soit une augmentation de 0,8 %).

● *Opération de police dans un foyer de travailleurs immigrés.* – Une importante opération de contrôle, mobilisant plus d'une centaine de policiers, a été organisée, lundi matin 22 octobre, dans un foyer abritant des travailleurs immigrés à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne). La police voulait *contrôler l'identité et* la situation de toutes les personnes résidant dans ce foyer de la SONACOTRA, en très mauvais état et où des pensionnaires seraient en situation irrégulière pour l'occupation des lieux comme pour leur présence en France.

● *Attentat contre un magasin de meubles à Paris.* – Un attentat à l'explosif, qui n'a pas été revendiqué, a été commis, dimanche 21 octobre dans la soirée, contre un magasin de la chaîne « Pier Import », 122, rue de Rivoli à Paris (1er arrondissement), spécialisé dans la *vente* d'ameublement. Les dégâts matériels sont peu importants.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Société générale d'entreprises électro mécaniques (SGEEM) a la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOURDEAUD'HUI,
directeur administratif,

collaborateur et ami, survenu le 19 octobre 1984, après une longue et pénible maladie.

Les obsèques auront lieu en l'église de Mios (33380) (Gironde-France), quartier Moura, le 23 octobre, à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

SGEEM, rue de la Remise-aux-Fraises, ZI Noisiel,
77420 Champs-sur-Marne (France).

– Mme Bernard Cartier,
son épouse,
M. Gilles Cartier,
M. et Mme Michel Estieu,
M. et Mme Laurent Boiteux,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard CARTIER,
directeur de banque,

survenu le 17 octobre 1984, à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place Hérold à Courbevoie (*Hauts-de-Seine*).

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Pré-Saint-Gervais, dans le caveau de *famille*.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Résidence « Les Poissons »,
20 *ter*, rue de Bezons,
92400 Courbevoie.

– Elli Kayas,
Anna et Eric Reyssat
et leurs enfants,
Lucie Kayas,
Angeliki Kiamos,
Kostas et Antonia Kayas,
Panos et Argyro Kayas,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges J. KAYAS,
physicien,

survenu le 17 octobre 1984, à Antony.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à la paroisse orthodoxe de Châtenay-Malabry.

En signe d'amitié, vous pouvez adresser un don à la CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 paris).

127, avenue du Bois-de-Verrières,
92160 Antony.
Athènes.

– La direction de l'Institut de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3),

Et les membres du laboratoire de physique nucléaire des hautes énergies de l'Ecole polytechnique,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges KAYAS,
physicien

leur collègue et ami.

– *Nous avons la douleur de faire* part du décès survenu le 12 octobre 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans, du

docteur Henri KRIVINE,

De la part de
M. et Mme Jean Krivine
et leurs enfants,
Mme Belle Krivine
et ses fils,
M. et Mme Emmanuel Krivine
et leur fille,
M. et Mme Léon Krivine,
ses enfants, petits-enfants, belle-fille, ses frère et belle-sœur,
Et des familles Weisbrod, Moch, Mandel, Weinsaft, Rosenstein,
ses parents et alliés.

L'inhumation a eu lieu à Paris, le 16 octobre, dans l'*intimité familiale*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Linné,
75005 Paris.
171, rue de la Convention,
75015 Paris.
12, chemin de Clies,
1806 Saint-Léger-Vevey (Suisse).
75, avenue des Baumettes,
06000 Nice.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Rambouillet.

M. et Mme Robert Barrau,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Barrau
et leur fille,
Mlle Marie-Christine Barrau,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
font part du décès de

Mme Joseph LE FOLL,
née Blanche Guillaume,

survenu le 20 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Lubin de Rambouillet.

Rue Gambetta,
78120 Rambouillet.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Helena NOVAK,
née Ferber,

survenu le 20 octobre 1984, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 octobre.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgard-Quinet, à 15 h 30.

Un car sera à la disposition des personnes désirant assister à l'inhumation.

Départ à 14 h 45 devant l'hôtel Holiday-Inn.

De la part de
M. Stefan Novak,
M. Milan Novak,
M. Steve Novak,
M. et Mme Abraham Oren
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses nombreux amis.

Ni fleurs ni couronnes.

30, rue de Washington,
75008 Paris.

– Mme Jean-François Pelissie du Rausas,
Christophe, Renaud, *Etienne*, Matthieu Pelissie du Rausas,
ses fils,
Mme Pelissie du Rausas,
sa mère,
M. et Mme *Georges Rostand*,
ses beaux-parents,
Ses frères, sa sœur, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses oncles, ses tantes,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-François PELISSIE DU RAUSAS,
capitaine au long cours,

survenu subitement le 10 octobre 1984, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 12 octobre, en l'église de Saint-*Vincent d'Autejac.*

Le Couderc, Saint-Vincent d'Autejac,
82300 Caussade.

– *M. et* Mme *Daniel Gosse et Bruno, Caroline, Dorothée*,
M. et Mme Michel Sutter
et Elodie,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Bazalgette,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme *Guy Bazalgette*,
leurs enfants et petite-fille,
Mlle Edith Bazalgette,
ses frères et sœur,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Alain, Bernard, Christian, Didier et Eric Sutter,
M. et Mme Guy Wurmser,
Mme Guillemin-Erat,
leurs enfants et petit-fils,
Et les familles Flint, Guillon, Herlin, Kerhoas, Le Bel, Vieillard et Wéry,
ont la grande douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jean SUTTER,
née Monique Bazalgette,

dans sa soixante-quinzième année, à Paris, le 20 octobre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret, place d'Estienne-d'Orves, le mardi 23 octobre, à 10 h 45.

L'inhumation suivra immédiatement au cimetière de Levallois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
163, boulevard Murat,
75016 Paris.

Remerciements

– Aux marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de

Mme Madeleine BOYER,
née Franques-Laval,

survenu le 10 octobre 1984, à 5 heures, à Le Garric (81450),

les familles Boyer, Ghidaglia, Franques, Laval, vous prient d'accepter leurs remerciements.

Anniversaires

– ***Firmin RESNIK.***

Il y a douze mois.

La poussière va à la terre d'où elle est venue, et l'âme retourne à Dieu dont elle émane.

Elle se souvient...

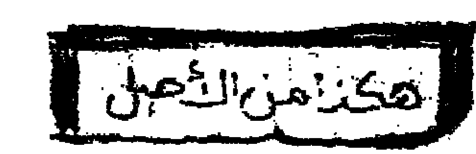
Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. TERIADE EFSTRATIOS,

une messe sera célébrée, mardi 23 octobre, à 17 h 15, en l'église orthodoxe, à Paris, 92 *bis*, rue Laferrière.





INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

CONGRÈS

FORUM INFORMATIQUE EXPERTS-COMPTABLES. – Dans le cadre du congrès de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, qui se tient à Nice du 7 au 10 novembre, aura lieu le mercredi 7 novembre un Forum informatique qu'animera notre collaborateur Paul Fabra.

Cette manifestation réalisée, avec la participation des principaux constructeurs et des principales sociétés du domaine informatique, ainsi que des chefs d'entreprise de la région Provence-Côte d'Azur, sera constituée d'une série de tables rondes sur les différents problèmes posés par les applications de l'informatique aux petites et moyennes entreprises et aux cabinets professionnels.

★ **Informations : commissaire général M. Verrando, 10, rue de Jussieu, 06000 Nice et commission administrative : Tél. (93) 53-43-09.**

RÉTROMANIE

L'OSCAR DE MARSEILLE. – Le Salon de Marseille a ouvert ses portes. Devenue une des plus réputées de province, cette manifestation décerne chaque année un oscar de l'antiquité destiné à récompenser l'exposant dont l'effort aura été remarqué pour la rareté ou l'originalité de l'objet présenté. Les grands antiquaires français attendent ce week-end le verdict d'un jury de journalistes et critiques d'art.

★ **Salon de Marseille, parc Chanot, jusqu'au 28 octobre.**

REVUES

« LE CHASSE-MARÉE » AUGMENTE SA PÉRIODICITÉ. – La revue d'histoire et d'ethnologie maritime *le Chasse-Marée* » vient de modifier son rythme de parution. Trimestrielle depuis sa création, en juillet 1981, la revue devient bimestrielle (six numéro par *an) à compter du numéro 13*, paru le 1er octobre. Ce numéro contient notamment une étude sur les mutineries maritimes aux dix-septième et dix-huitième siècles. Après une période de lancement à 7 000 exemplaires, *le Chasse-Marée* atteint maintenant un tirage moyen de 35 000 exemplaires.

★ ***Le Chasse-Marée*. Abri du marin, BP 159, 29 171 Douarnenez cedex, tél. (98) 92-66-33.**

ENFANTS DE CHŒUR

Le Chœur d'enfants de Paris, subventionné par la Ville de Paris et le ministère de la culture, recrute des jeunes garçons motivés, de six à quatorze ans, ayant *« une belle voix, le sens du rythme, des connaissances en solfège et... bon caractère ».* Pendant l'année scolaire, ils participent à deux répétitions par semaine et, durant les vacances, à des tournées de concerts à travers le monde. Encadrés par une équipe musicale de qualité, ils acquièrent une solide formation et créeront chaque année un mini-opéra.

★ **Renseignements pour audition avant le 20 octobre. Tél. : (1) 739-61-04.**

SALON

BRICOLAGE ET DÉCORATION. – Le XIXe Salon du bricolage aura lieu du 31 octobre au 11 novembre. Il occupera, pour la première fois, la totalité du palais du CNIT, à la Défense, à Paris, avec un nouveau secteur consacré à la décoration de la maison. Sous le nom de Décoralies 84, ce salon annexe et complémentaire de celui du bricolage, donnera des idées d'aménagement en exposant des revêtements de mur et de sol, des cuisines, des salles de bains et des cheminées. Le bricolage proprement dit sera recentré sur l'outillage (en particulier pour le travail du bois), sur la réparation automobile et la préparation des murs avant la pose des revêtements.

★ **Du 31 octobre au 11 novembre, au CNIT, à la Défense. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures ; le mardi 6 et le vendredi 9 novembre, jusqu'à 22 heures. Entrée : 19 F.**

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 OCTOBRE

« La basilique Saint-Denis », 14 h 30, devant la basilique, M. Lépany.

« Exposition Joffre », 15 heures, pavillon du roi à Vincennes, à l'entrée du château, Mme Bachelier.

« Le cœur du Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture allemande », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Approche de l'art).

« Rubens et la galerie Médicis », 12 h 30, musée du Louvre (Mme Caneri).

« Dans les ateliers d'un doreur-argenteur », 14 h 30, guichet du métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Martin, Saint-Nicolas-des-Champs », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

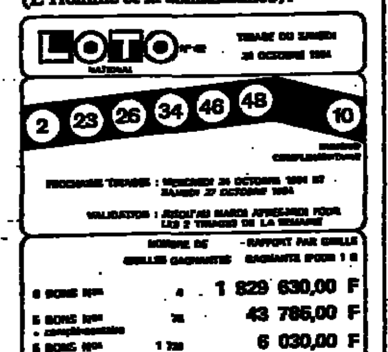
« Jardins et églises des Batignolles-Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (Mme Pohyer).

CONFÉRENCES

19 h 30, amphithéâtre annexe de la Sorbonne, Marie-Madeleine Davy : « Neuvième centenaire de l'ordre des Chartreux ».

20 heures, 26, rue Bergère, Jean Maillé : « La présence Hi-King dans la recherche scientifique contemporaine » (L'Homme et la connaissance).



NOMINATIONS

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

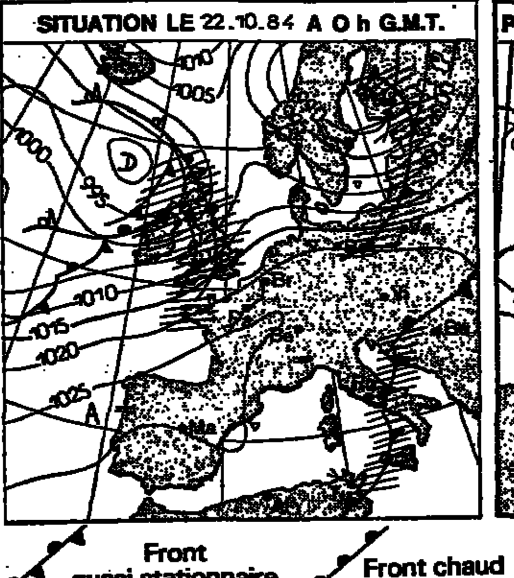
La composition de la Commission permanente du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, chargée de veiller à la mise en application de la loi du même nom, vient de faire l'objet d'un arrêté publié au *Journal officiel* du 18 octobre.

Ses membres, désignés pour trois ans, sont, en ce qui concerne les représentants des pouvoirs publics : le ministre chargé du travail, le ministre chargé de l'emploi, le ministre chargé de la formation professionnelle (ou leurs représentants), le chef de la mission des enseignements technologiques et professionnels et de la formation des adultes et le directeur de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.

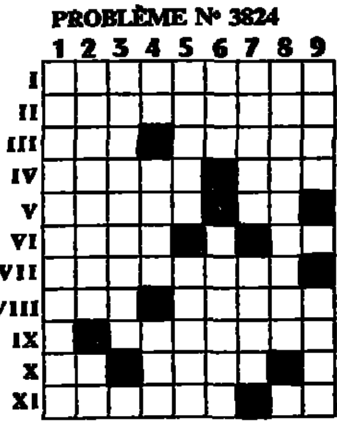
Mmes Chantal Cumunel (CFE-CGC), Micheline Figuereau (CGT-FO), Anne-Marie Grozelier (CFDT), Roberte Le Dantec (CFTC) et Catherine Mainguy (CGT) représentent les salariés. La commission compte également trois représentantes des employeurs – Mmes Christiane Doré (entreprises publiques), Renée Villebrun (CNPF) et Renée Leménager (CGPME) –, une représentante des professions agricoles – Mme Louise Ligneau – et un représentant des employeurs artisans, M. Marcel de Proost.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.10.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.10.84 DÉBUT DE MATINÉE



Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 octobre à 0 heure et le mardi 23 octobre à 24 heures.

Les basses pressions de l'Atlantique et de l'Europe du nord vont diriger sur la France des perturbations modérément actives. Les régions méridionales seront encore relativement protégées par la présence d'un petit anticyclone en Méditerranée.

Mardi. La France sera partagée en deux. Au nord d'une ligne Bordeaux-Genève, temps très nuageux ou couvert avec de petites pluies intermittentes ou des bruines. Les pluies se renforceront en fin de journée au nord de la Loire. Les températures matinales descendront à 8° sur l'Est mais resteront voisines de 12° sur l'Ouest. Au milieu de l'après-midi pas plus de 14 à 17°. En Manche, le vent d'ouest à sud-ouest soufflera assez fort en rafales.

Sur les régions au sud de Bordeaux-Genève, nuages passagers un peu plus abondants dans l'intérieur le matin. De belles éclaircies en cours de journée. Les températures au lever du jour seront voisines de 10° sur les côtes mais pourront descendre à 3 ou 4° dans l'intérieur. Au meilleur moment de la journée, 18 à 19° et même légèrement plus de 20° en bord de Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 22 octobre à 7 heures, de 1 020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 octobre; le second, le minimum de la nuit du 21 octobre au 22 octobre) : Ajaccio, 21 et 10 degrés; Biarritz, 16 et 7; Bordeaux, 16 et 6; Bourges, 15 et 6; Brest, 15 et 14; Caen, 15 et 11; Cherbourg, 13 et 10; Clermont-Ferrand, 14 et 1; Dijon, 15 et 2; Grenoble-St-M.-H., 15 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 2; Lille, 13 et 7; Lyon, 16 et 4; Marseille-Marignane, 19 et 7; Nancy, 13 et 4; Nantes, 18 et 10; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13; Paris-Montsouris, 16 et 9; Paris-Orly, 14 et 8; Pau, 16 et 5; Perpignan, 18 et 7; Rennes, 16 et 11; Strasbourg, 16 et 3; Tours, 16 et 7; Toulouse, 16 et 5; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13; Amsterdam, 13 et 8 degrés; Athènes, 25 et 16; Berlin, 11 et 5; Bonn, 13 et 3; Bruxelles, 12 et 8; Le Caire, 30 et 18; îles Canaries, 25 et 20; Copenhague, 12 et 7; Dakar, 29 et 24; Djerba, 24 et 20; Genève, 14 et 3; Istanbul, 21 et 15; Jérusalem, 22 et 11; Lisbonne, 21 et 11; Londres, 14 et 11; Luxembourg, 10 et 4; Madrid, 20 et 5; Montréal, 12 et 8; Moscou, 14 et 8; Nairobi, 27 et 14; New-York, 22 et 17; Palma-de-Majorque, 22 et 11; Rio-de-Janeiro, 23 (maxim.); Rome, 20 et 11; Stockholm, 11 et 3; Tozeur, 26 et 16; Tunis, 24 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EXPOSITION

HOTELS PARTICULIERS

La délégation à l'action artistique de la Ville de Paris et la Société d'histoire et d'archéologie du septième arrondissement organisent, jusqu'au 20 décembre, une exposition consacrée aux vingt-cinq hôtels de l'ancienne rue Saint-Dominique. Elle établit, à partir de documents d'archives inédits, leur histoire, du dix-septième siècle (hôtel de Luynes) au dix-neuvième siècle (hôtel de Béarn).

Une section documentaire montre l'état actuel des demeures qui subsistent (ministère des transports, ministère de la défense, direction de la musique et de la danse, Crédit national, ambassade de Pologne, ambassade de Roumanie, Maison de la chimie, etc.).

Une section historique évoque le cadre de vie, les personnages et la vie quotidienne du faubourg Saint-Germain. Il suffit de citer quelques noms : la duchesse de Chevreuse, Saint-Simon, le duc de Châtillon, Mme de Montespan, Mme de Monstesquieu, Mme du Deffand, le comte de Caraman, et, plus tard, sous le Premier Empire, Cambacérès, Devout...

★ **Musée Rodin, 77, rue de Varenne, 75007 Paris. Tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

ÉCHECS

Le championnat du monde

ACHARNEMENT POUR UNE NULLE

Un dernier piège (g1:g5), une dernière parade de Kasparov et Karpov proposa, enfin, la nullité. Quatre-vingt-treize coups, dix heures et deux minutes pour en arriver là.

Le véritable acharnement mis par le champion du monde pour essayer de vaincre son challenger dans la quinzième partie, commencée vendredi et terminée samedi, s'explique peut-être par le fait que, dès le vingt-deuxième coup, c'est Kasparov qui lui avait proposé d'arrêter le combat. Ayant refusé l'offre, Karpov se devait de prouver qu'il avait eu raison. Peine perdue puisque c'est lui qui, pour la première fois depuis le début du match, a demandé l'armistice. Une petite victoire pour Kasparov, qui n'en reste pas moins mené 4-0. Seizième partie ce lundi.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quinzième partie

Position à l'ajournement : BLANCS : Ré2, Fd5, Ca4, Pé3, f2, g4, h3 ; NOIRS : Ré7, Fç3, Cd6, Pf7, g5, h6.

41. ...	Fa5	68. Fç2	Fa7
42. Cç5	Fb6	69. h4	Rg7
43. Ca6	Fa5	70. h5	Fç5
44. Cb8	Fç3	71. Ré2	Cç4
45. Cç6+	Rd7	72. Ff5	Cb6
46. Rd3	Fé1	73. Cç3	Fb4
47. Cé5+	Ré7	74. Cb5	Rf6
48. Ré2	Fç3	75. Fç2	Cç4
49. Cf3	Fa5	76. Cd4	Fç5
50. Fb3	Fb6	77. Cf5	Cd6
51. Cé5	Fç5	78. Cg3	Ré5
52. Rd3	Fb6	79. Cf1	Fb4
53. Fd5	Fç5	80. Ch2	Rf6
54. Rç3	Ré8	81. Fb3	Fç5
55. Rb3	Ré7	82. Cf3	Fb6
56. Ra4	Fb6	83. Rd3	Fç5
57. Rb4	Ré8	84. Fç2	Ré6
58. Cç6+	Rd7	85. Cg1	Ré5
59. Rç3	Ré8	86. Cé2	Fb6
60. Rd3	Fç5	87. Fb3	Fç5
61. Ré2	Rf8	88. Cç3	Rf6
62. Rf3	Fa3	89. Cd5+	Ré6
63. Fb3	Fç5	90. f4	g×f4
64. Cé5	Ré7	91. g5	f×é3
65. Cd3	Fb6	92. g×h6	é2
66. Cb4	Fç5	93. Cf4+	Ré7
67. Cd5	Rf8	Nulle	

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3824

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV						■			
V						■			■
VI					■		■		
VII									■
VIII				■					
IX		■							
X			■					■	
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Quand on les serre, on la ferme. – II. Sur lequel on ne peut rien bâtir. – III. Article. Adverbe indiquant qu'il ne faut plus rien jeter. – IV. Se fait parfois en vol. Reste au fond de la pièce. – V. On en tire parfois quelqu'un. Préposition. – VI. Cent sous autrefois. Pas annoncé. – VII. Groupe d'enzymes. – VIII. Qui a fait son apparition. Doit être parfait pour filer. – IX. Un homme qui ne descend pas pour rien. – X. Mieux que rien. Comme un navire sans chargement. – XI. Très dur. Démonstratif.

VERTICALEMENT

1. On y voit plus clair quand ils sont dissipés. – 2. Une machine pour rendre poli. La moitié de neuf. – 3. Adjectif qui s'applique aux affaires que l'on met de côté. – 4. Interjection. Une certaine somme. De la terre sur une nappe. – 5. Ne conservait pas. Pour foncer sur une nappe. – 6. Une des Cyclades. Pour un phénix, est en rapport avec le plumage. – 7. Coule en Normandie. Rayonne quand elle n'est pas naturelle. – 8. Un homme qui a l'habitude de bêcher. – 9. Un défenseur de roi. Un projet utopique.

Solution du problème n° 3823

Horizontalement

I. Blanchisseuse – II. Loger. Louvre. OO. – III. Auréole. Ré. Tutu. – IV. Sialis. Mène. RER. – V. Psi. Cottage. – VI. Hère. Bateau. Epi. – VII. Ebéniers. Ifs. Re. – VIII. Moselle. Clocher. – IX. En. Enée. Rue. – X. Nageras. Atlas. – XI. Dépit. Cheptel. – XII. Réales. Thau. – XIII. Mue. Ourle. – XIV. Estourbi. Iouler. – XV. Sées. Eure. Trace.

Verticalement

1. Blasphème. Dames. – 2. Louise-bonne. Use. – 3. Agraires. Apreté. – 4. Néel. Energie. Os. – 5. Croix. Il. Eta. – 6. LS. Bêler. Lire. – 7. Ile. Carénage. Bu. – 8. SO. Mots. Es. Soir. – 9. Sûreté. Ce. – 10. Eventail. Ahuri. – 11. Ur. Eau-forte. Lot. – 12. Set. Sculpteur. – 13. Urée. Heath. La. – 14. Ote. Pré. Sea. EC. – 15. – Fourrière. Luire.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 octobre.

UN DÉCRET

● Relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la réglementation des diplômes d'études spécialisées de médecine de l'option spécialités médicales et de l'option psychiatrie.

● Fixant la réglementation des diplômes d'études spécialisées de l'option spécialités chirurgicales.

● Fixant la réglementation des diplômes d'études spécialisées complémentaires de médecine.

● Modifiant l'arrêté du 26 juillet 1983 fixant la liste des diplômes d'études spécialisées et des diplômes d'études spécialisées complémentaires de médecine.

● Fixant la liste des diplômes d'études spécialisées à choix précoce et à choix tardif.

AUTOMOBILISME

Niki Lauda champion du monde pour la troisième fois

De notre envoyé spécial

Estoril. – Deuxième, derrière Alain Prost, du Grand Prix du Portugal disputé dimanche 21 octo-bre sur le circuit d'Estoril, près de Lisbonne, Niki Lauda est devenu champion du monde de formule 1 pour la troisième fois. Déjà vainqueur en 1975 et 1977, le pilote autrichien égale désormais au pal-marès du championnat le Britannique Jacky Stewart et l'Australien Jack Brabham.

L'Autrichien a remporté, cette saison, cinq Grands Prix (Afrique du Sud, France, Grande-Bretagne, Autriche et Italie). Il s'est classé quatre fois second (Canada, RFA, Pays-Bas, Portugal). Le Français a gagné sept épreuves (Brésil, San-Marin, Monaco, RFA, Pays-Bas, Europe et Portugal). Il a pris une fois la deuxième place en Afrique du Sud. Les deux hommes n'ont pas marqué de points en six occasions. Au total, Niki Lauda compte 72 points et Alain Prost 71,5 points.

Etonnant final. Le match entre Niki Lauda et Alain Prost a tenu ses promesses. Une sorte de championnat du monde des « poids lourds » du pilo-tage. D'un côté, l'Autrichien, le champion, auréolé des ses 24 victoires en 156 Grands Prix. De l'autre, le Français, son challenger, avec 15 victoires en 72 Grands Prix.

Le combat commence, vendredi 19 octobre, avec les deux séances d'essais qui déterminent la place que chaque pilote occupera sur la grille de départ.

Prost se met en piste. Il réalise un des meilleurs temps. Lauda est encore dans son stand : la pluie se met à tomber dru. Il est distancé par le Français et fait un tête-à-queue. Il cède déjà à la nervosité quand, à quelques minutes de la fin de la séance, il perd du temps parce que le Français bloque le stand. Heureusement, le soleil est revenu sur le circuit, l'Autrichien réalise le troisième temps.

Nervosité

Vingt-quatre heures plus tard, Lauda, contraire-ment à ses habitudes, fume cigarette sur cigarette. Quand il prend le volant il ne freine pas suffisam-ment au bout d'une ligne droite. Il sort de la piste. Une rumeur se répand comme une traînée de pou-dre : la monoplace de l'Autrichien aurait fait l'objet d'un sabotage, et Ron Dennis, le patron de l'écurie McLaren, verrait d'un bon œil la victoire du Fran-çais.

Tout cela n'est pas sérieux ! Dimanche, Niki Lauda prend le départ de la course sur la sixième ligne. Alain Prost, lui, se retrouve sur la première.

Tout semble marcher au mieux pour le Français. La mise au point de la machine se fait méthodique-ment. Sa décontraction contraste avec la nervosité de son adversaire. Lauda a quelques raisons de croire, que le 21 octobre n'est pas son jour. Après avoir réalisé le meilleur temps devant son rival au cours de l'ultime séance d'essais, il constate que le moteur de sa monoplace laisse échapper de l'eau. L'incident s'était déjà produit en Italie où il avait gagné. Cela ne diminue pas pour autant son anxiété. Les mécaniciens changent le moteur. Lauda s'apprête à vivre la course la plus difficile de sa car-rière.

Le départ est donné. Alain Prost ne prend pas tout de suite la tête. Le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) a été moins rapide que lui, mais le Finlan-dais Keke Rosberg (Williams) et Nigel Mansell (Lotus) ont réussi à le devancer. Mais, huit tours plus loin, le Français s'installe à la première place. Il ne la quittera plus. Une victoire pour le panache. Pour devenir champion du monde, il ne faut pas que Lauda termine mieux que troisième.

La chevauché de l'Autrichien

Placé en onzième position, l'Autrichien a pris un départ moyen. Il a devant lui, dans l'ordre. le Suédois Johansson (Alfa-Romeo), le Britannique Warwick (Renault), l'Américain Cheever (Alfa-Romeo), l'Ita-lien Alboreto (Ferrari), le Français Tambay (Renault), Mansell et l'Italien De Angelis (Lotus), Rosberg, le Brésilien Senna (Toleman). Piquet, qui a déjà fait un tête-à-queue n'est plus un de ses adver-saires.

Lauda se lance alors dans une véritable chevau-chée fantastique. Cheever au troisième tour, et Tam-bay au sixième tour, font les frais du talent de l'Autrichien et de la puissance de sa voiture. Lauda n'a plus qu'un objectif : rejoindre Mansell, qui est deuxième, derrière Alain Prost. Après avoir dépassé le groupe de voitures formé par Johansson, Alboreto, Rosberg et Senna, il n'a plus que trente secondes de retard sur le pilote de la Lotus. Mais l'écart entre les deux voitures semble se stabiliser. Prost est alors virtuellement champion du monde. Mais Lauda a de la chance. Une chance qui tient en la circonstance au malheur de Mansell : le Britannique connaît, en effet, des difficultés de freinage au cinquantième tour. Lauda se retrouve à quatre secondes. Et Mans-sell doit abandonner au tour suivant. Une heure quarante-huit secondes après le début de l'épreuve, Alain Prost sait que le titre lui a échappé. Déconcen-tré et déçu, il lève manifestement le pied de l'accélé-rateur au point de perdre près de vingt-cinq secondes. Le Français dira plus tard : *« c'est la qua-trième année que je perds le titre mondial. Je le mérite pourtant. Cela devient une habitude. »*

GILLES MARTINEAU.

Le retour du virtuose

De notre envoyé spécial

Estoril. – Silhouette furtive et voûtée, il promène sur tous les cir-cuits du monde un air morose. De temps à autre, il se laisse aller à sou-rire au hasard d'une conversation. Mais il porte sur lui les stigmates de la souffrance. Niki Lauda, à trente-cinq ans. C'était un jeune premier autrichien jouissant de la gloire d'un premier titre mondial lorsqu'il faillit payer de sa vie les risques d'un pilote au volant d'une Formule 1. Sa Ferrari fait, le 1er août 1976, sur le circuit de Nurburgring (RFA) un tête-à-queue spectaculaire. Dérapage, choc, explosion. Gravement brûlé, Lauda a été transporté à l'hôpital sans que les médecins aient laissé beaucoup d'espoir. Un prêtre lui a donné l'extrême-onction. Mais il s'est accroché à la vie.

Moins de six semaines après son terrible accident, Lauda, défiguré, a pris de nouveau le volant d'une monoplace et fait jeu égal avec ses plus brillants adversaires. Le com-mandatore Enzo Ferrari a dit plus tard : *« Niki a réussi, à Monza, la plus belle course de sa carrière. Il a vaincu sa peur. »*

Etonnant destin. Lauda n'a même pas pris le temps de passer entre les mains d'un chirurgien esthétique : *« Après des greffes de peau autour des yeux, on m'a proposé d'autres interventions. Nouveaux cils, trans-plantation de cheveux, nouvelle oreille. J'ai refusé. C'était coûteux. Le succès des opérations n'était pas garanti. Enfin, je me trouvais très bien avec ce visage. »*

Pourtant, alors que tout le monde applaudissait son courage et son talent, le champion autrichien a com-mencé à douter. Première alerte, le 24 octobre 1976, sur le circuit du mont Fuji (Japon). La pluie a rendu la piste dangereuse. Lauda a effectué deux tours, puis a abandonné. Il a ainsi cédé le titre au Britannique James Hunt. L'année suivante, il a semblé avoir retrouvé tous ses moyens : il a gagné trois grands prix et est devenu, pour la deuxième fois, champion du monde.

Mais l'Autrichien n'est plus à son aise dans le monde de la Formule 1. Brouillé avec Enzo Ferrari, il a signé, en 1978, un contrat avec Brabham. Il a gagné deux courses cette année-là. Cependant, le malaise n'a fait que croître. En septembre 1979, au Grand Prix du Canada, il a décidé d'arrêter pendant les essais. *« Le « grand cirque » est un monde de concurrence féroce. Les gens qui y participent sont tournés vers la com-pétition ; ils ont tous la même manière de penser, de travailler et de dépasser leurs limites. Mais, qu'est-ce que cela veut dire de tourner en rond sur un circuit pendant des heures ? »*

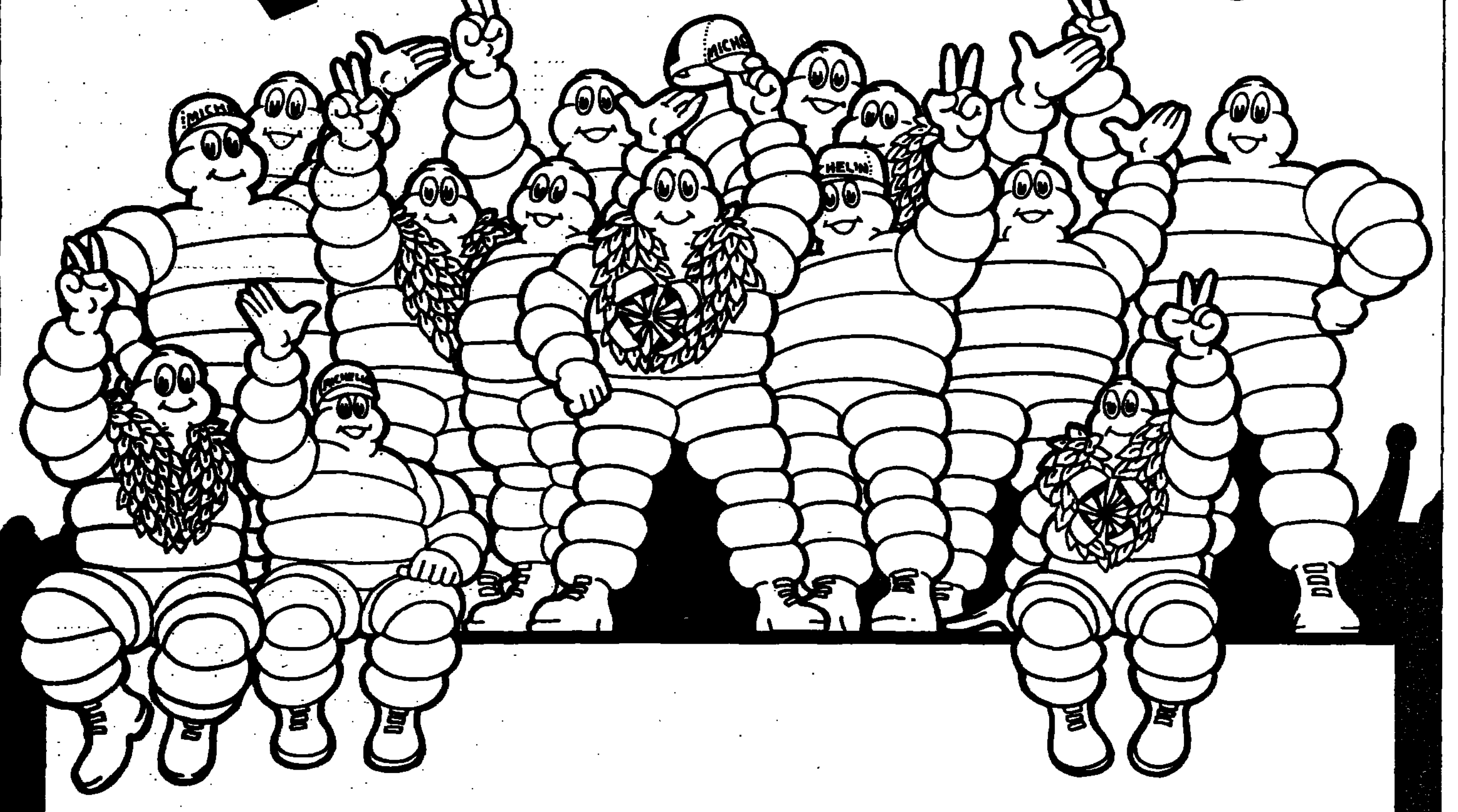
Lauda s'est découvert une nou-velle passion : l'aviation. Il a créé sa propre compagnie aérienne. Une entreprise prospère. Lauda Air a employé jusqu'à trente personnes. La flotte a compté un petit Falcon puis deux Fokker, Lauda a même com-mandé un DC 10. Mais le transport aérien a bientôt été touché par la crise économique. Les compagnies privées sont victimes de la concur-rence des compagnies nationales. Le DC 10 n'a pas quitté les ateliers de montage américain.

En même temps que les difficultés financières ont commencé, le fisc autrichien s'est intéressé aux comptes de l'entreprise : à la fin de 1980, il a réclamé 600 000 dollars à Lauda. Lassé des tracasseries, celui-ci a quitté Hof, près de Salzbourg pour s'exiler à Ibiza. Désœuvré, dans une situation financière difficile, l'Autrichien a songé naturellement à reprendre le volant d'une Formule 1. Il a reçu de nombreuses propositions. La question était de savoir si le meil-leur pilote des années 74-78 avait encore le goût de la lutte et du ris-que. C'était un défi. Il l'a relevé. En 1982, il a signé avec McLaren un contrat d'un montant de 2 millions de dollars. Et aussitôt il a montré qu'il était resté l'un des meilleurs : il a mené deux fois la monoplace blan-che et rouge à la victoire et il a ter-miné cinquième du championnat du monde. En 1983, le moteur atmo-sphérique ne peut rien contre les « turbos », mais avec la Porsche il rémonte en première ligne cette sai-son. En même temps qu'il revenait au premier plan, Lauda s'est aussi imposé face à la Fédération interna-tionale du sport automobile dans un conflit qui avait pour objet la sécurité des pilotes. L'influence qu'il a exercé sur ses collègues, sa parfaite connaissance des problèmes de l'automobile et son expérience – il a disputé 156 grands prix – ont donné de lui l'image d'un homme responsa-ble.

Il a désormais rejoint au palmarès de la Formule 1 des champions aussi prestigieux que le Britannique Jacky Stewart et l'Australien Jack Brab-ham. Avec cinq victoires, Jean-Marie Fangio demeure intouchable. Lauda dit à ce sujet : *« L'Argentin repré-sente un cas particulier. Ses titres mondiaux, il les a seulement acquis sur sept ou huit épreuves. »*

G. M.

MICHELIN LA TECHNIQUE QUI GAGNE.



Champion du Monde des Pilotes de Formule 1 - Niki Lauda
Champion du Monde des Constructeurs de Formule 1 - Marlboro - Mc Laren - Tag - Michelin
Champion du Monde des Rallyes - Audi - Michelin
Champion du Monde Moto 80 cm³ - Stefan Dorflinger - Zündapp - Michelin
Champion du Monde Moto 125 cm³ - Angel Nieto - Garelli - Michelin
Champion du Monde Moto 250 cm³ - Christian Sarron - Yamaha - Michelin
Champion du Monde Moto des Constructeurs 500 cm³ - Honda - Michelin
Champion du Monde Moto Endurance - Igoa - Coudray - Honda - Michelin
Champion du Monde Moto Trial - Eddy Lejeune - Honda - Michelin
Champion d'Europe de Formule 2 - Mike Thackwell - Ralt - Honda - Michelin

MICHELIN

SPORTS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

McLaren : le meilleur rapport châssis-moteur-pneumatique

De notre envoyé spécial

Estoril. – Créée en 1966 par le pilote néo-zélandais Bruce McLaren qui s'est tué en 1970 au cours d'essais privés, l'écurie McLaren a été rachetée par un Britannique nommé Teddy Meyer. Le patron est, aujourd'hui, un autre Britannique, Ron Dennis, un ancien mécanicien qui s'est assuré la collaboration d'un ingénieur talentueux, également britannique, John Barnard.

A la fin de 1980, les deux hommes projettent de construire une monoplace en fibre de carbone. Un an plus tard, la première monoplace MP4 voit le jour, grâce à Marlboro, puissant commanditaire qui finance en partie l'écurie. Cette voiture est équipée d'un moteur atmosphérique Ford-Cosworth. Elle ne pourra cependant jamais jouer les premiers rôles. La formule 1 est désormais dominée par le moteur turbocompressé. Ron Dennis signe alors, en 1982, un accord avec le constructeur allemand Porsche pour la fourniture d'un moteur suralimenté.

Les choses ne traînent pas. En 1983 sort des ateliers McLaren la MP4 n° 2. Elle participe aux Pays-Bas à son premier Grand Prix.

Son pilote, Niki Lauda, est alors formel : *« La voiture sera compétitive en 1984. »* Six mois plus tard, Alain Prost est plus enthousiaste à Rio-de-Janeiro : *« Je donne une course à cette McLaren pour être au meilleur niveau. Le moteur Porsche est en effet fantastique. »*

On connaît la suite. Les deux pilotes ont gagné douze des seize grands prix de la saison, réduisant leurs adversaires à un rôle de figurant.

Une petite entreprise de quatre-vingts personnes, dont le budget s'est élevé cette année, à 90 millions de francs, a dominé des constructeurs aussi importants que Renault, voire Ferrari. L'histoire, pour une fois, se répète un an après la victoire d'une autre écurie britannique, Brabham, dans le championnat du monde. Ce n'est pas tout à fait un hasard. Gordon Murray, ingénieur de cette dernière équipe, aime à dire qu'une écurie de formule 1 est le résultat d'une organisation sérieuse, d'un moteur fiable, d'un bon châssis et de pneumatiques performants. Ce sont là précisément les qualités de McLaren.

La première monoplace avait déjà une bonne tenue de route et un appui efficace ; elle était rapide en ligne droite et dans les virages. Ainsi John Barnard n'a pas eu à la reconstruire quand il a pris possession du moteur suralimenté. Il s'est contenté d'allonger l'empattement pour modifier la répartition des masses et loger le réservoir d'essence de 220 litres imposé par la nouvelle réglementation. Financé par le groupe Techniques d'avant-garde (TAG) de M. Mansour Ojjeh, fils de l'homme d'affaires saoudien Akkram Ojjeh, le moteur Porsche, dont une vingtaine d'exemplaires ont été construits pour la saison 1984, aurait coûté de 700 000 à 900 000 F l'unité. Son étude serait revenue à près de 20 millions de francs. Contrairement aux Renault et aux Brabham, issues de la formule 2, il a été conçu pour la formule 1. Il est puissant et économique. Son constructeur entretient, en outre, des relations privilégiées avec les entreprises, également allemandes, KKK et Bosch, qui mettent respectivement au point des turbines et l'injection électronique.

McLaren a fait aussi appel d'une part à la société américaine Hercules pour la fabrication de ses châssis en fibre de carbone, selon des techniques empruntées à l'aéronautique, d'autre part à la Société européenne de propulsion (SEP), qui est française, pour la fourniture de freins également en carbone (1), plus légers et plus efficaces à haute température que les freins en acier.

Dotée de pneumatiques Michelin à carcasse radiale, la monoplace, conduite par les deux meilleurs pilotes du circuit, est devenue championne du monde. Faut-il vraiment s'en étonner ?

G. M.

(1) La SEP équipe également les Renault, les Brabham, les Lotus, les Williams.

Rouge et blanc : les couleurs du commanditaire

De notre envoyé spécial

Estoril. – Le groupe américain Philip Morris est une société multinationale qui emploie soixante-douze mille personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 13 milliards de dollars. Son siège est établi à New-York.

Fabricant de cent quarante marques de cigarettes, dont Marlboro est le produit fort, il détient 6 % du marché mondial, contrôle la société Miller, deuxième brasseur américain, et Seven up, troisième boisson non alcoolisée américaine. Depuis 1972, Philip Morris consacre une part importante de son chiffre d'affaires au sponsoring. Selon le magazine américain *Newsweek*, ce chiffre serait de 35 millions de dollars.

Omniprésente sur les circuits de formule 1, la société finance l'écurie McLaren (de 40 à 45 millions de francs), dont les monoplaces portent les couleurs rouge et blanc de la marque. Elle assure aussi le paiement des contrats de deux pilotes de Ferrari. Elle a réuni au sein d'une écurie de pilotes une dizaine des meilleurs conducteurs : Arnoux, Prost, Tambay, Alboreto, Rosberg, Lauda, etc... Elle a créé, en 1979, une bourse des pilotes dont l'objectif est de permettre à des jeunes de gravir les échelons qui mènent à la formule 1. Elle finance aussi l'écurie française de formule 2 Martini.

Philip Morris développe en outre une action en faveur de la musique et du cinéma.

G. M.

La malchance des Français

Pour la deuxième année consécutive, Alain Prost doit se contenter de la deuxième place du championnat du monde de Formule 1. La plus mauvaise. Celle des regrets. En 1983, le Brésilien Nelson Piquet (Brabham BMW) l'avait précédé de deux points (59 contre 57). Cette saison, son propre coéquipier lui a «soufflé» la couronne mondiale pour... 0,5 point (72 contre 71,5). Le sort semble s'acharner sur Alain Prost et sur les pilotes français.

Depuis 1950, année du premier championnat du monde de F 1, aucun Français n'est parvenu à décrocher ce titre, de Louis Rosier à Maurice Trintignant, en passant par Robert Manzon et Jean Behra.

Les années 60, furent encore plus noires pour les pilotes français, absents des classements mondiaux. Vide que les deux points acquis par Maurice Trintignant, en 1964, et «le» point obtenu par un Guy Ligier, en 1967, ne comblèrent pas.

Il fallut attendre 1968 pour voir enfin la F1 française prendre son essor sous l'impulsion de Jean-Pierre Beltoise. Celui-ci fut bientôt imité... et dépassé par François Cevert, le premier à se hisser sur le podium d'un championnat du monde (3e en 1971) malheureusement il devait trouver la mort lors des essais à Watkins Glen (E-U) en 1973. Patrick Depailler et Jacques Laffite assurèrent la relève, bientôt suivis de Tambay, Arnoux, Jarier, Jabouille et Pironi.

En 1978, cinq Français sont classés dans le championnat du monde : Depailler 5e, Laffite 8e, Tambay 13e, Pironi 15e et Jabouille 17e, mais la malchance est toujours là : Patrick Depailler se tue en 1980 au cours d'essais privés avant le Grand Prix de RFA ; Didier Pironi est gravement blessé à Hockenheim en 1982 alors qu'il dominait la saison au volant de sa Ferrari.

Alain Prost lui, a échappé à l'accident dramatique, mais il a raté le titre deux fois de suite pour d'infimes détails. A Monaco, cette année il n'a par exemple marqué que la moitié des points parce que la course aété interrompue en raison de la pluie alors qu'il était en tête.

LES CLASSEMENTS

GRAND PRIX D'ESTORIL

1. Alain Prost (Fra., McLaren Tag), les 304,500 km en 1 h 41 min. 11 sec. 753 (moyenne : 180,540 km/h) ; 2. Niki Lauda (Aut., McLaren Tag) à 13 sec. 425 ; 3. Ayrton Senna (Bré., Toleman Hart) à 20 sec. 042 ; 4. Michele Alboreto (Ita., Ferrari) à 20 sec. 317 ; 5. Elio de Angelis (Ita-Lotus Renault) à 1 min. 32 sec. 169 ; 6. Nelson Piquet (Bré., Brabham BMW) ; 7. Patrick Tambay (Fra., Renault Elf) ; 8. Riccardo Patrese (Ita., Alfa Romeo) ; 9. René Arnoux (Fra., Ferrari) ; 10. Manfred Winkelhock (RFA, Brabham BMW) ; 11. Stefan Johansson (Suè., Toleman Hart) ; 12. Andrea de Cesaris (Ita., Ligier Renault) tous à un tour ; 13. Gerhard Berger (Aut., ATS BMW) à deux tours ; 14. Jacques Laffite (Fra., Williams Honda) à trois tours ; 15. Mauro Baldi (Ita., Spirit Hart) à quatre tours ; 16. Jo Gartner (Aut., Osella Alfa Romeo) à cinq tours ; 17. Eddie Cheever (E.-U., Alfa Romeo) à six tours (les autres concurrents n'ont pas été classés).

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONSTRUCTEURS

1. McLaren 143,5 points ; 2. Ferrari 57,5 ; 3. Lotus 47 ; 4. Brabham 38 ; 5. Renault 34 ; 6. Williams 25,5 ; 7. Toleman 16 ; 8. Alfa Romeo 11 ; 9. Arrows-BMW 5 ; 10. Ligier 3 ; 11. Osella 2 ; 12. Arrows-Ford 1.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES PILOTES

1. Niki Lauda (Aut.) 72 points ; 2. Alain Prost (Fra.) 71,5 ; 3. Elio de Angelis (Ita.) 34 ; 4. Michele Alboreto (Ita.) 30,5 ; 5. Nelson Piquet (Bré.) 29 ; 6. René Arnoux (Fra.) 27 ; 7. Derek Warwick (G.-B.) 23 ; 8. Keke Rosberg (Fin.) 20,5 ; 9. Nigel Mansell (G.-B.) et Ayrton Senna (Bré.) 13 ; 11. Patrick Tambay (Fra.) 11 ; 12. Teo Fabi (Ita.) 9 ; 13. Riccardo Patrese (Ita.) 8 ; 14. Jacques Laffite (Fra.) et Thierry Boutsen (Bel.) 5 ; 16. Eddie Cheever (E.-U.), Stefan Johansson (Suè.) et Andrea de Cesaris (Ita.) 3 ; 19. Piercarlo Ghinzani (Ita.) 2 ; 20. Marc Surer (Sui.) 1.

LES AUTRES RÉSULTATS

Athlétisme

MARATHON DE CHICAGO

Le Britannique Steve Jones, vingt-neuf ans, a gagné, le 21 octobre, le Marathon de Chicago doté de 30 000 dollars au vainqueur, en établissant une nouvelle meilleure performance mondiale : il a couru les 42,195 km en 2 h 8 m 5 s, soit 8 secondes de moins que l'Américain Alberto Salazar, en 1981, à l'occasion du Marathon de New-York. Il a précédé le champion olympique Carlos Lopes de 1 minute et le champion du monde Rob de Castella de 1 m 3 s.

Automobilisme

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FORMULE 3

L'Ecossais John Dumfries (Ralt Rt3 Volkswagen) a gagné, le 21 octobre, le Grand Prix de Jarama (Espagne) de formule 3, dernière épreuve comptant pour le championnat d'Europe, dont il a pris la deuxième place du classement final derrière l'Italien Ivan Capelli (Martini Mk42 Alfa Romeo), troisième à Jarama.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS MOYENS

Vainqueur de l'Américain d'origine syrienne Mustafa Hamsho, le 19 octobre, au cours d'un combat organisé par la World Boxing Association (WBA), pour le titre mondial des poids moyens, « Marvelous » Marvin Hagler a été déchu, le 20 octobre, de ce titre par le World Boxing Council (WBC) : cette organisation n'autorise plus, désormais, que les combats en douze reprises, alors que le championnat Hagler-Hamsho avait été conclu en quinze rounds.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale 1
(Quatrième tour aller)

*JA Vichy b. Caen BC 95-75
Ol. Antibes b. *ES Avignon .. 101-89
*SCM Le Mans b. Tours BC .. 101-79
*ES Orthez b. Mulhouse BC .. 88-80
AS Villeurbanne b. *CSP Limoges 98-91
Challans b. *Saint-Etienne ... 86-85
*Stade Français b. AS Monaco 100-84

Classement. – 1. Antibes, Challans, Le Mans, Limoges, Orthez, Stade Français, Villeurbanne, 10 pts ; etc.

Football

COUPE DU MONDE 1986

La Yougoslavie a battu, le 20 octobre, à Leipzig, la RDA (3-2), en match éliminatoire pour la Coupe du monde 1986. Les buts ont été marqués pour la Yougoslavie par Bazdarevic (30e), Vokri (51e) et Sestic (80e) ; pour la RDA, par Glowatzky (12e) et Ernst (59e). Les deux équipes opèrent dans le groupe 4 avec la France qu'elles affronteront pour la première fois le 8 décembre pour la RDA et le 3 avril 1985 pour la Yougoslavie.

COUPES D'EUROPE

Les adversaires des clubs français en Coupes d'Europe, le 24 octobre, ont eu le comportement suivant lors deur dernier match :

– le Dinamo Bucarest, adversaire des Girondins de Bordeaux en Coupe des champions, a battu Politecnica (4-3) en championnat.

– Le Dynamo Dresde, adversaire du FC Metz en Coupe des coupes, avait quatre joueurs sélectionnés dans la formation de RDA qui a été battue par la Yougoslavie.

– Le Videoton de Seskesfehervar, adversaire du Paris-SG en Coupe de l'UEFA, a pris la tête du championnat de Hongrie en battant le Honved Budapest (1-0).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

Après la défaite de Bordeaux face à Lens, le 19 octobre, le FC Nantes, qui a battu le RC Paris, le 20 octobre, au Parc des Princes en match en retard pour le compte de la treizième journée de championnat, a désormais le même nombre de points que les Girondins (21) au classement provisoire. Bordeaux conserve cependant une meilleure différence de buts (17) que les Nantais (14).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

Groupe A
(Onzième journée)

Le Havre b. *Reims 2-1
*Red Star b. Amiens 1-0
*Abbeville et Châteauroux 2-2
*Besançon b. Sedan 2-0
Rennes b. *Stade Français 1-0
*Caen b. Angers 1-0
*Quimper et Valenciennes 0-0
*Dunkerque b. Mulhouse 2-0
*Guingamp et Orléans 1-1

Classement. – 1, Mulhouse, Orléans, 16 pts ; 3. Rennes, 15 ; etc.

Groupe B
(Onzième journée)

*Sète b. Saint-Etienne 1-0
*Nîmes et Martigues 2-2
*Lyon b. Valence 1-0
*Grenoble b. Béziers 1-0
*Montpellier b. Cuiseaux-Louhans . 2-0
*Thonon b. Cannes 4-1
*Gueugnon et Limoges 1-1
*Nice b. Alès 3-0
*Le Puy et AEPB La Roche 1-1

Classement. – 1. Nice, 17 pts ; 2. Montpellier, 16 ; 3. Thonon, 15.

Golf

OPEN DE CANNES-MOUGINS

Le Sud-Africain David Frost a gagné, le 21 octobre, l'open de Cannes-Mougins, comptant pour le circuit européen, avec 280 coups devant l'Anglais John Morgan et l'Ecossais Gordon Brand à 282 coups.

Haltérophilie

RECORDS DU MONDE

A l'occasion du tournoi de Belgrade, le Bulgare Naim Suleimanov, dix-huit ans, a amélioré, le 20 octobre, six fois les anciens records du monde de sa catégorie : à l'arraché, il a successivement porté le record de 133 kg à 133,5 kg puis 134 kg ; à l'épaulé-jeté le record de 170,5 kg est passé à 172,5 kg puis 173 kg ; au total olympique le record est monté de 300 kg à 303,5 kg puis 305 kg.

Handball

COUPES D'EUROPE

Les quatre clubs français, qui disputaient le premier tour de Coupes d'Europe, se sont qualifiés pour le deuxième tour à l'issue des matches retour joués les 20 et 21 octobre :

MESSIEURS

Coupe des champions : Pallamano Scafati (Ita.) - *Stade Marseillais, 27-21 (16-24).

Coupe des coupes : *USM Gagny - Kresto Krems (Aut.), 25-17 (19-24).

Coupe de la Fédération : *USAM Nîmes - HB Berchem (Lux.), 18-14 (21-18).

DAMES

Coupe des champions : ATV Bâle (Sui.) - *Stade Français, 20-22 (10-16).

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Septième tour)

*Saint-Gervais b. Gap 4-3
Megève b. *Tours 4-3
*Grenoble b. Amiens 8-3
*Villard-de-Lans b. Franç. Volants . 4-3
Briançon b. *Viry 6-5
Chamonix b. *Caen 6-4

Classement. – 1. Saint-Gervais, 14 pts ; 2. Grenoble, 13 ; 3. Gap, 9 ; etc.

Karaté

CHAMPIONNATS DU MONDE

Le Français Emmanuel Pinda est devenu champion du monde de karaté « toutes catégories » en battant, en finale, son compatriote Patrice Ruggiero (6-4), le 21 octobre à l'occasion des compétitions qui ont eu lieu à Maastricht (Pays-Bas). La veille, Serge Serfati s'était classé troisième des moins de 75 kg. Au total l'équipe de France a enlevé quatre médailles, dont deux titres, dans ces championnats dominés par les Britanniques qui ont gagné quatre titres.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Groupe A
(Cinquième journée)

Poule 1

*Tyrosse b. Aire-sur-Adour 13-12
*RCF b. Narbonne 18-12
*Stade toulousain b. Aurillac ... 47- 7
*Béziers b. Tarbes 26-12
*Montauban b. Carcassonne 11- 3

Classement. – 1. Stade toulousain, 15 pts ; 2. Béziers, 13 ; 3. Aurillac, Montauban, RC France, Tyrosse, 11 ; etc.

Poule 2

*Biarritz b. Le Boucau 7- 6
*Agen b. Hyères 30- 9
*Oloron b. Dax 10- 6
Valence b. *Romans 19-15
*Bègles-Bordeaux b. La Rochelle 9- 6

Classement. – 1. Agen, 13 pts ; 2. Biarritz, Oloron, 12, etc.

Poule 3

*Le Creusot b. Grenoble 20-12
*Brive b. Pau 20- 0
*Angoulême et Lourdes 4- 4
*Montferrand b. *La Voulte 21-12
*Bagnères b. Bayonne 23- 9

Classement. – 1. Montferrand, 14 pts ; 2. Lourdes, 13 ; 3. Bayonne, 12.

Poule 4

*Mont-de-Marsan b. Tulle 22-12
*Bourgoin b. Nîmes 16- 0
*Toulon b. Albi 29- 4
*Nice b. Castres 47- 0
*Graulhet b. Perpignan 37-16

Classement. – 1. Nice, Toulon, 15 ; 3. Graulhet, 12 ; etc.

Tennis

TOURNOI DE MELBOURNE

L'Américain Matt Mitchell a gagné le tournoi en salle de Melbourne comptant pour le Grand Prix en battant, en finale, l'Australien Pat Cash, 6-4, 3-6, 6-2.

TOURNOI DE TOKYO

L'Américain Jimmy Connors a gagné le tournoi de Tokyo comptant pour le Grand Prix en battant, en finale, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, 6-4, 3-6, 6-0.

TOURNOI DE COLOGNE

Le Suédois Joachim Nystroem a gagné le tournoi de Cologne en battant, en finale, le Tchécoslovaque Miroslav Mecir, 7-6, 6-2.

Volley-ball

COUPE DU MONDE DES CLUBS

L'équipe brésilienne Pirelli a gagné, le 20 octobre, la Coupe du monde des clubs en battant (3-2) en finale une autre équipe brésilienne, Bradesco Atlantica.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Deuxième journée)

*Montpellier b. Bordeaux 3-0
*Cabbes b. Stade français 3-1
Grenoble b. *Sète 3-1
Asnières b. *Racing CF 3-1

Classement. – 1. Montpellier UC, 4 ; 2. Asnières Sports, 3 ; AS Grenoble, 4.

Le Monde

culture

LA MORT DU POÈTE HENRI MICHAUX

L'art de tous les refus

L'homme, d'une intelligence souvent féroce, était tendu et furtif : il ne se permettait aucune légèreté, et exigeait des autres une attention extrême. On n'était jamais à l'aise en sa présence; mais la fascination jouait assez vite, dès qu'on s'habituait à cette voix un peu rauque, avec un reste d'accent wallon. Il fallait à la fois le regarder avec franchise et ne pas s'exposer à la moindre familiarité. Il ne s'aimait pas. Et s'il donnait l'impression de raser les murs, c'est qu'Henri Michaux se voulait asocial. De tous nos écrivains célèbres, il est le seul à avoir refusé de paraître en livre de poche. Il disait, avec rage : *« J'ai deux mille lecteurs. C'est trop. Pourquoi en aurais-je vingt mille? »* Il disait aussi, et la boutade s'adressait à lui-même : *« Belge comme ses pieds. »*

On a un peu oublié qu'il fit ses débuts en pleine vague dadaïste, par une plaquette, *les Rêves et la Jambe*, en 1923, chez un petit éditeur anversois. Ces quelques pages, qu'il reniait, donnent déjà l'atmosphère générale de toute son œuvre. C'est un bréviaire de la révolte contre soi : non pas une protestation contre la société ou la conscience, mais contre la constitution physiologique de l'homme. Pour le Michaux d'alors, la jambe est intelligente si elle oppose à son propriétaire une logique de jambe et non une logique humaine. Il invente, sans trop le savoir, un *absurde physique*, à une époque où les derniers expressionnistes allemands appellent la destruction de l'humanité. Homme du nord, Henri Michaux ne se confondra jamais avec les idées en cours à Paris.

Dans les premiers livres, le soupçon se généralise et prend quelquefois des allures cosmogoniques. Pour Michaux, il y a lieu de se méfier de tous les phénomènes visibles comme de tous les règnes de la nature, sans pourtant moraliser. Il ne s'agit pas de remplacer une vérité – esthétique ou éthique – par une autre. Tout au plus, pendant le reste des années 20, le poète accepte-t-il de faire une part à l'imaginaire, à condition que cet imaginaire-là ne ressemble en rien au merveilleux surréaliste. Le rêve, chez Michaux – en cela il s'insurge contre les conceptions d'André Breton – n'est nullement libérateur : il est épouvantable et destructeur.

Si le poète invente, dans les années 30, un univers peuplé de monstres ou de tribus sortis de son cerveau, c'est qu'il admet la lutte perpétuelle entre la lucidité et le fantasme, sans que l'une ou l'autre parvienne à la victoire. Nous sommes condamnés à servir de champ clos à nos contradictions, physiques et métaphysiques. Ainsi, vingt ans avant Beckett, Plume est-il un personnage englué entre le subconscient et l'inconscience. Ainsi le *Voyage en Grande Garabagne* est-il une descente dans l'enfer de l'imagination, qui n'offre au visionnaire que des déboires. Ainsi *Un barbare en Asie* ne permet-il pas à l'Européen de trouver une patrie plus acceptable que la sienne : l'aliénation est universelle, sans même constituer une excuse au renoncement, ni encore moins au désespoir ou au suicide. S'il déteste les accommodements, Michaux rejette aussi les paroxysmes.

Le combat continue : il ne convient pas de demander entre quelles notions précises. Il est latent, nécessaire et vital à tous moments. C'est à la fin des années 30 qu'une dimension nouvelle s'ajoute à l'univers hirsute de Michaux : il multiplie les dessins, quelquefois rehaussés de couleurs. Ce sont des traits automatiques, presque involontaires, oniriques et comme traduisant son hostilité foncière. Ils expriment l'état larvaire de l'homme, de l'animal et de la plante. Est-ce un phénomène secondaire et marginal chez ce grand poète ? Le verbe reste souverain, mais le dessin hante le poète ; les deux activités ne vont plus se séparer. Dès la fin des années 40, on devine chez Michaux une sorte d'insatisfaction dévorante. Aspire-t-il alors à un équilibre secret ou à un déséquilibre plus radical ?

Il va, en tout cas, et simultanément, dans deux direction opposées, sinon *contradictoires*. D'abord, dans *Tranches de savoir* ou *l'Infini turbulent*, il semble faire avec objectivité le point sur ses propres impulsions. Au lieu d'écrire des poèmes proprement dits, il rédige des aphorismes, des sentences, des formules philosophiques, où l'on peut discerner une certaine sympathie pour des penseurs comme Roger Caillois ou E. M. Cioran. Michaux aurait-il envie de s'assagir ? Sans qu'il l'ait cherché, il a désormais une audience, qui le gêne mais qu'il ne peut tout à fait rejeter.

Les hallucinations de la mescaline

S'il devient ainsi un classique, il faut par ailleurs qu'il continue son enquête sur l'homme. S'il ne peut accéder à ses mystères par des voies directes, il ira à leur rencontre en prenant une drogue : la mescaline, dont il prétend qu'elle décuple les caractéristiques de l'espèce sans les déformer. *Misérable miracle* est le résultat de cette enquête. Elle permet à Michaux de s'enfoncer dans un autre domaine, le dessin exécuté en état de soumission à cette drogue : sismographes et électrocardiogrammes de l'esprit, voire de l'âme, si elle existe. Michaux a beaucoup protesté, beaucoup nié, beaucoup ricané : désormais il tient à savoir, et à communiquer sa science. Est-ce une gageure et, en fin de compte, un immense leurre ? Ce qui demeure passionnant, c'est que la personnalité de Michaux oscille entre ces sollicitations. Les pouvoirs maléfiques du verbe peuvent-ils donner l'impression d'une conquête, à la fois méthodique et comme saccadée?

L'ambiguïté ne cessera plus. Les longues années qui lui restent à vivre, Michaux les consacre à des activités où la part littéraire ne peut se distinguer de la part picturale. Ses écrits se raréfient mais gagnent en densité, comme si l'éloquence de ses débuts lui tendait des pièges à retardement : il prend soin de les éviter. L'état second l'intéresse autant que la lucidité. Ses dessins l'envahissent : les jambages, les traits rapides, les hiéroglyphes sont aussi des êtres- fourmis, des hommes-insectes nés du sang, de la chair et de l'encre. Il ne faut pas rationaliser cette hallucination froide et hostile. Il y a du sorcier méprisant chez Michaux. On doit songer à un William Blake mécréant, dont les moindres textes pénètrent sous notre peau : un poète de haute épidémie.

ALAIN BOSQUET.

« Sur le chemin de la mort »

« Quelqu'un qui sort pour entrer dans les ténèbres » : ces mots que la mort d'un ami suggère à Virginia Woolf en 1925, j'aimerais en faire l'épitaphe de Henri Michaux. Il était depuis si longtemps sorti du cadre de la photo dérobée au public que lorsqu'il nous parlait, c'était d'une sidérante voix *off*, ramenant, tel un filet jeté profond, l'énigme inouïe d'aveux troués : dans les titres en première personne de *Qui je fus* (1927) ou de *Mes propriétés* (1929) se déchiffre l'autobiographie de chacun de nous, mis *« face à ce qui se dérobe »*.

Il s'est toujours tenu à des années-lumière de lui-même, dans l'attitude de qui se défie si fort des apparences qu'il met en doute la sienne propre : *« Je connais si peu mon visage que si l'on m'en montrait un du même genre, je n'en saurais dire la différence »*, note Michaux en 1950 dans *Passages*, atrocement conscient de la blessure, de la précarité, de l'aberration de toute vie : *« On dit que je compte déjà un certain nombre d'années. Je n'ai jamais eu dans ma vie plus de quinze jours. D'une seconde à quinze jours, voilà toute ma vie »* (*Ecuador*, 1929). Un tel homme est comme dans une perpétuelle alarme, dans une insomnie discontinue, menacé qu'il se sent d'être englouti par les déchirures du tissu quotidien. Alors, il fouille, il scrute derrière les masques et les manques pour révéler, pour empoigner cette angoisse et cette folie qu'exprime l'admirable poème « Le grand combat » dans *Qui je fus* :

« On s'étonne, on s'étonne, on s'étonne
Et on vous regarde,
On cherche aussi, nous autres, le Grand Secret. »

Est-ce parce qu'il traque le Secret ? Michaux apparaît aux yeux de ceux qui le connurent comme un homme surgi de cet *Ailleurs* qui titre un ouvrage de 1948. Ecoutons deux disparus dialoguer à propos de ce *« Barbare »*. Voici, du Caire, Georges Henein qui l'évoque : *« (...) Il est tellement évasif qu'on ne sait jamais avec lui ce qui va se passer l'instant d'après. »* Henri Calet tente de le saisir dans un instantané, place de l'Opéra, en 1953 : *« Il avait l'air, arrêté au bord du trottoir et paraissant chercher quelque proie, d'un singulier insecte haut sur pattes... »* Autant de reflets fugaces, obliques, authentiques pour aboutir au ressort primordial, que déchenche Henein : *« J'aime en lui qu'il ne pardonne pas aux gens leur distance à l'égard de l'art (1) »*.

L'art et le secret : c'est donc là que ses lecteurs, orphelins de l'un des plus prodigieux inventeurs du siècle dans l'ordre du verbe, pourront peut-être découvrir Michaux, pour qui l'essentiel consistait à délivrer une poésie tout entière traité comme un *« exorcisme de l'hostilité »*. Paroles, cris, bosses, plaies, cauchemars, tout cela se fond dans une œuvre faite d'un questionnement à bout de souffle, au bout du souffle. Nul autre espoir que celui de l'expression qui consent librement au drame de l'être et au *« repos dans le malheur »* :

« Dans ta lumière, dans ton ampleur, dans ton horreur,
Je m'abandonne. »

Lointain intérieur (1937) disait la mort de la mère. La gorge se serre devant cette capitulation inconditionnelle : Henri Michaux *« sur le chemin de la Mort »*, rejoignant enfin à son tour celle qui, pour jamais, *« fut prise dans l'Opaque »*. Sait-il maintenant le Secret ?

SERGE KOSTER.

(1) *Lettres Georges Henein - Henri Calet 1935-1956*, éditions Grandes Largeurs, 1981.

La peinture comme désir de l'inattendu

Henri Michaux (lorsqu'il utilise l'encre de Chine, l'huile, l'acrylique ou l'aquarelle) se veut voyageur, non pas sédentaire ni propriétaire. Ses dessins et ses tableaux explorent la « Grande Garabagne » des formes. Il veut enregistrer ce qu'il ne domine pas. Car, pour lui, ce qui est dominé, ce qui est trop connu, est sans intérêt. Il cherche à peindre sans maîtrise, sans pouvoir, sans se fier à une technique unique, à un projet constant. Il se veut toujours à moitié étranger à ce qui s'inscrit sur le papier ou la toile.

Jusque vers 1925, il s'est méfié de la peinture occidentale, asservie à l'*« encombrante réalité »*. Max Ernst et Paul Klee lui donnent alors un espoir : on peut, en peinture, aller ailleurs.

Peindre, pour Henri Michaux, c'est d'abord se dépayser. Et il fera confiance au noir, à la nuit. En une partie de ses œuvres (par exemple vers 1937) il trace des figures sur ce fond noir qu'aimait aussi (à l'origine de la peinture occidentale) la peinture pompéienne. Un de ses livres se nomme *La nuit remue*. Pour lui, la nuit bouge, donne naissance à des êtres « sans mère ». Peindre est alors, pour lui, faire alliance avec la nuit et le vide : *« Je me suis uni à la nuit / A la nuit sans limite. »*

Une autre manière de se dépayser (qui peut d'ailleurs s'allier à la précédente) consiste à accorder à chaque ligne une totale autonomie. Il ne veut la faire dépendre ni d'une autre ligne ni d'un désir de ressemblance par rapport au monde de la perception. *« Ligne célibataire, qui tient à le rester, à garder ses distances, qui ne se soumet pas, aveugle, à ce qui est matériel. Ni dominante ni accompagnatrice, surtout pas subordonnée. »*

Ce respect de la ligne rend possible une pratique anarchique et souvent joyeuse du pinceau et de la plume. Une telle pratique n'est ni habile ni maladroite. Elle ne cherche ni à plaire ni à déplaire. Mais elle refuse de vouloir construire, de vouloir édifier (dans tous les sens que peut prendre ce mot dangereux).

Henri Michaux est hostile à toutes les élévations : *« Mon manque de savoir-faire, mon incapacité à peindre, préservée jusqu'à cet âge avancé, me permet de me laisser aller, de laisser aller tout – et sans me forcer – dans le désordre, dans la discordance et le gâchis, le mal et le sens-dessus-dessous, sans malice, sans retour en arrière, sans reprise, innocemment. »* Michaux ne tient donc pas à transgresser les lois. Plus simplement, plus radicalement, il laisse aller sa main ; il ne cherche pas à imposer au dessin un ordre artificiel.

Henri Michaux ne cesse de multiplier les signes, de faire et de défaire, de griffer et caresser toile et papier en même temps. Cette pratique se désire involontaire. Pour lui, la volonté est la mort de l'art. Ce n'est pas le travail à ses yeux qui importe. Il lui préfère l'égarement. Il cherche à produire *« une peinture pour l'aventure, pour que dure l'aventure de l'incertain, de l'inattendu »*. Un tel art est sans progrès. Il est aussi sans décadence. Il va d'éclatements en explosions, souvent discrètes mais d'autant plus intenses, d'une violence redoutable et contenue.

GILBERT LASCAULT.

L'explosion des abîmes

Poète-peintre ou poète et peintre ? Henri Michaux peut se réclamer de cette double appartenance. On ne saurait pourtant unifier à son actif le domaine verbal et celui des formes et des couleurs. Lorsqu'il a fini par dessiner, le peintre avait derrière lui une belle réputation d'écrivain. S'il a bifurqué, non sans poursuivre au ralenti son travail littéraire, c'est parce que, pour exprimer l'inexprimable, le langage s'avouait impuissant. Et pas du premier coup : son refus de la parole s'est heurté à plus d'un obstacle avant de lui trouver un suppléant.

Dans *Emergences-Résurgences*, publié en 1972, où il raconte comment il s'est mis progressivement à peindre pour se « déconditionner », Michaux rappelle le choc décisif : *« C'est la peinture chinoise qui entre en moi en profondeur, me convertit. Dès que je la vois, je suis acquis définitivement au monde des signes et des lignes. »*

Que de dessins déchirés, d'essais avortés ou de têtes resurgies sans cesse avant d'exposer des aquarelles sur fond noir à la galerie Pierre Loeb en 1938 ! Tous les procédés tentés les uns après les autres, gouache, aquarelle – plus tard, plume, sanguine, frottage, – lui sont bons pour arriver à une peinture *« surspontanée »* où reviennent *« l'homme inoubliable »* en forme de racines étirées, tourmentées, et des animaux fantastiques. Dès 1946, de l'encrier débouché s'échappent des fourmilières d'homoncules grouillants, des larves, des pictogrammes qui forment, selon Jean Grenier, *« un monde miraculeusement cohérent »*, une chose *« animée d'un tourbillon qui ne connaît pas de relâche, un tourbillon dirigé »*. Le noir et le blanc règnent en maîtres. Pourtant, quand la couleur réapparaît, elle se fait plus riche, plus violente. Dès cette époque, Henri Michaux s'est jalousement muré dans sa solitude.

De 1956 à 1960, c'est l'expérience de la mescaline qui lui donne une terrible secousse : lui qui avait déjà décrit les effets des hallucinogènes ne s'attendait pas à un tel choc. Ses visions, il les reporte pullulantes sur le papier, en toute connaissance de cause. Là aussi, ce sont des hallucinations préparées, gouvernées. Michaux a mis en scène la séance et s'est imprégné de la lecture de textes illustrés sur l'Inde, l'Indonésie, la Chine. Il en demeure des séquelles, *« un appel à la fragmentation »*. *« Les dessins que je commence*, dit-il, *je les vois parfois se décomposer, se diviser, se diviser sans fin. »* Le nom de dessins de « désagrégation » leur fut donné. Malgré l'analogie, ils sont plutôt de réagrégation.

Car Michaux a renoncé à la drogue, *utilisée à vrai dire comme mode* de connaissance et non comme invite à l'évasion. Il reprend sa liberté. A croire que sa descente aux enfers lui a rendu sa vigueur et l'a renforcée. D'année en année, comme le montrent notamment les expositions régulières du *Point Cardinal* après celles de la galerie Daniel Cordier, la rétrospective du Centre Georges-Pompidou en 1978 après celle du Musée national d'art moderne en 1964, les huiles acryliques alternent avec les encres, les crayons de couleur et les autres techniques déjà éprouvées au service d'un art en perpétuel renouvellement et d'une variété confondante. L'exquis voisine avec le monstrueux, la cruauté avec la tendresse. Car, emportés par un mouvement accéléré, les paysages sont indéfiniment changeants dans cette exploration des abîmes inconnus que l'homme porte en lui.

JEAN-MARIE DUNOYER.

TÉMOIGNAGE

Jacques Prévert : « Rencontre »

« L'été dernier – ou l'autre, – au coin du pont de l'Archevêché et du quai de Montebello, je rencontrai Henri Michaux.

Il était seul, il souriait et paraissait étonnamment jeune « pour son âge », et de la tête aux pieds.

Il avait l'air émerveillé, et je craignais d'être indiscret.

Soudain il m'aperçut, me dit bonjour, souriant toujours, mais d'un tout autre sourire.

Seulement, et simplement, l'heureux sourire d'une vieille et lucide amitié.

Il faisait beau (...). Nous parlions (...) et de soleils et de gouffres, et de drogues d'avant-guerres, de vieux marchands de coco, de peinture, de massacres, de machines infernales et de machins divins et d'hôtesses du vide, de records nucléaires, et d'amis très anciens.

Mais ni des femmes ni de l'amour.

Pourtant, quelques instants auparavant, c'était peut-être l'amour qui souriait sur les lèvres de Michaux.

L'*amour* secret.

Dans ses livres, il se cache éperdument, mais souvent, à qui aime et sait lire, il saute aux yeux, silencieusement.

Il faisait chaud, l'envie nous vint de boire un verre. Notre-Dame était de l'autre côté du fleuve, Michaux fit un geste, et M. Plume, qui nous suivait discrètement mais pas à pas, claqua des doigts.

Un maître d'hôtel ailé et empressé sur des soucoupes volantes nous servit la consommation des siècles.

Et nous bûmes à notre santé. »

(Ce texte est tiré du numéro des *Cahiers de l'Herne* consacré à Henri Michaux).

EXTRAITS

« Il est temps. Viens »

La fortune encore une fois, la fortune à la langue d'huile, ayant lavé mes blessures, la fortune comme un cheveu qu'on prend et qu'on tresserait avec les siens, m'ayant pris et m'ayant uni indissolublement à elle, tout à coup comme déjà je trempais dans la joie, tout à coup la Mort vint et dit : « Il est temps. Viens ». La Mort, à tout jamais la Mort maintenant (*Chant de mort* Plume).

∴

La pensée avant d'être œuvre est trajet.
N'aie pas honte de passer par des lieux fâcheux, indignes, apparemment pas faits pour toi.
Celui qui pour garder sa « noblesse » les évitera, son savoir aura toujours l'air d'être resté à mi-distance.

∴

Tu peux être tranquille. Il reste du limpide en toi.
En une seule vie tu n'as pas pu tout souiller.

∴

Tu tiens vraiment à monter à l'échelle ? Et si c'est pour finir pendu (*Poteaux d'angle*).

∴

L'être sans résistance, sans accident, sans se laisser devenir accidenté, *s'étend nappe, sa volonté en hibernation*.
Les *étendues* les plus considérables, les moins semblables à l'homme lui conviennent le mieux alors. A nouveau, tout est possible. Le « sans forme », le « Tout » peut arriver.
Si l'on demeure dans la rêverie. L'active rêverie.
La rêverie toujours à recommencer.
Le recueillement dans la rêverie.
(*Façons d'endormi. Façons d'éveillé*).

∴

Visage qui ne dit qui ne rit qui ne dit ni oui ni non.
Monstre.
Ombre.
Visage qui tend, qui va, qui passe, qui lentement vers nous bourgeonne.
Visage perdu. (*Les inachevés.* In *La vie dans les plis*).

Points de repère

24 mai 1899. – Naissance à Namur dans une famille bourgeoise. Son père est ardennais et sa mère wallonne.

1906-1910. – Passe cinq ans dans un pensionnat à la campagne où il fait ses études en flamand.

1911-1914. – Étudie chez les jésuites à Bruxelles.

1919. – Commence des études de médecine qu'il abandonne rapidement.

1920. – S'engage comme matelot à Boulogne-sur-Mer. Va au Brésil.

1921. – Vit de petits métiers à Marseille.

1922. – S'établit à Paris. Commence à écrire après avoir lu Lautréamont. *Cas de folie circulaire. Les Idées philosophiques de « Qui je fus »* dans la revue *le Disque vert* (Bruxelles).

1923. – *Fable des origines*, (Disque vert). *Le Rêve et les Jambes* (Ça ira, Bruxelles).

1927. – Voyage d'un an en Equateur. *Qui je fus* (NRF).

1929. – Mort de son père, puis de sa mère. Voyages en Turquie, Italie, Afrique du Nord.

1930-1931. – Voyage en Orient (Inde, Indonésie, Chine), *Un certain Plume* (Editions du Carrefour), *La nuit remue* (NRF).

1932. – Vit à Lisbonne et à Paris. *Un Barbare en Asie* (NRF).

1935. – Montevideo. Buenos-Aires.

1936. – *Voyage en Grande Garabagne* (NRF).

1937. – Commence à dessiner. *Plume*, précédé de *Lointain intérieur* (NRF).

1939. – Brésil.

1941-1942. – Vit au Lavandou avec celle qui sera bientôt sa femme. *Au pays de la magie* (NRF).

1943. – Retour à Paris. *Exorcismes* (éditions R. Godet).

1944. – Mort de son frère. *Labyrinthes* (R. Godet), *l'Espace du dedans* (NRF).

1945. – *Epreuves, Exorcismes* (NRF). Sa femme contracte la tuberculose.

1946. – *Apparitions* (« Point du jour »), *Ici, Poddema* (Mermod, Lausanne).

1948. – Mort de sa femme, brûlée accidentellement. *Ailleurs (Voyage en Grande Garabagne, Au pays de la magie, Ici, Poddema)* (NRF). *Meidosems* (Point du jour).

1949. – *La Vie dans les plis* (NRF).

1950. – *Passages* (« Point du jour », NRF).

1951. – *Mouvements*, dessins accompagnés de textes (« Point du jour », NRF).

1955. – Naturalisé français.

1956. – Premières expériences de la mescaline. *Misérable Miracle* (Editions du Rocher, Monaco).

1957. – Expositions aux États-Unis, à Rome et Londres. *L'Infini turbulent* (Mercure de France).

1958. – *Quelques renseignements sur cinquante-neuf années d'existence.*

1959. – *Paix dans les brisements* (Karl Klinder, Paris).

1961. – *Connaissance par les gouffres* (« Point du jour », NRF).

1965. – Exposition au Musée d'Art moderne. Reçoit le Grand Prix national des lettres, qu'il refuse.

1966. – *Les Grandes Épreuves de l'esprit* (« Point du jour », NRF).

1967. – *Vers la complétude (Saisie et Dessaisies)*, GLM.

1968. – Son film *Images d'un monde visionnaire* est interdit.

1970. – *Façons d'éveillé, façons d'endormi* (Gallimard).

1973. – *Bras cassé* (Fata Morgana), *Moments* (Gallimard).

1976. – *Face à ce qui se dérobe* (Gallimard). Rétrospective à la galerie Maeght.

1978. – Rétrospective au Centre Beaubourg.

1981. – *Poteaux d'angle* (Gallimard).

1984. – *Le jardin exalte. Les Commencements* (Fata Margana).

En mars 1985, Gallimard publiera un recueil posthume de prosé poétique faisant suite à *Chemins cherchés chemins perdus* et à *Poteaux d'angle : Déplacements, dégagements.*

CULTURE

LA MORT DU CINÉASTE FRANÇOIS TRUFFAUT

L'ami de la famille

François Truffaut n'avait plus à compter qu'avec le public, c'est-à-dire avec ou sans lui. Si le public n'a pas été indifférent, c'est que Truffaut s'adressait à tous, cinéaste de la réconciliation et non de la division.

Aujourd'hui, aucun jeune réalisateur français ne se réclame de lui. Aujourd'hui, disparaît le réalisateur français le mieux aimé. D'autres films, français, ont drainé plus de spectateurs que le Dernier métro, *mais, pour ces films-là, le grand public sait à peine qui il y a derrière. Truffaut, lui, élaborait une œuvre qui était reconnue comme sienne, sans aucun malentendu. Singularité de François Truffaut.*

Pourquoi étions-nous des centaines de milliers à l'aimer à ce point ? Pourquoi étions-nous fidèles, alors que beaucoup de cinéphiles s'éloignaient de lui, préférant chercher ailleurs l'expression de leur inquiétude, de leur époque ? Parce que le rythme de François Truffaut correspond au rythme de certains spectateurs, répond à une nécessité de calme et de cohésion, d'humour affectueux, de fantaisie et de gravité légère.

C'est une alchimie personnelle, rarement un metteur en scène aura mis autant cette alchimie en valeur : la façon dont Truffaut rêvait — ses films n'étaient pas réalistes mais vivants de visions songeuses — c'était, pour certains d'entre nous, la texture de nos propres rêves.

A partir de là, les films se succédaient, meilleurs ou moins bons, ça n'avait pas d'importance. C'était toujours cette question de rythme, de voix. Truffaut était l'ami de la famille, il venait régulièrement, on avait hâte qu'il arrive. Les films restent, on parle d'eux au présent. Mais l'ami de la famille ne viendra plus. Il est mort. Pour d'autres cinéastes, il y aurait d'autres raisons d'arrêter de faire des films. Pour François Truffaut, non.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Internationalement consacré

La réputation de François Truffaut s'est très vite étendue au-delà de nos frontières. Le prix remporté à Cannes dès 1959 par *les Quatre Cents Coups* le fit connaître immédiatement aux quatre coins de la planète. *Tirez sur le pianiste* (1960), incontestable succès de prestige, consolida cet acquis. *Jules et Jim* (1961), fut un triomphe. Les Etats-Unis, le Brésil, le Canada, la Hongrie, entre autres, ressentent le contrecoup de cette percée, la face de leur cinéma en sera changée, la voie progressivement ouverte partout à une nouvelle génération.

Au fil des ans, François Truffaut devient le favori de la critique américaine, qui lui gardera toujours sa fidélité, n'hésitant pas parfois à le comparer à Orson Welles. Aux films eux-mêmes s'ajoute l'image du petit bonhomme Truffaut, si *french*, si cordial. A Hollywood, il est accueilli comme un dieu. Il suffit de voir la merveilleuse photo qu'il avait placée au cœur du volume réunissant ses critiques, *les Films de ma vie* (Flammarion, 1975) : il discute avec King Vidor et Frank Capra, symboles de l'Hollywood éternel, souriants, les yeux braqués sur lui ! En un sens, ils rendaient la monnaie de sa pièce à un jeune critique qui avait tant fait pour les honorer, eux, et certains de leurs collègues.

François Truffaut sut toujours tracer la frontière la plus juste entre Hollywood et la réalité, un Hollywood qui de toute façon n'est déjà plus tout à fait le grand Hollywood qu'il avait célébré avec ses amis des *Cahiers du cinéma*. Il invente le cinéma moderne, le cinéma d'auteur, et offre un exemple très vite suivi aux aspirants cinéastes du monde entier : reprendre la leçon américaine et française (en France, les dieux sont, outre Vigo, Renoir et Gance, plus Bresson et Becker), en y ajoutant Rossellini ; puis inventer *son* cinéma, hors de l'industrie, par-delà l'industrie.

Ce que Truffaut introduira en supplément, dès les premiers films, et jusqu'au dernier moment, une sorte d'angoisse, la lutte contre le temps, le sentiment peut-être de vivre comme en sursis. L'homme, derrière le cinéaste, restait secret, chaleureux par moments et, pourtant, comme perdu dans un ailleurs lointain.

Dans la pratique, il savait être généreux pour les jeunes cinéastes, le conseiller à l'occasion. Euzhan Palcy n'a pas voulu, à juste titre, exploiter une amitié précieuse au moment de la sortie de *la Rue cases-nègres* : mais, sans les conseils de Truffaut, ses encouragements renouvelés, le film n'aurait peut-être jamais vu le jour.

Curieusement, tout au bout de la ligne, le destin de François Truffaut rejoint par certains côtés celui de Jean Vigo : il n'a pu mener à terme une carrière encore prometteuse. Il n'en a pas moins tout mis en mouvement, sapé les bases du temple déjà écorné, mis bas la vieille « grammaire » du cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

Hommages en France...

● M. LAURENT FABIUS, premier ministre, dans un télégramme adressé à la veuve du cinéaste : *« Profondément touché par la mort de François Truffaut, je tiens à vous présenter mes très sincères condoléances. François Truffaut a imprimé de son génie le cinéma français des vingt-cinq dernières années et a largement contribué à son renouveau et à son rayonnement international. C'est une grande figure de la création cinématographique qui disparaît à laquelle je veux rendre un particulier hommage. »*

● M. JACK LANG, ministre délégué à la culture : *« François Truffaut aimait à se comparer à Me Cornillet, le meunier de Daudet. Indifférent à la gloire, aux honneurs et à l'esprit des temps, il continuait à moudre sa pellicule avec l'amour intense du travail bien fait. Mais celui qui se rêvait un artisan modeste était devenu en vingt et un films un des créateurs les plus éblouissants du cinéma mondial. (...) Quand un homme surprend une femme dans son bain et qu'il lui dit* « pardon madame » *c'est la politesse ; s'il lui dit :* « pardon monsieur », *c'est le tact. Cette réplique de* Baisers volés *définit pour moi François Truffaut, cinéaste de la délicatesse. Le petit garçon a atteint la mer, il court à la limite changeante du sable et de l'eau. Son visage se fige à jamais sur l'écran. Adieu François Truffaut. »*

● COSTA-GAVRAS, cinéaste, président de la cinémathèque française : *« Le cinéma perd avec François Truffaut l'un de ses grands hommes, dont on est pas près de voir le remplaçant. (...) C'était un des grands supporters de la Cinémathèque française ; surtout dans ses heures les plus difficiles, en 1968. C'était un ami personnel d'Henri Langlois. (...) C'est un week-end épouvantable pour le cinéma français, avec le décès de Pierre Kast. »*

● LE SYNDICAT DE LA CRITIQUE DE CINÉMA : *« S'associe à tous ceux que la disparition prématurée de François Truffaut a bouleversés. Il rend hommage à la mémoire de l'un des cinéastes les plus brillants de sa génération, à l'un des polémistes les plus courageux pour la cause du bon cinéma. »*

● *« La Chambre verte » sur FR3.* — En hommage à François Truffaut, FR3 a décidé de diffuser, ce lundi soir à 20 h 35, *la Chambre verte*. *Les Diaboliques*, d'Henri-Georges Clouzot, primitivement prévu à 20 h 35, sera programmé à une date ultérieure. Le reste de la soirée ne subira pas de modification.

... Et à l'étranger

● L'AGENCE TASS a rendu hommage, dimanche en fin de soirée, à François Truffant, *« maître talentueux »*, dont *« l'œuvre a contribué au renouveau de l'art cinématographique national »* en France.

● AU JAPON : *« Truffaut a non seulement contribué au cinéma français mais à l'industrie cinématographique du monde entier. C'est une grande perte pour tous. »*

(M. Sadasi Maruo, président du National film center, cinémathèque). *« Truffaut était l'un des réalisateurs français les plus estimés au Japon, depuis* les 400 coups *jusqu'à* la Femme d'à côté *qui a connu un grand succès. »* (Mme Kawakita, de France Eigasha, Compagnie de distribution de films étrangers).

L'éternel masculin

(Suite de la première page.)

Son manifeste, *Une certaine tendance du cinéma français*, publié dans le no 31 des *Cahiers*, en janvier 54, mit le feu aux poudres tout autant que ses chroniques d'*Arts*. Ceux qu'il avait vivement attaqués — avec un talent fou, d'ailleurs — ne manquèrent pas, plus tard, de faire remarquer que sa « politique des auteurs » était celle du « Ote-toi de là, que je m'y mette ».

Devenu réalisateur, puis producteur (Les films du carrosse, en hommage à Renoir), Truffaut est entré dans la carrière, sans révolutionner le cinéma comme Alain Resnais ou Jean-Luc Godard. Après avoir abattu la « tradition de la qualité », Truffaut l'aurait reprise à son compte, par son style intimiste et psychologique. On ne saurait retenir cette définition, même si certaines apparences s'y prêtent. L'ascension de Truffaut l'a conduit vers ses propres chemins, vers une création très personnelle.

Né à Paris, le 6 février 1932, François Truffaut est, d'abord, un gamin livré à lui-même, courant les cinémas, puis un adolescent instable, quelque peu déboussolé, pratiquant de petits métiers, fréquentant les ciné-clubs. En 1947, il fait une rencontre décisive : celle d'André Bazin, critique de cinéma, animateur à *Travail et culture*, qu'il accompagne dans ses présentations. André Bazin et sa femme, Janine, le tireront d'un mauvais pas, au moment de sa désertion du service militaire.

Dans sa préface au livre de Dudley Andrew, *André Bazin*, publié en 1983, Truffaut fera, avec délicatesse, cette confidence venue du cœur : *« Je me suis efforcé de parler de Bazin avec distance, comme s'il s'agissait pour moi d'un homme comme un autre, alors qu'André a été l'homme que j'ai le plus aimé. Janine et lui m'ont adopté au moment où je me trouvais en pleine détresse, ils ont mis fin à la période la plus lamentable de ma vie. »*

Tout est parti de là : Truffaut journaliste ; Truffaut polémiste, passionné de cinéma également ardent à exalter des films qu'il aime, et à démolir ceux qu'il n'aime pas ; Truffaut cinéaste, qui montre dans son court métrage, *les Mistons*, en 1958, les jeux cruels de l'enfance, puis gagne, au Festival de Cannes 1959, le prix de la mise en scène, pour son premier long métrage, *les Quatre cents Coups*. Ce film, que l'on veut en grande partie autobiographique, prouve simplement que Truffaut, avec sensibilité, a trouvé une autre manière (non académique, non misérabiliste) de filmer les problèmes affectifs de l'enfance malheureuse.

A Cannes, Jean Cocteau orchestre le succès du jeune cinéaste de vingt-sept ans et la découverte d'un acteur en herbe, Jean-Pierre Léaud, nommé Antoine Doinel, patronyme emprunté à la secrétaire de Jean Renoir. Mais, ensuite, *Tirez sur le pianiste* (d'après un roman de David Goodis, 1960) *déconcerte*. *Jules et Jim* (1962), inspiré d'un roman (le premier) d'Henri-Pierre Roché, auteur de soixante-quatorze ans, renoue avec le succès.

La Peau douce (1964), histoire d'un adultère bourgeois semé de malentendus et se terminant par un drame, est mal reçu. Et *Farenheit 451*, conte philosophique, d'après le roman de Ray Bradbury, écrivain de science-fiction, se présente surtout comme un hommage aux livres, pour lesquels Truffaut éprouve une véritable passion qui n'a rien à voir avec les codes de la culture, ou une attitude intellectuelle. Une des clés de son univers est, d'ailleurs, ce lien avec les livres, cette boulimie de la lecture et du verbe qui reviendra souvent.

Après *Farenheit 451*, la « carrière » de Truffaut se stabilise. Mais, à mesure que le temps passe, et au rythme d'au moins un film chaque année, on voit se dessiner chez lui trois lignes de force : l'enfance avec *l'Enfant sauvage* (1969), où, déjà, il se livre lui-même en tenant le rôle historique du docteur Itard, et *l'Argent de poche* (1975) ; le cycle Doinel, continué un peu par hasard en 1961, avec un sketch de *l'Amour à vingt ans*, puis volontairement avec *Baisers volés* (1968), *Domicile conjugal* (1970) et, enfin, *l'Amour en fuite* (1978) ; les rapports amoureux, difficiles, sinon impossibles, obsessionnels en tout cas, avec *la Mariée était en noir* (1968), *la Sirène du Mississipi* (1969), *les Deux Anglaises et le continent* (1971, adaptation du second roman d'Henri-Pierre Roché, avec Léaud), *Une belle fille comme moi* (1972), *la Nuit américaine* (1973, qui est aussi un film sur le tournage d'un film, donc sur les coulisses du cinéma), *l'Histoire d'Adèle H.* (1975, la folie amoureuse de la fille de Victor Hugo), *l'Homme qui aimait les femmes* (1976), *la Chambre verte* (1977), *le Dernier métro* (1980, le théâtre et la vie, sous l'Occupation), *la Femme d'à côté* (1981), *Vivement dimanche* (1983).

Les trois lignes de force peuvent se recouper, car les personnages masculins de Truffaut portent en eux des restes d'enfance ou d'adolescence comme une sorte de nature indestructible, qui les rend extrêmement fragiles.

Le cycle Doinel est, à cet égard, caractéristique : de son enfance à l'âge adulte, Antoine est un être unique dans le cinéma français, un être cher au cinéaste qui l'a créé, modelé à travers son interprète et, dans *l'Amour en fuite*, se pose des questions sur la vie qu'il lui a donnée, comme le ferait un romancier ou un père, anxieux d'une hérédité que rien ne viendra plus modifier. Comédie brillante et grave à la fois, mal appréciée, mal comprise à sa sortie, *l'Amour en fuite* fixe, avec le personnage des débuts de Truffaut qui a existé pendant vingt ans sous les traits de Jean-Pierre Léaud, le malaise de l'« éternel masculin » qui, de *Tirez sur le pianiste* à *la Femme d'à côté*, a traversé tout l'univers de Truffaut.

Son goût pour les jolies femmes, les actrices un peu insolites, et diversement fascinantes : Marie Dubois, Françoise Dorléac, Jeanne Moreau, Delphine Seyrig, Claude Jade, Catherine Deneuve, Jacqueline Bisset, Isabelle Adjani (la seule de ses héroïnes, Adèle H., victime d'un homme autant que d'elle-même), Brigitte Fossey, Nathalie Baye, Fanny Ardant, a détourné l'attention vers les visages de la féminité, alors que, dans les drames comme dans les comédies, l'homme, s'accrochant à la vie, à l'amour, paumé, faible ou encombré de sa virilité (Charles Aznavour, Oscar Werner, Henri Serre, Jean Desailly, Charles Denner, Jean-Paul Belmondo, Gérard Depardieu et quelques autres, plus Léaud) est, en général, le grand perdant.

François Truffaut, en franchissant, successivement, la trentaine, la quarantaine, la cinquantaine, n'a jamais trahi les idées de sa jeunesse (sans pour autant se vouloir théoricien) sur la manière de filmer « vrai », même si dans ses œuvres on compte beaucoup d'adaptations de romans. Auteur, il l'a été par cette fidélité à lui-même et à ses cinéastes d'élection. Peintre des sentiments, des griffures ou des blessures de l'amour, il s'est raconté sans se faire voir, il a murmuré, entre les images et les mots, l'inadaptation fondamentale de l'homme à bâtir autre chose que du provisoire dans les rapports de couple, à s'établir dans un ordre social, bourgeois si l'on veut, affectif en tout cas.

En relisant ses critiques, ceux de ses scénarios qui ont été publiés et l'édition définitive de ses entretiens avec Hitchcock, on peut découvrir, aujourd'hui, que ce qui le préoccupe, c'est ce déséquilibre entre les exigences de la passion féminine et la fragilité de l'« éternel masculin », même dans le donjuanisme. Pour Truffaut, les faits de société (*le Dernier Métro*, couvert de césars et renvoyant à *Jules et Jim*, étant à peine une exception) comptant peu, en regard de la conquête insatisfaite, et parfois douloureuse, d'un absolu sentimental qui devrait s'unir à l'accord sexuel. C'est par ces profondeurs de tendresse, d'amour fou butant contre les différences de nature, que son cinéma restera.

Après les névroses de *la Femme d'à côté*, les jeux vivaces, féminin-masculin, de *Vivement dimanche* semblaient indiquer l'heure de la sérénité, d'une joie enfin atteinte. Nous ne saurons pas la suite mais, ne serait-ce que par amitié (et celle de Truffaut, pour qui l'a connu et suivi, était rare et précieuse), nous garderons en nous la « chambre verte » où il continuera d'être vivant, quand même.

JACQUES SICLIER.

CITATIONS

Première interview

« Je crois que nous avons un plus grand respect du public, et cette croyance, peut-être naïve, mais profonde, qui consiste à se dire : ce qui nous intéresse intéressera le public. Si une histoire nous plaît, elle plaira. La sincérité peut être aussi une « bonne affaire. »

» Les jeunes cinéastes français ne constituent pas d'école et ne se réclament pas d'une ligne esthétique très ferme. Il n'y a plus de films ambitieux. Le talent n'a jamais manqué, mais l'ambition, dans le meilleur sens du mot. »

(A propos des *Quatre Cents Coups*. *Le Monde* du 24 avril 1959.)

La réussite sur l'écran

« On se donne autant de mal pour faire un mauvais film qu'un bon.

» Notre film le plus sincère peut apparaître comme une fumisterie.

» Celui que nous faisons avec le plus de désinvolture fera peut-être le tour du monde.

» Un film idiot mais énergique peut faire du meilleur cinéma qu'un film intelligent et mou.

» Le résultat est rarement proportionnel à l'effort dépensé.

» La réussite sur l'écran ne résultera pas forcément du bon fonctionnement de notre cerveau mais de l'harmonie entre des éléments préexistants dont nous n'étions pas conscients : la fusion heureuse du sujet choisi et de notre nature profonde, la coïncidence imprévisible entre nos préoccupations à ce moment de notre vie et celles du public à ce moment de l'actualité. »

(*les Films de ma vie*. Editions Flammarion, 1964.)

Du côté des sifflés

« Ai-je été un bon critique ? Je ne sais pas, mais je suis certain d'avoir toujours été du côté des sifflés contre les siffleurs et que mon plaisir commençait souvent où s'arrêtait celui de mes confrères : aux changements de ton de Renoir, aux excès de Pagnol ou de Guitry, aux anachronismes de Cocteau, à la nudité de Bresson. Je crois qu'il n'entrait pas de snobisme dans mes goûts et j'approuvais la phrase d'Audiberti : « Le poème le plus obscur s'adresse au monde entier » ; *je savais que, commerciaux ou non, tous les films sont commerciables, c'est-à-dire font l'objet d'achat et de vente. Je voyais entre eux des différences de degré, mais pas de nature, et je portais la même admiration à* Singing in the Rain, *de Kelly-Donen, et à* l'Ordet, *de Carl Dreyer. »*

(1975. *Les Films de ma vie*.)

Les femmes et les enfants d'abord

« Je n'ai jamais l'impression de chercher une idée de film car, chaque fois que je choisis un sujet, cela signifie que j'en écarte deux ou trois autres... La vie est si courte... Trop courte... Dans mes choix, j'écarte les pures comédies, car la vie n'est pas tellement drôle, j'écarte les purs drames car la vie n'est pas si tragique, j'écarte les histoires de gangsters car je n'aime pas ces gens-là, j'écarte les histoires de policiers et de politiciens pour les mêmes raisons. Je m'efforce de ne filmer ni des bateaux ni des chevaux, car ils me font peur ni des gens vêtus d'uniformes, car ils m'ennuient. Je ne montre presque jamais des gens qui nagent, skient ou dansent, car je ne sais ni nager, ni danser, ni skier, et je ne comprends rien aux sports. Alors, pour choisir mes sujets, procédant par élimination, je travaille avec ce qui reste : les histoires d'amour et les histoires d'enfants. Si un metteur en scène de films peut se comparer à un capitaine de bateau en perdition, j'adopte ce slogan bien connu : « Les femmes et les enfants d'abord ! »

(1974. Réponse à Tay Garnett, dans *Un siècle de cinéma*. Editions Hatier.)

Sur Pierre Kast

« Les personnages de Vacances portugaises, *de Pierre Kast, sont des intellectuels : on en voit peu au cinéma et peu souvent de vraisemblables. Comme tout le monde, les intellectuels s'embrouillent en amour, mais ils en parlent davantage que tout le monde et souvent de façon claire. Un tel film, sincère et sensible, fin et incisif, d'une justesse de sentiments et de ton exceptionnelle, devrait avoir comme premier public justement celui des intellectuels. Eh bien ! non, il apparaît qu'ils préfèrent tous les westerns, même les mauvais ! »*

(1964.)

F. T.

TÉMOIGNAGE DES ACTEURS

Jean-Pierre Léaud

« Vous savez, il y avait la passion pour le cinéma, les Cahiers... *François m'emmenait dans les salles.*

*Par exemple, devant les rushes d'*A bout de souffle, *il me disait :* « Regarde ce travelling magnifique », *à la* Soif du mal, *d'Orson Welles :* « Regarde ce mouvement admirable. » *Je regardais, je regardais les plans, je découvrais Hitchcock, Hawks, Rossellini, Renoir ; bref, je suis devenu un cinéphile avec les amis des* Cahiers. *Et c'est François qui m'a fait connaître Jean-Luc Godard. »*

(*le Monde*, 9 décembre 1971.)

Michaël Lonsdale

« C'est grâce à lui que j'ai eu au cinéma mon premier rôle vraiment important, dans La mariée était en noir. *Tout de suite, nous avons eu des atomes crochus. Nous avions le même âge, à un an près, lui est né en 1932 et moi en 1931, et une sensibilité très voisine. François Truffaut était un homme qui disait des choses sérieuses, graves, sous un aspect souriant. Tout l'héritage de Renoir. Il laissait une liberté totale aux comédiens capables de s'investir en s'amusant. Ensemble, on était heureux en travaillant. »*

(21 octobre 1984.)

Mort de la chanteuse de blues Alberta Hunter

La chanteuse de blues Alberta Hunter est morte, à New-York, le 17 octobre. Elle avait quatre-vingt-neuf ans. Célèbre entre les deux guerres aux États-Unis et en Europe — elle séjourne à Paris à partir de 1923, — elle s'était retirée de la scène pendant vingt ans avant de reprendre, fin 1977, une carrière éclatante.

Née en 1897, à Memphis, d'après les encyclopédies — vers 1895, selon ses dires, — Alberta Hunter a fait ses débuts sur la scène du Dago Frank's, à Chicago, en 1912. Pendant les années 20, elle enregistre à New-York, en utilisant parfois le nom de sa sœur, Joséphine Beatty, comme pseudonyme, et se produit dans des comédies musicales.

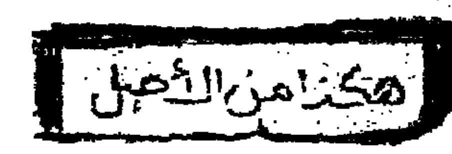
En 1912, elle compose le fameux *Downhearted blues*, qui assure la gloire de Bessie Smith, la remplace dans *How come?* et s'embarque pour l'Europe. Premier séjour à Londres, à Copenhague et à Paris, où elle reviendra souvent, rencontrant Cécile Sorel au Casino de Paris, Henri Varna, Ray Ventura, Joséphine Baker, Stéphane Grappelli, Django Reinhardt (elle enregistre avec le Quintette du Hot Club de France) et tout ce que la ville compte de musiciens et de danseurs.

Toujours soliste, comme elle aimait à le répéter, jamais chanteuse d'orchestre, on peut entendre Alberta Hunter aux côtés de Fletcher Henderson, Eubie Blake, Tommy Ladnier, Louis et Lil Armstrong, Duke Ellington, Clarence Williams, Fats Waller, Charlie Shavers, Budd Johnson, Buster Bailey, etc. A la fin de la guerre, elle fait le tour du monde pour le Théâtre aux armées ou dans les hôpitaux. Brutalement, en 1954, à la mort de sa mère, elle interrompt toute activité musicale et entre au Goldwater Memorial Hospital après avoir passé son diplôme d'infirmière.

Quelques années plus tard, elle recommence à chanter, apparaît dans le film de Robert Altman, *Remember my name* et se produit dans un club-restaurant de New-York, le Cookery, à partir d'octobre 1977. Elle exigeait alors une qualité d'écoute que le public lui accordait volontiers. D'un autre côté, Alberta Hunter n'avait pas le blues triste. Elle terminait toujours son récital plein d'humour en disant au public : *« J'espère avoir allégé, si peu que ce soit, vos soucis. »*

En 1982, à Philippe Carles qui l'interviewait lors de son passage au Festival de Paris : « Vive Paris ! *c'était le titre de votre premier show?* » Elle répondait en français : *« C'est vrai, vous avez bien appris votre leçon, fiston... »*

FRANCIS MARMANDE.



SPECTACLES

LA DISPARITION DE PIERRE KAST

L'exigence du style

Le cinéaste Pierre Kast est mort des suites d'un accident cardiaque le 20 octobre. Il était âgé de soixante-trois ans. Pierre Kast, qui tournait à Rome un film pour la télévision (*l'Herbe rouge*, d'après Boris Vian), est décédé à bord d'un avion sanitaire qui le ramenait en France.

Pierre Kast, cinéaste singulier : ainsi l'a défini le réalisateur Jacques Doniol-Valcroze, qui le connaissait très bien. Et c'est vrai. Quoiqu'on l'ait associé à la « Nouvelle vague » pour avoir écrit dans *les Cahiers du cinéma* et commencé le tournage du *Bel âge* en mai 1958, bien qu'on ait relevé chez lui, comme chez Eric Rohmer, un goût du dialogue littéraire, du verbe associé à la mise en scène, Pierre Kast a suivi, dans le cinéma français, un chemin personnel, zigzaguant entre une certaine attitude d'intellectuel de gauche, une philosophie ironique des rapports amoureux, une passion pour l'utopie et la science-fiction, tout cela se conjuguant, parfois, pour déconcerter les critiques.

Pierre Kast aimait passionnément le Portugal et le Brésil dont les paysages ont souvent passé dans ses films, peuplés de jolies femmes. Il s'était tracé un territoire géographique et idéologique par lequel il explorait, en écrivant ses scénarios, en filmant, l'évolution de l'homme dans la civilisation. Il connut, souvent, des difficultés de production et de tournage. C'est à l'ensemble de son œuvre qu'on peut le juger et non sur telle ou telle réussite ou tel ou tel échec.

Né à Paris, le 22 septembre 1920, Pierre Kast, issu d'une famille protestante, fait ses études à l'église réformée de l'Oratoire, au lycée Henri-IV, à la Sorbonne. sous l'occupation, il entre dans la Résistance, il est secrétaire national des étudiants de communistes. En 1945, il tient une chronique de cinéma à *Action*, dans la rubrique de Roger Vaillant. Celui-ci l'influencera en lui révélant Choderlos de Laclos et certains aspects du dix-huitième siècle. Il est, jusqu'en 1947, collaborateur d'Henri Langlois à la *Cinémathèque*. Vaillant et Langlois, Boris Vian et Jean Grémillon sont ses amis les plus proches.

C'est avec Grémillon, dont il a été l'assistant (il le sera de René Clément, Preston Sturges et Jean Renoir), qu'il réalise, en 1950, *les Charmes de l'existence*, court-métrage brillant et caustique sur les peintres pompiers de la Belle Epoque, et, en 1951, *les Désastres de la guerre*, d'après les eaux-fortes de Goya. Au cours de ces années 50, Pierre Kast est l'un des plus originaux auteurs de courts-métrages : *l'Arithmétique* (avec Raymond Queneau), *Je sème à tous vents* (les illustrations du Petit Larousse vues par un Martien). *La Chasse à l'homme, Robida explorateur du temps, Jacques Callot ou la Guerre en dentelle, Claude-Nicolas Ledoux l'architecte maudit* (les Salines de Chaux seront un de ses lieux de prédilecton), *le Corbusier, l'architecte du bonheur*. En 1957, il réalise une commédie de science-fiction, *Un amour de poche*, adaptée et dialoguée par France Roche, *d'après une nouvelle de* Waldemar Laempfert.

Puis, c'est *le Bel Age*, trois histoires sur les incertitudes de l'amour et les manœuvres du libertinage, où s'affirme, sous des aspects moqueurs, sa lucidité à l'égard des nouveaux rapports de sexes. *Natercia* (1959) et surtout *la Morte saison des amours* (1960) accentuent l'exploration des chassés-croisés libertins que certains jugent froide et géométrique parce qu'elle ne cède pas à la mode des audaces qui ont, alors, éclaté avec les films de Vadim.

Sous l'apparence détachée du style de Kast perce la recherche du bonheur, la difficulté de créer, par le marivaudage, une « communication » adaptée à la société moderne. Ses personnages il est vrai — on le lui a reproché à tort — appartiennent à des milieux privilégiés. Un ton plus amer marque *Vacances portugaises* (1962). Pierre Kast achoppe sur une tentative de film « commercial » à sujet policier, *le Grain de sable* (1964), puis réalise pour la télévision, *la Naissance de l'empire romain* (1965), trois émissions dans la série *Présence du passé*, évocation d'une « suite d'histoires » reconsidérant les figures de l'Histoire, et *Carnets brésiliens* (1966), récit d'un « voyage philosophique » au Brésil. En 1967, il tourne en coproduction avec l'ORTF (75 %), *Drôle de jeu*, film politique et libertin, remarquable et fidèle adaptation du roman de Roger Vailland. Le film est distribué dans les salles un mois après sa diffusion sur la deuxième chaîne.

Voyageur de l'insolite

On peut dire qu'il y a là un tournant. Pierre Kast se fait voyageur de l'insolite, scrute la culture et les mythologies brésiliennes dans *Macumba* (1969), ouvre les portes de l'imagination et des mystères cosmiques avec *les Soleils de l'île de Pâques* (1972), où trois hommes et trois femmes, qui ont reçu, par hallucinations visuelles, des messages codés, sont appelés au pied des statues mythiques de l'île de Pâques, en venant de France, du Brésil et du Chili. Pierre Kast joint, dans une fascinante mise *en scène*, sa conception de la science-fiction et des idées sur le relativisme moral et intellectuel. Puis il confronte le Brésil colonial du dix-huitième siècle et le Brésil moderne dans *Un animal doué de déraison* (1975), en se référant à Möbius, astronome et physicien allemand, inventeur d'une figure de géométrie dans l'espace, *qui n'a qu'une seule face*. *On y retrouve les manœuvres* du libertinage.

Nouveau tournant. Son film le plus grave, le plus achevé va être, en 1979, *le Soleil en face*, où un homme mûr, écrivain de gauche, nommé Marat comme le résistant du *Drôle de jeu*, de Vailland, atteint d'un cancer, met en scène, dans un village du Portugal, la fin de sa vie, entouré de ses amis et des femmes qui ont compté pour lui. A cinquante-neuf ans, Pierre Kast, se souvenant de ses propres amis disparus, regarde en face la mort biologique, refuse l'apitoiement, l'émotion, le secret dont on entoure, par affection, les malades condamnés. Etait-ce, déjà, un testament ?

Pierre Kast tourne, encore, *la Guerrillera* (1982), film d'aventures et de marivaudage dans le Portugal occupé par les troupes napoléoniennes, et un téléfilm de résistance *le Jour de plus court* (1983). Derniers échos, affaiblis, de ses préoccupations de jeunesse. Il s'était surtout, au cours de ses dernières années, consacré à la littérature avec trois livres admirablement écrits : *Les Vampires de l'Alfama, le Bonheur ou le pouvoir* (recherche du cardinal de Bernis), *la Mémoire du tyran* (la vie de l'empereur Tibère), évoluant sur les terrains de l'imaginaire et dans les arcanes de l'histoire. Le premier a été publié aux éditions Olivier Orban, les deux autres aux éditions Jean-Claude Lattès.

J. S.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES PROJECTEURS DE REVE : Lucernaire (222-26-50), 18 h 30.

FRESHWATER : Deutsch de la Meurthe, 21 h.

VELI VELO : Ivry, Théâtre (670-15-71), 20 h 30.

ORESTE : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 18 h 30.

EMBRASSE-MOI OU JE TUE : Dix Heures (606-07-48), 21 h.

KEAN : Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h (23).

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50) à 19 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Bernard Chambaz.

BEAUBOURG (277-12-33). – Concerts/Animations : de 14 h à 15 h 30 et de 16 h à 18 h : Conférence internationale d'informatique musicale ; à 18 h et 20 h 30 : Ensemble 2e2m, dir. P. Méfano. – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, à 16 h : Manolis Drossos, de R. Winter ; 19 h : Tony's Ground, de N. Clark/Memories, de O. Lucien.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Groupe Emile Dubois.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Mariage de Figaro.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h, Riou-Pouchain.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : Pas (dern. le 20) ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h, l'École des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45, la Dernière Classe. Petite salle 21 h, : Attention à la p'tite marche.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30, : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 30, : Stendhal.

PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Emiatej.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PATACHON (606-90-20) 20 h, F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.



Lundi 22 octobre

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), Pepe de Cordoba.

FNAC-FORUM (261-81-18), 17 h 30 : A. Tome.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, S. Reggiani.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30, E. Mitchell.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 22 h 30 : Cafetin de Buenos-Aires.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) 21 h, Les zéros sont fatigués.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Danses rituelles d'Afrique.

Opéra

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) 20 h 30, La Périchole.

Les concerts

Radio-France, *Grand Auditorium*, 18 h : Ensemble 2e2m, dir. : P. Méfano (Bon, Battier, Schindler...) ; 20 h 30 : 2e2m, dir. : P. Méfano (Dufour, Petersen, Risset...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Musica Antiqua de Cologne, dir. : R. Goebel (Scheidt, Bach, Schmelzer...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Rachmaninov, Tchaïkovski).

Athénée, 20 h 30 : L. Gencer.

Mairie du VIII[e], 20 h 30 : Duo Picavet (Brahms, Mozart, Chopin...)

Ecole Alsacienne, 18 h 45 : G. et M.-Ch. Lefebvre (Wienawski, Ysaïe, Sarasate).

Hôtel de Galliffet, 20 h 30 : Ensemble Musici Lucenses (Vivaldi, Bach, Haydn...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h 30 : M. Saury.

ÉCUME (542-71-16), 21 h : Parioca.

FORUM (297-53-47), à 21 h : Azuquita.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, A. Braxton, J. Lindbergh, D. Moss, M. Crispell.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band ;

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Richard, N. et S. Rahoerson, A. Jean-Marie, M. Hery.

SUNSET (261-46-60) 22 h : Groupe 9 Plus.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : N. Simone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Saint-Denis, Mission espagnole (296-12-27), Au der Grosse Strasse.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h, Escalation, de R. Faenza ; 17 h, Morire gratis, de S. Franchina ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : Monsieur merci, de H. Shimizu.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14[e] (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Forum, 1[er] (297-53-74) ; Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte Carlo, 8[e] (225-09-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Passy, 16[e] (228-62-34) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., V.f.) : Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10[e] (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8[e] (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : *Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; UGC* Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Balzac, 8[e] (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

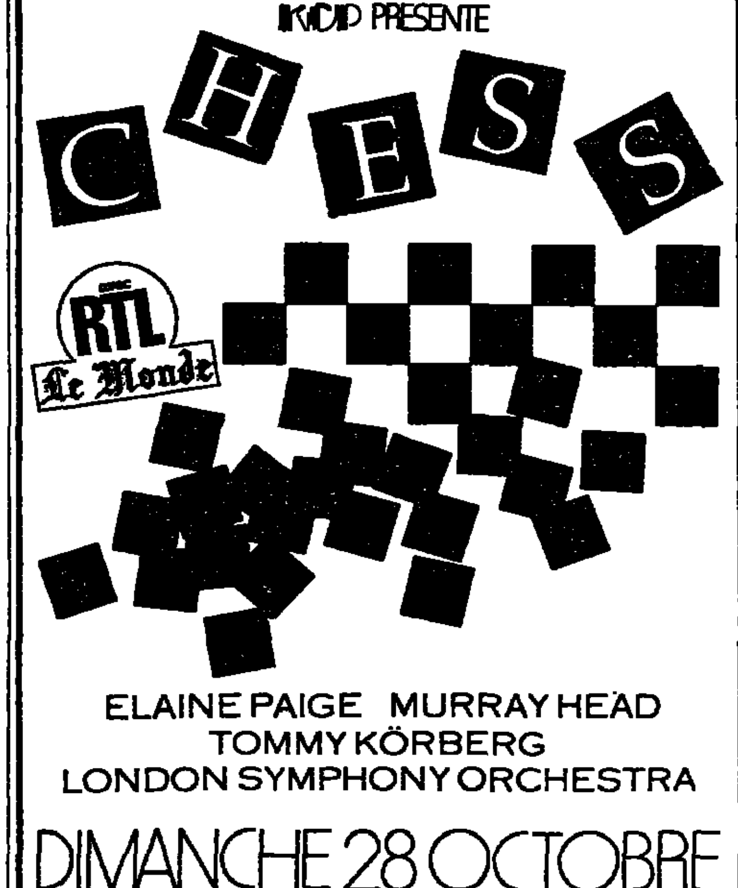
LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6[e] (575-94-94) ; George V, 8[e] (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6[e] (633-79-38)* ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).





SPECTACLES

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : La Cité internationale (H. sp), 14e (589-38-69) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-25-97) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-42-43).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA FEMME FLAMBÉE (A. v.o.) (**) : Ursulines, 5e (354-39-19).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'IMPOSSIBLE Mr. BEBE (A., v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE VENT (Tunisien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PAR TERRE, film français de Jacques Rivette. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20)) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

BAARA, Film malien de Souleymane Cissé. V.O./Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

LA CLASSE, Film italien de Juan Bosch. V.F./George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EUSKADI HORS D'ÉTAT, Film français d'Arthur Mac Caig. studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MARCHE A L'OMBRE, Film français de Michel Blanc. Gaumont Halles, 1er (297-49-70 ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03 ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SUPERGIRL, film américain de Jeannot Swarc. V. o./Forum, 1er (297-53-74) ; Quimette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

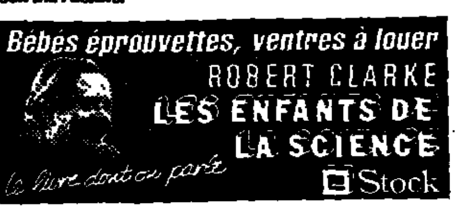
POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
ATTENTION HORAIRES SPÉCIAUX

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur.
Émission de J.-P. Hutin, présentée par Robert Clarke.
Cinéma : Ces garçons qui venaient du Brésil.
Film américain de F.-J. Schaffner (1978), avec G. Peck, L. Olivier, J. Mason, L. Palmer, U. Hagen...
Un vieil homme juif, chasseur de nazis, découvre avec horreur comment le docteur Mengele, ancien médecin-chef d'Auschwitz, caché au Paraguay, a préparé la « résurrection de Hitler ». D'après un roman d'Ira Levin, une fable spectaculaire de génétique-fiction qui remet à jour la peur d'un pouvoir infernal établi sur une doctrine raciale.



22 h 5 Débat : Les manipulations génétiques.
Avec MM. Philippe Kourilsky, directeur de recherche au CNRS, Jacques Testart, gynécologue et obstétricien à l'hôpital A.-Beclère, Jean-Louis Guénet, vétérinaire généticien à l'Institut Pasteur, et Jean Cohen, gynécologue accoucheur à l'hôpital de Sèvres ; dans le rôle de Candide, le philosophe Michel Serres.
23 h 25 Journal.
23 h 45 C'est à lire.
23 h 50 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : le Jardin d'Éponine.
De Maria Pacôme, réal. Michel Boisrond, avec M. Pacôme, D. Grey, C. Benedetti.
Pour Éponine, il n'y a pas que le théâtre dans la vie. Bon an, mal an, rouspétante et véhémente, elle arrive à trouver la vie bonne avec sa mère, sa sœur... quand débarquent trois étranges personnages. Comédie légère.
22 h Plaisir du théâtre.
Invités : M. Boudet, A. Duperey, M. Pacôme et d'autres. L'actualité du théâtre et de la mise en scène.
23 h Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Cinéma : la Chambre verte.
Film de François Truffaut (1977), avec F. Truffaut et Nathalie Baye.
Les morts restent vivants, proches de ceux qui les ont aimés tant qu'on pense à eux, qu'on les garde en mémoire. Surprenant culte, dans une chambre verte vouée au souvenir de sa femme, puis dans une chapelle désaffectée illuminée de bougies, où Truffaut, acteur, communie avec Nathalie Baye, elle-même en proie à une obsession. Inspiré de thèmes choisis chez Henry James, ce film, beau, grave, halluciné, est situé dans une petite ville de province, à la fin des années 20, où plane encore le deuil des combattants tués pendant la guerre de 1914. C'est, dans le cinéma de Truffaut, une œuvre insolite, mais essentielle malgré sa part de mystère.
22 h 05 Journal.
22 h 25 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les discrets de la mer Rouge.
23 h 10 Vidéo à la chaîne.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 12, Jazz : festival de Juan-les-Pins ; 17 h 45, Chanson-puzzle ; 17 h 50, Histoire d'eau : le canal Saint-Martin ; 18 h 5, Dessin animé : Inspecteur Gadget (et à 18 h 55) ; 18 h 30, Sports ; 19 h, Les tritons ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : « Consommé à la reine », d'Alicia Dujovne Ortiz ; avec N. Barentin, B. Agenin...
21 h 40 Latitudes : musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Gaveau) : *Pavane à quatre, Canzon sur O. Nachbar Roland à cinq*, de Scheidt ; *Mensa sonora, Harmonia artificiosa ariosa*, de Beber ; *Sonate à trois violons, Sonate à deux violons*, de Schmelzer ; *Quatorze Canons sur la basse Golberg, Concerto en ré majeur pour clavecin*, de J.-S. Bach, par l'Ensemble Musica Antiqua de Cologne ; avec R. Goebel, M. Utiger, H. Bass, P. Carrai, J.-M. Forest, A. Staier.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : œuvres de Purcell, Schein ; à 23 h 5, Mélodies : Charles Panzéra chante H. Duparc.

Mardi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Variétés : La bouteille à la mer.
12 h 30 Arrivée de M. François Mitterrand, président de la République, à Londres (en direct).
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
13 h 50, Série : Frank, chasseur de fauves ; 14 h 45, Ces chers disparus : Françoise Rosay ; 15 h, Chronique d'une famille française ; 16 h, Les choses du mardi : quand les outils se souviennent ; 17 h 20, Histoires naturelles.
17 h 55 Mini journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
Au large des Bermudes, l'équipe Cousteau filme les baleines blanches, capte le concert sous-marin, enregistré et analysé par des spécialistes de bioacoustique.
21 h 30 Contre-enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
La mémoire des murs : un fantôme à Veauce au seizième siècle ; le musicien Carlo Gesualdo : un mari bafoué, prince de Naples ; Raimondo de Sangro : secrets d'hier, légendes d'aujourd'hui.
22 h 35 Les chemins de la musique.
Portrait d'Emmanuel Chabrier à l'occasion de la reprise de l'Étoile, à la salle Favart ; le disque compact ; Pierre Boulez : nouvelle présentation de « Répons » à Paris ; une promenade sur le Rhin romantique, à l'occasion du festival Musica 84.
23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.
23 h 45 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Timide et sans complexe.
15 h 40 Reprise : La chasse aux trésors.
16 h 45 Le journal d'un siècle.
1888 : l'année des duels entre Charles Floquet, président du Conseil, et le général Boulanger ; l'année de la presse : trois mille journaux et périodiques.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : Rends-moi la clé.
Film français de G. Pirès (1980), avec G. Marchand, J. Birkin, J. Dutronc, N. Nell, R. Bertin, J.-P. Muel.
Une jeune femme, séparée de son époux, doit se remarier avec un PDG divorcé. Mais « l'ex » a gardé la clé de l'appartement où il surgit à tout moment. On a presque besoin de se pincer pour rire un peu.
22 h 15 Mardi-cinéma.
De Pierre Tchernia et Jacques Rouland.
Avec S. Marceau, M. Baresson, J. François, B. Fresson.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses.
Film français de J.-M. Poiré (1981), avec J. Balasko, A. Lartéguy, L. Rego, D. Lavanant, D. Auteuil.
Une fille boulotte qui n'a pas de chance en amour partage son appartement avec un joli mannequin dont elle doit supporter les nombreux soupirants. Ecrite par J. Balasko, cette comédie se présente comme une suite de sketches de café-théâtre, plus ou moins amusants.
22 h Journal.
22 h 30 Vidéo à la chaîne.
22 h 35 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

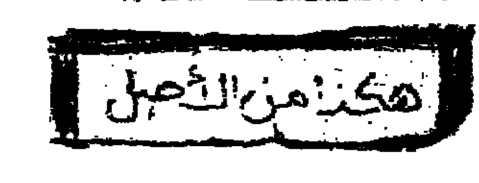
17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 15, Ciné 16 : la Maison de marbre, de J.-C. Sordelli ; 18 h 40, Albert Camus ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, les Tritons ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

12 h Panorama : à 12 h 45, Le club de la presse ; à 13 h 30, *Tombé dans le Pano...*
13 h 30 Instantané, magazine musical.
14 h Un livre, des voix : « Le rendez-vous de Strasbourg », de Catherine Paysan.
14 h 30 La terre des folles, avec C. Viret, A. Bertin, P. de Boysson.
15 h 30 Mardis du cinéma : Jean Vigo vivant avec des témoignages et des documents d'archives.
17 h 10 Le pays d'ici.
18 h Subjectif : Agora, avec Michel Debré ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins explore l'atome.
20 h Musique mode d'emploi : notes en contrepoint – Adorno ; œuvres de Pierre Henry, Prokofiev, Orff, Stravinski...
20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
21 h Entretien : avec Henri Alekan.
21 h 30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, Paris 1984.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Mozart, Cavalli, Monteverdi, Haydn, Schubert par J. Baker, mezzo-soprano, et G. Parsons, piano.
13 h 32 Repères contemporains : œuvres de Leibowitz, Scherchen-H-Siao, Landowski.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Après-midi des musiciens : la saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Puccini, Chueca, Luna, Delobes, Saint-Saëns, Strauss ; à 17 heures, Ils n'avaient pas vingt ans : œuvres de Haendel, Haydn, Brahms.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Intermède ; Feuilleton : Le jazz en France.
20 h Premières loges : Hommage à Jozsef Réti, ténor hongrois ; œuvres de Mozart, Beethoven.
20 h 30 Concert (donné le 23 mai au grand auditorium de Radio-France) : œuvres de Langlais, Franck, Tournemire, par J. Langlais et J.-L. Jacquet-Langlais, orgue, œuvres de Langlais, par le Quatuor Novalis ; œuvres de Mozart, par G. Robert, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : œuvres de Langlais, Chabrier ; à 23 h 5, Jazz-Club (en direct du New Morning).



Le Monde

ÉCONOMIE

UN RAPPORT SUR LE DÉFI JAPONAIS

Mieux vaut coopérer et s'implanter que se protéger

LE défi que lance le Japon à la France comme au reste de l'Europe commence d'être mieux défini. M. Laurent Fabius en juillet et Mme Edith Cresson la semaine passée ont pu s'en rendre compte à Tokyo. Or l'un et l'autre ont eu connaissance avant leur départ des travaux du groupe de « géostratégie industrielle » animé par M. Jean de Menton sur le thème « Comment relever le défi japonais ? ». La réponse est claire : pas de protectionnisme systématique mais une coopération équilibrée et une nécessaire implantation au Japon.

Quarante présidents ou directeurs généraux de grands groupes industriels et bancaires associés à des ambassadeurs et à des hauts fonctionnaires, quelque cinq cents industriels répartis entre vingt-cinq groupes sectoriels, ont ainsi réfléchi pendant dix-huit mois à la définition d'une politique industrielle cohérente à l'égard du Japon et de lignes d'action stratégique en matière de coopération industrielle franco-japonaise. Leurs travaux vont être rendus publics (1).

Le dynamisme du bassin pacifique, principalement imprimé par le Japon, n'est plus à vanter : le taux de croissance du Japon varie sur les cinq dernières années entre 6 et 3 %, celui de la Corée du Sud en moyenne autour de 10 %, ceux des pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines) sont de l'ordre de 5 %.

Le Japon a réussi en outre à répliquer à la concurrence, dans sa zone, des nouveaux pays industrialisés par une stratégie de remontée de filière et de plus forte valeur ajoutée. Pour ne prendre que l'exemple du transistor sur le marché thaïlandais, la part du Japon y est tombée de 36 à 9 % entre 1975 et 1980 quand celle de Taiwan progressait jusqu'à 39 % ; mais *« les ressources que les Japonais ont tirées de ce transfert d'activités dans le sens d'une plus forte valeur ajoutée ont régulièrement augmenté pour représenter en 1980 le triple de celles des Taïwanais. »*

L'Europe est, de plus, menacée par la constitution d'un axe nippo-américain (« le Monde de l'économie » du 10 juillet). De 1970 à 1980, le commerce bilatéral de ces *deux pays a augmenté de 376 %* et représente désormais pour les Etats-Unis l'équivalent de ses échanges avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et la France réunies. Enfin, plus de deux mille accords étaient recensés fin 1983 entre Japonais et Américains dans les technologies de pointe ou critiques (un comité de coopération pour les technologies de pointe ayant en plus pour objectif d'étudier les domaines de coopération possible entre les deux pays).

Face à cela, l'Europe connaît à l'égard du Japon un déficit commercial qui augmente, depuis 1977, en moyenne de 15 % à 20 % par an et qui se concentre sur les biens de consommation à usage individuel (magnétoscopes, automobiles, motos, matériel de hi-fi) et les biens industriels à forte technologie intégrée (machines-outils à commande numérique, bureautique).

« Le miroir grossissant » des faiblesses européennes

Quant au déficit commercial français, 12,6 milliards de francs en 1983, 10,2 milliards pour les huit premiers mois de 1984, il est *« le miroir grossissant des faiblesses commerciales et structurelles des économies européennes »*. Si l'Europe est bien le premier exportateur mondial de produits à forte densité technologique, elle ne dégage, pour ces produits, une balance commerciale positive qu'avec les pays hors OCDE, mais enregistre 9,4 milliards de dollars de déficit avec les Etats-Unis et 5 milliards de dollars de déficit à l'égard du Japon (chiffres du début de la décennie 1980). Dans ces conditions, le groupe de géostratégie industrielle estime qu'*« on ne saurait se satisfaire de réponses strictement protectionnistes, qui, comme l'expérience le prouve, sont par nature limitées dans le temps et peuvent avoir des effets contraires. Une réponse volontaire au défi qu'ils nous lancent exige plutôt de coopérer avec les Japonais et de s'implanter sur leur marché »*.

C'est sur la coopération que ce rapport est le plus riche, en ce qu'il démontre que le véritable niveau auquel doit être définie une *stratégie de coopération* est celui du *« segment produits-marchés »*. Trois cents exemples – des céramiques thermomécaniques aux lanceurs de satellites – sont ainsi examinés minutieusement. M. Philippe Delleur, de la direction générale de l'industrie, a tenté d'en faire la synthèse. Il retient trois principes de base : la réciprocité des intérêts, la complémentarité des axes stratégiques à long terme des partenaires et l'équilibre des termes de la coopération. Il souligne la différence des stratégies à appliquer selon les secteurs d'activité.

Dans ceux où la position des industriels français est fragile, une coopération franco-japonaise doit être précédée d'un rééquilibrage des échanges qui passe éventuellement par l'établissement de protections. C'est le cas par exemple de l'automobile, où les Japonais bénéficient d'un écart de compétitivité de l'ordre de 35 % à 40 % et dont les exportations sont passées de 1,8 million d'unités en 1975 à 4,2 millions en 1980.

Le groupe est clair : *« Il convient de maintenir, sans en accepter le moindre affaiblissement, la protection tarifaire actuelle de la CEE (...). Tout investissement japonais en France pour l'assemblage ou la fabrication d'automobiles ou de véhicules utilitaires devrait être exclu (...). Une voiture japonaise construite en Europe ne devrait être considérée comme « européenne » que si la valeur des produits fabriqués en Europe qu'elle incorpore atteint 80 % de son coût final, départ usine. »*

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 25.)

(1) « Comment relever le défi japonais ? », Ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'OCDE

L'ARRIVÉE au château de la Muette, au début de ce mois, du nouveau secrétaire général de l'OCDE, M. Jean Paye, invite à se demander quel pourra bien être, dans les années à venir, le rôle de cette importante organisation qui regroupe vingt-quatre pays : tous les pays d'Europe occidentale (Turquie comprise, mais pas la Yougoslavie, membre associé), les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Quand son prédécesseur, M. Emile Van Lennep (ancien trésorier général du ministère des finances aux Pays-Bas), avait pris ses fonctions de secrétaire général de l'OCDE, en octobre 1969, l'illusion était largement répandue, parmi les hommes politiques et leurs experts, de la pérennité de la croissance et surtout de la capacité indéfinie des hommes à diriger le développement économique. Cela signifiait en réalité que, sous le couvert *des théories et procédés alors à* la mode, tels le *fine tuning* (réglage quasi instantané de la machine économique par les autorités) et le *demand management* (gestion de la demande globale par les mêmes pouvoirs publics), ils croyaient disposer des formules propres à éviter les conséquences de l'inflation et du relâchement progressif des disciplines bancaire, monétaire, etc.

Quand il quitta le château de la Muette, à la fin du mois de septembre 1984, au terme de *trois mandats successifs de cinq* ans, la tempête avait soufflé sur la grande maison qu'il avait si longtemps dirigée, et qui avait été le temple de l'orthodoxie keynésienne, fondée sur l'idée que, à condition de veiller (en consentant au besoin de forts déficits budgétaires) à ce que la demande globale soit suffisante pour soutenir l'activité, on pourrait éviter la répétition des crises du passé (elles-mêmes analysées à la lumière des idées de lord Keynes). Paradoxalement, *l'homme qui, à l'OCDE, se sentait* le plus à l'aise pour dénoncer les effets de dépenses publiques excessives ou d'une trop grande complaisance à l'égard de l'inflation n'était autre que M. Van Lennep lui-même.

Au moment de passer le flambeau à M. Paye, l'ancien secrétaire général lui a dit que la chose la plus importante pour un homme se trouvant à ce poste était de garder la confiance des gouvernements des Etats membres. C'était une façon de tracer *les limites, finalement très* étroites, de l'influence d'une organisation internationale telle que celle-là.

Il n'empêche que l'OCDE dispose d'un grand pouvoir d'orchestration. Les vieux démons ne sont qu'endormis. Il existe aujourd'hui, notamment parmi d'anciens économistes de l'OCDE au prestige durable, de bons esprits pour penser qu'il serait opportun de conseiller aux pays européens des politiques budgétaires plus généreuses au cas *où les Etats-Unis* entreprendraient sérieusement de réduire leur déficit, tout cela au nom d'une croissance plus équilibrée dans le monde. Le résultat d'une telle politique ne serait-il pas plutôt d'accentuer la chute des monnaies européennes en donnant encore plus d'attrait au dollar ? Au fond, la question fondamentale est une affaire de jugement et de talent : ou bien l'OCDE est une simple chambre d'enregistrement, et le risque est qu'elle joue à l'occasion le rôle d'amplificateur des erreurs commises par les gouvernements nationaux (comme on l'a vu encore en 1978), ou bien elle puise dans son sein assez de conviction pour renvoyer sous une forme plus acceptable les impulsions qu'elle reçoit de l'extérieur.

PAUL FABRA.

LES CONTRASTES DE L'ÉCONOMIE IRLANDAISE

Cure d'austérité pour le peuple le plus jeune d'Europe

PERSONNE ne le conteste : la marge de manœuvre dont dispose M. Garrett FitzGerald, le premier ministre irlandais, pour redresser l'économie nationale est des plus limitées. Le principal objectif du plan de trois ans qui vient d'être rendu public est de réduire le déficit budgétaire, afin de stabiliser la charge de l'endettement sans pour autant augmenter les impôts, qui, chacun l'admet, ont atteint ici les limites du supportable.

Il s'agit pour ce pays aussi de rompre l'engrenage qui, depuis la crise pétrolière, l'entraîne à emprunter chaque année davantage et à se résigner à ce qu'une fraction grandissante des impôts serve à régler les intérêts de la dette. Ces derniers représenteront en 1984 11 % du produit national brut (PNB) contre 5,5 % en 1977. Leur poids a donc doublé en sept ans. Le pourcentage est nettement plus faible que celui des pays surendettés du tiers-monde, mais à l'échelle de l'Europe il est considérable.

On en est là malgré une politique de dépenses plus sage pratiquée depuis que la coalition formée par le Fine Gael et le Parti travailliste est arrivée au pouvoir fin 1982 ; malgré l'adoption récente de mesures impopulaires, telle la réduction des subventions aux produits de grande consommation que sont le lait, le pain, le beurre. Au moment où il faudrait dégager des fonds pour favoriser l'investissement, mieux aider les plus démunis ou simplement assurer le fonctionnement des services publics, le gouvernement annonce qu'un sérieux tour de vis supplémentaire est nécessaire, afin de pouvoir retrouver une certaine marge de liberté dans la conduite de la politique économique. L'austérité est donc décrite comme une nécessité.

Considérée avec le détachement confortable d'un observateur lointain, la démonstration donnée par M. FitzGerald semble imparable. Mais la logique la plus inattaquable est *difficile à faire accepter* par ceux qui sont destinés à en faire les frais. L'arme fiscale étant, on l'a vu, interdite, la rigueur signifie ici la réduction des avantages sociaux, la modération, voire le gel, des salaires et, probablement, plus pénible encore, l'aggravation du chômage.

Ce sont là des perspectives particulièrement dures pour un pays dont le développement et l'accès à une relative prospérité datent d'à peine vingt ans. Les analyses conjoncturelles, en ces temps de crise, se ressemblent toutes ; le vocabulaire, il est vrai, ne change guère, mais il est clair que faire des coupes dans les transferts sociaux et réduire les avantages acquis a une signification autrement plus dramatique en Irlande qu'au Danemark ou aux Pays-Bas. Un certain pessimisme se fait jour à Dublin, presque une ambiance triste dans cette capitale si joyeuse.

Un consensus fragile

Le consensus relatif qui existe dans le pays sur la nécessité d'une action globale est fragile. M. FitzGerald devra esquiver des attaques sur le plan politique et social. Même s'il y parvient, autrement dit même s'il réussit à préserver le capital de confiance dont il jouit encore, le pilotage de sa politique de rigueur demeurera périlleux, tant les circonstances économiques sont peu favorables. Les signes positifs – on en ressent quelques-uns – ont une origine unique : le boom spectaculaire des ventes à l'étranger. Sans doute plus que dans n'importe quel Etat membre de la Communauté, le salut est subordonné ici au maintien d'une demande internationale soutenue, à la persistance d'un haut niveau d'activité aux Etats-Unis.

A considérer la seule évolution du PNB, on peut éprouver l'impression que l'économie irlandaise est en pleine léthargie. Si l'on tient compte des intérêts de la dette extérieure payés par l'Etat à ses créanciers, ainsi que des rapatriements de profits opérés par les entreprises étrangères, la croissance a été nulle, voire légèrement négative en 1983. Elle devrait se situer autour de 2-2,5 % en 1984 et 1985.

Ces résultats maussades dissimulent des situations contrastées. Les temps sont durs pour l'homme de la rue comme pour l'Etat ; ils le sont aussi pour l'agriculteur et pour la plupart des entreprises « indigènes ». En revanche, les industries tournées vers l'exportation, qui sont le plus souvent contrôlées par des capitaux étrangers, affichent une réelle prospérité. La face interne de l'économie est malade ; sa face externe est peut-être fragile mais montre pour l'instant une éclatante santé. Le pari de M. FitzGerald vise à guérir la première en essayant d'éviter que la thérapie appliquée ne soit toxique pour la seconde.

La demande intérieure se traîne. Les ventes au détail ont baissé de 4 % en 1983, d'encore 1 % au cours des cinq premiers mois de 1984. Il s'agit d'une légère amélioration, mais bien insuffisante. La construction de logements évolue de manière pis encore. Les investissements ont décliné de 3 % en 1983 avec un modeste redressement en 1984. Ce sont là assurément des signes de récession. Comment s'en étonner alors que les salaires, depuis plusieurs années, augmentent moins vite que l'inflation et qu'en revanche, la charge fiscale n'a cessé de s'alourdir ? La forte augmentation des impôts subie par le pays depuis deux ans n'a pas permis, tant s'en faut, d'assainir les finances publiques.

La politique d'économies menée par le gouvernement n'a donné que des résultats très partiels. L'Etat emprunte moins, mais il emprunte toujours. Les recettes fiscales supplémentaires qui ont été dégagées ont servi pour partie à régler les créanciers extérieurs. Le reste a été absorbé par des indemnités de chômage au poids toujours plus grand et par une augmentation persistante des dépenses publiques. La cause en est non pas la prodigalité de l'Etat mais une croissance démographique très forte.

L'Irlande catholique a la population la plus jeune d'Europe, et ses enfants – à cet égard la rupture avec le passé est complète – restent au pays. Toutefois, depuis 1981, le solde migratoire est devenu négatif. Le taux de croissance démographique s'est ralenti récemment ; mais, en attendant, l'arrivée massive chaque année de jeunes sur le marché ne fait, dans les circonstances actuelles, qu'aggraver les problèmes d'emploi. Le chômage touche plus de 210 000 personnes, soit 17 % de la population active. Son aggravation a été rapide au cours des trois dernières années ; elle a dépassé 20 % pour la seule année 1983. Les experts s'attendent à une nouvelle détérioration en 1984 et 1985.

Banqueroute agricole

L'agriculture, qui avait le vent en poupe après l'entrée dans le Marché commun, est menacée de banqueroute. Elle représente encore 15 % du PNB et 26 % des exportations. Les paysans irlandais, condamnés jadis à vendre à bas prix sur le marché britannique, ont commencé à sortir de l'archaïsme et de la misère en 1973, lorsque, avec l'adhésion, se sont ouverts les débouchés du Continent. Le développement spectaculaire des exportations et l'alignement sur les prix communautaires, sensiblement plus élevés que les prix intérieurs irlandais, ont alors engendré l'euphorie.

Les paysans de la verte Eire, naguère plus culs-terreux que les moins favorisés des Auvergnats, purent enfin se moderniser, bref commencer à rattraper leur retard. Le bonheur a duré cinq ans. A partir de 1978-1979, le temps des difficultés est revenu. Les augmentations de prix décidées de plus en plus chichement à Bruxelles n'ont pu suffire à compenser l'inflation, à l'époque galopante.

Les agriculteurs les plus dynamiques – souvent des jeunes, – qui, poussés d'ailleurs dans ce sens par les banques, avaient emprunté pour s'équiper, ont éprouvé des difficultés grandissantes pour faire face à leurs échéances. *« Aujourd'hui, cinq mille exploitants parmi les plus efficaces sont au bord de la faillite »*, résume M. Michaël Berkerey, le secrétaire général de la Farmers Association, la principale organisation de producteurs. La politique de contingentement de la production laitière, décidée en mars dernier par les Dix, a définitivement tué l'espoir.

L'Irlande est loin d'avoir achevé son effort de rationalisation. Chaque vache y produit en moyenne 2 250 litres de lait par an contre 6 000 aux Pays-Bas. L'élevage bovin intervient pour 10 % dans le PNB. M. FitzGerald, mettant en relief l'importance du lait dans l'économie nationale, a obtenu, non sans mal, que par dérogation les agriculteurs irlandais puissent accroître leurs livraisons aux laiteries de 4,6 % en 1984-1985, alors que cette même production doit être réduite dans les autres Etats membres.

Le ruban bleu des exportations

Une bouffée d'oxygène, mais ensuite ? Deux exploitants rencontrés dans le comté de Clare, à l'ouest, une région pauvre, expriment le désarroi le plus affligeant. Ici, selon eux, il n'y a pas de solution alternative à la production laitière. Les fermes sont peut-être plus modernes, mais le pouvoir d'achat est retombé au-dessous du niveau de 1973, l'année de l'adhésion. Faut-il ajouter que, déçus de l'Europe, ils voient l'avenir sous les couleurs les plus sombres.

Pourtant, l'inflation – c'est une consolation pour les agriculteurs qui en ont souffert – se calme. Après avoir dépassé 20 % de 1979 à 1981, elle a été ramenée à 10,5 % en 1983, et l'on prévoit 8 % en 1984. Ce ralentissement, combiné à la politique de modération salariale voulue par le gouvernement, permet aux entreprises d'accroître leur compétitivité... et leurs profits. L'effet est pour l'instant prometteur. La production industrielle, en raison surtout du très bon score du second semestre, a augmenté de 7 % en 1983 ; la progression en volume a atteint 13 % au cours du premier semestre 1984, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. On prévoit cependant une décélération pour la seconde moitié de l'année.

Ces résultats à la coréenne sont encore plus impressionnants sur le front des exportations. Leur progression en volume a atteint 12 % en 1983 contre 3,5 % pour les importations. Mais elle a bondi à plus de 23 % au cours des six premiers mois de 1984. On prévoit pour l'ensemble de l'année une performance record. Toujours au cours du premier semestre 1984, les exportations de produits industriels, qui représentent 65 % du total, ont augmenté à elles seules de 37 %.

La palme revient aux équipements électroniques, qui comptent pour un tiers dans l'ensemble des exportations industrielles, avec une progression de 57 % par rapport aux six premiers mois de 1983. Ces succès se sont traduits par une diminution très rapide du déficit de la balance commerciale de 1 700 millions de livres irlandaises en 1981 à 474 millions en 1983, et probablement par un surplus non négligeable en 1984.

Dans cette course à laquelle se livrent avec acharnement l'ensemble des pays industrialisés, le ruban bleu revient donc à l'Irlande avec une caractéristique inédite : 66 % des exportations industrielles sont le fait d'entreprises étrangères, principalement américaines. En dépit de quelques déboires, ces chiffres prouvent que, pour l'essentiel, l'exercice mené par l'Autorité pour le développement industriel (IDA), et qui consiste à transformer l'Irlande en porte-avions aménagé pour favoriser la pénétration du Marché commun, a été une réussite.

Les points ainsi marqués – le *recul de l'inflation, la progression* de la production industrielle, celle des exportations – constituent des atouts pour M. FitzGerald, une incitation à la patience et à la compréhension. Suffiront-ils ? Le Fianna Fail, le grand parti rival du Fine Gael, conservateur comme lui *mais avec une connotation plus* populiste – *« en réalité nous sommes le vrai parti travailliste »*, nous explique gentiment M. Brian Lenahan, un de ses principaux dirigeants, – dénonce la politique de déflation menée par la coalition au pouvoir et se prononce pour une *« relance sélective »*, sans trop s'appesantir sur la façon de trouver l'argent.

Cet hymne à la croissance se révèle payant : le Fianna Fail monte dans les sondages. Le Parti travailliste, qui appartient à la coalition, est pour sa part embarrassé. Sa clientèle n'apprécie guère la politique d'austérité. Mais il n'ose pas envisager une rupture, les sondages indiquant dans son cas que de nouvelles élections provoqueraient sa déroute.

Sur le plan strictement politique, M. FitzGerald doit donc pouvoir faire face. La menace, comme en témoignent les grèves d'avertissement du secteur public, se situe davantage sur le plan social. Le peuple irlandais semble comprendre la nécessité de l'austérité. Il reste à voir si le gouvernement pourra la contenir dans des limites qu'il acceptera de supporter.

PHILIPPE LEMAITRE.

Lire page 26
l'article de Michel BOYER :
LE PROFIT
DES INVESTISSEMENTS
ETRANGERS



UNE ÉTUDE DU CEPII

Les menaces sur l'Europe

AU début de 1983, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), un organisme rattaché au Plan, publiait un remarquable ouvrage intitulé *la Montée des tensions*, qui survolait la période 1965-1980 et analysait les phénomènes qui avaient provoqué la « crise ». On attendait la suite avec un intérêt d'autant plus grand qu'il ne s'agissait plus pour le CEPII de rendre compte de faits passés mais bien de tenter d'imaginer le devenir d'une économie mondiale bouleversée. *La Rupture ?* titre du nouveau rapport, qui vient de paraître et couvre la décennie 80, est digne du précédent, qu'il s'agisse de la clarté de l'écriture ou de la précision des analyses.

Trois idées forces se dégagent de ce volume de 388 pages illustrées de nombreux graphiques et tableaux : l'Europe, faute d'un sursaut, va voir l'écart qui la sépare des Etats-Unis et du Japon s'accroître ; la menace énergétique est repoussée au moins juqu'à l'horizon 1990 ; l'endettement international ne débouchera pas sur une crise financière apocalyptique mais imposera une rude contrainte aux pays endettés, cette contrainte étant renforcée pour les pays en voie de développement par le modèle qui a présidé à leur insertion dans la division internationale du travail.

L'Europe menacée. Chacun le perçoit, ne serait-ce qu'au travers de l'évolution des chiffres du chômage, qui ne cessent de progresser alors même qu'ils diminuent aux Etats-Unis et se stabilisent au Japon. Faut-il dès lors parler de miracle américain et dénoncer l'absence de dynamisme des industriels du Vieux Continent ? Les choses sont plus complexes. Les créations d'emploi outre-Atlantique, pour spectaculaires qu'elles soient, n'ont rien d'exceptionnel, rappelle le CEPII en nous remémorant leur caractère cyclique et leur spécificité. « *Le commerce de détail, les hôpitaux, les centres de santé, la restauration, ont créé un grand nombre de postes faiblement qualifiés et mal rémunérés occupés par de nouveaux arrivants sur le marché du travail (jeunes, femmes, minorités) sans formation professionnelle.* » Bref, il s'agirait donc de la poursuite d'une « tertiairisation » de l'activité, qui devrait perdurer puisqu'il est par exemple prévu, d'ici à 1990, la création de neuf cent mille postes de gardiens d'immeubles, soit sensiblement plus que le total des postes d'informaticiens.

Deux scénarios

Dès lors qu'il n'existe plus en Europe comme au Japon (autre cas de figure) de secteurs industriels susceptibles de jouer le rôle de « *refuge pour l'emploi* », doit-elle s'engager dans cette voie ? Ce serait accepter un dualisme salarial et même social qu'elle s'est jusqu'à présent efforcée de combattre. Alors, chômeurs ou gardiens d'immeuble ? Aucune des réponses n'est satisfaisante. Mais il n'en reste pas moins que l'Europe doit aujourd'hui concilier trois impératifs : préserver sa cohésion sociale, maintenir sa compétitivité mondiale, accepter ou organiser un ralentissement de la productivité dans certains secteurs d'activité. Comment faire ? « *Un ralentissement de la croissance de la production par tête sans affaiblissement de la compétitivité peut passer par un freinage conjoint des salaires et de la productivité horaire, mais aussi par une réduction de la durée du travail ou l'extension du temps partiel* », écrit le CEPII, qui conclut : « *En cette matière, il n'y a pas de solutions qui ne soient coûteuses. Il n'y a que des arbitrages plus ou moins bien adaptés aux spécificités des économies et aux préférences des sociétés.* »

L'Europe est-elle capable de mettre en œuvre cette révolution tranquille ? Il lui faudra bien pourtant faire la preuve de son existence, car elle se trouve menacée quel que soit le cas de figure. Le CEPII imagine deux scénarios. Dans le premier, le capital productif américain se fait plus efficace. Les taux de profit augmentent et un surplus de productivité permet tout à la fois le maintien de la rentabilité et une progression du salaire réel et (ou) une baisse de la durée du travail. Cette hypothèse, écrit le CEPII, suppose « *une harmonisation au moins tacite, si elle n'est pas explicitement coordonnée, des politiques économiques aux Etats-Unis et au Japon. Dans l'immédiat, pour que la croissance puisse être régulière, les taux d'intérêt américains devront baisser, grâce à une réduction progressive du déficit budgétaire ; cette détente faciliterait une politique budgétaire plus expansive au Japon. Il y aurait ainsi une inversion de croissance, qui permettrait de maîtriser et de limiter la baisse initiale du dollar consécutive au fléchissement des taux d'intérêt américains* ».

Dans ce cas de figure, l'Europe bénéficie de l'amélioration des conditions macro-économiques, mais les pays européens distancés dans les techniques électroniques, peu présents sur les rives du Pacifique particulièrement dynamiques, incapables de constituer des pôles d'innovation mondiale en s'appuyant sur leur seul marché intérieur, affrontent séparément une concurrence trop rude et, faute de réponse commune, voient leur rivalité commerciale s'exacerber.

On ne saurait exclure toutefois – c'est le deuxième scénario – une explosion financière brutale, si la persistance d'un énorme déficit budgétaire américain venait se « *superposer à une activité privée trop emballée, entraînant une demande de crédit trop forte pour être freinée graduellement* ». Se produiraient alors, estime le CEPII, des ventes massives de dollars. Pour freiner sa baisse, la Réserve fédérale américaine ne pourrait que laisser monter les taux d'intérêt, d'où une forte contraction du crédit aux Etats-Unis, et l'adoption par ses partenaires de politiques restrictives provoquant en 1986/1987 une nouvelle récession, fort dommageable aux pays européens fortement « *affectés par le rétrécissement des mécanismes de paiement* ».

Comment prévenir ces dangers ? En premier lieu en mettant en place « *un bouclier monétaire* » et en faisant de l'ECU une « *monnaie parallèle* ». Pour ce faire, « *il faut que l'organisation qui la supporte lui donne tous les attributs d'une monnaie, qu'il remplisse toutes ses fonctions pour les opérations extérieures des résidents de chaque pays et pour les opérations de non-résidents dans chaque pays* ». Deuxième axe d'action : l'industrie. Dans ce domaine le CEPII se veut prudent, du moins quant à l'intention des Etats. Il n'en souhaite pas moins que soit tracée « *une ligne directrice exprimée dans des formes à découvrir, qui donne à l'Europe un potentiel technologique pleinement maîtrisé* », que soient ouverts les marchés nationaux à toutes les entreprises du Marché commun, enfin que soit engagé « *un effort irréversible pour assumer collectivement la défense de l'Europe (...), puissant facteur pour les entreprises qui appartiennent à la filière électronique et pour les laboratoires de recherche* ». Les auteurs de *la Rupture* le savent. Faut-il, dès lors, les accuser de manquer d'imagination ou en conclure que l'Europe manque décidément de dynamisme ?

Dures pour l'Europe, les années à venir le seront sans doute plus encore pour les pays en voie de développement.

L'endettement du tiers-monde

Le problème des régions endettées, du Sud en particulier, est aujourd'hui double : d'une part, elles doivent faire face au poids de la dette qu'elles ont accumulée ; d'autre part, il leur faut, rappelle le CEPII, parvenir à modifier durablement les conditions de leur insertion dans la division internationale du travail.

Sans une inflexion durable de leur comportement d'importation, sans une progression rapide de la pénétration de leurs produits sur les marchés des grands pays industriels, le seul équilibre des comptes courants, hors même le paiement des intérêts, impose des contraintes très fortes sur la croissance de nombreux pays, à l'horizon de la décennie, et cela même si la croissance occidentale est relativement soutenue.

Depuis le début des années 80, de nombreux pays endettés se sont vus contraints de rétablir l'équilibre de leurs comptes courants dans des conditions difficiles. Le cas du Mexique est exemplaire, puisqu'en 1983 son excédent courant a atteint 5 milliards de dollars, tandis que son produit intérieur brut chutait de 4,7 % en termes réels.

Désormais, l'objectif implicite du système financier international consiste à maintenir une pression continue sur les pays dont la solvabilité apparaît trop détériorée pour obtenir à terme la stabilisation du niveau de leur endettement net — c'est-à-dire l'équilibre de leurs opérations courantes, y compris le paiement des intérêts.

La difficulté tient au fait qu'un retour rapide à un tel équilibre, en 1985 par exemple, et son maintien jusqu'à la fin de la décennie, impliqueraient un recul très important du revenu par habitant de certaines régions, et cela même dans le cadre d'une amélioration substantielle de l'environnement international.

Certains chiffres sont éloquents : avec une croissance occidentale de l'ordre de 3,5 % par an en moyenne entre 1985 et 1990, en admettant une nouvelle vague de pénétration de produits manufacturés exportés par le Sud sur les marchés du Nord, en supposant une stabilisation des termes de l'échange, une baisse des taux d'intérêt réels de l'ordre de 3 points et enfin une meilleure maîtrise des importations, le recul du revenu par habitant, en Afrique noire et au Brésil, pour rétablir l'équilibre des comptes courants, selon le CEPII, est de l'ordre de 1,8 % par an en moyenne sur l'ensemble de la décennie. Certes, dans le même temps, les économies d'Asie pourraient parvenir à des progrès très honorables du niveau de vie de leur population (4,8 % en moyenne pour l'ensemble Taiwan-Singapour-Hongkong, Corée, 2 % pour les autres pays d'Asie du Sud et du Sud-Est). Mais si l'on s'en tient aux cas les plus dramatiques, il est difficile d'imaginer que l'on puisse contraindre les populations des économies africaines et latino-américaines à accepter un ajustement aussi douloureux sans les pousser à la répudiation d'une partie de leur dette.

Si l'on veut éviter ce risque en assurant une évolution acceptable du revenu par habitant, quels sont les montants supplémentaires de ressources qu'il faut acheminer vers ces économies ? Pour fixer un ordre de grandeur, dans l'environnement favorable supposé plus haut, un maintien du revenu par habitant sur la décennie nécessiterait un doublement de l'encours de la dette de l'« ensemble Amérique latine-Afrique », tandis qu'une progression de 2 % par an nécessiterait un quadruplement. Le krach fréquemment annoncé n'est pas le risque principal, dans la mesure où le système financier international a montré qu'il était capable de s'adapter et de gérer les crises de paiement.

Reste que trouver un équilibre acceptable pour les banques occidentales et les populations concernées sera pour le moins délicat et n'ira pas sans tensions financières aiguës, surtout si l'on veut éviter... « la fracture ».

PHILIPPE LABARDE.

L'ÉVOLUTION DES PRIX DU PÉTROLE

Vers un baril à 24 dollars avant 1987...

LES prix du pétrole brut diminueront-ils encore ces prochaines années en valeur absolue ? A cette question d'actualité, l'étude du CEPII répond par l'affirmative. Position originale puisque, jusqu'ici, la plupart des analystes — y compris le CEPII dans son étude de 1983 — s'accordaient à ne prévoir qu'un maintien d'ici à 1990 des prix nominaux. Pour les experts du CEPII, « *sous les hypothèses moyennes de croissance (3,1 %) et d'évolution des intensités énergétiques (...), le prix nominal de référence (du pétrole) baisserait entre 1984 et 1987 et se stabiliserait ensuite* », pour se situer en 1990 « *à environ 24 dollars par baril* » (contre 29 dollars actuellement). Il faudrait, selon l'étude, une reprise vigoureuse de la croissance mondiale (5,1 % par an) associée à une diminution moyenne des intensités énergétiques par les pays consommateurs pour envisager d'ici à la fin de la décennie le déclenchement d'un troisième choc pétrolier, l'hypothèse inverse (faible croissance et très forte baisse des intensités énergétiques) donnant une baisse des prix nominaux encore plus accentuée (17 dollars par baril en 1990).

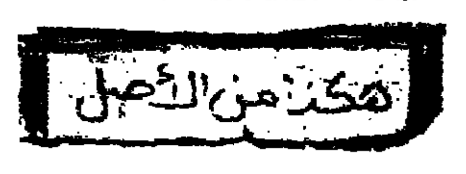
Pour établir ces prévisions, le CEPII, grâce à deux modèles, a d'une part mesuré l'impact sur l'équilibre énergétique mondial de la croissance économique prévisible et de l'évolution des intensités énergétiques des économies ; il a d'autre part simulé l'évolution du prix du pétrole brut, en fonction des taux d'utilisation de capacité de production des pays de l'OPEP. Le premier exercice laisse prévoir d'ici 1990 à une détente continue du marché résultant d'une croissance limitée de la demande mondiale d'énergie (qui ne retrouve qu'en 1990 son niveau de 1979). La demande de pétrole serait plus réduite encore, et celle adressée à l'OPEP ne serait en 1990 supérieure que de quelque 5 millions de barils par jour au niveau de 1983, restant en tout état de cause inférieure aux capacités de production (29 à 34 millions de barils par jour) de l'organisation.

Le second modèle laisse prévoir une diminution presque inévitable des prix nominaux du brut, sauf si tous les pays producteurs parvenaient à établir très vite les bases d'un nouveau consensus. Le CEPII prévoit en effet que, comme cela a été le cas, pour la première fois, au début de 1983, le taux d'utilisation des capacités des producteurs « riches » de l'OPEP (1), qui supportent pour l'essentiel le poids des ajustements nécessaires, descendra en dessous de 80 %, seuil minimal en dessous duquel ces pays « *n'ont plus la possibilité — que ce soit pour des raisons techniques ou financières — de ralentir encore (leur) rythme d'extraction pour faire face à des tendances à la baisse des prix* ». Selon l'étude, les années 80 seront pour l'OPEP « *celles de la défensive, puisque les exportateurs continueront de se trouver en position de faiblesse sur le marché pétrolier en attendant des jours meilleurs promis après 1990* ».

La seule chance pour les pays producteurs d'éviter une baisse de leurs prix nominaux serait un « *élargissement* » de l'OPEP, contrainte d'une part d'aborder les problèmes sous une forme différente — « *la fixation d'un prix de référence, d'un plafond de production et de quotas par pays est loin de répondre à la complexité actuelle du marché* » — et, d'autre part, d'intégrer sous une forme ou une autre d'autres pays producteurs. « *Après les rapports extrêmement conflictuels des années 60 et 70, les années 80 verraient s'établir sur le marché pétrolier des relations empreintes davantage de « réalisme économique » conduisant à des compromis et à une stabilité des prix. Mais cette évolution, que l'on peut déjà percevoir, ne se fera que progressivement, et sans doute trop lentement pour éviter tout dérapage de prix d'ici à 1987* », conclut le CEPII.

V. M.

(1) Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar et Libye.



Un rapport sur le défi japonais

(Suite de la page 23.)

Mais si l'on descend au niveau des segments de marché pour les équipements – pour les couronnes d'embrayage, par exemple, – *« la technologie française est d'un niveau élevé et les moyens de production sont très importants et très spécifiques »* ; en conséquence de quoi *« un accord technologique complété d'un accord commercial est envisageable avec des partenaires japonais »*.

Il existe en effet, en second lieu, des secteurs où le Japon représente principalement un marché et où les positions des industriels des deux pays sont complémentaires (agro-alimentaire, textile, pharmacie). Des accords commerciaux, technologiques, industriels globaux doivent alors être favorisés.

Ainsi, pour prendre un seul exemple, *« l'industrie pharmaceutique française, qui a une position offensive vis-à-vis du marché japonais, récuse toute mesure réglementaire à caractère protectionniste, qui se retournerait immédiatement contre ses propres intérêts.* (...) *Elle n'est pas opposée, au contraire, à l'implantation d'entreprises japonaises en France. A l'inverse, la simplification des mesures qui réglementent l'accès du marché japonais devrait être obtenue des autorités japonaises. »*

Il y a enfin certains secteurs (industrie pétrolière et parapétrolière, trains et voies ferrées, construction aéronautique) dans lesquels les industriels français possèdent une avance technologique par rapport aux Japonais et qui recommandent plutôt une stratégie d'indépendance. En ce qui concerne l'offshore, par exemple, *« la France doit à tout prix maintenir son avance technologique grâce à une recherche-développement importante et bien orientée ; la simple cession de licence paraît dangereuse, bien que lucrative à court terme »*.

Développements autonomes

Une telle stratégie de développement autonome est aussi recommandée, mais pour des raisons d'indépendance nationale, dans des secteurs où la France possède une avance technologique (nucléaire) ou dans des secteurs anciens (sidérurgie, construction navale). Encore ce développement autonome n'exclut-il pas des accords dans certains segments. *« En matière d'ingénierie gazière, des coopérations technologiques, commerciales et sur pays tiers sont envisageables »*, pour ne citer qu'un seul cas.

Difficile, en fait, de résumer un rapport aussi « pointu », mais nombreux sont les industriels qui y trouveront un guide utile pour préparer leur stratégie.

Relever le défi japonais, c'est aussi dans bien des cas aller *« affronter la concurrence japonaise sur son propre marché »*. Le retrait de Saint-Gobain, qui n'a pas pu développer son activité dans le domaine de l'isolation, la longue absence de la CGE, qui n'aura de présence permanente au Japon qu'à partir de cette année quand Siemens y est industriellement implanté depuis 1897, montrent que les industriels français ont des efforts à faire. « S'implanter » est la tête de chapitre de la troisième partie de ce rapport, qui fournit ainsi les modalités d'une installation réussie *« en soulignant les caractères spécifiques du marché japonais et en révélant les précautions à prendre et les moyens à utiliser pour avoir le maximum de chances non seulement d'y pénétrer mais aussi d'y réussir »*.

Roussel-Japon devrait devenir plus important que Roussel-France dans les cinq ans. L'Air liquide poursuit une carrière florissante commencée depuis longtemps sur le marché japonais. Ces réussites sont là pour faire justice de certains mythes sur son imperméabilité (manipulation du yen, protectionnisme) sans pour autant qu'on puisse ignorer certaines barrières non tarifaires, principalement « culturelles ». Le succès d'entreprises moyennes (Salomon, Rossignol, Le Nôtre, Lacoste) tend d'ailleurs à démontrer qu'une supériorité sur un créneau permet de faire au Japon des bénéfices substantiels. Encore faut-il définir une stratégie à long terme, s'intégrer au milieu japonais, être présent et savoir qu'il faut du temps (sept à dix ans).

L'interdépendance des Etats-Unis et *du Japon sur le plan* macro-économique, cette croissance des pays de l'ASEAN, ce « galop » des pays nouvellement industrialisés (Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour), l'entraînement dans cette spirale ascendante de l'Australie-Nouvelle-Zélande, ne sont pas intentionnellement dirigés contre l'Europe ; le rapport le rappelle utilement sous la plume de M. René Servoise. Mais leurs effets peuvent être dommageables tant à l'intérieur du Vieux Continent (cheval de Troie de certains produits) que sur les marchés tiers. D'où l'extrême utilité de ce travail systématique, à la japonaise, serait-on tenté de dire. Il reste désormais aux acteurs industriels à en tirer parti.

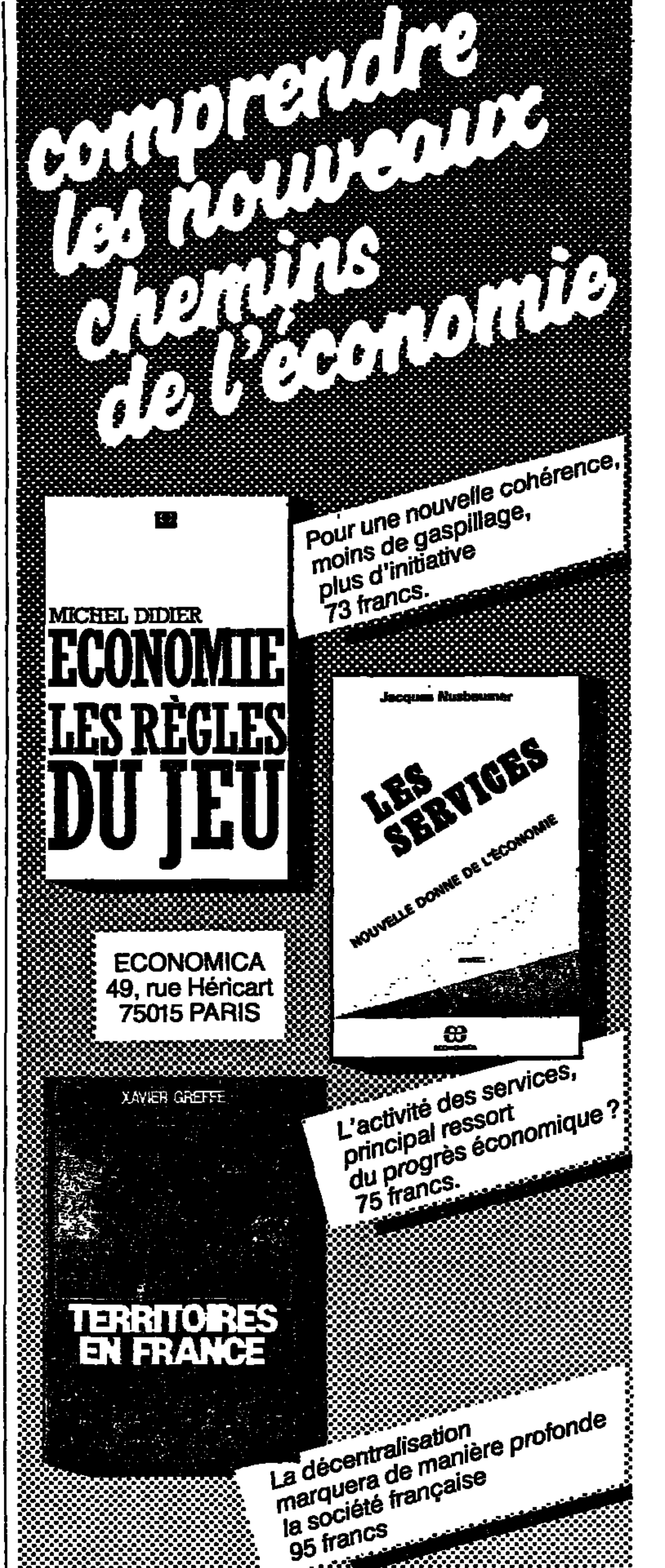
BRUNO DETHOMAS.

Le secteur électronique

Les industries de la filière électronique sont fondamentales pour l'économie française, avec un chiffre d'affaires de 120 milliards de francs et 300 000 salariés. Or, de 1979 à 1982, le déficit de la balance commerciale des matériels électroniques à l'égard du Japon est passé de 2 à 6 milliards de francs, et le taux de couverture est tombé de 11 % à 3,4 %. Dans le domaine des télécommunications, de l'informatique, la position française s'est plus encore dégradée.

Aussi le rééquilibrage des échanges – avec pour objectif sur dix ans un taux de couverture de 70 % – passe-t-il par l'adoption de procédés de sauvegarde (dans le domaine des composants, respect des protections techniques et tarifaires existantes, mise en place de droits compensatoires, établissement de normes originales). Pour les biens d'équipement *« la France doit appliquer pour la passation des marchés publics une rigueur analogue à celle dont fait preuve le Japon sur son territoire »*.

Enfin, dans le domaine des biens d'expression, *« il faut maintenir les contingents et mettre en œuvre les moyens d'exploiter l'avance française dans le domaine des nouveaux produits grand public (vidéographie, péri-télévision, satellite) »*. A cette fin le groupe préconise d'étendre le droit de 14 % appliqué actuellement aux téléviseurs japonais importés en Europe à l'ensemble des matériels électroniques grand public.



LES CONTRASTES DE L'ÉCONOMIE IRLANDAISE

Le profit des investissements étrangers

« *LA jeunesse est pour l'Irlande ce que le champagne est pour la France.* » Tel est le nouveau slogan de l'Autorité pour le développement industriel – plus connue sous le sigle d'IDA (Industrial Development Authority). De son siège dublinois et grâce à une vingtaine de bureaux outre-mer – en tout 800 personnes, – l'IDA, qui fut créée en 1949, s'efforce, surtout depuis quinze ans, d'attirer les investisseurs étrangers dans l'île du Trèfle.

Cette stratégie, appliquée par un pays de 3,5 millions d'habitants à vocation agricole, est fondée sur l'octroi de substantiels avantages fiscaux (impôt de 10 % sur les bénéfices jusqu'en l'an 2000) et financiers (subventions pour les investissements et pour la formation de la main-d'œuvre). Elle a rencontré un certain succès : 800 entreprises étrangères – dont plus de 300 américaines – emploient actuellement sur le sol irlandais 80 000 personnes. Pour l'industrie, elles représentent un tiers des effectifs, mais la moitié du chiffre d'affaires et les deux tiers des exportations.

Le chômage ronge toutefois le pays, comme – toute proportion gardée – au dix-neuvième siècle la famine le décimait. L'Irlande subit le double effet de la récession et du redéploiement de l'économie mondiale qui frappe ses industries traditionnelles et freine les capitaux extérieurs. De nouveau les Irlandais qui émigrent – notamment parmi les jeunes générations – sont plus nombreux (11 000 de 1981 à 1983) que ceux qui reviennent sur les bords de la Liffey. Même si le mode de calcul est différent et si les structures encore rurales en atténuent la gravité, le taux de chômage est, de loin, le plus élevé de la Communauté européenne, représentant fin août 17 % de la population active (215 000 personnes sans emploi).

Ce phénomène est d'autant plus inquiétant que le peuple irlandais est le plus jeune de la CEE. Une famille compte en moyenne quatre enfants, si bien que plus de la moitié des Irlandais ont moins de vingt-cinq ans. Aussi le gouvernement joue-t-il la carte de la jeunesse, d'où le slogan de l'IDA qui figure sur une affiche représentant de studieux étudiants très tweed. Pour qu'il n'y ait aucun doute, en bas de l'affiche est écrit : « *Nous sommes les jeunes Européens.* »

▲ Principales concentrations de firmes industrielles étrangères au pays.

Qualification...

La contrainte démographique renforce l'impératif industriel, mais en modifie le contenu. Les responsables du développement, jeunes également et entreprenants, ont donc changé de cible : dans leurs négociations avec les industriels étrangers, ils visent maintenant plus la qualification que l'emploi, de façon à garder les diplômés et à mieux carder le tissu économique.

On espère à Dublin, par ce peignage des offres, faire pièce au reproche, souvent justifié, de n'accueillir que des unités d'assemblage où la main-d'œuvre, en grande partie féminine, est confinée à des tâches répétitives, éléments d'un puzzle dont le dessin – et le dessein – est ailleurs. L'étiquette de colonie économique des États-Unis – où vivent plusieurs millions de cousins, – après celle d'arrière-pays agricole de l'Angleterre, ne plaît guère aux Irlandais, pas plus d'ailleurs que les expressions « *Singapour de l'Europe* », « *île aux profits* » ou autre « *paradis industriel* », même si ou plutôt surtout si elles contiennent une part de vérité.

Le financement public des investissements privés est ainsi critiqué dans la mesure où il revient cher à un Etat fortement endetté. Chaque emploi coûte 9 000 livres, et les dépenses de l'IDA – y compris pour les entreprises nationales, – ont en 1983 représenté 200 millions de livres (1). Mais ses experts font valoir que les usines étrangères donnent indirectement du travail à l'industrie domestique, au secteur agro-alimentaire et aux services. Selon l'économiste en chef de l'IDA, M. McMahon, les entreprises allogènes ont, en 1983, réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards de livres; dont 2,5 milliards ont été dépensés en Irlande (1 milliard en salaires, 0,5 milliard en matières premières, 0,5 milliard en services et 0,5 milliard en réinvestissements).

Les achats en Irlande représentent le cinquième du chiffre d'affaires, dit-on, à Celbridge, à l'ouest de Dublin, au siège de l'usine verte de la firme française Télémécanique. Dans un immense hangar, un personnel à 80 % féminin et où plus de deux ouvrières sur trois ont moins de vingt-trois ans, monte, geste après geste, environ 100 000 contacteurs par mois. En dehors d'une prise en charge par l'IDA de 20 % des investissements, le fait que les salaires – charges comprises – (110 livres par semaine) soient inférieurs de 30 % à ceux de la France a conduit à cette implantation. L'usine, qui a commencé à fonctionner en 1977, emploie actuellement 350 personnes, mais la gestion est centralisée outre-Manche.

Dans une autre usine, américaine cette fois – Computers Products, – à Youghal, à l'est de Cork, le profil est différent. Le directeur est irlandais et, sur un effectif de 130 personnes, un dixième est constitué par des ingénieurs qualifiés dans le domaine de la recherche aussi bien que des ventes (leur salaire moyen est de 16 000 livres par an contre 25 000 aux États-Unis). Ayant démarré en 1982, l'affaire est en vive expansion : les profits ont représenté 15 % du chiffre d'affaires l'an dernier. Montrant différents graphiques, son responsable se plaît à souligner qu'il ne dirige pas une « *entreprise aveugle* », Fort-Lauderdale ne s'intéressant qu'à la ligne bleue des bénéfices.

... et valeur ajoutée

Ainsi la nouvelle stratégie industrielle plus globale – la qualité plus que la quantité – entre progressivement en application, alors même que les nouveaux investissements étrangers sont en voie de fléchissement : 211 millions de livres en 1982 ; 141 millions en 1983. Outre la récession internationale, l'Irlande, face à Hongkong ou Singapour « *n'est plus compétitive sur le plan de l'assemblage* », souligne le directeur général de l'IDA, M. Kieran McGovan. Depuis deux ans, dans le choix des investissements, « *le critère est la valeur ajoutée* » que, dans leur dernière étude sur l'Irlande, les experts de l'OCDE trouvaient « *faible* ».

Le recul des placements étrangers et le risque toujours présent de dépendance ont en outre amené le gouvernement irlandais à réfléchir au sort de l'industrie nationale, qui représente près des deux tiers de l'emploi secondaire (130 000 personnes). De leur côté, les syndicats, s'ils ont « *sans idéologie* » donné leur appui à l'appel aux capitaux extérieurs, estiment que « *les entreprises étrangères font beaucoup de profits* » et que « *le secteur national est trop faible* ».

Un bureau d'études américain, Telesis, pressenti officiellement a remis un rapport sur le développement industriel de l'Irlande qui a donné naissance en juillet à un Livre blanc. Le but est de doubler d'ici à 1992 la production industrielle, qui passerait de 10 milliards à 20 milliards de livres, et de créer de 3 000 à 6 000 emplois par an dans l'industrie manufacturière et 14 000 dans les services, de façon à ramener le chômage à 10 % de la population active. Les secteurs d'appui qui ont été choisis sont l'électronique et l'ingénierie, l'alimentation, la chimie, le textile et la papeterie.

Les Irlandais ont jusqu'à présent, grâce aux Etats-Unis, qui visaient le marché européen – dont Dublin fait partie depuis 1973, – réussi à attirer des activités du vingt et unième siècle, comme l'électronique avancée ou la chimie fine. A l'heure actuelle, compte tenu des tentations pacifiques, il leur faut aussi construire une industrie du vingtième siècle, fondée sur le haut de gamme de secteurs traditionnels comme l'habillement, des petites et moyennes entreprises, la sous-traitance. Dans ce but, les pouvoirs publics doivent, soulignent certains experts, réduire les subventions aux entreprises et alléger la fiscalité des entrepreneurs.

Si les produits de haute technologie – informatiques ou pharmaceutiques – assurent, selon une étude américaine, plus de la moitié des exportations industrielles du pays, le nombre d'ingénieurs dans l'industrie est faible, ne représentant, d'après la Banque d'investissement, qu'un tiers de la moyenne des pays industrialisés. Le transfert est lent. Il s'agit, comme le souligne l'OCDE, d'assurer « *un renforcement sensible de la compétitivité* » non seulement pour les investissements étrangers, mais aussi pour l'activité intérieure.

L'Irlande doit en tout cas conserver les clés de son avenir, alors que la sauvegarde de sa culture passe aussi par la maîtrise de son économie. Les usines étrangères, dispersées dans la campagne, non loin des *moutons à tête noire*, doivent être intégrées dans les nouvelles structures – à inventer – industrielles et sociales du pays, comme elles se fondent, le plus souvent, dans le paysage. Le message est au bord de la mer : dans le port de Ballycotton, au sud de Dublin, un vieux chalutier porte le nom de *Celtic-Pride*. Fierté celte...

MICHEL BOYER.

(1) 1 livre irlandaise = 9,5 francs.

Les Etats-Unis en tête

(en millions de livres)

Etats-Unis	3 775
Grande-Bretagne	770
RFA	642
Canada	436
Pays-Bas	379
Japon	323
France	193
Autres pays	858

Total des investissements étrangers, y compris agrandissements, de 1960 à 1983 (prix de 1984). Environ trente pays se sont implantés en Irlande. 16 % des entreprises qui démarrent ferment au bout d'un an ou de deux. (*Source* : IDA.)

L'ÉVOLUTION DES CONFLITS DU TRAVAIL

• La combativité ouvrière reste faible
• Une plus grande proportion de grèves portent sur les salaires

LES premiers douze mois qui ont suivi l'installation de la gauche au pouvoir avaient connu une sensible recrudescence des mouvements grévistes, la deuxième année marquant au contraire un net fléchissement du nombre de journées de grève. C'est cette diminution que confirme aujourd'hui l'examen de la période qui va du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984, avec une nouvelle baisse et du nombre de conflits, et du nombre de *jours de grève qu'ils occasionnent.*

Le faible nombre de jours de grève liés aux conflits dits « généralisés » (1) est *certes* en partie responsable de cette évolution : ils sont dix-sept fois moins élevés qu'ils ne l'étaient en moyenne de 1975 à 1979. Mais les conflits localisés, ceux où la poussée de la base se fait le plus directement sentir, diminuent *également.*

S'agit-il alors de conflits peu nombreux, mais en tout cas massivement suivis ? Il n'en est rien : la participation aux conflits localisés est au contraire la plus faible depuis 1975. Ces conflits rares et minoritaires se signalent-ils du moins par leur longueur et par leur âpreté ? Tel n'est pas non plus le cas. Le nombre des conflits avec *occupation*, par exemple, reste comparable à celui des années précédentes, et le nombre de jours de grève par gréviste est, lui aussi, le plus faible depuis 1975.

Et la fonction publique ?

Ces chiffres, cependant, ne comprennent pas les grèves *survenues* dans la fonction publique. Un des paradoxes de la situation française est que l'Etat, qui a mis en place un appareil propre à analyser dans le détail les conflits du travail dans le secteur privé (2), fait par contre *preuve d'une grande discrétion pour* le secteur où il agit en tant qu'employeur. Seul le ministère des PTT a gardé sur ce point une tradition de transparence et publie ses statistiques de grèves, qui ne figurent pas dans les données traitées *par le ministère du travail. Cette* situation est incontestablement un obstacle à une bonne saisie de la situation sociale en France. Comment, par exemple, se faire une idée exacte de la température sociale dans la période 1974-1975 sans *prendre en compte* les grèves *dans* les PTT, qui représentent à elles seules l'équivalent de la totalité des journées de grève dans le secteur privé, public et para-public ? Ce sont à la fois des confirmations et des correctifs précieux que les statistiques des seules PTT permettent d'introduire dans le tableau général :

● Elles confirment le sens de l'évolution qu'on a pu constater depuis, disons, le milieu des années 70 : un premier palier de baisse à l'automne 1977, lié à la rupture de l'union de la gauche, une seconde baisse à partir de 1980, s'expliquant d'abord par l'attention portée aux préparatifs électoraux, puis par les difficultés de positionnement à l'égard d'un gouvernement de gauche ;

● Elles atténuent la remontée de la combativité, telle qu'elle s'était produite dans le secteur privé dans l'immédiat après-mai et, surtout, atténue le sentiment d'affaiblissement continue de la combativité depuis 1982 : *c'est plutôt de stagnation* à un bas niveau qu'il faudrait parler.

Compte tenu de la part traditionnellement importante des mouvements nationaux aux PTT, elles confirment l'importance de la diminution des « conflits généralisés » dans la baisse générale des jours de grève (3).

La saisie des données pour la fonction publique dans son ensemble (les postiers représentent moins du quart des fonctionnaires) permettrait donc de préciser la tendance générale. Ne serait-il pas naturel *qu'un gouvernement de gauche se* préoccupe de recueillir et de rendre publiques des données que les gouvernements de droite ne se sont pas souciés de réunir ?

Pour en revenir à la zone couverte par le ministère du travail, on y constate que les conflits sont restés à un niveau élevé dans les transports et ont progressé dans la sidérurgie, mais que c'est surtout la construction automobile qui, cette année encore, s'est montrée particulièrement combative. Une analyse plus *fine permet d'ailleurs de relativiser* l'impact réel de certains conflits : si la grève de Flins représente à elle seule plus de 5 % du nombre total des journées de grève sur ces douze mois, les grèves qu'a suscitées en Lorraine le plan acier n'en représen*tent guère plus de 1 %.*

Dans son ensemble, la construction automobile totalise pour cette période près de 50 journées de grève pour 100 salariés, alors qu'aucune autre branche n'atteint les 30 journées. *On comprend mieux l'attention* dont bénéficie, à travers le rapport Dalle, l'annonce de 80 000 suppressions d'emplois dans l'automobile.

Rôle des syndicats et motifs des conflits

Si l'on examine les initiatives syndicales qui sont à l'origine des conflits, les résultats du premier semestre *1984* corroborent ceux de l'année 1983. La CGT est encore un peu plus en flèche, puisqu'elle est, seule, à l'origine des luttes dans 43 % des cas, contre 41 % en 1983, la CFDT et FO restant stables (12 % pour la CFDT, de 1 à 1,5 % pour FO). Par contre, *si l'on pouvait* constater en 1983 que les motifs de déclenchement des conflits représentaient des proportions étrangement identiques pour chaque confédération syndicale, il n'en est plus de même pour le premier semestre *1984. La CGT,* « syndicat de la feuille de paie », a vu augmenter, dans les conflits qu'elle déclenche, la part des conflits salariaux (de 49 à 54 %), mais aussi ceux portant sur l'emploi (de 26 à 28,7 %).

La préoccupation salariale est devenue aussi plus déterminante à Force ouvrière de 48 à 65 %, pour*centages qui n'ont qu'une valeur* indicative étant donné le très faible nombre de conflits dont cette centrale a pris l'initiative. Il en est de même, ce qui ne laisse pas d'étonner, à la CFDT, où la part des conflits sur les salaires est passée de 47 à 59 %, tandis que les conflits sur l'emploi régressaient de 26 à 24 %. Ce n'est sans doute pas la première fois qu'apparaît un hiatus entre les orientations de M. Edmond Maire et le comportement de sa base militante : en l'occurrence, il semble de taille.

De la même manière, ce ne sont plus les conflits sur l'emploi qui apparaissent comme les plus unificateurs : si 43 % d'entre eux sont toujours menés dans un cadre intersyndical (contre 44 % en 1983), la part, *dans les initiatives intersyndicales* des conflits salariaux passe de 32 à 48 %. Plus significatif peut-être encore, il y a maintenant 61 % des grèves démarrant sans mot d'ordre syndical, qui portent sur les salaires, contre 48 % en 1983.

Cette évolution marque-t-elle un renversement de tendance quant aux motifs des conflits ? En effet, d'année en année, l'après-mai 1981 avait été marqué par la part croissante des conflits sur l'emploi (13,7 % des conflits dans l'immédiat après-mai, 23,9 % en 1982-83, 29,7 % en 1983-84), progression qui s'était faite pour l'essentiel aux dépens des conflits salariaux. Or, selon les chiffres de la division des relations du travail, le premier semestre marque une remontée sensible, en pourcentage, des conflits salariaux : ceux-ci représentaient 48 % des conflits au premier semestre 1983, 41 % au deuxième semestre, et 54 % au premier semestre 1984.

Sans doute est-il impossible de dire aujourd'hui si cette évolution sera durable, d'autant plus qu'il importe de rappeler qu'elle prend place dans un contexte général marqué par un faible niveau de mobilisation ouvrière. Il est certain que le discours majoritairement tenu sur la crise a donné aux luttes sur l'emploi une plus grande légitimité qu'aux conflits salariaux. *Mais il* est non moins indéniable que la baisse du pouvoir d'achat enregistré en 1983 semble avoir donné une nouvelle actualité aux revendications salariales.

JACQUES KERGOAT.

Evolution du nombre de jours de grève (en milliers)

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE GRÈVE
NOMBRE TOTAL DE JOURS DE GRÈVE NON COMPRIS L'AGRICULTURE ET LA FONCTION PUBLIQUE
NOMBRE TOTAL DE JOURS DE GRÈVE DANS LES PTT

0 – 1000 – 2000 – 3000 – 4000 – 5000 – 6000

6312, 5486, 5002, 3056, 3024, 3462, 1479, 2455, 1737, 1720
3225, 5011, 4281, 2561, 2512, 2808, 1169, 2359, 1596, 1357*
3077, 455, 721, 386, 512, 664, 310, 86, 191, 363

1974-75, 1975-76, 1976-77, 1977-78, 1978-79, 1979-80, 1980-81, 1981-82, 1982-83, 1983-84

*Ce chiffre est légèrement sous-estimé. Des difficultés administratives ont en effet empêché que soient pris en compte par le ministère du travail les journées perdues du 2e trimestre 1984 dans les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.

Comparaison

Deux modifications intervenues dans les méthodes de travail *contribuent désormais* à rendre plus difficile la comparaison avec les années précédentes.

– Pour ce qui concerne la répartition par branches, l'ancienne nomenclature des activités économiques, en trente quatre postes, a été remplacée par une nouvelle nomenclature, la NAP 40. De ce fait, la comparaison *terme à terme n'est plus pos*sible pour un certain nombre de branches.

– Le ministère du travail se contente désormais de décompter chaque mois les conflits observés, ce qui signifie qu'un conflit commençant le 29 septembre et se terminant le 2 octobre est comptabilisé deux fois. Il n'est donc plus possible, pour calculer le taux de participation ou la durée moyenne des conflits, de partir de la totalisation *annuelle. On peut par contre* les recalculer, ce que nous avons fait, en termes de moyenne mensuelle. La comparaison *est* possible si l'on réutilise le même mode de calcul pour les années antérieures à 1983.

(1) Il s'agit des journées d'action nationales, des grèves plurisectorielles affectant une région donnée, ou des grèves affectant une branche ou un secteur d'activité.

(2) Le champ d'analyse est à la fois plus et moins large car il comprend tout ce qui n'est pas la fonction publique et l'agriculture.

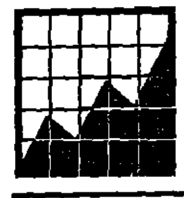
(3) Avant 1983, toute cessation de travail, fût-elle d'une heure, entraînait aux PTT la retenue d'une journée de salaire. Depuis la loi dite « du service fait », la retenue peut être d'une heure, d'une demi-journée, ou d'une journée, et les pertes en temps occasionnées par les grèves sont classées selon ces trois mêmes catégories. Pour permettre la comparaison, nous les avons ici toutes *transcrites en unités-jours.*

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Général

4000 personnes - Lyon

Avez-vous envie de devenir Directeur Général de la filiale d'un de nos plus importants groupes multinationaux, gérer plus de 2 milliards de francs et diriger environ 4.000 personnes réparties en plusieurs sites de fabrication ?

Nous, nous aimerions que vous ayez 38 ans minimum, un diplôme de premier rang de préférence technique, une honnête connaissance de l'anglais et... une très solide expérience de direction (réussie bien sûr), si possible dans des sociétés industrielles fabriquant des grandes séries et avec la maîtrise de gros investissements.

Nous souhaiterions aussi que vous soyez un champion de la communication, un entrepreneur solide et performant et que vous aimiez vivre dans la région lyonnaise.

En ce qui concerne la rémunération, elle vous conviendra assurément !

En tant que Conseillers de direction, nous garantissons le secret absolu des candidatures et la discrétion de nos démarches. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

Écrire avec C.V. détaillé, s/réf. 83.00.28/M à :

MRI conseil

Danièle Chapuis – 13, rue Madeleine-Michelis – 92522 Neuilly – Tél. : 745.03.30.

POSSO

DIRECTEUR D'USINE

MF

Nous sommes une société internationale spécialisée dans la fabrication de matériels destinés au conditionnement de supports magnétiques pour le son, la vidéo, l'informatique . . . Notre C.A. est de 220 MF dont les 2/3 à l'exportation.

Nous avons 4 usines dont 2 en France et nous employons 300 personnes dans celle de

Genlis près Dijon (21)

Nos fabrications comportent une part d'injection de matières plastiques (PS – ABS . . .) et une part importante d'assemblage, consommatrice de main-d'oeuvre.

Vous pouvez devenir le Directeur de cette usine si vous avez un minimum de 35 ans, vous êtes ingénieur diplômé généraliste avec des connaissances en mécanique et si possible en plasturgie. Mais, vous êtes surtout un animateur et vous avez été responsable d'une unité de fabrication d'au moins 150 personnes avec une part importante de personnel féminin et dans une PMI. Pour votre compréhension avec nos autres usines, il est préférable que vous parliez anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et rémunération actuelle sous référence M/215/D à notre Conseil.

chp CABINET Henri PHILIPPE

106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

UNE BANQUE DIFFERENTE, RESERVEE AUX AMBITIEUX

Première banque inter-régionale française (300 agences dans 25 départements du Sud-Est, 4 000 personnes, dimension internationale par le groupe CIC...) nous intervenons dans tous les aspects de la vie économique et quotidienne avec un souci constant d'innovation et de modernisme.

Jeune Diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou Université)

ayant du caractère et l'esprit d'entreprise nous vous proposons de devenir rapidement

DIRECTEUR D'AGENCE

c'est-à-dire :
• responsable d'un centre de profits, • autonome et indépendant, • animateur d'une équipe, • capable de s'adapter à des situations imprévues et à des partenaires différents, • ouvert sur la vie de la région et les contacts interprofessionnels.

C'est la possibilité de :
• prendre à court terme, à travers des postes dynamiques et évolutifs, des responsabilités de haut niveau, • acquérir une expérience complète et enrichissante valorisant vos diplômes.

Une telle dimension vous passionne : adressez votre candidature à La Société Lyonnaise de Banque, Pierre Liogier Directeur des Relations Humaines, 8 rue de la République, 69001 Lyon. Tél. (7) 827.71.71.



Directeur d'Usine

300.000 +

- une société performante, filiale d'un groupe international
- des produits de haute technologie dans le domaine de l'électrotechnique et de l'électronique
- une unité de production (500 personnes) appelée à se développer.

Tel est le cadre général du poste que nous avons à pourvoir dans la région Parisienne. Nous souhaitons le confier à un ingénieur de formation Grande Ecole dont l'expérience, même courte, prouve la valeur humaine et la compétence.

Si ces tout premiers éléments vous motivent, adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 410320 M. S'il est retenu, une information plus complète préparant un entretien vous sera envoyée. Bien entendu, ORION vous garantit la «confidentialité» de votre démarche.

35 rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Dans les produits d'équipement-outillage diriger notre filiale

350000 +

D'origine allemande et leader dans notre domaine qui concerne les produits techniques destinés aux professionnels mais aussi *aux particuliers, nous représentons* à l'échelle mondiale plus de 200 000 000 de dollars de CA. Le développement que nous avons connu ces dernières années a été particulièrement fort. Notre filiale française importe et commercialise l'ensemble de notre gamme. Vous êtes responsable de nos opérations en France et à ce titre vous avez une mission large :

- Diriger de façon très opérationnelle notre société dans tous ses aspects : commerciaux, administratifs, financiers, et bien sûr humains...
- Garder une vue à long terme de l'évolution de notre activité en France que vous traduisez par une stratégie qui conçue et menée par vous-même tient compte d'un objectif ambitieux de développement à court terme de notre structure.
- Accroître rapidement nos positions sur nos trois marchés : industriel, professionnel et grand public. *Pour ce dernier marché*, vous organisez le développement des ventes dont le CA à moyen terme dépassera largement cent millions de francs. Vous traitez au plus haut niveau, en manager terrain et en homme de marketing avec la distribution que vous connaissez bien.

Environ 40 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce. Votre expérience est à la fois marketing et commercial *opérationnel dans des postes de direction à un niveau élevé de responsabilité. Vous pouvez avoir dirigé avec succès un centre* autonome de profit (division ou filiale de distribution...). Le secteur que vous connaissez est, par exemple, celui de l'équipement-outillage grand public (perceuses, tronçonneuses, soudeuses...). Bien sûr vous parlez parfaitement anglais et si possible allemand. *Le poste est basé en région parisienne.*

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. *Merci d'écrire* sous référence 2103 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.




Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT CONSEIL AUX PMI

La Chambre de Commerce et d'Industrie de TOURS propose cette opportunité à un Ingénieur AM ou équivalent ayant une formation complémentaire en gestion (ESC, IAE, IFG...). Outre l'animation et la gestion de son département (8 personnes) composé de Conseillers Spécialisés, sa mission sera de répondre aux besoins des entreprises d'Indre et Loire en matière d'organisation (gestion, production, informatique) de stratégie de développement et de marketing industriel. Responsable également de l'ARIST Touraine, il suivra les dossiers d'innovation liés à la création et à l'évolution des produits. Ce poste peut convenir à un cadre de 35 ans minimum ayant environ 10 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet d'organisation. Ses qualités relationnelles et d'homme de terrain seront particulièrement appréciées.

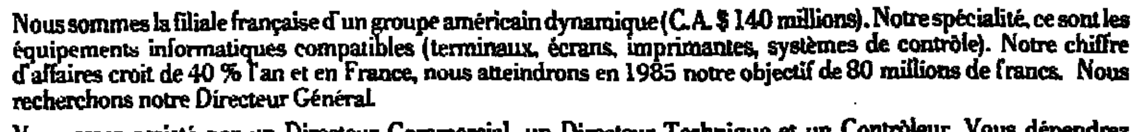
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3520 CT à notre Conseil, le Cabinet OPPERT - 69 Bd du Mal Joffre - 92340 BOURG LA REINE, *qui garantit réponse et discrétion.*



CABINET OPPERT

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DESSEIN



directeur général de filiale

équipements informatiques

Decision Data Computer SA

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain dynamique (C.A. $ 140 millions). Notre spécialité, ce sont les équipements informatiques compatibles (terminaux, écrans, imprimantes, systèmes de contrôle). Notre chiffre d'affaires croit de 40 % l'an et en France, nous atteindrons en 1985 notre objectif de 80 millions de francs. Nous recherchons notre Directeur Général.

Vous serez assisté par un Directeur Commercial, un Directeur Technique et un Contrôleur. Vous dépendrez directement du Directeur Général Europe. Votre objectif et le nôtre, c'est d'accroître notre profit et notre pénétration du marché français, soit en développant notre base actuelle de clientèle par des produits et services nouveaux, soit en conquérant de nouveaux clients.

Nous recherchons un professionnel d'au moins 40 ans, parlant l'anglais qui, après une expérience réussie dans la vente, a su devenir un manager responsable d'un centre de profit, un animateur d'équipes et un homme d'entreprise. Nous lui demandons les qualités de la réussite : mobilité, énergie, sens de la communication, sens du résultat. Il obtiendra de nous une rémunération motivante, des responsabilités grandissantes et le soutien d'une équipe dynamique.

Merci d'adresser votre C.V., avec photo et rémunération actuelle à Guy SCHAUB, Directeur Général Europe, **DECISION DATA COMPUTER INTERNATIONAL** 9 Cour des Petites Ecuries, 75010 Paris.

P.R.B

FILIALE D'UN IMPORTANT INSTITUT DE RECHERCHES

recrute

UN DIRECTEUR PROMOTION-DÉVELOPPEMENT

pour *définir* et *développer* les *meilleures* filières de valorisation de notre très large gamme de variétés agricoles et horticoles.

– En s'appuyant sur nos services techniques, il étudiera les perspectives d'accueil de nos variétés par le marché et il définira les programmes de leur développement tant en France qu'à l'étranger.

– Il sera aussi responsable des programmes publi-promotionnels et de la coordination des ventes des semences et plants de base.

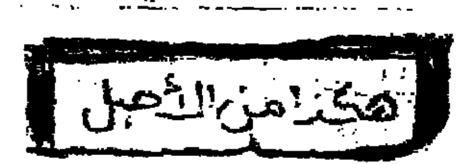
– Il sera INGÉNIEUR diplômé d'une école supérieure de commerce, intéressé par les secteurs agricoles et agro-alimentaires, ou INGÉNIEUR AGRONOME attiré par les aspects commerciaux d'exploitation de licences.

– *Il parlera couramment anglais et, mieux, une deuxième langue internationale* (allemand, espagnol).

Sa résidence professionnelle sera en banlieue Ouest parisienne, et il effectuera de nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions à ANNONCES SERVICES, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES, *s/réf. 5 170, qui transmettra.*

DISCRÉTION ASSURÉE





emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Leading US manufacturer of advanced technology products for the steel industry with headquarters in Brussels is looking for the first European marketing and sales coordinator to support the activities of its subsidiaries,

MANAGER EUROPE

MARKETING : STEEL INDUSTRY

HIGHEST QUALITY SERVICE/PRODUCTS

This position will be expected to plan, forecast, coordinate and monitor the entire sales activities in Europe, Great Britain, Middle and Far East and South Africa. Manufacturing facilities are located in France, Belgium and the UK to name only a few. Sales are based traditionally on personal trust and the high quality of sales engineering given to a client. The products are produced exclusively for improving the quality of manufacturing steel and contribute to safety in the manufacturing process.

Candidates (preferably in the thirties) must have a proven sales record possibly with industrial goods along with management and an emphasize on marketing experience whithin an international environment. An engineering degree, fluency in French and very good English is essential — additional languages advantageous.

Please send complete resumes stating present income, starting date, etc... to our office in Frankfurt/Germany. Initial interviews will be held in Paris.



DOLAN CONSULTING

34, Untermainkai, D-6000 Frankfort-on-Main 1, Tel : 069 / 23 08 76, Telex : 413 418 kcbs d
Germany - United Kingdom - Benelux - Switzerland - USA

...for the lion's share of executive search!

DESSEIN

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour mission longue durée
FRANCE D'OUTRE MER

DEPLACEMENTS EN FAMILLE

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATION

ayant une expérience dans les domaines suivants :
- gestion technique d'équipement de commutation temporelle
- téléphonie privée
- techniques modernes de transmission numérique.

Anglais technique exigé ainsi que le permis VL.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 2370 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Fonction qualité
Centre

Produits métallurgiques - Cette société qui fabrique et commercialise en grande série des équipements destinés à l'industrie automobile recherche pour son unité basée dans le Centre de la France (environ 650 personnes) un "spécialiste de la qualité". Intégrant une organisation par produit, il devra dans son domaine veiller en permanence au respect des procédures de contrôle et d'assurance qualité. Egalement interlocuteur des entreprises clientes, françaises ou allemandes, il développera les actions nécessaires pour que le produit réponde au cahier des charges des constructeurs. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, qui maîtriserait parfaitement la langue allemande. Son expérience antérieure, convaincante, dans un environnement et des fonctions similaires, le rendra rapidement opérationnel. La rémunération sera fonction de l'acquis professionnel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE en précisant la référence A/2578M

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Pharmacien chef laboratoire contrôle

Contrôle analytique - L'un des cinq premiers laboratoires pharmaceutiques vétérinaires français, se consacrant à la recherche et au développement d'une gamme de produits très performants, recherche le responsable de son laboratoire de contrôle. Directement rattaché à la direction générale, il aura l'entière responsabilité humaine, budgétaire et technique (microbiologie, physico-chimie, chimie) d'un service composé d'une quinzaine de personnes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, pharmacien de formation (plus I.P.I.), ayant une bonne expérience du contrôle ou de la recherche analytique. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est situé en Franche-Comté. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence A/2575M

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Important laboratoire pharmaceutique
Province : ville universitaire proche PARIS

pour diriger son service
DEVELOPPEMENT
en expansion
recherche

PHARMACIEN

minimum 5 ans d'expérience.

Il devra avoir participé activement à une ou plusieurs des phases du PERT conduisant à l'exploitation dans un Service de Développement Technique ou d'enregistrement ou comme chef de produit marketing.

La mission comporte : conception de produits, étude, définition et conduite des phases du développement postérieures à la mise au point galénique et analytique : études toxico-pharmacologiques, évaluation thérapeutique ; assistance scientifique au Service Marketing et à la Direction Commerciale.

Envoyer CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 30297 LM à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, q.tr.

JRP/Jean Regnier Publicité



BANQUE LOUIS-DREYFUS

AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

recherche pour compléter
l'équipe de sa succursale de **LYON**
qui ouvre prochainement
un

EXPLOITANT ENTREPRISES
Classe VI

Le poste :
Prospecter, développer et *gérer une clientèle d'entreprises performantes.*

Le candidat :
- Formation supérieure.
- *Solide* expérience bancaire avec au moins **5 ans d'expérience d'exploitation** et une bonne connaissance des opérations sur *l'étranger.*
- Forte motivation pour une activité commerciale et bonne sensibilisation au *risque* bancaire.

Des possibilités serontoffertes à terme soit au siège, soit dans d'autres succursales régionales, aux collaborateurs qui le souhaiteront.

Envoyez lettre manuscrite avec C.V. *précis, photo et prétentions* à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.



La fonction
EXPLOITATION INFORMATIQUE
au Crédit Agricole de l'Aube

Vous avez 32-35 ans environ, vous êtes informaticien d'origine ou après une formation complémentaire, *une première expérience vous a permis de* prendre goût à la fonction.

Vous désirez poursuivre dans une entreprise importante. Vous assurerez la production informatique et la disponibilité du réseau télétraitement, vous animerez une équipe de 25 personnes.

Vous possédez le sens de la communication et de l'organisation.

Le poste est basé à TROYES.
Merci d'adresser votre dossier à :
Monsieur le Directeur CRCAM de l'Aube
502 X 10080 Troyes Cedex.




AGENTS DE CHANGE MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE

recherche pour son Agence de MARSEILLE

ATTACHE DE CLIENTELE

Sous la responsabilité du Directeur d'Agence, il aura pour missions d'animer et de développer une clientèle de particuliers et d'institutions (Entreprises, Banques, etc...) dans le domaine des valeurs mobilières.

Ce poste exige une formation supérieure économique et commerciale, une première expérience (2 à 3 ans) en exploitation de clientèle (banque, établissement financier), une bonne connaissance des valeurs mobilières et des marchés boursiers, des capacités relationnelles et commerciales importantes.

Notre Société parmi les leaders de la profession boursière, offre de nombreux avantages sociaux et financiers prévus dans le cadre conventionnel, des perspectives de carrière intéressantes pour un candidat motivé et performant.

Les entretiens auront lieu soit à Paris, soit à Marseille.

Env. C.V. + photo et prétentions sous réf. AC à
Bernard CEYROLLE
MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
16, bd *Montmartre* - 75009 PARIS.



Société du Groupe EXXON
recherche

Ingénieur grande école
(X, ECP, Mines, SUPELEC...)

ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le *domaine informatique et particulièrement* dans celui de la gestion des données (MVS, IMS, TSO, ISPF)

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Au sein du Département Etudes, Planning, *Informatique*, il/elle sera chargé/e de la création et de la mise en place d'un système d'information recouvrant l'ensemble des données traitées dans la Société. Puis il/elle en assurera le suivi et participera à des études économiques générales dans le domaine de la recherche et de l'exploitation de gisements pétroliers.

Lieu de travail : agglomération bordelaise.

Déroulement de carrière futur au sein du groupe ESSO.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. à
Service Recrutement Cadres, ESSO S.A.F., CEDEX 2, 92093 Paris-La-Défense.

CABINET DE CONSEILS INTERNATIONAL
membre de Arthur Young international
basé à Monaco

recherche pour l'intégrer dans son équipe

un(e) fiscaliste débutant(e)
- DESS ou maîtrise de droit.
- Préférence donnée à candidat diplômé de l'Ecole nationale des impôts.
- Solides connaissances comptables.
- Anglais parlé, lu et écrit indispensable.

Env. c.v. avec prétent. et photos à Somodeco S.A.M., 29, bd Princesse-Charlotte, MC 98000 Monte-Carlo.



Ingénieur commercial
NANTES

Important groupe industriel recherche un ingénieur commercial, chargé de la distribution de matériel électrique et électronique.
Agé d'au moins 35 ans, il possèdera une expérience confirmée dans un secteur similaire, de préférence.
Possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et C.V., sous référence 3894 à :

Organisation et Publicité

2, rue *Marengo* - 75001 *PARIS*, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE FRANÇAISE

poursuivant un développement important grâce au lancement de nouveaux produits de financement des entreprises et de placements pour les particuliers et institutionnels, recherche:

ADJOINT D'EXPLOITATION
Paris

pour sa principale agence (siège social) secondant le Directeur d'agence, il sera responsable d'une équipe de 12 exploitants et aide-exploitants. Il assurera leur contrôle au niveau des risques, du suivi quotidien des comptes et de l'animation commerciale de ces comptes.
De formation supérieure (Ecoles d'ingénieurs, de commerce,...) âgé d'environ 30 ans, le candidat aura une expérience bancaire confirmée en matière de crédits court-terme aux entreprises, acquise en agence et/ou direction des engagements. Le poste est de niveau classe VI et la rémunération motivante, Si le titulaire prouve autorité, dynamisme et compétence, il débouchera sous 3 ans environ vers une direction d'agence ou un poste fonctionnel. (Réf. 2113 M).

ATTACHE COMMERCIAL
Nice

chargé de prospecter pour son agence régionale une clientèle de P.M.E., artisans, particuliers sélectionnés, puis de la suivre, il aura pour objectifs de développer les produits de placements (gamme complète) et les crédits de la banque. Agé d'environ 25/30 ans, d'une bonne culture générale, le candidat aura une expérience commerciale prouvant une réussite dans le domaine bancaire. Le poste est de niveau classe III ou IV et la rémunération motivante. Il débouchera, pour un candidat dynamique, sur une carrière intéressante dans l'exploitation bancaire.

(Réf. 2120 M).

L'évolution ultérieure, pour ces deux postes, est conditionnée par une mobilité dans le réseau de la banque, implantée à Paris et dans les principales métropoles de province.

Pour chacun de ces postes, adresser un curriculum vitae détaillé (en spécifiant la référence) à Bernard Mangou, à Paris.



17, rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS

Publicope Junior

Nous sommes une des premières sociétés françaises d'électronique professionnelle et recherchons pour faire face à l'expansion de notre activité

RESEAUX ET SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS

un ingénieur
un technicien supérieur

Possédant une première expérience dans le domaine des réseaux de téléinformatique.
En liaison avec les équipes commerciales, ils auront à assurer :
En France : la réponse aux appels d'offres d'importants réseaux privés (définition et construction de l'architecture des réseaux en fonction des besoins spécifiques des clients) suivi technique des projets.
A l'export : le support des distributeurs de réseaux privés de commutation par paquets.

Par ailleurs, vous participerez à l'étude et à la définition de nouvelles applications de la gamme COMPAC.

Postes basés à PARIS - Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2676 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.66



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LYON
recherche

DESSINATEUR-IMPLANTEUR

Il sera chargé d'étudier l'implantation de circuits imprimés logiques ou analogiques et la constitution du dossier correspondant. Une expérience en dessin de circuits imprimés est nécessaire, avec si possible une connaissance de C.A.O.

Adresser curriculum vitae et photo à Havas-Région 15353, B.P. 1000, 69222 LYON Cedex 02.

La ville de Vitrolles (25.000 habitants)
dans les Bouches-du-Rhône
envisage de recruter

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Pour le Service Voiries et Réseaux divers

RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES :

Mutation ou liste d'aptitude CFPC et remplir les conditions générales de recrutement fixées par le statut de la Fonction Territoriale.

Clôture des inscriptions le 1er novembre 1984 dernier délai, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures seront adressées à :
M. le Maire, Service du Personnel
BP102 - 13743 VITROLLES CEDEX.

UN ORGANISME QUI CONDUIT DES ACTIONS DE FORMATION ORIENTÉES VERS L'EMPLOI

recherche

UN CADRE

pour assurer la coordination d'une équipe de 5 formateurs

A BESANÇON

Sous l'autorité du Délégué Régional, il aura à assumer la coordination du fonctionnement de l'équipe et à assurer sa représentation auprès des interlocuteurs locaux.

Il est demandé :
Une expérience de la pédagogie des adultes, une connaissance des mécanismes administratif et financier de la formation professionnelle, des applications pédagogiques de la micro-informatique et de l'animation d'équipe de formateurs.

Ses activités et son vif intérêt pour la recherche et la production pédagogique constitueront un atout majeur.

Prière d'adresser une *lettre manuscrite et un* C.V. à REGIE-PRESSE sous n° T 068.732 M, 7, rue de Monttessuy 75007 Paris.

I.N.R.S.
recherche

1°) pour son DÉPARTEMENT FORMATION

INGÉNIEUR OU DOCTEUR ERGONOMISTE

Possédant plusieurs années d'expérience de la formation des adultes.
Sera chargé (e) de conduire des stages d'ergonomie destinés à des médecins du travail et à des ingénieurs de sécurité.
En outre, devra assurer la prise en charge fonctionnelle des formations gestes et postures de travail et initiation à l'ergonomie.
Le poste est basé à NANCY et comporte de fréquents déplacements.

2°) pour son CENTRE DE DOCUMENTATION ouvert au public

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE

Homme ou femme pour développer son service questions-réponses.
Il ou elle devra allier à de bonnes connaissances scientifiques générales, une solide expérience en sciences de l'information (informatique documentaire) et la maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.
Il ou elle devra avoir un bon contact humain, savoir animer une équipe (10 personnes et s'intégrer à un groupe. Formation souhaitée : diplôme d'ingénieur ou universitaire, niveau équivalent.
Le poste est à pourvoir à PARIS-14e.

Adresser C.V., prét. et photo à J.F. SAUGIER, I.N.R.S. 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14.

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE
recherche pour son

SERVICE PROPRIETE INDUSTRIELLE :

UN INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

Agé de 25 à 35 ans, une première expérience lui permet d'être rapidement opérationnel dans les domaines suivants :

- rédaction et dépôt de brevets,
- suivi de nouveaux produits - contact avec les ingénieurs de recherche,
- suivi des négociations de licences et de contrats.

Une formation complémentaire aux techniques de propriété industrielle sera prévue. De larges perspectives d'évolution sont offertes à un candidat de haut niveau dans le Groupe, en France ou à l'étranger.

Les candidatures sont à envoyer à : Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, sous référence 9478, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE
RECHERCHE POUR SA DIRECTION DE RECHERCHES AVANCEES

Ingénieur fiabilité

- formation supérieure d'ingénieur généraliste, ■ expérience d'environ cinq ans en méthodes ou fabrication.

Il sera chargé de développer une méthodologie permettant de maîtriser la fiabilité du processus de fabrication automatisé en vue d'optimiser la qualité des produits.
Cette mission l'amènera, après une phase d'analyse, à définir les actions adaptées incluant l'intégration de moyens de contrôle automatisé.
Il devra, dans cette mission, entretenir de nombreux contacts avec les Directions de Méthodes et les usines décentralisées.
De larges possibilités d'évolution, en France ou à l'étranger, sont offertes à un candidat de haut niveau.

Les candidatures sont à envoyer à : Média-System, 104, rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, sous référence 9477, qui transmettra.

Deux Ingénieurs AM

Performante sur un marché porteur (aéronautique), notre société, filiale d'un groupe international, fabrique *des produits électromécaniques et électroniques de haute technologie. Nous désirons confier à 2 jeunes AM* ayant déjà éprouvé dans l'entreprise leur compétence et leur solidité personnelle ...

• La création d'un service Méthodes

au sein d'une unité de production (450 *personnes), située en région parisienne et destinée à connaître un essor* important. Cette fonction passionnante requiert une personnalité entreprenante, à la fois imaginative et réaliste.

• La direction d'un atelier

après une période de familiarisation avec nos techniques, le candidat prendra, dans cette même usine, la direction d'un atelier de 150 personnes assurant l'usinage, le bobinage et le montage de machines tournantes, convertisseurs statiques, etc... Cette responsabilité implique évidemment une personnalité affirmée disposant de qualités relationnelles *manifestes.*

Ces postes hautement formateurs permettront à deux candidats de valeur d'évoluer dans notre Groupe.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 410321 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



APCOREM



La Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du progiciel, se place parmi les premières SSII tant par son développement que par ses résultats.

Ingénieurs Grandes Ecoles, rejoignez CGI en profitant d'une avance technologique, **d'une formation,** d'une évolution à travers notre expansion.

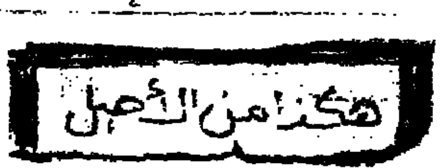
Nos 1 100 collaborateurs, répartis en équipes opérationnelles à taille humaine, mettent en oeuvre les méthodes informatiques les plus innovatrices.

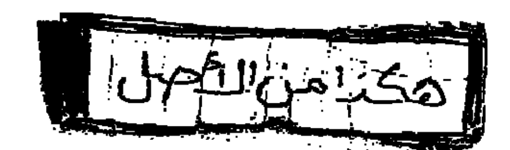
Si à votre tour vous souhaitez bénéficier de l'expérience CGI, élargir rapidement votre niveau d'intervention et vos responsabilités d'encadrement, faites **le choix informatique.**

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à CGI, DJ/1-10, 84 rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI est implantée dans plusieurs régions : Paris, Nord-Picardie, Ouest-Atlantique, Rhône-Alpes, Midi-Méditerranée.







OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

venez concrétiser notre avance en devenant 300 000 F +
responsable de notre département télématique

Une grande SSII parisienne appréciée pour le sérieux de ses prestations, a su faire les bons choix techniques pour aborder le marché des centres-serveurs multiservices (applications financières, messagerie, bases d'informations, télépaiement...).

Vous prenez la tête d'un centre de profit capable potentiellement de multiplier par cinq son C.A. en deux ans. Vous disposez d'une cellule commerciale *que vous renforcez ; vous orientez les études (14 ingénieurs) en raisonnant produits/marchés ; vous contrôlez la production* qui s'appuie sur un méga-serveur IBM/MVS.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis en sept ans ou plus, probablement dans une affaire de services et de conseils, une solide culture technique (IBM et techniques nouvelles). Vous visez maintenant une direction de département car vous avez des talents de gestionnaire, l'envie de vous "éclater" et la fibre d'un patron.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4570 LM).

■■■

C.T.I. C.E.P. l'étoffe d'un responsable études et le désir de pénétrer les milieux financiers.

LE CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS rajeunit son réseau de terminaux (financiers, GAB...) autour d'un site central d'une puissance de 7 MIPS et procède à la refonte de ses applications autour de CICS dans un contexte SNA, VSAM et bientôt d'un SGBD.

Votre mission est de produire du logiciel de qualité répondant aux besoins définis avec la CEP. Vous prenez en main les équipes études (25 p.) structurées par famille de produits et coordonnez les développements dans un esprit combinant génie logiciel et approche industrielle.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis en 5 à 7 ans, pas nécessairement dans le tertiaire, l'expérience de la conduite d'équipes conséquentes, fait montre de votre capacité à coordonner la réalisation de plusieurs projets et souhaitez vous affirmer comme le patron des études.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4480 LM).

■■■

union laitière normande **Saint-Lô**



notre directeur du système d'information

Venez rejoindre le premier groupe laitier européen en vous installant à Saint-Lô (Manche) et prendre en main les destinées de son informatique.

Votre mission est de généraliser le recours aisé à des moyens tels que : infocentre, réseau de micros, centre-serveur... tout en menant à terme la refonte sur le site central, équipé d'IBM/MVS, des grandes applications traditionnelles.

INGÉNIEUR Grande École, vous avez acquis le gros de votre expérience dans l'industrie. Vous possédez une solide culture informatique et avez fait la preuve de votre réalisme comme de vos talents d'animateur en sachant innover mais aussi préserver la cohérence du système d'information.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4571 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
Carrières de l'Informatique
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Auditeur interne à la SEITA

Société nationale employant 8 500 personnes et réalisant 6 milliards de F. de CA HT, nous sommes leader du marché des cigarettes en France. Nous recherchons pour le Département de Contrôle Interne rattaché à la Direction Financière un *professionnel de l'audit interne.*

Nous lui confierons la mission de participer à la vie et à l'évolution de ce département de création récente dans notre structure. Au sein d'une équipe, il appréciera, *sous l'angle comptable et financier, la qualité et le respect des procédures internes, la fiabilité du système d'information,* la juste application de la législation et des instructions données par les directions et examinera la sauvegarde des actifs de la Société.

Pour ce poste très évolutif, nous souhaitons rencontrer des professionnels du contrôle interne. Une formation commerciale supérieure ou de gestion, complétée par un DECS devra être valorisée par 5 à 8 années d'expérience en audit interne. De plus, nous apprécierions une expérience dans le conseil en organisation. Les nombreuses missions opérationnelles exigent à ce poste, basé à Paris, mobilité et disponibilité auprès de nos établissements dans toute la France.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 478/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



Responsable de la promotion/publicité
- Expérience acquise chez l'annonceur -

- *Rattaché à la Direction Générale, le responsable du service* Promotion/Publicité étudie et propose budgets et orientations des campagnes publicitaires dont il assure la mise en œuvre.
- Conseille et assiste les réseaux de vente dans toutes leurs actions centrées sur la P.L.V., ce qui implique des contacts fréquents avec nos forces de vente et nos clients.
- *Réalise les études relatives aux produits nouveaux, à l'évolution du marché, à l'image de marque ....*

Cette activité implique une formation supérieure : ESSEC, Sup de Co..., une bonne téchnicité dans les domaines publicités/PLV, acquise de préférence dans une société orientée vers les biens de consommation durables ; une expérience de la vente est nécessaire. Elle s'adresse *à une personnalité âgée d'environ 35 ans.*

Adresser lettre man., CV détaillé et photo sous réf. 71672/M à. R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Jeune ingénieur pour diriger un bureau d'études Val d'Oise

Cette Société d'Etudes agit pour le compte de deux unités de production d'un Groupe spécialisé dans la manutention automatisée, la robotique, les presses hydrauliques... Ses marchés sont multiples : l'automobile, l'alimentaire, les Travaux Publics, la transformation du plastique...

Le patron des Etudes anime et contrôle, par encadrement interposé, une équipe de dessinateurs-projeteurs. Il veille au respect des délais et des budgets prévus, ainsi qu'à l'optimisation des projets. Il assure aussi les relations avec les ateliers de production.

Ce poste peut convenir à un Ingénieur Généraliste (AM, ESME, ENI...) doté d'une expérience Méthodes ou Bureau d'Etude et connaissant la manutention automatisée. Au delà de cette première responsabilité, le Groupe peut lui offrir de réelles et intéressantes perspectives d'évolution.

Le poste se situe dans le Val d'Oise et peut nécessiter des déplacements ponctuels.

SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous référence IB 1090M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



Le leader européen de l'assurance de personnes.

Dans le cadre de notre plan de développement (en moins de 5 ans, le volume des souscriptions nouvelles a été multiplié par 3), nous recherchons

L'ASSISTANT DU RESPONSABLE MARKETING

- Vous prendrez la responsabilité du marché des particuliers (produits retraite, produits épargne), et en assurerez le développement. *La gestion* du budget publi-promotionnel, la définition et la réalisation des objectifs vous seront confiées.
- Vous avez moins de 30 ans, une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC) option marketing ou finance. A votre actif une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans sera nécessaire dans votre nouvelle mission.
- Vous possédez des *qualités de rigueur* associées à de l'imagination. Un *goût* prononcé pour les chiffres; le sens de l'animation et du contact sont vos atouts.
- Votre *ambition* et vos *résultats* vous orienterons à terme vers la responsabilité du service marketing (5 personnes).

Merci d'adresser une lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à J.M. Collomb - GENERALI - 76, rue Saint-Lazare - 75009 Paris.

jeune diplômé

Vous êtes ingénieur, diplômé d'études supérieures scientifiques ou informatiques, ESC..., débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience.

Nous vous FORMERONS à un poste d'

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

étude, conception, mise en place d'applications de gestion en liaison *permanente* avec les services utilisateurs.

Nous sommes de gros utilisateurs d'informatique de gestion (3 IBM 4341, 1 IBM 4381, 800 terminaux en France).

Nous constituons avec d'autres partenaires l'un des premiers groupes privés français d'assurance, l'un des plus dynamiques aussi : *10,8 M C.A.* - 5400 salariés.

Avec vous, nous continuerons à nous développer et à innover.

Le poste est à pourvoir dans une de nos filiales à PARIS.

Adressez lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence AF 34 à :
MUTUELLES UNIES - Mademoiselle PAVAGEAU
76029 ROUEN CEDEX.

pour l'informatique

DATAID EXPLOITATION

Spécialiste de la gérance de centre de traitement informatique recherche pour un de ses prestigieux clients de l'industrie

INGENIEUR SYSTEME Mini 6

De formation supérieure, vous avez une expérience de plusieurs années du matériel *Bull Mini 6* et de son système d'exploitation.

Vous serez le responsable de 5 Mini 6, vous aurez à manager une petite équipe et à prendre en charge des missions techniques variées. *Réf. P 201*

ANALYSTE D'EXPLOITATION

De formation supérieure, vous avez environ 40 ans et une expérience de 5 ans sur moyens et gros systèmes IBM et vous connaissez parfaitement VM/CMS - DOS/VSE - DL/1 - VSAM et CICS.

Alors, vous pourrez être le patron de la cellule méthodes que nous avons à vous confier. Réf. P 202

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence choisie à Mr TASSIN,

104 rue Lauriston, 75116 Paris.

DATAID EXPLOITATION
GROUPE DATAID

Le Directeur de l'assurance qualité d'un groupe pharmaceutique international

recherche

son Chef de Laboratoire de Contrôle Physicochimique

La préférence sera donnée à une personne titulaire du diplôme de pharmacien (option industrie) ayant acquis une première expérience dans un poste similaire.
Le C.E.S. ou D.E.S.S. de contrôle physicochimique des *médicaments sera apprécié.*
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Le poste est à pourvoir immédiatement dans la banlieue est de Paris.

Envoyer photo, CV et prétentions sous référence **5914 M** à
Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

NEC

NEC Electronics (France) S.A.

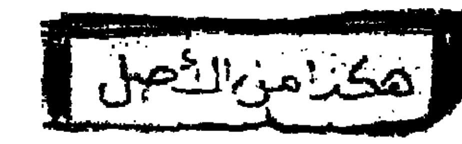
L'un des premiers du semi-conducteur souhaite développer, dans le cadre de sa rapide expansion, son **département Application.**

Ingénieur électronicien vous avez 1 à 2 ans *d'expérience en Etudes et* Développement.

Technicien BTS ou DUT électronique *vous avez 3 à 4 ans d'expérience* en Etudes et Développement.

Votre connaissance en Logique et microprocesseurs, associée à un réel anglais technique, doit vous permettre au sein de l'équipe Application, de vous charger *du développement des Gate-Arrays* et d'assurer un support technique sur des composants périphériques microprocesseurs. *Une formation est assurée.*
Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.
Merci d'adresser C.V. et prétentions à Madame HELLEQUIN,
Tour Chenonceaux 204, rond point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66



هكذا من الأصل

Filiale d'un important groupe français d'ELECTRONIQUE spécialisée en télécontrôle dans les domaines de l'énergie, des réseaux de transmissions et des infrastructures techniques recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

pour études et développement de systèmes de télétransmission. Connaissances logiciel temps réel et système souhaitées. Quelques années d'expérience. Lieu de travail : banlieue Ouest.

Envoyer vos CV, prétentions, en précisant la référence 9098 à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra

Futur responsable de catalogues de progiciels micro

Vous connaissez notre spécialité : les progiciels. Nous y assurons une mission originale d'information technique des entreprises. Nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe pour y prendre rapidement des responsabilités. Nous recherchons un **jeune diplômé de l'enseignement supérieur (de formation scientifique ou économique), ayant si possible des connaissances en micro-informatique.** Le candidat se verra confier la réalisation de publications du CXP consacrées aux progiciels sur micro-ordinateurs.

Si vous êtes attiré par la connaissance du marché informatique, si vous avez le goût des contacts, du travail en équipe, ainsi qu'une bonne aptitude à la rédaction, contactez-nous : ce poste est à pourvoir rapidement.

Organisation et Publicité

CXP

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Madame BRAULT - CXP - 5, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre d'Information des Utilisateurs de Progiciels

THOMSON
DIVISION SIMULATEURS

NOUS SOMMES L'UN DES LEADERS MONDIAUX DANS LE DOMAINE DE LA SIMULATION ET DE LA SYNTHÈSE NUMÉRIQUE D'IMAGES.
AUJOURD'HUI, NOUS ÉLARGISSONS NOS ÉQUIPES ET RECHERCHONS DES INGÉNIEURS, HOMMES ET FEMMES, MOTIVÉS PAR CE SECTEUR TECHNOLOGIQUE.

INGÉNIEUR CONCEPTION DE SYSTÈMES

Ingénieur grande école ***Électronique***, *le candidat après au moins 3 ans d'expérience réussie en Informatique* ***TEMPS RÉEL*** *ou* ***SYSTEMES ÉLECTRONIQUES*** *assurera la* ***conception de VISUALISATIONS SYNTHÉTIQUES*** *pour Simulateurs et la coordination de leur développement (Réf. IC 84.18 M).*

CHEFS DE PROJET

Ingénieurs grande école ***électronique***, *le candidat après au moins 4 années d'expérience industrielle réussie souhaite élargir ses fonctions et mettre en valeur ses connaissances en* ***TRAITEMENT NUMÉRIQUE, INFORMATIQUE TEMPS RÉEL, AÉRONAUTIQUE...***

Il sera chargé de lancer et conduire l'étude et la réalisation de Simulateurs d'avions militaires ou d'entraînement au tir :
- *définition des matériels adaptés aux besoins des clients,*
- *établissement des propositions techniques,*
- *coordination des études et réalisations,*
- *suivi du budget,*
- *relations techniques avec le client.*

ANGLAIS NECESSAIRE (Réf. IC 84.19 M).

Pour ces postes à pourvoir à ***CERGY (95)***, *merci d'adresser lettre, C.V. et photo en rappelant la référence choisie à Alain de BEJARRY – THOMSON-CSF – Division Simulateurs, B.P. 226, 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.*

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

PARIS SERVICE CONTENTIEUX

JURISTE CONFIRMÉ

Ce poste implique la prise en charge et le suivi des dossiers judiciaires traditionnels, et touchant au contentieux bancaire, ainsi que des contacts avec les Agences, les autres Services du Siège, les Conseils de la banque et les autres établissements bancaires.

Le candidat devra posséder une formation supérieure (Droit privé) et justifier d'une expérience certaine des procédures judiciaires y compris internationales, acquises dans un cabinet d'avocat, de syndic ou dans une grande entreprise.

La pratique de la langue anglaise est requise ; une connaissance des opérations bancaires serait appréciée.

Merci d'envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous réf. 321 S à :



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service du Recrutement - 7, rue Caumartin, 75009 PARIS

bleu

responsable logistique
(MATERIALS MANAGER) BANLIEUE SUD

Notre développement en Europe est conforme à notre leadership aux USA. Nous sommes filiale française (180 pers.) d'une grande multinationale américaine de renom. Nous produisons et commercialisons des produits destinés au monde chirurgical. Comme notre Groupe, nous connaissons une forte expansion. De fait, nous exportons plus de 85 % de notre production.

Notre Directeur Général recherche son Responsable logistique.
Vous avez pour mission d'assurer, en fonction des prévisions de vente France et Export :
- le contrôle des stocks (matières premières et produits finis),
- les plans d'approvisionnements (matières premières et produits finis importés),
- les programmes de production, leur lancement et le suivi des délais.

Vous avez l'expérience de la fonction et vous êtes rodé à l'utilisation de l'informatique (IBM 34 et MAPICS si possible).
Vous maîtrisez aussi la **LANGUE ANGLAISE.**
Ce poste doit évoluer en fonction de votre réussite.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence PM 51 à notre Conseil qui traitera votre dossier confidentiellement.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BONNE PLUME, BON CONTACT ?

DEVENEZ NOTRE ATTACHÉ DE COMMUNICATION HF

Venez rejoindre notre importante Société de Services et d'Ingénierie Informatique, située en région parisienne.

Directement rattaché au Directeur de notre Département Communication, vous serez particulièrement chargé de la conception et de la réalisation de la documentation commerciale de différentes branches d'activités de notre société.

Vous contribuerez à la création et à la gérance d'un projet de communication, vecteur de notre image d'entreprise.

▲ *Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur et 5 années d'expérience dans le milieu de la communication sociale ou industrielle (en Agence ou en Entreprise) vous confèrent l'autorité nécessaire aux fonctions qui vous seront confiées.*
▲ *Vous savez entraîner l'adhésion.*
▲ *Vos qualités humaines vous permettent une intégration aisée et rapide au sein d'équipes compétentes et actives.*
▲ *Vous maîtrisez la langue anglaise.*
▲ *Votre éventuelle compétence en informatique est un atout supplémentaire.*
▲ *Vous êtes en somme,* ***un professionnel de la communication :*** *HAVAS CONTACT attend votre candidature (lettre + CV + prétentions) sous réf. 81215 M - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

PMI à taille humaine, spécialisée dans une technologie de pointe produisant des ensembles Industriels alliant étroitement la mécanique, l'électronique et l'informatique, filiale d'un groupe français, recherche à PARIS (banlieue NORD) :

Chef de B.E. électronique

pouvant encadrer et gérer 25 ingénieurs et techniciens avec l'autonomie correspondante à la fonction.
(référence 750 M)

Ingénieur électronicien chef de groupe

pouvant encadrer une équipe de 3 à 5 ingénieurs et techniciens.
(référence 800 M)

Ingénieur logiciel chef de groupe

pouvant encadrer une équipe de 3 à 5 ingénieurs et analyste-programmeurs.
(référence 900 M)

Nous accueillerons dans ces 3 fonctions un cadre de haut niveau apportant une expérience significative dans un des domaines suivants de conception de produits ou systèmes : logique, analogique, visualisation, opto-électronique ou ultrasons, logiciels de contrôle Industriel en *temps réel, systèmes d'exploitation*, politique des tests.

Pour tous ces postes d'encadrement, nous serons attentifs autant aux qualités relationnelles qu'aux acquis techniques.

Ecrire en précisant la référence au **CABINET GATIER**, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Cabinet Gatier

chef de matériel

Nous sommes une Société Française, productrice de film pour l'emballage, filiale d'un groupe international, et, nous recherchons, pour notre usine (banlieue ouest parisienne) notre CHEF DE MATÉRIEL

Nous souhaiterions un jeune Arts et Métiers ou équivalent, ayant quelques années d'expérience dans le département entretien d'une usine tournant de préférence en continu, des connaissances en régulation électronique, et automates programmables, une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Reportant au Directeur d'Usine, il aura, en outre, à animer une équipe de 25 personnes.

Si d'entrer dans ce poste à la technique de pointe, avec des perspectives évolutives pour un candidat de valeur, vous tente, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV sous la référence 84725 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

ARCOREM

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche pour participer à l'expansion de sa Direction Commerciale, dans le domaine des

TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES DEPARTEMENT EXPORTATION

Chefs de zones

Ingénieurs diplômés, vous avez acquis une expérience confirmée dans le domaine des **systèmes de transmissions** ainsi que de réelles aptitudes à négocier des contrats de haut niveau.

Nous vous confierons la responsabilité d'une zone géographique pour la commercialisation de faisceaux hertziens et de matériels de transmissions.

Ingénieur technico-commercial

En liaison avec votre chef de zone vous participerez aux négociations et préparerez les propositions techniques répondant aux appels d'offres internationaux concernant l'élaboration des projets «faisceaux hertziens» ou «matériels de transmission». Electronicien de formation vous adjoindrez à des connaissances techniques approfondies un esprit de synthèse permettant l'optimisation technique et économique des projets.

Postes basés à PARIS avec de fréquents déplacements à l'étranger.

Anglais indispensable. **Allemand** ou **Espagnol** souhaité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2674 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Avec 30 usines dans le Monde et 7500 personnes, SAFT est aujourd'hui un groupe industiel français de premier plan. Numéro 1 français pour les piles grand public, l'entreprise est leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.

Le Département Générateurs Spéciaux recherche pour son activité spatiale (batteries d'accumulateurs nickel-cadmium et métal-hydrogène pour satellites et lanceurs ARIANE), un

INGENIEUR D'ETUDES EN ELECTROCHIMIE

(Physique Chimie Paris, Chimie Paris, Thesard...)

Vous avez une première expérience de recherche ou de développement (ou débutant ayant mené à bien une thèse), vous souhaitez faire de la recherche sur des produits de haute technologie et ce, au sein d'un groupe pluridisciplinaire de haut niveau.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'objectifs d'études tout en animant le laboratoire chimie de notre activité spatiale.

Vous étudierez et suivres les couples futurs pour toutes nos applications spatiales.

Vous traiterez les études à caractère chimique et électrochimique des produits en développement et standards.

Pour un candidat à fort potentiel attiré par la recherche en milieu industriel, c'est l'opportunité d'une évolution de carrière rapide au sein d'un groupe performant.

Lieu de travail : ROMAINVILLE (93).

Pour un premier contact, écrivez sous référence GS.4.26M à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57 rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Ingénieurs grandes écoles

Etudes de pilotage Ariane

La DIRECTION des LANCEURS du C.N.E.S. à Evry (91) recherche un **ingénieur grande école** avec de préférence 2 à 3 ans d'expérience dans un département études.

Il aura, au sein de la division «Études et Développement», la responsabilité **d'études de pilotage** du lanceur ARIANE, du suivi technique chez les industriels.

Pour occuper ce poste, il est nécessaire de posséder un goût prononcé pour les mathématiques et celui du travail en équipe ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais.

Veuillez adresser rapidement C.V., photo et prétentions sous la référence 84/BLA/18 au Chef du département «Personnel» - Direction des Lanceurs - C.N.E.S. - Rue Charles Baudelaire - 91000 EVRY.

cnes
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA BA

LES NOUVEAUX MERCURIENS

Les PTT recrutent par voie de concours *les spécialistes de la communication* de demain.

INSPECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
NIVEAU BAC + 3

Ecoles d'ingénieurs
Licences scientifiques
Agés de moins de 30 ans. Epreuves les 3 et 4 decembre 84.
Clôture des inscriptions le 31 octobre 84.
200 places disponibles.
Régions : Ile de France. Normandie. Nord. Picardie. Champagne. Alsace. Lorraine.

INSPECTEUR PRINCIPAL TECHNIQUE
NIVEAU BAC + 5

Grandes Ecoles d'ingénieurs et de commerce ou Universités
options : • *Electronique* • *Informatique*
• Economie et Gestion Commerciale d'entreprises publiques
Agés de moins de 30 ans. Epreuves les 6 et 7 decembre 84.
Clôture des inscriptions le 14 novembre 84.
64 places disponibles. Regions : Nord, Ile de France. *Normandie ou Picardie.*

Les Télécom aujourd'hui
- exploitation d'un reseau de plus de 20 millions de lignes
- choix des investissements, de l'ordre de 27 milliards en 1984
- qualité du service (délai moyen de raccordement passé de 18 mois il y a 10 ans a environ 30 jours aujourd'hui)
- un effectif de 165.000 personnes
- système de gestion pour un CA de 70 milliards de francs environ.

***LE CNET**, à la charnière entre l'industrie et l'exploitation, travaille en recherche et développement, notamment sur :*
- le RNIS, réseau numérique à intégration de services
- les composants
- *la vidéocommunication.*

Les Postes demain
- *le projet bureautique* : 17.000 établissements, 30.000 guichets à équiper de *micro-ordinateurs*. Un milliard a investir en 3 ou 4 ans.
- le «courrier électronique» (courrier d'entreprise transmis par tele-impression) porte sur environ 1,5 milliard de lettres, represente un investissement de l'ordre de 1,5 milliard et sera généralisé vers 86-87.
- la banque à domicile, c'est l'accès aux comptes par terminal Minitel pour 22 millions de comptes chèques postaux.

Un exemple de **coopération technique** internationale : l'Inde
- equipements de commutation en technologie numérique (200.000 lignes)
- *creation d'une usine* (500.000 lignes/an)
- cooperation en ingénierie, maintenance et formation.

A la Poste *comme aux Télecommunications* , *les fonctions sont ouvertes aux domaines suivants, aux deux niveaux de concours* :

En électronique	**En informatique**	**En économie et gestion**
recherche, developpement, assistance et *expertise technique* exploitation de systèmes de pointe coopération internationale.	developpements informatiques *informatique de gestion* réseaux informatiques équipes système	marketing, commercial *économie - gestion* budget et programmation

renseignez-vous sur les possiblites que vous offre une carrière à la Poste et aux Telécommunications en vous adressant

pour Paris
Direction des Télécommunications d'Ile de France
8-10, Bd de Vaugirard 75745 Paris Cedex 15

pour la province
Direction des Télecommunications
de votre région

ministère des PTT

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION

Constructions électromécaniques

Une société française exerçant des activités industrielles dans le domaine de la construction électrique, recherche UN INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION. Il sera chargé d'étudier et de développer de nouvelles techniques et *de nouveaux moyens de production* permettant une rationalisation et une optimisation des productions avec une réduction des coûts. Il participera également à l'industrialisation de nouvelles fabrications faisant appel à des technologies de points. Il mènera des études d'investissement. Le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, de formation Ingénieur A & M, ICAM, ECAM,... possèdera une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise dans une fonction méthodes, *industrialisation ou fabrication, d'une unité industrielle mettant en* oeuvre diverses technologies. Il possèdera des connaissances en mécanique, en régulation électronique, et en *servo-mécanismes*. Des connaissances en matière d'extrusion des polymères seraient *appréciées*. Il sera bilingue français/anglais.
Ecrire sous référence 723/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

CONTROLE de GESTION et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Nous sommes une société d'édition et de vente de documentation en commerce international, en expansion (effectif 60, C.A. 40 M. ; produit : « le MOCI »).

Notre politique de *développement* exige l'intégration d'un *collaborateur directement rattaché* au D.G., en position fonctionnelle, pour assurer le contrôle de gestion, conduire le renouvellement et l'extension du système informatique de vente par correspondance et de *gestion, étudier tout projet informatique* à l'intention des services opérationnels.

Une bonne formation de base en comptabilité-gestion-informatique; type Sup. de Co avec *options comptabilité* et informatique, est demandée, ainsi qu'une première *expérience* en P.M.E.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessaire maîtrise conceptuelle de l'outil informatique.

Lieu de travail : PARIS. Avantages sociaux.

Merci d'adresser rapidement C.V., photo et prétentions à :
M. le Directeur, S.E.D.E.C., 20, avenue Hamelin, 75116 PARIS.

Ingénieur Méthodes à fort potentiel

Matériel Thermique : *Directement rattaché* au Chef d'une unité de production de 200 personnes, générant 110 millions de CA au sein de la Société, il jouera un rôle polyvalent dans un contexte très passionnant de réorganisation et d'investissements importants. En tant que Responsable des Méthodes, il devra notamment implanter une *nouvelle* ligne de fabrication, mais sa fonction comporte aussi l'organisation et la supervision des Services Entretien et Outillage. Un ingénieur AM (ou équivalent) ayant *une forte personnalité et 2 à 5 ans d'expérience dans la fonction organisation* industrielle est appelé à évoluer très rapidement dans notre Société et dans le groupe international dont elle est filiale.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser *votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions)* sous réf. 410324 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Soyez bien!

*Tout simplement comme les **femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe Informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, sur des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Ingénieurs Commerciaux Expérimentés.

Soyez bien : vous possédez une formation commerciale ou technique supérieure, 3 à 5 ans d'expérience commerciale en Informatique, la volonté de participer à notre développement sur toute la France et la capacité de prendre rapidement des responsabilités.

Dans le cadre de grands groupes ou de secteurs économiques, vous dialoguerez avec "ceux qui décident", vous participerez à leurs plans informatique et vous leur proposerez une véritable solution.

Soyez bien : faites votre choix entre Paris Nord, Paris Sud, Strasbourg, Lyon et Marseille et prenez tout simplement contact avec le Département des Ressources Humaines et Développement sous réf. M 115
2, rue Gaston Crémieux B.P. 136 - 91004 Evry Cedex

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Organisme financier en forte croissance (2 200 personnes, 23 délégations régionales), nous avons pour vocation de favoriser des crédits d'investissement aux petites et moyennes entreprises. Basé au siège parisien, notre Département Organisation et *Informatique renforce son équipe et recherche* un

Organisateur

(HEC, ESSEC, Sciences Pô, diplôme de gestion...)

Votre expérience (5 ans environ, dans le « tertiaire » de préférence) vous a permis d'aborder de façon concrète des tâches d'organisation, notamment dans les domaines administratif, financier et juridique.
Dans le cadre de missions concernant les différents secteurs de l'entreprise, vous conduirez avec un large degré d'autonomie des projets faisant intervenir des techniques actuelles : informatique, bureautique, vidéotex...
Cette fonction exige une bonne *maîtrise* dans la *présentation* et la *rédaction* des études ainsi qu'une aisance relationnelle certaine.
Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser lettre de candidature + C.V. + *prétentions sous la référence CE/20 à notre Conseil qui vous garantit toute* discrétion.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour sa **Division Instruments**

Ingénieurs électroniciens

Notre Département magnétique, basé à Vélizy, conçoit et réalise des périphériques de calculateurs, des enregistreurs vidéo numériques et des enregistreurs magnétiques spécialisés.

Spécialiste en logique rapide réf. L.R. 2210

Il sera chargé au sein d'une équipe projets du développement d'un système de codage et de traitement numérique de l'information. **Diplômé d'une grande école,** il a une **expérience de l'électronique numérique rapide.**

Spécialiste en micro-processeurs réf. M.P. 2210

Il sera chargé au sein d'une équipe projets du développement de la configuration et du logiciel de sous-ensembles à micro-processeurs. **Diplômé d'une grande école,** il a une **expérience dans un domaine équivalent.**

Spécialiste en circuits analogiques réf. C.A. 2210

Il sera chargé au sein d'une équipe projets du développement de sous-ensembles électroniques analogiques (asservissement, alimentations, et traitement bas niveau). **Diplômé d'une grande école, il pourra être débutant.**

Nous offrons à de jeunes ingénieurs de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.

Adresser CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Enertec, Service du Personnel, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy-Villacoublay Cédex.

ENERTEC
Schlumberger

---

arianespace

Adjoint au chef du service trésorerie

Vous serez chargé :
- de la Gestion de la Trésorerie en francs et en devises
- des procédures de couvertures
- de l'établissement de plans de trésorerie à court et moyen terme.

Travail sur matériel HP 250.

Vous avez une formation bancaire ou industrielle et commerciale dans le secteur trésorerie.

Vos connaissances en informatique seront appréciées.

Anglais indispensable.



Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo à Direction Administrative et Financière 1, rue Soljénitsyne 91000 EVRY.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



SAFT

Avec 30 usines dans le Monde et 7500 personnes, SAFT est aujourd'hui un groupe industriel français de premier plan.

Numéro 1 Français pour les piles grand public, l'entreprise est leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.

La Direction du Personnel et des Relations Humaines du Département Piles recherche un

FUTUR CHEF DE PERSONNEL

De formation supérieure, vous avez déjà *UNE EXPERIENCE INDUSTRIELLE DE 3 ANS MINIMUM,* acquise en partie dans la fonction personnel.

Nous vous proposons de valoriser cet acquis en devenant

responsable développement emploi

du Siège de Levallois (500 personnes).

Votre mission comprendra :
- la mise en place et le suivi de l'ensemble des opérations liées à l'évolution professionnelle du personnel non-Cadre de l'établissement (personnel administratif et commercial) : mobilité, formation, rémunération, recrutement...
- la participation créative aux actions de développement des Cadres.

Ce premier challenge doit vous permettre de devenir Chef de Personnel de l'un de nos établissements (région parisienne ou province).

Pour un premier contact, écrivez sous référence P.5.32 LM à SAFT Direction des Ressources Humaines - 57 rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



Les filiales françaises de **NABISCO BRANDS,** leader mondial de la biscuiterie, créent dans le cadre du développement du Groupe France (2 500 personnes, C.A. : 1,3 milliard de Francs) le poste



Auditeur interne HF

Evry (91)

De formation supérieure commerciale + DECS (ou équivalent), vous avez une première expérience de 3 ans minimum, **soit** dans un cabinet d'audit, **soit** dans un groupe agro-alimentaire ou industriel orienté vers les **produits de grande consommation.**

Une bonne maîtrise de l'anglais *serait un atout supplémentaire.*

Rattaché au Directeur financier du Groupe France, vous assurerez des missions d'**audit opérationnel** dans le cadre d'objectifs définis par la Direction générale.

Vos missions, très *diversifiées, porteront tant sur les méthodes de gestion* que sur l'organisation, la rentabilité, etc...

Vous interviendrez au niveau de toutes les directions et des deux divisions du groupe.

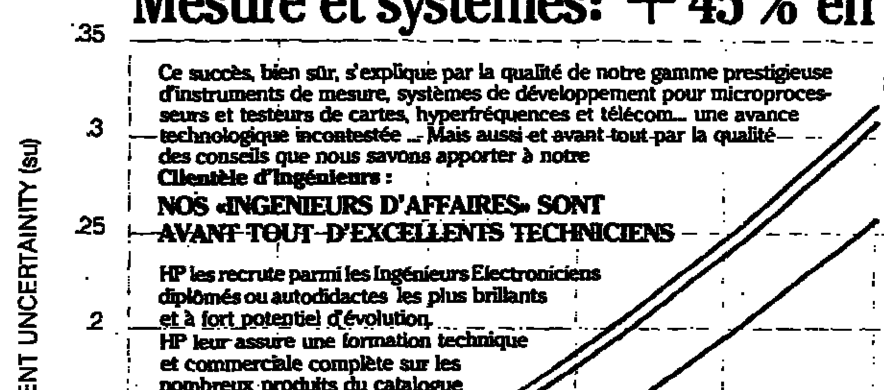
A moyen terme, *d'intéressantes opportunités de carrière se présenteront* à vous au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **BISCUITS BELIN** - Bernard FRANOT - Développement Ressources Humaines - B.P. 93 - 91003 EVRY Cedex.

MEDIA BA.



Mesure et systèmes: + 45 % en 1984 !



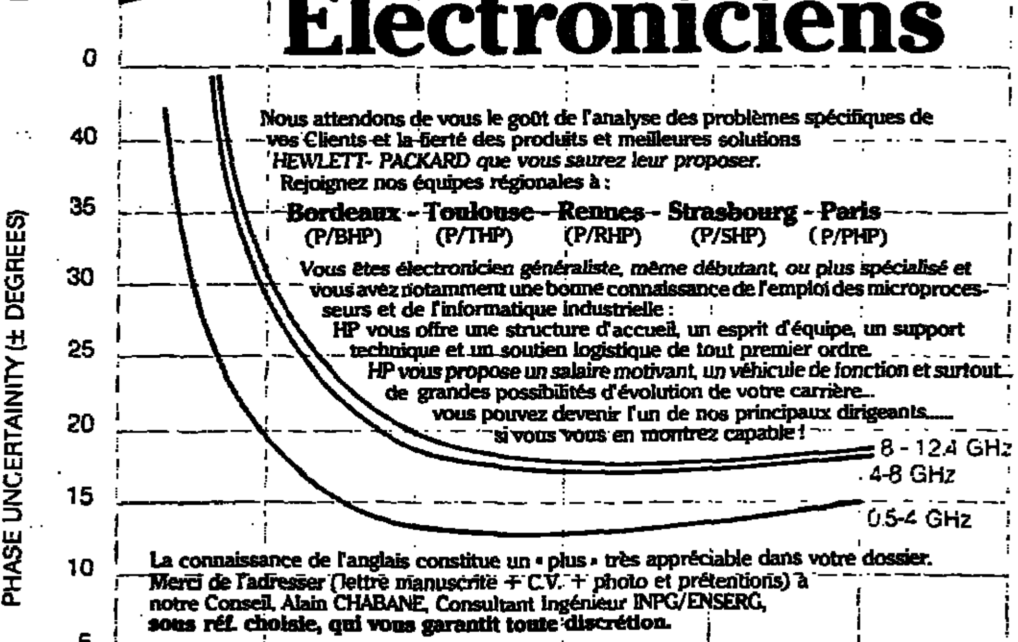
Ce succès, bien sûr, s'explique par la qualité de notre gamme prestigieuse d'instruments de mesure, systèmes de développement pour microprocesseurs et testeurs de cartes, hyperfréquences et télécom... une avance technologique incontestée ... Mais aussi et avant tout par la qualité des conseils que nous savons apporter à notre **Clientèle d'ingénieurs :**

NOS «INGENIEURS D'AFFAIRES» SONT AVANT TOUT D'EXCELLENTS TECHNICIENS

HP les recrute parmi les Ingénieurs Electroniciens diplômés ou autodidactes les plus brillants et à fort potentiel d'évolution.

HP leur assure une formation technique et commerciale complète sur les nombreux produits du catalogue de la Division «Mesure et Systèmes» et sur leurs applications générales ou particulières.

Ingénieurs Electroniciens



Nous attendons de vous le goût de l'analyse des problèmes spécifiques de vos Clients et la fierté des produits et meilleures solutions *HEWLETT- PACKARD que vous saurez leur proposer.*

Rejoignez nos équipes régionales à :

Bordeaux - Toulouse - Rennes - Strasbourg - Paris
(P/BHP) (P/THP) (P/RHP) (P/SHP) (P/PHP)

Vous êtes électronicien généraliste, même débutant, ou plus spécialisé et vous avez notamment une bonne connaissance de l'emploi des microprocesseurs et de l'informatique industrielle :

HP vous offre une structure d'accueil, un esprit d'équipe, un support technique et un soutien logistique de tout premier ordre.

HP vous propose un salaire motivant, un véhicule de fonction et surtout de grandes possibilités d'évolution de votre carrière...

vous pouvez devenir l'un de nos principaux dirigeants..... si vous vous en montrez capable !

La connaissance de l'anglais constitue un « plus » très appréciable dans votre dossier.

Merci de l'adresser (lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions) à notre Conseil, Alain CHABANE, Consultant Ingénieur INPG/ENSERG, **sous réf. choisie, qui vous garantit toute discrétion.**

AFCOREM

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération 75015 Paris.

LE CREDIT MUTUEL D'ILE-DE-FRANCE
recrute pour PARIS

Analyste de crédit (gradé)

Il se verra confier l'étude et la mise en place des crédits aux personnes morales ou aux particuliers. Ce poste nécessite **une bonne connaissance en matière d'analyse de bilans et de la réglementation du crédit.** Le candidat s'intégrera au sein d'une équipe et participera également à un travail de recherche et de mise en place de procédures et de produits nouveaux. Une solide formation bancaire (niveau I.T.B.), de bonnes bases juridiques sont nécessaires. Une première expérience dans la fonction est souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo + rémunération actuelle en précisant la référence AC 2210, à la Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel d'Ile-de-France, 19 Cité Voltaire, 75541 Paris Cédex 11.

Crédit Mutuel d'Ile de France

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

JURISTE EN DROIT IMMOBILIER H/F

Vous avez la trentaine, une formation supérieure et quelques années d'expérience dans un établissement financier spécialisé dans les financements immobiliers ou chez un promoteur.

Vous avez acquis de solides connaissances en droit immobilier, fiscalité immobilière, droit de la construction, droit des sociétés.

Vous assurerez le suivi juridique de toutes opérations de crédit-bail immobilier et, le cas échéant, mobilier en liaison avec les Directions et Filiales du Groupe.

La pratique de l'anglais est indispensable.

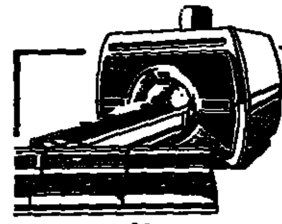
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. 317 JURIM à :



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service du Recrutement - 7, rue Caumartin, 75009 PARIS

bleu



THOMSON CGR

METTRE DES EQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTE

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**imagerie médicale**. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.*

Nous recherchons, pour notre Département PRODUCTION ÉLECTRONIQUE,

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

De formation Grandes Écoles, vous êtes débutant ou vous possédez déjà une première expérience. En venant nous rejoindre, vous aurez le choix :

LA GESTION INFORMATISÉE

Vous prendrez en charge la gestion informatisée de production et assurerez le fonctionnement d'une configuration informatique VAX 750.

LES PRODUITS NUMÉRIQUES

Vous prendrez en compte de nouveaux produits numériques pour leur introduction en fabrication et mettrez au point des spécifications de contrôle, outillage, méthode de fabrication.

Dans un environnement international très concurrentiel, votre préoccupation majeure sera de maîtriser les coûts de production.

Vous serez intégré à une équipe d'Ingénieurs qui sauront vous transmettre le professionnalisme indispensable à votre évolution de carrière.

Une bonne connaissance de la langue anglaise sera indispensable.

A vous de choisir ! en adressant votre candidature, sous la référence 46280 LM, à Mme DELWAIDE, THOMSON CGR, 52, boulevard Gallieni, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.



THOMSON

BRANCHE EQUIPEMENTS MEDICAUX

HAVAS CONTACT

I.C.I-Pharma

Filiale pharmaceutique française de l'un des grands de la chimie mondiale (450 MF, 450 personnes, 1 usine, 1 centre de recherche).

Maîtriser et renforcer notre croissance en dotant notre filiale d'hommes et de moyens de gestion performants, tel est notre objectif.

Responsable des Services Comptables

Organiser et contrôler l'ensemble de la comptabilité (générale, analytique, clients/facturation), établir les documents fiscaux et élaborer les documents de reporting anglais, voilà la mission classique de votre fonction, mais nous vous demandons aussi de participer à l'élaboration des budgets, à l'exploitation des résultats comptables afin de nous aider à développer des outils de gestion efficaces. Garant de l'image de marque de votre service et animateur de vos 25 collaborateurs, vous apporterez la dimension humaine à votre poste.

Diplômé de l'enseignement comptable supérieur, 35 ans environ, vous êtes un excellent spécialiste des techniques comptables anglo-saxonnes acquises en milieu industriel. Votre conception de la fonction comptable en entreprise comme instrument de gestion fait que nous souhaiterions travailler ensemble.

Poste situé au sein de notre unité de production à REIMS (réf. NLBM 33810)

Contrôleur de Gestion

Créer la fonction en améliorant, dans un premier temps, les procédures de contrôle budgétaire. Développer notre système de gestion prévisionnelle (plans, procédures, construction budgétaire...). Effectuer le reporting mensuel, analyser les écarts et apporter les commentaires correspondants, gérer la trésorerie et optimiser les placements. Faire vivre et perfectionner les outils de contrôle de gestion qui permettront de déclancher les actions correctrices auprès des services et hiérarchies concernés. En un mot, jouer un rôle moteur dans la maîtrise de notre croissance.

Jeune diplômé d'une école supérieure de gestion, votre expérience des sociétés anglo-saxonnes acquise soit en cabinet d'audit international soit comme contrôleur budgétaire au sein d'une Direction Financière, vous a maintenant préparé à assumer la globalité de la fonction.

Poste situé au siège à PARIS - BANLIEUE NORD (réf. NLBM 33910)

Responsable Administration Générale

Prendre en charge l'ensemble de la gestion et de l'organisation des services communs de la société (restauration, maintenance, imprimerie, parc automobiles...). Mais aussi assurer le rôle de conseil juridique auprès des hiérarchies concernées. Intervenir ponctuellement dans la rédaction et le suivi des contrats liés à la vie de l'entreprise. Enfin, évaluer et développer les performances de fonctionnement de votre structure composée de trois responsables opérationnels (12 personnes au total).

De formation **supérieure juridique**, vous avez acquis, à 32 ans environ, une première expérience significative en entreprise de la gestion administrative et de l'organisation. Votre aptitude à jongler avec la variété des tâches, à régler rapidement et efficacement les problèmes administratifs et juridiques vous incitent à saisir cette opportunité de carrière au sein d'un environnement stimulant.

Poste situé au siège à PARIS - BANLIEUE NORD (réf. IBM 34010).

Pour ces 3 postes, la maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Si vous êtes intéressé par une de ces fonctions, veuillez adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à Nicole Le Breuilly TEG 18, Place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management

division de SYSTEMA

DESSEIN



SOCIETE DES CIMENTS FRANCAIS

Au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche pour le Département Finance de sa Direction Administrative et Financière.

CADRE FINANCIER H/F

Assistant du Responsable Crédit Clients

Pour :

- Analyser le risque encouru par la Société auprès de sa clientèle.
- Gérer et développer le système informatisé d'analyses économiques et financières sur la clientèle.
- Assurer les liaisons avec les interlocuteurs extérieurs, (Assurance Crédit, Société de Renseignements...) et superviser les opérations administratives.
- Tenir à jour le tableau de bord du service.
- Assister le chef de service dans ses démarches auprès de la clientèle et le remplacer en cas d'absence.

Expérience :

2 ans à la Direction des Engagements d'une Banque, dans une Société d'Analyse Financière, ou expérience similaire en entreprise.

Connaissances en droit commercial et informatique.

Lieu de travail : Paris La Défense.

Adresser CV complet avec lettre manuscrite, sous référence 2510 M à



SERGE BAILLY CONSEIL
128, boulevard Haussmann
75008 Paris

VENEZ ÉTOFFER NOTRE ÉQUIPE D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

Importante société de prestation de services dont le C.A. est en constante progression offre une carrière évolutive à

DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE H/F

Ces postes impliquent :

- une sérieuse expérience dans une fonction similaire de 2 à 5 ans.
- des qualités d'accroche et d'organisation.
- le savoir faire de la prospection et de la négociation.
- le goût du travail autonome.

Nous vous offrons :

- une formation à notre profession.
- un véhicule fourni et entretenu par la société.
- une rémunération motivante liée aux résultats.

Postes à pourvoir dans les régions suivantes :

AQUITAINE - ILE-DE-FRANCE SUD-OUEST - RHONE-ALPES TOURAINE

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions (en précisant bien la région souhaitée) sous réf. 296222 M à RÉGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS - qui transmettra

secrétaires secrétaires

Secrétaire de direction dans une banque de renom

Secteur privé - Paris 8e

Notre esprit d'équipe nous caractérise, notre prestige et notre progression future doivent représenter pour vous un challenge motivant.

Vous devrez assurer le secrétariat de notre direction (frappe, planning, synthèse de réunions, téléphone, etc.).

Adaptable et disponible, vous savez aussi discerner les priorités et prendre des décisions. Notre projet de développement vous motive particulièrement ; il sera pour vous l'opportunité d'une évolution de carrière importante qui se traduira également en termes de rémunération.

Agée d'au moins 30 ans, bilingue anglais, vous avez une bonne formation de base et l'expérience réussie d'un secrétariat de haut niveau en entreprise privée. La connaissance des techniques bancaires serait un atout supplémentaire. Si cette offre vous intéresse, prenez rapidement contact sous référence 2.55 LM avec les Consultants de SIASS.

SIASS

25, rue de Berri - 75008 PARIS

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes la première filiale européenne d'un groupe allemand de réputation mondiale.

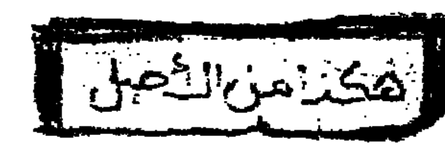
Vous avez acquis une expérience confirmée au sein de la Direction Générale d'une firme internationale et effectué un travail de coordination au plus haut niveau. Vous possédez style, présence, rigueur, aisance dans les contacts, vivacité d'esprit et sens de la confidentialité.

Vous maîtrisez parfaitement l'allemand et avez de bonnes connaissances en anglais.

Lieu de travail : SUD DE PARIS.

Écrire avec C.V. et photo ss réf. 46281 à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT



FILIALE DU GROUPE PÉCHINEY
recherche pour son service
Organisation *informatique*
à LA DÉFENSE

UN CONCEPTEUR DE SYSTÈMES CENTRAUX

chargé de concevoir de nouvelles applications informatiques, tout en gérant celles déjà en place.

La fonction implique des contacts permanents avec les utilisateurs ainsi que l'animation d'une équipe de chefs de projets, et analystes-programmeurs de haut niveau.

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (ingénieur ou maîtrise + MIAGE) ayant acquis une expérience de plusieurs années en informatique de gestion.

Merci d'adresser votre CV avec lettre de candidature sous référence 2310 M à

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



AD HOCUMENTATION ?
DOCMATISME ?
NON !!

LINGUISTES, UNIVERSITAIRES,
soucieux d'une exploitation concrète de votre savoir,

REDACTEURS-TRADUCTEURS BILINGUES (FRANCAIS-ANGLAIS)
spécialistes d'applications industrielles de l'informatique,

VOULEZ-VOUS DEVENIR

CONCEPTEUR DOCUMENTAIRE

AU SEIN DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE (3İ F) ET CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES INTERFACES PRODUITS-UTILISATEURS ?

De fait, nombre de projets technologiques pâtissent d'une documentation empirique ou normative. Il leur faut une MEMOIRE VIVE, *alliant méthode et ductilité.*

L'équipe documentation de notre société oeuvre en ce sens.

Si vous êtes intéressé (e),
envoyer votre CV et prétentions à
3 İ FORMATION,
72 Bis, rue de Lourmel 75015 PARIS
à l'attention de M. Marc LAUTROU.

JRP/Jean Regnier Publicité



MINISTERE DE LA DEFENSE

SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES
recherche

INGENIEUR

pour :
- animation, coordination et gestion technique et financière des travaux et études de réglementation pour moteurs civils,
- participation aux travaux de certification,
- liaison avec les instances officielles concernées en France, aux U.S.A., en Grande Bretagne.

Formation aéronautique moteur souhaitable.
Préférence expérience professionnelle quelques années.
Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V. :
SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES
Bureau du Personnel
4, avenue de la Porte d'Issy 75996 PARIS ARMEES.

MINISTERE DE LA DEFENSE

SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES
recherche

INGENIEUR

pour instruction technique, certification avions civils.
- Diplôme, expérience et formation aéronautique exigés,
- libéré service national.

Ecrire avec C.V. à :
SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES
Bureau du Personnel
4, avenue de la Porte d'Issy 75996 PARIS ARMEES.

Consultants senior

250.000 F

Systèmes de traitement de l'information - Paris-Bruxelles - PA Consulting Group (2.000 personnes, 23 filiales dans le monde) est un des groupes leaders dans le domaine de la bureautique et du traitement de l'information. Nos services et notre expérience vont de la réduction de coûts administratifs, de la planification et la stratégie informatique et bureautique à l'implantation de systèmes sophistiqués (réseaux locaux, videotex, base de données documentaires, etc). Face une demande croissante sur notre marché, nous souhaitons étoffer notre division internationale «Office Automation» en recrutant deux consultants senior basés à Paris et à Bruxelles. Nous recherchons des professionnels possédant une expérience réussie du conseil acquise chez un constructeur ou au sein d'un groupe important ainsi qu'une connaissance pratique des systèmes, de la gestion de projets et de la gestion d'entreprise. Leur rôle, à la fois opérationnel et commercial, les amènera à participer au marketing de nos services et à l'exécution de nos contrats, La dimension de notre marché et de notre groupe offre d'intéressantes possibilités d'évolution et de rémunération. Si cette opportunité vous intéresse téléphonez ou écrivez à Danielle SEYRAT en précisant la référence A/062AP (Paris) ou A/062AB (Bruxelles).

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeunes contrôleurs de gestion

Paris

Cette société est filiale d'un des tout premiers groupes français de bâtiment et de travaux publics. Animée par une équipe jeune, très motivée et volontaire, elle a su trouver dans un environnement difficile des marchés porteurs et connait une progression remarquable. Dans le cadre de son développement, elle crée pour l'une de ses directions travaux et pour sa direction administrative et financière deux postes s'adressant à des débutants et offrant de réelles perspectives d'évolution au sein de la société ou du groupe. Après formation, ils seront associés à la gestion des chantiers, ils participeront à l'élaboration des documents mensuels (prévisions, situations intermédiaires, résultats et analyses) et feront la synthèse des informations au niveau des services *financiers. Ils réaliseront également des missions d'audit. Ces postes convien*draient à de jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur (HEC, ESSEC, SUP DE CO...) ou à de jeunes ingénieurs ayant complété leur formation par un troisième cycle de gestion. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2579M

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

PROFESSEUR DE BIOTECHNOLOGIE MICROBIOLOGIE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE

L'E.N.S.I.A., L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES, OUVRIRA PROCHAINEMENT UN *CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT* D'UN PROFESSEUR TITULAIRE DE BIOTECHNOLOGIE MICROBIOLOGIE INDUSTRIELLE AGRO-ALIMENTAIRE

RENSEIGNEMENTS :
E.N.S.I.A.
1, avenue des Olympiades
91305 MASSY
Téléphone : (6) 920-05-23
(SECRÉTARIAT GÉNÉRAL).

ASSOCIATION DE FORMATION ET DE DIFFUSION D'AIDES PÉDAGOGIQUES
RECHERCHE

CONSEILLER (ÈRE) PÉDAGOGIQUE.

ECRIRE AVEC C.V. ET PHOTO
A **A.D.A.P.**
21, RUE DES MALMAISONS,
75013 PARIS.

CENTRE UNIVERSITAIRE AMÉRICAIN
cherche

ASSISTANT (E) DE DIRECTION

Bilingue. Maîtrise. Très bonne *connaissance des 2 systèmes* universitaires. Expér. administ.

Env. C.V., photo et prétentions.
Ecrire sous le nº T 068.745 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Organisme de formation
recherche

2 FORMATEURS PERMANENTS

- Droit public.
- Informatique et bureautique.

Une première expérience de l'animation de stages est souhaitée.
Envoyer C.V. à O.B.E.A.
50, rue Gérard
75013 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE
recrute

JOURNALISTE

confirmé ou débutant, connaissant et intéressé par les problèmes de la communication, pour s'occuper particulièrement du secteur de la publicité.
Adr. candidature avec réf. nº 8.684 *le Monde* Pub.
-service ANNONCES CLASSÉES
5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Pour développer sa structure commerciale
le Nº 1 français
(C.A. 83 : 404.000.000 F.
Progression 84 : + 31 %
13.000 clients)
propose un stage de formation
Si vous souhaitez devenir l'un de nos
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H.F.)
Tél. : 500-24-03, poste 40
pour Paris et Versailles
poste 50 pour banlieue Sud.

CABINET EXPERTISE
COMPTABLE 17e
recherche

COLLABORATEUR

EXPÉRIMENTÉ(E)
NIVEAU MÉMOIRE
Ecrire C.V. complet man. et prét. nº 30255 sur enveloppe à J.R.P., 39, r. de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.



Nous sommes l'un des premiers Cabinets Conseil en Management de France.
En 40 ans, nous avons acquis, tant au niveau de grands groupes internationaux que de PMI performantes, une réputation de compétence et de sérieux.
Ce succès, nous le devons autant à la qualité de nos consultants qu'aux méthodes que nous avons su inventer et faire évoluer ensemble.
Ingénieur de formation supérieure, âgé aujourd'hui de 30 ans minimum, votre expérience professionnelle dans l'industrie vous donne envie d'évoluer vers des fonctions plus larges mettant davantage en avant vos qualités d'animateur et de formateur, votre goût de la vente autant que vos capacités d'analyse et de synthèse.
Ce développement de carrière, la CORT vous l'offre aujourd'hui dans son département **MAINTENANCE ET PRODUCTION INDUSTRIELLE.**

Comme vos aînés, après un bref passage comme applicateur de nos méthodes sur des dossiers concrets, nous ferons de vous un diagnostiqueur, puis rapidement l'un de nos experts capable de participer au développement de nouveaux produits et d'en assurer vous-même la commercialisation au niveau des états-majors chez nos clients.

Envisager une évolution professionnelle vers le Conseil veut dire accepter une grande disponibilité, à nos yeux largement compensée par un travail au sein d'une équipe très performante offrant richesse d'expériences et de contacts, rémunération très valorisante et un statut de Partenaire auquel ont accès les 40 consultants de la CORT qui vous attendent. Donnez leur envie de vous coopter.



M. Perche vous remercie de lui envoyer votre CV+photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 3043M, à CORT, 65 avenue Kléber - 75116 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Plus qu'une fonction, Apple vous propose...

Dans une organisation souple et efficace : des responsabilités larges et évolutives - une ambiance jeune et ouverte - un esprit d'équipe. Vous permettant d'assurer votre réussite en contribuant largement au succès d'APPLE. L'informatique personnelle vous attire. Venez nous voir, nous recherchons pour nos services :

assistant budget planning

Vous renforcez notre équipe actuelle et participez à la création de nouveaux outils de contrôle budgétaire en liaison avec notre département informatique.
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (commercial, gestion), vous avez une expérience similaire de 2 ans en entreprise et vous pratiquez l'anglais. Vous maîtrisez la comptabilité américaine. (Réf. JJM-01-LM-10)

assistant finance

Vous êtes responsable du suivi comptable de nos budgets de marketing et de publicité et mettez en place de nouvelles procédures. Vous participez activement au reporting mensuel. DECS, vous maîtrisez le reporting et la comptabilité américaine et pratiquez l'anglais. Vous avez une expérience de 2 ans en entreprise ou cabinet d'audit. (Réf. JJM-02-LM-10)

responsable comptable

Vous assumez l'entière responsabilité du suivi comptable et financier d'une association en forte croissance.
BTS comptable ou équivalent, vous êtes autonome et bénéficiez d'une première expérience réussie. Vous avez des notions de comptabilité anglo-saxonne et pratiquez l'anglais. (Réf. JJM-03-LM-10)

responsable formation

Vous développez et mettez en place le programme de formation interne en collaboration avec notre équipe européenne. Vous établissez et assurez le suivi des déclarations liées à la formation. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (DESS, maîtrise de droit social), et occupez cette fonction dans un secteur identique. L'anglais courant est impératif. (Réf. JJM-04-LM-10)

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions (en précisant la référence du poste) à :
APPLE - J.J. MAUCUER - Service du Personnel - Avenue de l'Océanie - ZA de Courtabœuf
B.P. 131 - 91944 LES ULIS Cedex

Apple

ÉCOLE PERSEVAL
PÉDAGOGIE RUDOLF STEINER
recherche d'urgence

PROF. D'ALLEMAND

Env. C.V. à : Ecole Perseval
64, av. d'Epremesnil
78400 CHATOU.

UAP

offre carrière commerciale *après sélection.*
Niv. secondaire + de 21 ans.
Tél. : 247-27-81.

Sté industrielle pour banlieue sud de Paris rech. pour son SERV. DOCUMENT. TECHNIQUE

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Bilingue FRANÇAIS ANGLAIS dans les domaines suivants
— Techniques d'assemblage.
— Automatismes.
— Robotique.
— Micro-informatique.
Écrire c.c. manuscrit et prétent. s/nº 148, à PUBLIALE G.R., 27, faubourg Montmartre, 75009 PARIS.

Association Secteur Migrants recherche
DOCUMENTALISTE mi-temps. capacité de rédaction exigée. C.V. C.L.P. 4, pl. Félix-Éboué 75583 PARIS Cedex 12.

EDGETEK

Leader mondial dans le service test de C.I., recherche :

1) JEUNE ING. H./F.

technico-commercial.
Formation supérieure en électronique.
Techno ou applications pour vente de services :
— Contrôle d'entrée ;
— Évaluation et expertise ;
— Programmation.
Quelques années d'expérience souhaitées dans vente de composants ou systèmes de test.
Anglais courant.

2) INGÉNIEUR

pour test de Wafers.
Formation supérieure *en électronique.*
Exp. similaire souhaitée.

Env. lettre manuscrite, c.v., *photo et prétentions à :* Z.I. Courtabœuf, av. des Andes, 91940 Les Ulis.

(Organisation et Publicité)

Laboratoire pharmaceutique en expansion
Province ; ville universitaire proche PARIS
pour diriger son service de galénique expérimentale et pré-industrielle
recherche

Pharmacien

Minimum 5 ans d'expérience.
ayant participé de façon active à des projets de formes à libération programmée.

Ses missions :
- assurer le développement galénique de molécules originales,
- améliorer les formulations existantes en vue de la validation,
- conduire les études technologiques sur des formes nouvelles.

Envoyer CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 30287 LM à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, q.tr.

JRP/Jean Regnier Publicité

CENTAURE

ASSISTANCE TECHNIQUE

recherche d'urgence

- **INGENIEURS**
EN TELEPHONIE
Connaissant PLM 86, C, UNIX
Postes basés en région Est.

- **INGENIEURS**
HP 1000, UNIVAC 1100, DMS, DPS, 6809, 8086, ASSEMBLEUR
Postes basés en région parisienne.

Ecrire ou téléphoner à CENTAURE
124, rue de la Boétie - 75008 Paris
256. 48. 06

Publicités Réunies

Account Manager

Dans le cadre du développement de ses activités en France, la Bank of America recherche un cadre d'exploitation de formation universitaire (*française et/ou étrangère*) possédant 3 à 5 ans d'expérience bancaire ou financière.

Ayant acquis une bonne formation en analyse de crédit et ayant le sens du risque bancaire, il devra pouvoir développer une clientèle d'entreprises internationales sur un marché très compétitif en proposant une gamme complète de produits financiers, avec l'aide des filiales spécialisées de la banque ainsi que de son réseau international.

Une excellente pratique de l'anglais est indispensable. Possibilités de développement de carrière en France ou ultérieurement à l'étranger. Rémunération attrayante pour un candidat de tout premier plan.

Merci d'envoyer votre C.V. et prétentions à Mlle Etchanchu, Bank of America,
43/47, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16.

BANK OF AMERICA

– VOUS AVEZ L'EXPÉRIENCE DE 6 A 7 ANS D'INGÉNIERIE
– VOUS ÊTES ARTS ET MÉTIERS (I.N.S.A. ou équivalent)
– VOUS PARLEZ ANGLAIS COURAMMENT

NOUS VOUS PROPOSONS UN POSTE

D'INGÉNIEUR D'AFFAIRES

TOURNÉ VERS LES DÉMARCHES COMMERCIALES, L'INSPECTION TECHNIQUE, LA QUALITÉ.

– Disponibilité requise.
– Nombreux déplacements à prévoir, pour la France d'abord, à l'étranger ensuite.

ON DEMANDE UN SENS PARTICULIER DE L'ORGANISATION.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions sous référence nº 1 509 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias. 75017 Paris

Pour distribuer nos produits alimentaires de qualités

nous recherchons

UN CADRE COMMERCIAL

Secteur à pourvoir : Paris et Région parisienne.
Le candidat est déjà introduit dans la grande distribution moderne (super-hyper) rayon épicerie.
Il sera en outre chargé des implantations en magasin et du suivi des rayons.
La rémunération et l'intéressement aux résultats seront fixés en fonction de la personnalité retenue.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. s/nº T 068.712 M, RÉGIE PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

UNE AGENCE SPÉCIALISÉE RATTACHÉE A UNE COLLECTIVITÉ *PUBLIQUE*

cherche

UN (E) CHARGÉ (E) DE MISSION

PROFIL SOUHAITÉ :
Expérience pratique de l'audiovisuel.
Connaissance des rouages financiers et des pratiques institutionnelles en ce domaine.
Connaissance des problématiques générales relatives à l'audiovisuel (câblage, *marchés...*).
Personne dynamique.

Ce chargé de mission aura à assurer une activité de conseil auprès des entreprises et des collectivités locales, de *montages de dossiers, d'impulsion d'actions en matière* d'audiovisuel.

Salaire prévu entre 10.000 F et 15.000 F/mois.
Adresser C.V. sous nº 8.511 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société d'Ingénierie Informatique

recherche des

ingénieurs informaticiens

de 1 à 8 ans d'expérience

pour développer des applications industrielles sur mini et micro (VAX, PDP 11 sous RSX, INTEL 8086 ...) dans des domaines *tels que la* **Robotique**, **l'Automatisme**, le **Contrôle de Processus**...

Merci d'adresser votre dossier sous réf. R 10.1 à

THIQUE

18, Champs-Elysées - 75008 Paris

FILIALE FRANCAISE GROUPE
INDUSTRIEL MULTINATIONAL PERFORMANT
Secteur automobile
(équipement électromécanique)
recherche pour SERVICE METHODES
de son usine située dans la Région d'Orléans

INGENIEUR ou BTS

spécialisé dans automatismes.
Quelques années d'expérience.

INGENIEUR DEBUTANT A.M.

ou équivalent.

Anglais souhaité. Dégagés O.M.

Adresser CV et prétentions sous réf. 2749 à
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

COMPAGNIE CONTINENTALE

Filiale d'un des leaders internationaux dans le domaine du NEGOCE DES CEREALES (C.A. France : 8 milliards, 80 pers.) recherche un(e)

jeune juriste
affaires internationales

POUR LUI CONFIER à terme au sein de l'Administration Commerciale le département Assurances, Arbitrage, Contrats de vente, Analyse de *risques.*

Une opportunité de CARRIERE *pour un jeune diplômé* de l'Enseignement Supérieur (Grande Ecole...) *de formation juridique.*

NOUS LUI ASSURONS une *FORMATION* complète en France et à l'Etranger, une rémunération motivante et évolutive.

Adressez vos C.V., *photo et rémunération* actuelle s/réf. 46 617/M à MERCURI URVAL - 21, *rue Eugène-Flachat* - 75017 PARIS.

Mercuri Urval

MEDIA 94

---

carrière bancaire
relations avec les correspondants

Cadre de Classe VI ou VII, vous assistez le Trésorier de votre Banque à maintenir et développer des relations étroites avec la communauté bancaire internationale ; parfaitement bilingue Anglais, vous rendez régulièrement visite à vos interlocuteurs étrangers, notamment anglo-saxons ; vous souhaitez jouer un rôle plus large dans un établissement de premier plan.

Un grand groupe bancaire dispose d'un poste susceptible de vous convenir.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 4090/O à :
M. GUIGNARD - 86, rue Olivier de Serres
75015 PARIS *(qui transmettra).*

Cette *société d'expertise comptable et de* commissariat aux comptes, recherche, pour poursuivre son développement régulier à Paris, un jeune

EXPERT COMPTABLE FUTUR ASSOCIÉ

Assisté d'une équipe de collaborateurs, il prendra progressivement la responsabilité d'une clientèle diversifiée, au titre de dossiers d'expertise, de commissariat et d'audit contractuel.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une *trentaine d'années, issu* d'un cabinet anglo-saxon ou français important, habitué à une clientèle de taille variée et souhaitant *s'intégrer* à une équipe jeune avec possibilité proche d'association. Outre les qualités techniques requises, cette dernière perspective suppose une personnalité capable d'une forte implication *dans* la gestion et le développement de la société, ainsi qu'une grande disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8406 à

RÉUSSITES
11 quai Rambaud
69002 LYON
Membre de Syntec

Réussites groupe AVISO

Société Travail Temporaire solide réputation recherche pour renforcer son Service Commercial

ASSISTANTE PLANNING/COMMERCIAL

- Niveau BTS secrétariat + connaissance de la bureautique.
- Expérience relations clientèle de préférence dans société de services.
- *Sens de l'organisation et des responsabilités.*
- Esprit d'équipe, motivée, dynamique.

Proposons :
— Poste de responsabilités à caractère évolutif.
— Rémunération motivante, fixe + % + participation + avantages société.

Adresser C.V. détaillé, photo, lettre manuscrite et prétentions à :
LE SECRETARIAT VOLANT
Direction Générale
161, rue du Fbg Saint-Honoré - 75008 PARIS

AMP

GENIQUS SYSTÈMES rech.

INGÉNIEURS

LOGICIEL T.R., SOLAR, PDP 68.000, 80/86... pour de grands projets.
Téléphone : 605-35-80.

Important organisme de promotion immobilière *Paris-8e, recherche*

NÉGOCIATEUR FONCIER (H./F.)

MISSION :
— *Recherche de terrains constructibles en région parisienne et d'immeubles à réhabiliter ;*
— Etudes de faisabilité ;
— Montage et acquisition d'opérations diverses ;
— Négociation tant avec les propriétaires qu'avec les professionnels (agents immobiliers, marchands de biens, architectes, notaires, etc.).

PROFIL :
— *Niveau licence ;*
— Quelques années d'expérience dans un poste similaire ;
— Sens commercial développé.

Rémunération motivante avantages sociaux.

Adresser lettre man., c.v. prét. + *photo (retournée)* s/réf. 2 938 à Contesse Publicité. 20, *av. Opéra,* 75040 Paris. Cedex 01 qui trans.

VILLE DE SÈVRES (92)
recrute par voie de mutation

ATTACHÉ COMMUNAL

chargé de la Direction du Service du Personnel *(expérience confirmée)*

Adr. lettre *manusc.* de candid. C.V. et photo à Monsieur le *Maire secrétariat général* 92311 SÈVRES CEDEX.

CABINET DE CONSEILS EN BREVETS

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Anglais, allemand.
Débutant
ou qques années d'expérience

Envoyer C.V., prét. et photo
Ecrire sous le nº T 068.717 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

EXPERT COMPTABLE recherche

COLLABORATEUR

poss. pratique fiscalité, lois sociales, droits des Stés, apte aux contrôles des comptabilit.
Ne pas se présenter.
Ecrire avec C.V. et prétent. à *Mme SAUTRE, 43, boulevard Malesherbes,* 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

recherche son

CHEF COMPTABLE

Une expérience dans la profession est souhaitable.

Adresser c.v. à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 068.697 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIETE
DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

réviseurs confirmés *HF*

Diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis la pratique de l'audit en cabinet.

Les candidats retenus :
- interviendront auprès des sociétés dans des secteurs d'activités variés,
- *bénéficieront* d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable.

Merci d'envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à COGERCO
72, rue de Bellechasse 75007 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes à Paris une banque privée de dimension moyenne mais avec une forte volonté de développement. Nous cherchons

l'adjoint du directeur du personnel

Vous êtes un homme de réflexion mais aussi d'action quotidienne, capable d'intervenir auprès de tout le personnel dans : le recrutement et la formation, la gestion des carrières, la restructuration éventuelle des services, les relations avec les partenaires sociaux, les études sociales.

A 32 ans minimum, votre formation supérieure et votre expérience de la fonction personnel dans la banque vous permettent d'être rapidement opérationnel. Votre réussite à ce poste est la clé de votre évolution future.

Notre consultante, Mme M.-C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4498 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Sté industrielle pour banlieue sud de Paris rech. pour son SERVICE DOCUMENTATION TECHNIQUE

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Bilingue FRANÇAIS ANGLAIS dans les domaines suivants
- Techniques d'assemblage.
- Automatismes.
- Robotique.
- Micro-informatique.

Ecrire s.c. manuscrit et prétent. s/nº 148, à PUBLIALE G.R., 27, faubourg Montmartre, 75009 PARIS.

CONSEIL FISCAL 17e recherche

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

Env. C.V., photo et prét., nº 30.253 M sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

formation professionnelle formation professionnelle



Une carrière dans l'INFORMATIQUE DE GESTION
Le groupe BTE va former des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

SPÉCIALISATION EN GESTION DE PRODUCTION

Stage conventionné par le Ministère de l'Industrie
Durée : 32 semaines dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4361 (VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DL1)
- Stage en entreprise.
Public : Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 3 mois. Niveau requis : BAC + 3 ou équivalent.

Ces formations auront lieu simultanément à : NANCY - PARIS - TOULOUSE

Contactez le B.T.E. Stages «Analystes-Programmeurs»
NANCY : Tél. (8) 330.26.12 - PARIS : Tél. 780.72.65 - TOULOUSE : inscription close



ACILOG

DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros système IBM + gamme Micros.
Format. : + INTERVENANTS internationaux.
Tél. : 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Etoile, Georges-V.



La télématique dans l'entreprise

Vers une nouvelle communication

institut telesystemes transpac

11-15 rue Sarrette 75014 Paris Tél. (1) 320.14.98.
Tour Maine-Montparnasse BP 145 av. du Maine 75755 Paris Cédex 15e Tél. (1) 538.52.11.



CYCLES 84/85

Ouverture des inscriptions pour la formation

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU

Priorité sera donnée aux candidats ayant NIVEAU BAC + 2 (DEUG ou BTS recommandé). Base scientifique ou économique.

PROGRAMME : ASSEMBLEUR IBM - COBOL - ANS - DOS - VS - CICS - VSAM - DL1. Méthode d'analyse. Programmation structurée. PROJET SUR MATÉRIEL IBM.

Envoyer CV pour recevoir un dossier à : INSIP - Service Admission 12 RUE YVES TOUDIC - 75010 PARIS - TEL. (1) 241 65 66

Formation **ANALYSTES PROGRAMMEURS**

en télétraitement et conversationnel. Base de données. CICS BAC + 2 exigé. F2A. Tél. 293-00-18.

STAGE RÉMUNÉRÉ
Conseil Général de Paris
700 heures

VENDEURS

BUREAUTIQUE INFORMATIQUE
I.R.F.O.P. formation, 45, rue de Richelieu, PARIS-1er
Tél. : 296-14-24.

cours et leçons

JEUNE FEMME JAPONAISE donne cours de japonais. 727-70-56. JUNKO.

Prof. qualifiée donnerait cours tous niveaux, anglais ou français. Téléphone : 908-56-84.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ DE SERVICES, recherche pour lancement d'une franchise performante et attrayante, ASSOCIÉ(E) actif, dynam. (disposant 250.000 F pour mise en cpt courant). Urgt car démarrage déjà en cours. Ecr. s/réf. S.O.A. à ALPHA CONTACT, 2, place Lyautey, 78000 VERSAILLES.

P.M.E. de serv. cède une de ces ag. parisiennes, 400 m² équipée avec bureaux, tél., etc. 180 CLIENTS s/CONTRAT. Laisse 5 unités /mois mini. sans travail (pouvant être considérablement augmenté si actif). Px 180 UNITÉS. Ecr. s/réf. V.I./ 1084 à ALPHA CONTACT, 2, pl. Lyautey, 78000 VERSAILLES.

Société conseils aux entreprises recherche

DIRECTEUR CCIAL

pour assurer promotion/relations publiques et ventes. Cette offre s'adresse à un commercial (H. ou F.) dynamique, très organisé et efficace. Rémunération (fixe 60.000 à 80.000 F./an + intéressement aux résultats) pouvant atteindre 200.000 F et + la première année. Ecrire sous réf. D.I.C.O.M à ALPHA-CONTACT, 2, place Lyautey, 78000 VERSAILLES.

P.M.E. de serv. aux entrep. en S.A., performante, à très forte V.A., C.A. 83 + 4 MF, en très forte progr., rech. pr contin. son expans. ASSOCIÉ(E) disposant 500 à 800.000 F. Ecr. s/réf. AS 8410 à ALPHA-CONTACT, 2, pl., Lyautey, 78000 VERSAILLES.

propositions diverses

EMPLOIS CADRES

Recevez gratuitement des offres d'emploi cadres correspondant à votre profil. Téléphonez

LA SELECTIQUE

34, quai De Dion-Bouton 92800 PUTEAUX.
16-05-05-04-03 (numéro vert)
La Sélectique s'engage au secret absolu sur les informations qui lui sont transmises.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

2 étudiants en doctorat cherche consultations juridiques sur ttes affaires concernant la C.E. Ecrire M. SCOTTI, 2, r. Jean-Jaurès, Rennes 35000.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DIRECTION

Formation financière comptabilité commerciale, E.S.C.P., 54 ans, profil esprit jeunes, dynamique, sens contact responsab. Langues anglaise, ancien audit, expér. domaines variés product. prest., rompu techn. modernes gestion, action commerc., caractère pragmatique, alliant humour rigueur.
RECHERCHE POSTE
Etudiera toute offre telle relance entreprise, commerce, région indifférente.
Ecr. s/nº 1432 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION D'ENTREPRISE

41 ans, Sc. Po, Droit, Angl., Esp., Dr et Adm. PME, contrôle de gestion et fin., banque, contentieux. Nég. contrats, ch. poste responsabilités.
Ecr. s/nº 6886 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. Ou tél. : 637-07-16.

DIRECTEUR EN LOGISTIQUE

H. 38 ans, univers. angl., esp., maîtrise outil informatique.
- 10 ans gestion stocks, achats, distribution.
- 6 ans transports, gestion, parc, éco-carburants optimisation tournées messageries rapides.

Ecr. s/nº 6.679 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans, ESC, dég. O.M., ch. empl. stable, expér. communic., étude de marché. Libre au. 01-11. Tél. : 844-50-17.

J.F. maîtrise lettres, exp. trad. (all., anglais 7 ans), rewriter secrétariat de rédaction 2 ans, recherche emplois temporaires. Ecr. s/nº 1423 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 45 ans, exp. Chef de saisie, cherche pl. à resp. équiv. Ecr. s/nº 6682 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMUNICATION. Ancien maître-assistant en sciences de l'information et de la communication, dans une université étrangère, cherche poste relevant des métiers de l'information. Etudie tts propositions. Tél. : 547-05-47.

MARIN DE COMMERCE 39 ans Notions angl. désirant se reconvertir de n'importe quel domaine, cherche emploi bien rémunéré. Tél. : 325-71-23.

Ingénieur spécialiste en régulation industrielle recherche activité dans firme dynamique pour développement systèmes d'asservissements haut-parleurs et dépôts brevets.
Etudie toutes propositions, toutes origines.
Ecr. s/nº 1433 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE française, diplômée anglais, italien, espagnol. 5 ans expérience à l'étranger dans organismes nationaux. Cherche situat. stable. Libre début 85. Ecrire Havas Orléans, nº 138.646, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Etudiante ch. travaux ménagers mi-temps chez personne âgée. Nourrie, logée. 477-03-06.

CONSULTANTS - CONSEILS

J'ai un emploi stable jusqu'à la retraite... Si je le souhaite. Mais 32 ans et le goût du risque.
MAITRISE GESTION DAUPHINE + DECS comp. et éco.
11 ans d'expérience de l'entreprise (retraite-mutuelle).
La pratique de l'outil informatique.
Je suis motivée par les missions de conseil et le diagnostic d'entreprises, disponible et prête à me former à vos méthodes.

RENCONTRONS-NOUS.

Ecrire s/nº 1.441 le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Professionnel

FINANCES – COMPTABILITÉ CONTROLE DE GESTION

36 ans, Sciences Eco
Certificat conseiller en gestion généraliste.

Maîtrisant tous les aspects de la fonction financière et à même d'élargir son horizon vers les domaines du diagnostic d'entreprise, stratégies de développement, conception de systèmes d'information et mise en place d'outils de gestion, démarche d'informatisation.

Chefs d'entreprise

Vous recherchez un collaborateur pouvant devenir votre partenaire de réflexion et d'action : je peux concourir à votre développement.
Ecrire sous nº 1 367 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, PARIS-9e.

EN VUE RECLASSEMENT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AYANT

1) POSTES A POURVOIR EN RÉGION PARISIENNE

2) PERSONNEL A RECLASSER PROVINCE (ACTUELLEMENT OUEST, S.-E., NORD)

RECHERCHE CONTACT AVEC TOUTES SOCIÉTÉS AYANT PROBLÈME DE MÊME NATURE EN VUE D'UNE SOLUTION CONCERTÉE.

Ecrire sous nº T 068.629 M RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. employée bureau dactylo connaissant standard et saisie écran, cherche place stable à Paris ou banlieue. Libre de suite. Ecrire à Mlle LETOURNEUX, chez Mlle GAUTHIER, 114, bd Edouard-Vaillant, 93300 AUBERVILLIERS.

H., 34 ans, maîtrise de psycho, études de graphologie, cherche une première expérience sérieuse dans une fonction de recrutement région parisienne. Ecr. s/nº 8.528 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Célib. 26 ans, Sc. éco, MBA, bonne conn. marché arabe., étud. ttes pr. Tél. : 325-08-43.

Homme de confiance, 38 ans. Solide expérience en gestion et relations humaines, recherche situation de régisseur ou conseiller en gestion, accepte tâches annexes (ex. chauffeur) chez particulier ou domaine agricole.
Prétention 15.000 F logé.
Ecr. s/nº 8523 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 34, nat. FR-CADRE sup. spécialisé opér. import-export trilingue anglais, arabe, expérience Afrique, Moyen-Orient, cherche situation satble rémun. prêt à s'expatr. si cond. intér. Ecr. s/nº 1.438 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans, maîtrise A.E.S., mention bien, connaissances en éco., gestion, marketing, compta., droit, etc. Grande culture générale et expériences du travail, étudie toutes propositions. Téléph. : 369-56-60.

Ex-chauffeur maître accepterait ttes propositions avec votre voiture ou avec sa voiture personnelle. Sér. réf., 326-90-83.

Secrétaire presse recherche frappe domicile : articles, manuscrits, thèses sur IBM boule. Tél. : 254-59-44 après 20 h.

J.H. 29 ans maît. DEA gestion Dauphine, IESTO, CNAM, exp. industrie, connaiss. informatique anglais, rech. poste contrôle de gestion, organisation. M. ANDRÉ, 33, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 522-62-04.

J.H. 26 a. BAC G 3 DEA angl., format. traduc., cherche emploi en rapport avec pays anglophone. Téléph. : 305-62-78.

travail à domicile

Je dactylographie rapports mémoires sur mach. électronique, qualité expérience, délais respectés. Tél. : 707-45-81.

SYNTHÈSE DE DOCUMENTS Pour un trav. rapide et soigné, T. 203-25-91 ou 341-15-15.

traduction demande

INTERPRÉTARIAT TRADUCTION - COURS

ARABE - ANGLAIS

Si vous avez besoin
- D'un traducteur lors d'une négociation ou d'une visite d'affaires.
- D'un linguiste pouvant vous initier à la langue arabe.
- Rédaction ou transcription en arabe, documents administratifs, commerciaux, littéraires.

822-95-52.

TRADUCTIONS TECHNIQUES vers l'ALLEMAND sur traitement de texte. Toutes techniques modernes. CONTACT DIRECT H. SCHWARZ M.A. 272-30-54.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend Fuego GTL 5 CV 1982, 45.000 km, bon état gén. Px 39.500 F à déb. 016-50-91.

PARTICULIER VENDS 2 VOITURES
- R 5 1981, 5 ptes, 75.000 km, vert foncé mét. Neufs : pneus et peint., auto-rad. Prix : 25.000 F.
- Coupé 104 Z 1983, 38.000 km, noir, peinture neuve. Prix : 28.000 F.

Téléphon. av. 9 h ou apr. 20 h. Tél. : (51) 87-81-12.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, Fontaine-Temple, liv. + chbre, cuis., s. de bns, bel imm. p. de taille. 470.000 F. Téléphone : 273-14-33.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3-4-5 P. et DUPLEX Vis. témoin ts jours, 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

SAINT-MICHEL Imm. XVIIIe rénové, studios et 2 pces, à aménager. 272-40-19.

Prox. LUXEMBOURG, bon imm. **4 P. CFT. 1.130.000 F.** balc., soleil. 5e ét. 542-40-90.

PLACE MONGE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 PIÈCES
cuis., w.-c., possible salle de bains, 3e étage, très clair
385.000 F.
Etude BOSQUET. 705-08-78.

A VENDRE 2 PCES TT CONFORT
(près du bd Saint-Germain) Cuis., s. de bns, entrée, w.-c. Tél. le matin avant 9 h : 707-85-84.

6e arrdt

Saint-Sulpice. 703-32-31 **CARACTÈRE, SOLEIL.**

7e arrdt

TOURVILLE, 180 m² Gd standing. 703-32-44.

SUFFREN Liv. dble + chbre sur jardin, soleil, calme, box possible, imm. récent. 1.080.000 F. BRANCION SARL. 575-73-94.

12e arrdt

MAIRIE XIIe, 2 p., occ., 92 a. 310.000 ou viager 80.000 + 2.500/m. T. 268-05-43.

13e arrdt

Lisière 5e, MAISON 200 m² à rénover, jardin, grande cave, grenier. Prix 2.300.000 F. Téléphone : 546-26-25.

14e arrdt

PROXIMITÉ PTE ORLÉANS **2 P. TT CFT. 540.000 F.** 4e ét., avec asc. 542-40-90.

15e arrdt

MAIRIE XVe
GRAND 2 P. TT CONFORT ÉTAGE ÉLEVÉ, ASC., SOLEIL 635.000. VERNEL. 526-01-50.

16e arrdt

LA MUETTE, calme, soleil, verdure, double living, 3 ch., 2 sanitaires, serv., gar., 1850.000. matin 567-47-47.

RANELAGH, 5 p., 2 bains services, bel imm. pierre de taille, calme. 1.630.000 F. BRANCION SARL. 575-73-94.

17e arrdt

Métro Guy-Moquet, studio 287.000 F. Terrasse, jardin, tt cft. Immo Marcadet. 252-01-82.

HOCHE/SAINT-HONORÉ GRAND 2 P., entrée, cuisine bains. 650.000 F. 280-28-23.

Rue des MOINES, côté square bel appt d'angle, 5 pces. 3e ét. 120 m². ALGRAIN. 285-00-59.

18e arrdt

Jules-Joffrin, récent 3 pièces tout confort. 425.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Me Lamarck, cadre fleuri 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., douches, 3e étage. 189.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

R. PETIT, 2 PCES, tt cft, 48 m² 8e, asc., imm. 70. 320.000 F. ALGRAIN - 285-00-59.

appartements achats

Recherche 1 à 3 PIÈCES PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

2/3 PIÈCES, 17e. ROME
2/3 PIÈCES, 3e. MARAIS
5 PIÈCES, 15e. CHP MARS
+ divers appts 2 à 5 pièces
PARIS, BANLIEUE – VILLAS
504-20-00.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue **707-22-05** CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Mo CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS **C.L.P. 807-05-46** 58, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mo St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune fonctionnaire cherche studio Paris tout confort. Téléphone : 267-04-47.

Collaborateur journal cherche studio, 1.500 F Paris. Tél. : 451-32-31.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 – 283-57-02.

Pour dirigeants et employés européens mutés. IMPORTANTE BANQUE rech. appts 2 à 8 PIÈCES. Loyer élevé accepté ou villas. 504-01-34.

JEUNE COUPLE AVEC ENFANTS cherche Appt 3 pièces région sud JUVISY - VIRY - MASSY 2.100 F max. charges compr. Tél. : 906-53-04 après 19 h.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e-7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

Groupe financier terrains ou imm. libres Paris, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 16e. Intermédiaires accept. Tél. : 723-01-20, M. DRAY.

hôtels particuliers

PARIS H.P. 100 m² Poss. jard. privé. 506-53-84.

maisons individuelles

BORD DE MARNE, 15 km Paris secteur résidentiel protégé PARTICULIER VEND PROPRIÉTÉ 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m² clos. Téléphone : 329-58-65.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

villas

FACE BOIS DE BOULOGNE VILLAGE ANGLAIS RAVISSANT COTTAGE Très belle récept. + 4 chbres Petit jardin, plein sud. EMBASSY. 562-16-40.

maisons de campagne

(Près ANDELYS 27) refaite à neuf sur terrain clos par haies de 1.800 m². R.-de-Ch. : séj. dble 35 m², cuis. 16 m², w.-c., s. d'eau, lingerie, gd garage. Etage : 3 chbres, cab. toilettes. Poutres apparentes sur totalité, chauff. central + récupération chal. + chem. rustique Px : 480.000 F. Tél. DOURDOU 16 (32) 54-21-11.

Pour amoureux de la montagne, part. vd maison à rénover, 160 m² hab. près Briançon 330 000 F. Tél. : 836-81-17.

terrains

25 km PARIS-OUEST
BEAU BOIS, 8 HA. constructible, 2 maisons 200 m². Situation unique. Ecr. EUDICO, réf. 3080/23 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transmettra.

propriétés

Aix-en-Provence
LE THOLONET
quartier résidentiel, vend luxueuse bastide 240 m² habitables + dépendances sur 2 ha, très belle piscine, vue dégagée. Affaire réellement rare. Prix 3 000 000 F. Tél. : 16 (42) 27-85-98. AGENCE MARTY, 3, rue-Lieutaud, Aix-en-Provence.

PRÈS VALOGNES (50) vd belle propriété campagne avec parc et jardins 8 000 m², surf. boisée 11 ha. Tél. ap. 20 h. : (33) 41-12-71.

A vendre libre de petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R-de-ch. : entrée, gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w-c.
1er ét. : 6 chambres, s. de bns w.-c., cave gd garage (2 voit.) chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Px : 750 000 F. Me Lecomec, notaire à Savigné-s/Lathan. 37340
Téléphone : (47) 24-60-03.

viagers

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

14e Mouton-Duvernet, beau 2 P., tt cft. 98.000 + 2.000. Occupé fme 79 ans. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
AGTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM - RC SARL Constitution sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
bureaux meublés, domiciliation secrét., tél., télex Boulogne ACTE 92. Tél. 603-38-32.

ARTISAN 100 F RC 180 F Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière, 9e-10e. 770-54-66.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS Secrétariat, télex Téléphone : (1) 727-15-59.

Votre siège social rue Saint-Honoré. Constitution de Sociétés. CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS/ILE-DE-FRANCE INITIATIVE 260-91-63.

économie

AU TERME DE SON CONGRÈS

L'UCC-CFDT estime que la répartition de l'effort ne doit pas désavantager les cadres

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Les temps ont bien changé à l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT), qui revendique de quarante-cinq à cinquante mille adhérents. En avril 1975, M. Pierre Vanlerenberghe avait été élu secrétaire général, à une époque où il s'agissait de développer chez les cadres *« la conscience de la nécessité de la lutte anticapitaliste »*. Élu secrétaire général à l'issue du sixième congrès de l'UCC, qui s'est achevé le 20 octobre à Strabourg, M. Daniel Croquette a dû se défendre de l'accusation, proférée par un des rares opposants, un militant de l'Isère, de *« libéralisme de gauche »*.

C'est sur l'approche de la modernisation que cet apparent clivage s'est manifesté. *« Si l'initiative de l'Etat*, a déclaré M. Croquette, *est utile dans quelques secteurs, la modernisation doit reposer sur des initiatives multiples pour lesquelles les ingénieurs et cadres ont un rôle essentiel (...). Le jumelage école-entreprise nous ferait ouvrir une voie dans le désenclavement de l'école par rapport à l'économie. Est-ce un libéralisme de gauche ? Je me méfie beaucoup des slogans, car ils sont par trop réducteurs d'une réalité complexe. »*

A plus d'un titre, ce congrès a peu ressemblé au déroulement classique d'un congrès syndical : le 19 octobre, il s'était transformé en colloque sur le thème des métiers de demain. Les trois cent cinquante délégués ont eu droit à une série de témoignages et d'exposés plus ou moins magistraux, ce qui a irrité une partie des cadres du secteur public, qui ont eu le sentiment d'être venus écouter une bonne parole qu'on leur distribue déjà dans leur administration ou dans leur entreprise.

Intervenant pour la première fois depuis son départ de la CFDT devant une assemblée de militants cédétistes, M. Jacques Chérèque n'a pas failli à sa réputation, notant d'emblée que la fonction de préfet-délégué en Lorraine, *« c'est plus difficile que d'être secrétaire général adjoint, même mal élu, de la CFDT »*. Il a présenté les trois axes de son action : la modernisation, la diversification – *« que l'Etat fasse faire, accompagne, réponde aux besoins »* – et la maîtrise de la conduite de ce développement diversifié. Il a aussi insisté pour les conversions futures, sur la nécessité de *« faire le contraire de l'habitude »*.

Au terme de ce colloque, un consensus s'est dégagé en apparence sur la recherche et la définition de nouvelles qualifications et la « requalification » des emplois existants.

La discussion de la résolution générale, adoptée le 20 octobre par 472 mandats pour, 53 contre et 90 abstentions, a permis de renouer avec le débat. En neuf ans, la direction de l'UCC a fait du chemin – aidée par la *« resyndicalisation »* confédérale qu'elle a voulue et appuyée – et elle défend aujourd'hui des idées qui, hier, seraient apparues hérétiques. Sans complexes, elle avance donc dans la voie d'un syndicalisme de proposition, qui *« surmonte les corporatismes et réconcilie l'individuel et le collectif »*. Ainsi, *« si la situation économique de notre pays suppose la continuation de l'effort de tous les Français »*, cet effort *« doit être réparti équitablement, ne pas décourager ceux qui risquent en prenant des responsabilité dans la société »*. Même la retraite par capitalisation a failli retrouver droit de cité sous certaines conditions, mais un amendement de la métallurgie et des mines, adopté de justesse contre l'avis de la direction, a supprimé toute mention explicite à ce système, évoquant seulement le *« contrôle collectif de la gestion de cette épargne »*.

Revendiquant le maintien du pouvoir d'achat global, l'UCC concède qu' *« en aucun cas les bas salaires ne doivent subir une amputation de leur pouvoir d'achat »*, mais ajoute que *« c'est avant tout par une requalification des emplois que la priorité sera donnée aux bas salaires »*. De même admet-elle une certaine individualisation des salaires, tout en précisant : *« Des règles claires doivent être négociées dans l'entreprise ; les rémunérations peuvent être pour partie liées aux performances de l'individu et du groupe de travail. »*

M. Croquette succède à M. Vanlerenberghe

La bataille d'amendement n'a pas révélé l'existence d'une opposition structurée au sein de l'UCC, placée résolument à l'avant-garde du réalisme confédéral. M. Vanlerenberghe a pris consciencieusement le risque d'essuyer un camouflet au moment même où il abandonnait ses fonctions de secrétaire général. Il l'a fait sur un sujet qui ne prête pourtant guère à contestation, celui du partage du travail. L'UCC lui est favorable, tout en demandant des *« dispositions adaptées »* pour des cadres placés devant la difficulté de la maîtrise de leur horaire quotidien.

Contre l'avis du bureau national, M. Vanlerenberghe a combattu un amendement de la métallurgie, visant à substituer à la formule *« temps de travail à géométrie variable »* celle de *« temps de travail réduit sous des formes diverses »*. *« Il ne faut pas*, a-t-il déclaré, *rester à une position ringarde : tout le monde doit faire trente-cinq heures par semaine, point à la ligne. »* Le congrès a massivement soutenu l'amendement de la métallurgie.

Dotée d'une nouvelle direction, l'UCC-CFDT va devoir renforcer sa place chez les cadres, tout en maintenant son audience au sein de la confédération. D'emblée, M. Vanlerenberghe avait souligné dans son rapport d'activité que les cadres se trouvaient désormais *« à l'aise »* dans une CFDT plus mûre, plus lucide, plus adulte, mais peut-être pas encore assez pluraliste. Il s'était réjoui de voir que les cadres étaient enfin *« reconnus »* dans la CFDT, même si *« notre défaillance reste aujourd'hui toujours celle de l'embrayage sur un militantisme cadre fort et accepté »* dans la confédération.

M. Daniel Croquette avait amplifié ce réalisme très moderne en affirmant dans son rapport d'orientation que *« les vieux mythes et les vieux démons sont morts »*, une formule provocante qui voulait exprimer le soulagement de voir que *« dans la CFDT nous ne risquons plus de recevoir des sarcasmes si nous parlons du nécessaire développement de notre entreprise, de la compétence indispensable de la direction, voire du profit, condition des investissements »*. *« Ce qui compte*, avait-il ajouté, *ce sont les actes et non plus les espoirs « dans les lendemains qui chantent. »*

Personnalité de premier plan, M. Vanlerenberghe avait de nombreux atouts pour assurer à l'UCC une bonne audience à l'intérieur de la CFDT. Considéré comme le *« onzième membre »* de la commission exécutive – instance au sein de laquelle il n'avait pas été loin d'entrer, il était écouté de M. Maire et avait indéniablement et surtout depuis la *« resyndicalisation »*, joué un rôle dans la définition de plusieurs orientations de la CFDT. Il reste donc à M. Croquette, chimiste comme M. Maire, à se faire reconnaître une influence au-delà de l'UCC.

MICHEL NOBLECOURT.

[Né le 12 mars 1944 à Lambersart (Nord), M. Daniel Croquette est ingénieur des arts et métiers de Lille. Il a été ingénieur à l'usine BSN d'Aniche de 1969 à 1971, puis au groupe Total jusqu'en 1975. Secrétaire national de la Fédération de la chimie, de 1976 à 1984, il a négocié l'accord BSN sur la cinquième équipe et celui de la chimie, attaqué en vain en justice par FO, sur les trente-huit heures.

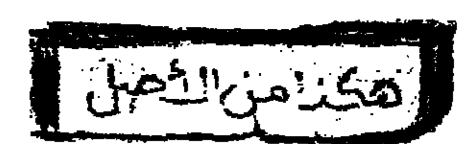
Entré au bureau de l'UCC en 1976, il est marié et père de cinq enfants.]

M. Kaspar : le CNPF bloque la transformation des rapports sociaux

Le 20 octobre, à l'occasion d'une intervention devant le congrès de l'UCC, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a vivement attaqué le CNPF. Il a estimé qu'avec ses dernières propositions dans les discussions sur la flexibilité de l'emploi, «le CNPF ne peut que conduire ces négociations à l'échec et choisit une stratégie qui bloque toute transformation en profondeur des rapports sociaux».

Pour M. Kaspar, «il serait grave que, dans une situation marquée par une importante évolution du chômage, les acteurs sociaux ne soient pas capables d'aboutir à un accord et laissent à l'Etat et au gouvernement seuls le soin d'intervenir sur ce terrain». «Nous continuerons pour notre part, *a-t-il souligné*, à prendre le risque de la proposition, car nous verrons rapidement de quel côté se trouvent les idéologues et ceux qui ont l'ambition de répondre concrètement aux problèmes posés aujourd'hui aux salariés et à l'ensemble de la société.»

M. Kaspar a aussi contesté la prétention du CNPF de vouloir se présenter comme le parti de l'entreprise. «Nous sommes ouvriers, techniciens, agents de maîtrise, cadres, le vrai parti de l'entreprise, car c'est notre travail, notre intelligence qui apportent à cette dernière les ressorts nécessaires à son progrès.»



هكذا من الأصل

SOCIAL

LA GRÈVE DU 25 OCTOBRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

UNE MANIFESTATION COMMUNE RÉUNIRA CINQ ORGANISATIONS SYNDICALES

La grève décidée pour le 25 octobre par les fédérations de fonctionnaires CGT, FEN, FO, CGC, CFTC et autonomes fait tache d'huile dans *le secteur public et* même un peu au-delà. Après les arrêts de travail à EDF et à GDF, à la SNCF, les fédérations de cheminots CGT, CFDT, FO, CFTC et FGAAC (autonomes) ont annoncé dans un communiqué commun des arrêts de travail dans une fourchette comprise entre le mercredi 24 octobre à 21 heures et le vendredi 26 octobre à 0 heure. A la SEITA (tabacs et allumettes), la CGT a appelé à une grève le 23 (pour les ouvriers professionnels) et le 25 octobre. La Fédéchimie FO appelle même tous les travailleurs du pétrole, du plastique, du verre, de la chimie et de l'atome à des actions, le jeudi 25 octobre, pouvant aller jusqu'à une grève de vingt-quatre *heures, selon les établissements*, pour le maintien du pouvoir d'achat.

D'autre part, à Paris, une manifestation commune est organisée le 25 au matin par les fonctionnaires CGT, CFDT, FEN, CFTC et autonomes, de la place de la République au Palais-Royal. FO qui ne participe pas à cette manifestation a prévu un rassemblement à la Bourse du travail.

Mme Hirszberg, secrétaire responsable des fonctionnaires CGT, donne ici son opinion sur le mouvement de grève dont le succès lui paraît assuré.

LIBRES OPINIONS

Être tous ensemble

par THÉRÈSE HIRSZBERG (*)

JE parcours la revue de presse du 26 octobre 1984. Pour une fois, personne n'a pu entonner le refrain devenu classique : faible participation aux grèves, syndicats divisés, maigres cortèges ou rassemblements. La grève est si massive, les «manifs» *des six fédérations de fonctionnaires si longues, que même les* Renseignements généraux ont évité de se couvrir de ridicule avec des chiffres à la super-baisse.

Et pourtant, comme d'habitude, rien ne nous avait été épargné : le discours maintenant bien rodé sur les «nantis» ; la culpabilisation pour oser trouver anormal l'estocade de 4 % sur nos salaires (ne revenons pas à 1982 et 1983) ; l'intimidation sur le thème : inutile de *causer ou de lutter, c'est irrévocable ; l'opération* opinion publique contre les saboteurs d'entreprises.

Et en prime : les syndicats de fonctionnaires n'y croient pas, c'est un baroud d'honneur, ils ont hâte de tourner la page. Ils ne sont d'accord que sur leurs désaccords. La preuve : FO organise des rassemblements de son côté ; la FEN limite ses ambitions à des délégations ; les autres sont dans leur coin ; la CGT, impénitente, occupera seule la rue le 25 octobre et, *«c'est politique»*, bien sûr.

Eh bien NON ! Le refus des fonctionnaires de se laisser plumer en disant de plus *«merci»*, leur volonté d'être solidaires de ceux du privé que M. Gattaz va toiser pareil, leur saine révolte devant les injures permanentes, ont été si forts, qu'ils ont tout bousculé : le lamentable racisme anti-CGT des passéistes, les tactiques de *sommet, les préoccupations clientélistes hors saison.*

Ils ont compris que pour être écoutés et respectés, il fallait que ça se voit et s'entende haut et fort, donc TOUS ENSEMBLE.

∴

Nous sommes le 22 octobre. Il y a dans l'air social ce quelque chose qui permet à tout syndicaliste normalement constitué de dire : la grève, ça va marcher. Et nous raterions ce qui est à notre portée (là où bien du monde nous guette) : une formidable extériorisation de notre action ?

La CGT fera tout pour ce *«TOUS ENSEMBLE»*. Ce qui se joue, c'est la vie de tous les jours de millions de gens. A chacun ses responsabilités maintenant. Pensons tous que c'est aussi le syndicalisme tout court qui est en jeu.

(*) Secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT.

● **Renault négocie avec des équipementiers japonais.** – Renault est *en train de négocier* avec trois fournisseurs japonais d'équipements électroniques, Nippon Denso, Aisin et Toyota Machinery, a précisé l'un des dirigeants de Toyota, M. Ideo Kameo, à l'exposition de Birminghan en Grande-Bretagne. M. Kameo a ajouté cependant qu'il n'y avait aucune négociation directe entre Toyota et Renault. La firme française a confirmé l'existence des négociations avec Toyota Machinery, constructeur de machines numériques.

● **Grande-Bretagne : partage du trafic entre British Airways et British Caledonian.** – *Le* gouvernement britannique vient d'annoncer un plan de partage des routes aériennes internationales entre les deux principales compagnies aériennes britanniques, British Airways (nationalisée) et British Caledonian (privée), qui met fin à plusieurs mois de lutte acharnée entre elles. Aux termes du plan, British Airways perd le service – lucratif – de l'Arabie saoudite au profit de British Caledonian, qui lui donne en contrepartie les licences qu'elle possède sur les vols à destination de l'Amérique latine, de Denver (Etats-Unis) et du Maroc. British Airways pourra également organiser des vols concurrents à ceux de British Caledonian vers la Floride.

● **Grève chez Mack.** – Les *usines du constructeur américain de* camions Mack, dont Renault est le principal actionnaire, ont cessé la production le 21 octobre pour appuyer les négociations pour le renouvellement de la convention collective.

ÉNERGIE

TANDIS QUE SIX MINISTRES DE L'OPEP SE RÉUNISSENT A GENÈVE

Le Nigéria tente de justifier sa décision de baisser le prix de son pétrole

Six ministres du pétrole de pays de l'OPEP devaient examiner, dès ce lundi 22 octobre, à Genève, les moyens d'éviter une baisse du prix de référence, menacé par les décisions successives de la Norvège, de la Grande-Bretagne et du Nigéria, la semaine passée, de diminuer leurs tarifs officiels. Les ministres d'Arabie saoudite, du Koweït, de la Libye, de l'Algérie, du Venezuela et des Emirats arabes unis, auxquels devraient se joindre, en tant qu'« observateurs », les ministres du Mexique et de l'Egypte, pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, prépareront les décisions qui doivent être adoptées lors de la conférence extraordinaire consultative de l'Organisation convoquée à Genève le 29 octobre.

En attendant les *décisions* de l'OPEP, la plus grande incertitude règne sur le marché mondial du brut. Les transactions ont été « gelées » à la fin de la semaine passée, la plupart des grandes compagnies – et certains pays consommateurs comme le Brésil – ayant interrompu leurs opérations d'achat ou de vente, ce qui a provoqué le 19 octobre un léger raffermissement des cours au jour le jour, après une chute de près de 10 % en une semaine. L'expectative dicte aussi la conduite de nombreux pays producteurs, membres – Emirats arabes unis, Equateur – ou non membres de l'OPEP – URSS, Egypte, Mexique, – qui, tentés d'ajuster leurs tarifs après les baisses britannique et nigériane, n'en ont pas moins décidé d'attendre que l'incertitude régnant sur les prix soit levée.

Une majorité de pays de l'OPEP se sont, en effet, prononcés pour la défense coûte que coûte du niveau actuel du prix de référence (29 dollars par baril), bien que les difficultés de cette tâche, après la décision nigériane, soient grandes. C'est notamment le cas de l'Arabie saoudite, du Koweït, du Venezuela, de l'Algérie, de l'Indonésie et de l'Iran, lesquels ont tous estimé qu'une diminution des quantités produites par l'OPEP devrait permettre de reprendre le contrôle du marché.

Dans une interview accordée à l'agence Reuter, le ministre indonésien de l'énergie, regrettant que le Nigéria n'ait pas attendu la réunion de Genève pour abaisser ses prix, a ajouté : *« Nous devons aider un pays membre en difficulté. Bien sûr, cette aide peut prendre des formes diverses, et cela sera longuement discuté »*, suggérant ainsi qu'un statut spécial pourrait être accordé au pays africain.

De son côté, le ministre du Nigéria, M. Tam David West, a déclaré que *« les membres de l'OPEP doivent continuer à travailler ensemble pour trouver des solutions aux problèmes actuels, mais sans menacer notre souveraineté nationale »*, assurant que la décision de réduire les prix n'avait pas été prise par *« panique »*, mais après une réflexion. *« Nous n'avions pas d'autres choix que de décider ce qui était dans l'intérêt des 100 millions de Nigérians. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4230	9,4260	+ 20	+ 55	+ 20	+ 70	– 10	–
$ can.	7,1300	7,1339	– 183	– 66	– 195	– 141	– 520	– 424
Yen (100)	3,8096	3,8123	+ 144	+ 162	+ 266	+ 292	+ 785	+ 835
DM	3,0679	3,0704	+ 131	+ 147	+ 255	+ 277	+ 683	+ 726
Florin	2,7199	2,7215	+ 107	+ 120	+ 193	+ 212	+ 558	+ 596
F.B. (100)	15,1837	15,1922	– 53	+ 27	– 114	+ 15	– 381	– 98
F.S.	3,7245	3,7272	+ 178	+ 201	+ 332	+ 361	+ 911	+ 968
L (1 000)	4,9569	4,9611	– 245	– 214	– 452	– 407	– 1272	– 1185
£	11,2699	11,2829	– 33	+ 47	– 42	+ 55	– 120	+ 57

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 5/16	10 1/16	10 7/16	10 1/2	10 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	10	11	10 9/16	11 3/16	10 5/8	11 1/4	10 3/4	11 5/16
F.S.	0 3/4	1 1/4	4 3/4	5 1/4	4 7/8	5 1/4	5 1/8	5 1/2
L (1 000)	15 3/8	16 1/8	15 1/4	16	15 3/8	16 1/8	15 5/8	16 1/4
£	9 7/8	10 1/4	10 7/16	10 13/16	10 9/16	10 15/16	10 5/8	11
F. franç.	10 1/2	11	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11 1/2	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FISCALITÉ

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE : 17,4 MILLIARDS DE RAPPEL

La lutte contre la fraude fiscale a rapporté 17,4 milliards de francs dans les caisses de l'Etat en 1983, contre 15,3 milliards en 1982 (droits rappelés), indique, dans une interview au *Journal du Dimanche*, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget. C'est, souligne M. Emmanuelli, le résultat de la nouvelle orientation donnée au contrôle fiscal depuis 1981 : *« poursuivre la grande fraude en priorité »*.

Le secrétaire d'Etat au budget révèle à ce propos que les plus importantes affaires de redressement fiscal ont porté, en ce qui concerne les particuliers, sur deux dossiers de près de 15 millions de droits rappelés chacun, et, en ce qui concerne les entreprises, sur un dossier qui s'est monté à 700 millions de droits.

Récusant l'accusation d'*« inquisition fiscale »*, M. Emmanuelli affirme que sont actuellement expérimentées *« des méthodes adaptées au contrôle des petites entreprises individuelles, commerciales et artisanales pour limiter la durée de la vérification au maximum : si dans les premières quarante-huit heures de la vérification, le diagnostic aboutit à une non-présomption de fraude, le contrôle est clos »*.

COOPÉRATION

Le Fonds international de développement agricole se réunit à Paris

Toujours l'épineux problème du renouvellement des ressources

M. François Mitterrand ouvre, lundi 22 octobre, au palais de l'UNESCO, la 8e session annuelle du conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA). Le président argentin, M. Raul Alfonsin, prendra la parole mardi devant l'Assemblée. Cette réunion est particulièrement importante du fait des divergences existant sur la répartition des charges entre États membres à propos du renouvellement des ressources de cette institution. Le FIDA est un organisme original et unique en son genre, fruit de la concertation Nord-Sud au lendemain du « boom » pétrolier des années 1973-1974. Son capital est fourni par les pays industriels occidentaux (en fait, vingt pays membres de l'OCDE), douze pays membres de l'OPEP — les contributions de l'une et l'autre catégories devaient être à l'origine grossièrement à parité, — et pour une faible partie par un grand nombre d'États en développement, les pays de l'Est n'y participant pas. D'autre part, le FIDA dirige son action en faveur des couches les plus pauvres de populations du tiers-monde, petits exploitants agricoles, paysans sans terres, artisans, etc. Enfin, autre singularité, les trois catégories d'États membres disposent d'un nombre équivalent de représentants au conseil des gouverneurs, l'organe politique.

Souplesse et efficacité

Mais le FIDA, au même titre que la filiale de la Banque mondiale qu'est l'Association internationale de développement (AID), est l'une des organisations spécialisées qui paie les pots cassés de la crise économique mondiale et de la politique américaine « restrictive » à l'égard de ces organismes et du tiers-monde en général.

La création du FIDA tendait à associer les pays de l'OPEP et les pays industrialisés occidentaux à une grande œuvre de développement. De fait, le FIDA disposa pour la première période triennale d'intervention (janvier 1978 à décembre 1980) de 1 milliard de dollars. Ce volant lui permet d'accorder des prêts à très faible taux d'intérêt et sur de longues périodes d'amortissement pour financer toutes sortes d'opérations : banques des pauvres au Bangladesh, multiplication des poissons à Djibouti, amélioration des variétés de légumes au Nigéria, lutte contre les insectes nuisibles à l'aide de prédateurs, développement rural au Honduras et aux Philippines, rénovation de systèmes d'irrigation en Égypte...

Certes, ces actions représentent peut-être une « goutte d'eau » et peuvent apparaître peu « rentables » puisqu'elles intéressent des milieux à « haut risque ». Mais le FIDA qui, en sept ans, a accordé des prêts et des dons pour une valeur approximative de 1,9 milliard de dollars (les sommes engagées dans les mêmes opérations par les États intéressés et d'autres organismes étant deux fois plus importantes) a financé de la sorte cent cinquante projets dans quatre-vingt-trois pays en développement. Et cela, affirment ses responsables, a bénéficié à environ quarante millions de personnes, et a permis de créer de nombreux emplois en zone rurale et d'accroître la production agricole. Il est cependant trop tôt pour dresser un bilan de l'« impact » de cet organisme. Trois projets seulement sont actuellement achevés, et beaucoup encore restent au stade préliminaire. Aucune estimation systématique de leur résultat n'a été faite pour le moment. Somme toute, le FIDA est encore une institution jeune, qui n'a pas fait ses preuves, mais dont plusieurs enquêtes ont cependant démontré l'efficacité et la souplesse (elle est la plus « légère » des institutions spécialisées de l'ONU et fonctionne avec peu de personnel administratif).

Or son avenir se trouve aujourd'hui menacé. Faute de ressources suffisantes, le FIDA voit ses opérations compromises en 1985. Convié à Paris à l'invitation du gouvernement français, le conseil des gouverneurs a pour objectif d'apurer les comptes de la première reconstitution (1983-1984) et, surtout, de décider des engagements des ressources pour la seconde reconstitution. La pierre d'achoppement de la réunion est la question du partage des charges entre les deux principales catégories de partenaires. Et elle est évidemment très politique. Les négociations sont en cours depuis plus d'un an (« le Monde de l'économie » du 20 décembre 1983), mais sont en fait dans l'impasse.

Le partage des charges

Pour la première reconstitution, en janvier 1982, les États membres avaient fixé les ressources du Fonds à 1,1 milliard de dollars, les contributions — volontaires — devant être réparties de la façon suivante : 620 millions de dollars pour les pays de l'OCDE, soit 56 %, 450 pour ceux de l'OPEP (41 %) et 30 millions pour les autres PVD. La répartition des charges entre les deux grands groupes de bailleurs de fonds n'était donc pas égale.

Les États-Unis se sont fait tirer l'oreille en payant avec deux ans de retard leur contribution et en laissant planer des incertitudes sur leurs intentions futures. Mais le président Reagan a tout récemment donné son aval pour le versement de la dernière tranche de la contribution américaine — 90 millions de dollars. Ce geste a renforcé quelque peu la position de Washington à la veille de la conférence de Paris. Les pays occidentaux s'alignant traditionnellement sur le principal donateur, la majorité de leurs versements ont également été faits avec plus ou moins de retard. Seuls aujourd'hui la RFA et le Japon n'ont pas totalement rempli leurs engagements.

Mais les Américains insistent pour que les pays pétroliers prennent, à l'avenir, une part plus grande que 40 % du financement du FIDA. Le programme électoral du Parti républicain va même jusqu'à suggérer que les États-Unis s'en retirent ! Le rôle du FIDA est toutefois vu d'un œil favorable par les autres grands pays industrialisés. Et son président adjoint, une personnalité américaine, M. Donald Brown, déclarait récemment : *« La pauvreté est une affaire morale qui concerne également la politique économique et sociale. Les États-Unis ne peuvent être satisfaits dans un monde où il serait porté une insuffisante attention à la pauvreté. »* Mais l'administration Reagan, qui est en guerre contre certaines organisations spécialisées des Nations unies dont elle comprend mal la politique, voire l'existence, reste apparemment sourde à un tel langage.

La situation des membres de l'OPEP

Les pays de l'OPEP se sont, quant à eux, acquittés de leurs contributions à la première reconstitution plus rapidement que ceux de l'OCDE, bien que l'Iran n'ait rien payé depuis l'avènement du régime de Khomeiny, que la Libye ait promis de faire ses versements *« lorsque les États-Unis en auront fait autant »*, et que le paiement de la troisième tranche du Nigéria soit attendu. La situation économique et financière des membres de l'OPEP a évidemment changé depuis l'époque où fut créé le FIDA. Ancien ministre algérien et membre de la commission Nord-Sud Brandt, M. Layachi Yacher nous a déclaré, par exemple : *« Un ou deux pays de l'OPEP seulement ont aujourd'hui des surplus ; les autres doivent faire face à des difficultés. Certains mêmes connaissent un problème d'endettement... Ils ne peuvent en rester aux mêmes proportions du partage des charges que naguère. »*

Les membres de l'OPEP ont cependant assuré qu'ils maintiendraient une contribution globale importante, et les pays en développement proposent, comme compromis, que son niveau soit de 40 %, sur 1 milliard de dollars prévu pour la seconde reconstitution.

Étant donnés les retards de paiement, la première reconstitution a continué de courir en 1984, et les sommes qui devraient être dégagées pour la seconde reconstitution porteront sur la période 1985-1987. D'ultimes négociations ont eu lieu samedi 20 octobre et dimanche 21 octobre, à Paris. Elles n'ont pas permis d'aboutir à un consensus avant l'ouverture de la réunion.

Pays hôte, qui accorde un intérêt évident au FIDA (32 % de ses financements et 36 % de ses projets intéressent l'Afrique), la France a une responsabilité particulière. Elle a proposé en guise de compromis que le Fonds soit maintenu à hauteur de 1 milliard de dollars (ce qui représente une diminution en valeur absolue), même si ce montant n'est pas mobilisé tout de suite, car cela lui permettrait déjà de poursuivre ses activités ; que la répartition des charges se passe sur des bases voisines de la première reconstitution ; qu'à la lumière des difficultés exceptionnelles que rencontrent certains d'entre eux, les pays de l'OPEP bénéficient de délais de grâce pour le paiement de leur contribution ; qu'enfin les États de la troisième catégorie augmentent la leur, lorsque cela leur est possible, comme l'a déjà fait le Mexique.

Les questions du capital du FIDA et du partage des charges sont bien entendu liées. Et l'attitude des États-Unis — qui conditionne largement celle de la plupart des Occidentaux — dépendra singulièrement de la position qu'adopteront les membres de l'OPEP. Les Américains n'acceptent pas une répartition sur la base de 60 %-40 %, et plusieurs Occidentaux (Allemands, Japonais, Anglais) se situent dans leur sillage. Le problème pourrait ne pas être réglé dans le détail par ce conseil des gouverneurs, mais remis pour cela à un examen ultérieur lorsque la situation économique de divers États membres se sera améliorée, l'essentiel étant de permettre au FIDA de continuer de fonctionner.

Toujours est-il que la réunion de Paris a lieu dans des circonstances fort peu favorables. On imagine mal les États-Unis faisant un « geste » à l'égard d'une institution de l'ONU quelques jours avant les élections américaines ; la tendance à la baisse du marché pétrolier et leur situation interdisent à la plupart des pays pétroliers toute générosité. Faut-il voir enfin un signe de mauvais augure dans le fait que la réunion du FIDA se tient au siège d'une organisation que les États-Unis portent encore moins dans leur cœur et dont ils menacent de se retirer ?

GÉRARD VIRATELLE.



ÉTRANGER

PARALYSÉE PAR LES GRÈVES

L'Islande connaît sa plus grave crise politique depuis son indépendance

De notre correspondant

Reykjavik. – Les fonctionnaires et employés municipaux ont commencé, lundi 22 octobre, leur quatrième semaine de grève; le pays est privé de moyens d'information; les cargos sont bloqués en rade de Reykjavik par la grève des douaniers; les liaisons sont très irrégulières avec l'extérieur : l'Islande, paralysée, vit sa plus grave crise politique depuis l'indépendance du pays en 1944.

Les employés municipaux de la capitale, qui avaient repris le travail le 15 octobre, se sont remis en grève dimanche, après avoir repoussé, à une très forte majorité, l'accord prévu que leur syndicat avait passé avec le maire de Reykjavik. L'unité du secteur public en grève, un moment mise en échec, s'est reconstituée. Les revendications des fonctionnaires, après vingt jours de négociations, n'ont pas bougé d'un pouce. Ils demandent 30 % de revalorisation des salaires correspondant à la baisse du niveau de vie depuis dix-huit mois.

Des signes de pénurie apparaissent : l'Islande achète à l'extérieur presque tout ce qu'elle consomme, et les importations sons suspendues. Les cigarettes ont disparu des magasins. La vente d'alcool, monopole d'Etat, est interrompue depuis le premier jour de la grève et les restaurants épuisent leurs dernières réserves. On voit de rudes pêcheurs, habitués au brennivin, la gnole locale, se convertir à la chartreuse ou au grand-marnier. Certains distillent dans de vieilles machines à laver avec du sucre (il va bientôt manquer) et de la levure de bière. Les vendeurs au marché noir, quant à eux peuvent préparer leurs lessiveuses : les prix montent de jour en jour. Les cours du haschish se seraient par contre effondrés du fait de l'interruption des contrôles douaniers.

La semaine écoulée fut riche en rebondissements. Le 15, le syndicat des employés municipaux de Reykjavik acceptaient la reprise du travail moyennant une augmentation de salaire de 16 % sur quatorze mois. Les employés de l'Etat allaient-ils conclure en catastrophe un accord comparable ? On le pensait en Islande. Mais, le lendemain, les municipaux d'une banlieue de la capitale obtenaient davantage ; ceux d'une ville du nord, mieux encore le surlendemain. Chaque jour de la semaine étaient accordées des augmentations et, selon la logique d'une vente aux enchères, les premiers à avoir négocié dénonçaient leur accord pour demander l'alignement sur le meilleur contrat obtenu.

Tandis que la grève se durcissait, le pouvoir faisait preuve d'indécision ou d'incohérence. Le ministre des finances, M. Albert Gudmundsson, a dû faire, devant le Parlement, des excuses publiques aux enseignants qu'il avait accusés trois jours plus tôt « *de ne pas en faire lourd* ». Le premier ministre s'est désolidarisé de l'accord conclu par le maire après avoir participé à son élaboration. Le ministre de la culture est allé porter son soutien à un meeting de défense des radios libres, le jour même où la police perquisitionnait dans leurs locaux pour saisir leur matériel.

Une « chienlit » bien tempérée

La faiblesse du pouvoir politique aurait ailleurs de quoi inquiéter sérieusement. Mais nous sommes au soixante-sixième degré de latitude nord, sur une île où la cohésion culturelle, la densité du réseau des relations personnelles, la discipline civique, les vertus luthériennes enfin, font que certaines limites ne seront jamais dépassées. Le pays se demande où il va ; piquets de grève et marins se bagarrent dans les ports. L'activité est devenue chaotique mais tout cela reste bon enfant, une sorte de « chienlit » bien tempérée.

La détermination des fonctionnaires islandais peut surprendre, alors que leurs collègues européens subissent depuis cinq ans, en protestant à peine, une érosion continue de leur niveau de vie. Mais la prime à la sécurité en Islande n'a pas de sens. Le pays connaît encore le plein emploi et un instituteur, en passant dans le privé, peut espérer un salaire double de celui qu'il gagnerait dans l'enseignement.

Le ministre des finances et le syndicat des fonctionnaires finiront, dans les jours qui viennent, par conclure un accord : 20 %, 30 % d'augmentation des salaires ? Peu importe, pourrait-on dire, car on sait déjà que le gouvernement a perdu son pari et que l'inflation, mal endémique du pays, fera un retour en force. Le projet de budget ronéoté (l'Imprimerie nationale est en grève), présenté ces jours-ci au Parlement, n'a plus qu'une valeur indicative. Signe avant-coureur : les banques proposent de jour en jour une meilleure rétribution de l'épargne. On en est à 26 % sur livret d'épargne, contre 17 % il y a un mois, alors que le taux d'inflation n'est officiellement que de 14-16 %.

L'Islande est trop endettée. Elle doit corriger le déséquilibre de ses échanges et réduire la consommation. De cela, tout le monde est d'accord ici. Mais la médecine appliquée par de jeunes conservateurs, admirateurs de Hayek et Friedmann (les deux hommes se sont rendus dernièrement en Islande), s'est révélée trop brutale. Une réduction d'un tiers du pouvoir d'achat peut être supportée, forcé et contraint, le couteau du FMI sur la gorge, elle n'a pas converti aux mérites de l'économie de l'offre des salariés habitués aux douceurs de l'Etat-providence et à qui on promet, pour l'année prochaine, une nouvelle diminution de 5 % du niveau de vie.

GÉRARD LE MARQUIS.

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

Richard Stone, les Français les économètres et Cambridge

par EDMOND MALINVAUD (*)

Le Monde a bien dit, dans son numéro du 20 octobre, comment le prix Nobel d'économie 1984 fut l'un des pionniers de la comptabilité nationale moderne, celui qui a le plus marqué sa conception et son développement. Chargé d'abord de construire un outil nécessaire à l'élaboration des politiques budgétaires dont Keynqes avait montré les incidences macroéconomiques, il sut très vite envisager les systèmes beaucoup plus ambitieux et à vocation multiple dont nous disposons aujourd'hui; il fut constamment présent dans les instances internationales pour inspirer la mise au point et la révision des recommandations qui servirent à promouvoir et à harmoniser les comptes nationaux.

Ceux des Français qui jouèrent chez nous, en la matière, le rôle déterminant et influencèrent eux aussi l'évolution des idées et des pratiques eurent avec lui des relations contradictoires (1). Dans l'immédiat après-guerre puis, cinq à dix ans plus tard, quand notre système se mit en place sous la direction de Claude Gruson, certains se référaient volontiers à Richard Stone, tel François Perroux, qui le fit connaître à Paris et situa ses propres réflexions dans le prolongement des travaux menés à Londres durant la guerre; d'autres l'ignoraient, élaborant leurs idées de façon autonome, sans savoir que leur inspiration pouvait indirectement provenir, en partie, de l'économiste anglais; d'autres, enfin, le voyaient avec une certaine hostilité, craignant les contraintes que pouvait imposer la coordination internationale à laquelle Stone œuvrait, lui soupçonnant même parfois des intentions idéologiques. Plus tard, quand à partir de 1964 fut révisé le cadre normalisé des Nations unies, Stone apporta un soutien déterminant aux principales options françaises, car elles concrétisaient des idées qu'il avait depuis longtemps, mais qui avaient paru utopiques dans les débuts.

Les travaux de Richard Stone ne se limitèrent pas à la comptabilité nationale. Après la guerre, il appartenait aussi au petit groupe des chercheurs constituant l'école des économètres; il en était même l'un des membres les plus efficaces, car ses travaux montraient concrètement les résultats à attendre des nouvelles techniques. Ils concernaient alors les comportements de consommation en Angleterre. Par la suite, Stone imagine comment les effets de substitution et de complémentarité entre les divers biens de consommation pouvaient être estimés d'un seul coup dans le cadre d'un système d'ensemble, qui soit assez simple mais ait un ensemble de propriétés naturelles pour les lois de demande des individus. Il contribua de diverses autres façons, toujours avec originalité, à l'effort de modélisation économétrique qui aboutissait à la construction de systèmes représentant l'évolution économique d'ensemble.

Dans ses recherches, et ses écrits, Richard Stone a toujours été inspiré par un grand souci d'objectivité et de modestie scientifiques. Conscient de l'état encore rudimentaire de la science économique, il estime que, pour en assurer le progrès, il faut surtout la doter d'instruments d'observation fiables, et que des preuves solides devraient toujours être apportées à l'appui de ce que l'on affirme. Il se garde de présenter, ou même de discuter, des théories générales ; leurs ambitions lui paraissent sans doute nécessairement prématurées et leurs présupposées suspects. C'est pourquoi, bien que professant depuis longtemps à Cambridge, il n'est pas considéré, et ne tient pas à être considéré, comme appartenant à cette école de Cambridge, qui prétend prolonger jusqu'à aujourd'hui la pensée de Keynes, une pensée au voisinage de laquelle il a cependant mûri.

(1) Voir F. Fourquet, *les omptes de la puissance*. Encres, Paris, 1980.

(*) Directeur général de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU GROUPE CIC

28/09/1984 SICAV (vocation)	Actif net (en milliers de francs)	Nombre d'actions	Valeur liquidative (en francs)	Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.) (ou depuis la création)	Evolution par rapport au 31/12/1983 (coupons incl.)
SICAV ACTIONS					
S.N.I. Diversifiée	1.429.828	1.469.520	972,99	+ 30,17 %	+ 0,91 %
CREDINTER Internationale	521.209	1.398.356	372,73	+ 39,88 %	– 3,05 %
UNIJAPON Valeurs japonaises	1.966.077	1.764.833	1.114,03	+ 65,61 %	– 1,52 %
SICAVIMMO Valeurs immobilières	562.311	1.208.907	465,14	+ 43,47 %	+ 5,48 %
FRANCIC Actions françaises - CEA	1.813.719	7.581.169	239,24	+ 49,67 %	+ 7,63 %
TECHNOCIC Haute technologie	110.462	102.539	1.077,27	–	+ 7,73 % (1)
JAPACIC Valeurs françaises, japonaises, et du Pacifique	263.748	2.450.511	107,63	–	+ 7,63 % (2)
SICAV OBLIGATIONS					
OBLISEM Obligations	507.251	3.273.645	154,95	+ 31,40 %	+ 4,52 %
EUROCIC Obligations étrangères	240.160	28.857	8.322,41	+ 33,92 %	+ 0,79 %
MONECIC Court terme	3.358.103	62.072	54.100,13	+ 25,94 %	+ 10,35 %
ASSOCIC Emprunts d'État	2.074.314	84.564	24.529,52	+ 22,65 %	+ 12,86 % (3)
EPARCIC Valorisation à moyen terme	331.439	6.303	52.584,32	–	+ 5,17 % (4)
Indice moyen des SICAV du Groupe CIC (hors MONECIC et ASSOCIC) - Base 100 31/12/82 : 142,02					

(1) ouverture au public le 16 janvier 1984
(2) ouverture au public le 12 juin 1984
(3) ouverture au public le 6 juin 1983
(4) ouverture au public le 03 juillet 1984

Deux remarques :

A – Les trois Sicav créées en 1984, TECHNOCIC, JAPACIC et EPARCIC, cette dernière destinée au placement de la trésorerie stable des entreprises, connaissent un développement satisfaisant.

B – Au 30 septembre dernier, l'actif net global des Sicav obligataires s'établissait à 6,5 milliards de F. La progression la plus forte concerne ASSOCIC (Emprunts d'Etat). La hausse de sa valeur liquidative la situait au 5 octobre, en tête des Sicav court terme.



Emprunt à taux variable (TMO) de 1,4 milliard de francs.

Prix d'émission : 97,50 % soit 4 875 F par obligation.
Date de jouissance et de règlement des souscripteurs : 5 novembre 1984.
Intérêt annuel : l'intérêt sera payable le 5 novembre de chaque année et pour la 1re fois le 5 novembre 1985. Les obligations bénéficieront, pendant toute la durée de l'emprunt, d'un taux d'intérêt variable égal à 90 % de la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés établis par l'INSEE.
Taux d'intérêt minimum garanti : 6,50 %
Durée de l'emprunt : 10 ans.
Amortissement : 5 novembre 1994 par remboursement au pair.

Emprunt à durée prorogeable de 1 milliard de francs.

Prix d'émission : le pair, soit 5 000 F par obligation.
Date de jouissance et de règlement des souscripteurs : 5 novembre 1984.
Intérêt annuel : 12,50 %, soit 625 F par titre, payable le 5 novembre de chaque année et pour la 1re fois le 5 novembre 1985.
Taux de rendement actuariel brut : 12,50 % au 5 novembre 1984.
Durée de l'emprunt : 8 ans, avec possibilité pour l'émetteur d'offrir une prorogation pour une nouvelle période de 8 ans.
Amortissement : par remboursement au pair le 5 novembre 1992.

Souscriptions : les souscriptions sont reçues dans la limite des titres disponibles aux caisses désignées ci-après :

- Caisse Nationale de l'Energie,
- Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications,
- Caisses d'Epargne,
- Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
- Caisse de Crédit Mutuel,
- Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation : Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).
Une note d'information (visa COB n° 84-256 du 17 octobre 1984) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement.

L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.
Avis publié au B.A.L.O. du 22 octobre 1984

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
16 BIS RUE DE BERRI 75008 PARIS - TEL. 359 46 46

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la Prévention et de la Protection Civile
5e Bureau

Installations classées pour la protection de l'environnement

Une Enquête Publique est ouverte à Paris du 22 octobre au 20 novembre 1984 inclus, concernant la demande présentée par l'Etablissement public du Parc de La Villette, en vue d'être autorisé à exploiter à Paris (19e), 211, avenue Jean-Jaurès, une installation de réfrigération fonctionnant à des pressions manométriques supérieures à 1 bar et utilisant des fluides ininflammables et non toxiques, la puissance absorbée étant supérieure à 500 kW (7 500 kW). Rubrique 361 B 1° de la nomenclature des installations classées.

Le dossier est déposé au Commissariat du Quartier du Pont de Flandre et tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Monsieur Moneyron, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les déclarations des tiers au Commissariat précité sis 37, rue de Nantes à Paris 19e, aux jours et heures suivants : *jeudi 25 octobre 1984 : de 9 h à 12 h ; mardi 30 octobre 1984 : de 9 h à 12 h ; jeudi 8 novembre 1984 : de 15 h à 18 h ; mardi 13 novembre 1984 : de 15 h à 18 h ; samedi 17 novembre 1984 : de 9 h à 12 h.*

P. le Préfet de Police
et par délégation,
Le Préfet,
Directeur de la Prévention
et de la Protection Civile,
Jean RIGOTARD.

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le troisième trimestre est de 305 millions de dollars, en augmentation de 10 % par rapport à celui de la même période de l'an dernier, qui était de 279 *millions de dollars. Le bénéfice net* par action est de 1,06 dollar, comparé à 0,96 dollar. Le chiffre d'affaires pour le troisième trimestre est de 1,62 milliard de dollars, soit une progression de 14 %.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net est de 871 millions de dollars et le chiffre d'affaires de 4,67 *milliards de dollars, soit des aug*mentations de 6 % respectivement, par rapport à l'an dernier.

L'acquisition, au cours du deuxième trimestre, de 50 % des activités de Dowell en Amérique du Nord a eu pour effet d'augmenter de 74 millions de dollars le chiffre d'affaires du troisième *trimestre et de déduire le bénéfice net* de 7 millions de dollars, *soit 2 % par action.*

Jean Riboud, président-directeur général, a indiqué que la progression enregistrée dans les résultats d'exploitation du troisième trimestre provenait principalement d'un accroissement d'activité *des services de Logging en Amérique du* Nord et en Europe. Fairchild Semiconducteur et les systèmes de test automatique ont également progressé. L'effet de ces améliorations a été réduit, en partie, par une diminution de l'activité des services de forage et de mise en production en dehors de l'Amérique du Nord.



ACTIVITÉ DES SIX PREMIERS MOIS DE 1984

Le chiffre d'affaires du premier semestre, calculé selon les nouvelles normes comptables, s'élève à *173,28 millions* de francs en progression de plus de *37 %*.

A méthode comptable identique, l'activité au cours du semestre a évolué ainsi :

En millions	1984	1983	Variation
France	66,52	56,35	+ 18,04 %
Export	103,98	69,97	+ 48,97 %
Total	170,50	126,33	+ 34,96 %

La différence se retrouvant en frais financiers.

Les filiales commerciales du groupe à l'étranger ont réalisé un chiffre d'affaires de *79,54* millions de francs en progression de 42,9 % (exprimé en francs français sur les taux de change en vigueur au 30 juin 1984).

Solido, la *filiale industrielle de Majorette, réalise un chiffre* d'affaires de 19,02 millions de francs pour les six premiers mois de l'année (+ 77,24 %) caractérisé notamment par une progression importante des ventes à l'exportation. Ces dernières passent de 3,96 millions de francs à 6,55 millions de francs (+ 65,51 %). Cette progression est due en partie par la commercialisation exceptionnelle des véhicules en commémoration du quarantième anniversaire du débarquement allié.

RÉSULTATS DU SEMESTRE :

Le résultat d'exploitation à données comparables progresse de 74,42 % pour s'établir à 30,85 millions de francs contre 17,68 millions de francs, soit respectivement 17,80 % et 14 % du chiffre d'affaires.

Après la comptabilisation au 30 juin 1984 de *20,8* millions de francs d'amortissements dont 2,34 *millions dérogatoires, le* résultat d'exploitation ressort à *28,50 millions* de francs (+ *61,18 %*).

Au cours du semestre et compte tenu des nouvelles normes comptables, le poste frais financiers enregistre des escomptes accordées sur facture qui étaient, en 1983, déduits de l'activité. Leur expression en pourcentage de l'activité, 5,70 % contre 3,94 %, tient compte de ces nouvelles données.

De plus, en prévision d'une forte hausse des prix des matières premières, la société a procédé à des achats massifs de Zamak portant ses stocks de 63,37 millions de francs au 30 juin *1983*, à *99,34* millions de francs au 30 juin 1984.

Le bénéfice net de la période, après réintégration de différentes provisions, dont celles pour investissements, enregistre une progression de *44,46 %* à *21,65* millions de francs contre 14,99 millions de francs. Il *représente 12,50 % de l'activité* contre 11,87 % à juin 1983. La société signale qu'au 31 décembre 1984 le pourcentage de l'impôt sur les bénéfices par rapport au bénéfice net sera plus important qu'au 30 juin 1984.

PERSPECTIVES DE L'EXERCICE

Compte tenu du tassement commercial constaté tant en France qu'à l'étranger, l'activité de Majorette au cours du second semestre devrait connaître une progression moins favorable. Il est toutefois envisageable que le chiffre d'affaires annuel soit supérieur d'environ 30 % à celui réalisé en 1983.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE

Au cours du troisième trimestre, l'activité de Majorette, calculée selon les nouvelles normes comptables, ressort à *97,04* millions de francs contre 81,48 millions de francs (*+ 19,09 %*).

La progression des ventes des neuf premiers mois ressort à 30,54 % avec un chiffre d'affaires *s'élevant* à *271,36 millions contre 207,87* millions de francs et a été *réalisée* pour 41,95 % *en* France et 58,05 % à l'étranger.



La situation au 30 juin 1984 non consolidée fait apparaître un bénéfice de F 16,2 millions, *égal à celui du premier semestre 1983.*

Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires *sera de l'ordre de F 20 milliards comme en 1983. La marge brute* d'autofinancement devrait rester voisine du milliard de francs, mais avec un *résultat en sensible retrait*, compte tenu des difficultés rencontrées par certaines filiales sur de grands chantiers à l'étranger, de la récession mondiale de l'industrie du BTP et des frais de restructuration importants qui s'imposent de ce fait au groupe.



RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1984

Le groupe a enregistré, au cours du premier semestre 1984, une progression *satisfaisante de ses ventes et de ses résultats ainsi qu'il apparaît ci-après :*

Résultats consolidés (millions de francs)	1er semestre 1983	1er semestre 1984	% de variation
Chiffres d'affaires	4 635	5 532	+ 19,3 %
Marge brute d'autofinancement	312	368	+ 17,9 %
Bénéfice net (part de Sanofi)	145	170	+ 17,2 %

La procession a été particulièrement nette dans la branche Parfums-Produits de beauté par suite des excellentes performances d'Yves Rocher à l'étranger et du développement des exportations de Galor.

Dans le secteur Pharmacie-Santé humaine, les efforts de rationalisation des activités ont été poursuivis. *Le freinage des dépenses de santé a été surtout ressenti* en France. A l'étranger, les spécialités majeures du groupe ont connu un développement satisfaisant.

Le secteur médico-hospitalier a fait l'objet d'importantes mesures de restructuration dont l'effet positif ne pourra se faire sentir qu'à partir de 1985.

Malgré la hausse du coût d'une partie de ses approvisionnements réglés en dollars, le secteur santé animale a bénéficié d'un redressement significatif de ses *résultats.*

Enfin, dans le secteur des arômes, les économies importantes réalisées à Grasse ainsi que la prise en compte de l'activité de Dairyland Food Laboratories, consolidée depuis le 1er mai 1984, devraient permettre de dégager des résultats bénéficiaires dès cette année.

Au niveau de la société-mère Sanofi, le bénéfice net du premier semestre 1984 s'est élevé à 168 millions de francs contre 155 millions de francs pour le premier semestre 1983.



Le conseil d'administration s'est *réuni* le 18 octobre 1984 *pour arrêter* la situation provisoire au 30 juin 1984 qui fait apparaître un bénéfice net après impôt de 129 161 000 F après dotation aux comptes d'amortissements de 92 794 000 F pour la période correspondante de 1983, les chiffres avaient été respectivement de 124 189 000 F et 64 826 000 F.

Le conseil d'administration a également arrêté le bilan consolidé du groupe au 30 *juin* 1984 *qui fait* ressortir un bénéfice net après impôt de 130 873 000 F, après dotation aux comptes d'*amortissements de 143 314 000 F pour la période correspon*dante de, 1983, les chiffres *avaient été respectivement* de 125 033 000 F et 114 743 000 F.

Le chiffre d'affaires groupe TTC 1984, qui prend en compte pour la première fois les sociétés Saur et Etde acquises au cours du premier semestre, sera supérieur à 22 milliards de francs, en augmentation de plus de 20 %, par rapport à 1983. Les résultats de l'exercice enregistreront une nouvelle progression.

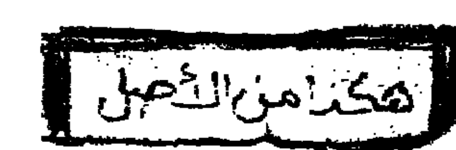
Le groupe a vigoureusement poursuivi depuis trois ans sa politique de diversification.

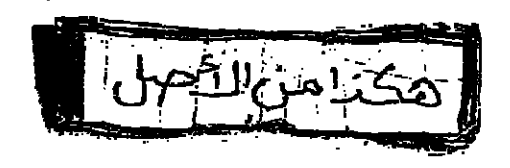
(Milliards de F TTC)	1982	1983	1984
BTP	10	12,5	13
Diversification	4	5,5	9
Total	14	18	22

Le chiffre d'affaires *consolidé* TTC *1985 devrait être supérieur* à 23 milliards de *francs* au 1er octobre 1984, le carnet de commandes TTC du groupe s'élève à 26 milliards de *francs un an auparavant.*

Francis Bouygues a rappelé au conseil que l'université de Riyadh a été livrée le 4 août 1984, à la *date contractuelle, dans un climat de grande confiance* réciproque. Comme prévu *également, l'université a ouvert ses portes* le 15 septembre. Aujourd'hui, près de 20 000 étudiants travaillent dans l'ensemble des installations.

Enfin, le conseil d'administration a décidé la distribution à partir du 14 décembre d'un acompte sur le dividende 1984 de 6 F par action, maximum compatible avec les recommandations ministérielles.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11-10-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	405 461
dont :	
Or	258 087
Disponibilités à vue à l'étranger	57 403
ECU	73 645
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 316
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 276
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	209 514
dont :	
Effets escomptés	89 199
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	73 593
5) DIVERS	7 804
Total	714 650

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	195 936
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 555
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	20 034
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	94 272
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	27 206
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 645
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	11 576
Total	714 650

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	12 oct.	19 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	1526	1506,6
Valeurs étrangères	3489,3	3456,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	220,2	217,4
Dont valeurs industrielles	223,7	218,5
Valeurs étrangères	472,1	467,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	191,3	188,9
Dont valeurs industrielles	195,7	191,2
Pétroles-Energie	166,6	159,1
Métallurgie	98	100,9
Chimie	232,1	227,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	113,8	112,2
Constructions mécaniques	151	145,5
Matériel électrique	202,7	197,5
Automobile et accessoires	127,8	123,7
Industr. de consom. non alim.	318,1	311,6
Agro-alimentaire	282,5	281
Distribution	122,5	121
Transports	174,9	176
Services	222,1	221,5
Assurances	186	177,4
Banques	231	233,5
Immobilier et foncier	170,4	170,9
Investissement et portefeuille	211,1	210,7
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	110,3	111,2
Emprunts d'Etat	111,3	112,1
Emprunts garantis et assimilés	110	110,9
Sociétés	110,4	111,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	96,7	97,5
Sociétés	106	105,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	181,8	179
Produits de base	174,2	169,5
Construction	115,9	114,8
Biens d'équipement	155,9	150,4
Biens de consom. durables	176,3	171
Biens de consom. non durables	261,7	264,7
Biens de consom. alimentaires	253,7	251,1
Services	151	148,8
Sociétés financières	218,1	220,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	155,5	155,6
Valeurs industrielles	185	180,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	152,9	155,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HÉNIN. – Pour l'exercice clos le 31 août dernier, le bénéfice d'exploitation atteint 77,6 millions de francs (contre 57,9 millions) et le résultat net 74,7 millions de francs (contre 32,5 millions). Supprimé pour l'exercice précédent, le service du dividende est repris : 13,50 F net par action (contre 18,50 F pour 1982). Ce dividende sera payable par remise d'actions « A » Salins du Midi, dont le nombre par rapport à celui de titres La Hénin détenus sera fixé à la prochaine assemblée. Les rompus seront payables en espèces.

SADE. – Pour l'exercice clos le 30 juin, le bénéfice net s'établit à 15,9 millions de francs (+ 15 %). Le dividende net est maintenu à 12,70 %.

SAUPIQUET. – Les comptes du premier semestre font ressortir un résultat d'entreprise avant impôts de 36,5 millions de francs, contre 33,3 millions. Les résultats financiers du second semestre devraient, sauf modification de la conjoncture, être du même ordre de grandeur.

AUTOMOBILES PEUGEOT. – Lancement d'un emprunt de 1 milliard de francs représenté par 200 000 obligations de 5 000 F. Le taux d'intérêt variera en fonction du taux moyen mensuel de rendement du règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat, avec un minimum de 6,5 %. Cet emprunt aura une durée de vingt ans.

LA BROSSE ET DUPONT. – Les comptes du premier semestre sont déficitaires de 441 000 F, contre rien au 30 juin 1983. La brosse à dents se vend mal et les ventes à l'étranger ont baissé de 35 %, cette régression provenant presque, exclusivement, d'un seul client. Autre raison : un blocage des prix a empêché la société de répercuter la hausse du coût des matières premières. Pour la première fois, les résultats ont été consolidés. Ils sont en équilibre pour le premier semestre et devraient être bénéficiaires pour l'exercice entier. Au 30 juin, toutes les filiales françaises et étrangères ont dégagé des profits.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	18 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	117,1	117,8
Valeurs étrangères	92,5	94,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 oct.	19 oct.
Indice général	177,8	179

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 22 octobre .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 oct.	22 oct.
1 dollar (en yens)	248,15	247,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 OCTOBRE

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 19/10

Étrangères

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1723	1710 10	1710	– 0 75
3893	C.N.E. 3 %	3865	3830	3850	– 0 38
1488	Electricité T.P.	1502	1485	1485	– 1 13
1015	Renault T.P.	1080	1087	1087	+ 0 64
2970	Essilor	2890	2890	2890	....
580	Esso S.A.F.	552	567	561	
885	Eurafrance	910	920	931	
700	Euromarché	660	665	670	
585	Gén. Electr.	600	621	621	+ 3 50
770	Gen. Motors	830	868	868	+ 4 57
61	Goldfields	63 70	66	66	+ 3 61
40	Gd Metropolitain	38 75	38 40	38 40	+ 4 48
172	Harmony	173 50	174 80	174 90	+ 0 80
38	Hitachi	37 10	38 30	38 20	+ 2 96
590	Hoechst Akt.	618	635	625	+ 1 13
85	Imp. Chemical	83 90	86 20	86 20	+ 2 74
114	Inco. Limited	111 30	117 50	117 40	+ 5 48
230	T.D.K.	218 50	223 10	224	+ 2 61
19 50	Toshiba Corp.	19 05	19 50	19 40	+ 1 83
875	Unilever	890	934	931	+ 4 60
395	Unit. Techn.	406	429 90	427	+ 5 17
990	Vaal Reefs	1028	1031	1031	+ 0 29
455	West Deep	432 50	445	448	+ 3 58
385	West Hold.	368	379	379	+ 3 55
410	Xerox Corp.	383	405	407	+ 6 26
2 05	Zambia Corp.	1 98	1 95	1 96	– 1 50

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/10	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 612	9 425	9 100	9 600
ECU	6 845	6 832	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 890	292	312
Belgique (100 F)	15 172	15 168	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	271 700	272 220	260	280
Danemark (100 krd)	85 050	85 200	68	83
Norvège (100 k)	106 390	105 990	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 401	11 313	10 700	11 600
Grèce (100 drachmes)	7 507	7 475	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 974	4 962	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 520	373 950	368	379
Suède (100 krs)	108 930	108 380	105	112
Autriche (100 sch)	43 600	43 690	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 472	5 449	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 840	5 800	4 700	5 330
Canada ($ can 1)	7 223	7 130	6 880	7 230
Japon (100 yens)	3 850	3 815	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre)	104000	103250
Or fin (en lingot)	104000	103400
Pièce française (20 fr)	608	608
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	607	602
Pièce latine (20 fr)	595	594
Souverain	741	741
Pièce de 20 dollars	4510	4460
Pièce de 10 dollars	2142 50	2142 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3870	3860
Pièce de 10 florins	623	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21-22 octobre 1984 a été tiré à 417 263 exemplaires

LA GUERRE DU GOLFE

La situation militaire paraît stabilisée après quatre jours de combats

Après quatre jours de combats, la situation semblait s'être provisoirement stabilisée dimanche 21 octobre sur le front irako-iranien, où chacun des deux belligérants affirmait samedi avoir repoussé les attaques de l'autre. La presse iranienne de dimanche ne signalait aucun mouvement militaire. Les derniers communiqués, datant de samedi soir, n'évoquaient que les succès des forces iraniennes, et, depuis, Téhéran n'a pas réagi aux communiqués adverses annonçant la reconquête, samedi, par l'armée irakienne du terrain perdu.

Selon Bagdad, la dernière opération irakienne a permis de repousser une percée iranienne en deux points du secteur central du front, au sud de la ville frontalière irakienne de Mandali, à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad. L'alerte a dû être suffisamment sérieuse, du côté irakien, pour que le président Saddam Hussein aille passer deux jours sur le front et tienne un conseil de guerre en présence du chef d'état-major de l'armée, le général Abdel-jabbar Changall et des chefs des principaux corps de bataille.

Selon Téhéran, une opération militaire vendredi dans la nuit a abouti à la prise d'une hauteur stratégique dominant la plaine irakienne, donnant aux forces iraniennes le contrôle d'une série de sommets qui leur permettent de surveiller les mouvements de la 2e armée irakienne. Les derniers communiqués iraniens laissaient entendre que les forces iraniennes avaient atteint tous les objectifs assignés et ne comptaient pas se lancer dans de nouvelles attaques.

D'autre part, nous signale notre correspondant à Genève, une deuxième opération de rapatriement de prisonniers iraniens sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a eu lieu samedi 20 octobre. quarante-cinq prisonniers de guerre et cinquante-cinq civils iraniens (dont 24 sont âgés de plus de soixante ans) ont été remis au CICR par des représentants du gouvernement irakien à l'aéroport d'Ankara, la Turquie agissant en qualité d'intermédiaire. La première, dont avaient bénéficié cent quatre-vingt-dix prisonniers iraniens, avait eu lieu le 29 janvier.

M. REAGAN PROPOSE DE PARTAGER AVEC L'URSS LA TECHNOLOGIE ANTI-MISSILES

(Suite de la première page.)

Et l'effet sur l'opposition démocrate n'a pas correspondu à l'attente du candidat républicain, puisque M. Mondale s'est empressé de répondre qu'il se refuserait pour sa part à donner à Moscou « *le meilleur de notre technologie* ».

De toute manière, on voit mal comment la direction soviétique consentirait à un tel marché, qui serait aussi pour elle une humiliation. Toutes proportions gardées, l'offre de M. Reagan – et à condition qu'elle soit plus explicitement formulée – ressemble un peu à ce que les Etats-Unis avaient proposé en 1946 avec le plan Baruch, qui visait à mettre toute la technologie nucléaire militaire à la disposition d'une organisation internationale – donc indirectement dans les mains de Moscou. Staline avait aussitôt rejeté cette offre, alors qu'il ne disposait pourtant pas de la bombe : celle-ci devait rester monopole américain pour encore trois ans.

Aujourd'hui, il est plus difficilement imaginable que l'URSS renonce, ne serait-ce que psychologiquement, à la parité conquise depuis quinze ans au prix d'énormes investissements en matière d'armements stratégiques avec des Etats-Unis ; d'autant que ce sont les Soviétiques qui avaient pris les devants en matière de défense stratégique avec leur réseau antimissiles autour de Moscou et leurs premiers armements antisatellites, deux programmes devenus opérationnels – encore que très insuffisants – dès les années 60. Or la logique de la proposition Reagan voudrait que cela aussi soit partagé dans l'autre sens... On en est encore bien loin.

MICHEL TATU.

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN GRANDE-BRETAGNE

La visite d'Etat que le président de la République, M. Mitterrand, effectuera en Grande-Bretagne du 23 au 26 octobre, coïncidera avec le 80e *anniversaire de l'Entente cordiale*, qui a marqué le rapprochement franco-britannique avant la première guerre mondiale, et avec le quarantième anniversaire du débarquement allié en Normandie. Elle sera *donc essentiellement* consacrée à célébrer l'amitié entre les deux pays, les questions plus politiques devant être abordées en détail lors du prochain sommet franco-britannique *qui doit avoir lieu* à Paris fin novembre.

M. Mitterrand sera accueilli mardi à la gare Victoria par la reine Elizabeth II et prononcera un discours devant les deux Chambres réunies à Westminster. Il sera reçu mercredi au 10 Downing street par Mme Thatcher pour un déjeuner suivi d'une séance de travail, qui donnera lieu à un tour d'horizon international. Jeudi, M. Mitterrand se rendra en Cornouailles, à Darmouth, d'où il s'était embarqué pendant la guerre après avoir pris contact avec la France libre. Il déjeunera à Bowood avec lord Shelbourne, descendant du marquis de Landsdowne qui, en tant que ministre des affaires étrangères, avait été l'un des principaux instigateurs de l'Entente cordiale signée en 1904.

Au MRG, la succession de M. Baylet est ouverte

En apparence, tout irait bien au MRG : un parti qui n'a pas d'états d'âme, avec un gouvernement mettant en œuvre une politique fort proche de ce qu'il *souhaite*, *suffisamment d'hommes pour que la* démission de son président ne révèle pas une carence au niveau des dirigeants.

Il n'empêche : ce petit parti est tiraillé, les uns diront par des querelles de personnes, d'autres préféreront y voir des affrontements d'idées. *Le comité directeur, qui s'est réuni samedi 20 octobre, a été,* sur ce point, révélateur.

M. Jean-Michel Baylet, entré dans le gouvernement de M. Laurent Fabius comme secrétaire d'Etat aux relations extérieures, qui avait été conduit, lors du bureau politique du 4 octobre dernier – sous la pression exercée par les parlementaires *du mouvement*, – à annoncer sa démission de président sur-le-champ, il n'entendait pas moins garder la direction du MRG jusqu'à ce que le congrès lui désigne un successeur, étant entendu que ledit congrès pouvait avoir lieu le plus tard possible. *Les membres du comité directeur en ont décidé autrement* : 1) le congrès sera organisé dès que possible, c'est-à-dire le 15 décembre à Marseille.

2) Il y aura un président par intérim, en l'occurrence M. Jean Béranger, sénateur des Yvelines, maire de Marly-le-Roi, ancien président de l'éphémère groupe du Rassemblement démocratique, qui avait été *constitué au Sénat pour permettre à* la liste ERE de bénéficier d'un temps d'antenne pour la campagne électorale radio-télévisée européenne équivalent à celui des « grandes listes ».

M. Baylet s'est vu d'autre part reproché *par certains, certes minoritaires*, son soutien trop affiché à la politique du premier ministre (*le Monde* du 20 octobre) : « *Soyons fidèles mais pas godillots* ». Ce sentiment s'est retrouvé dans nombre d'interventions, le porte-parole du MRG, M. Thierry Jeantet, qui, avec deux autres membres du secrétariat *national*, MM. Jean-François Hory, *député de Mayotte*, et Bernard Castagnède, ont lancé un appel à la constitution d'une fédération de la gauche libérale – ne cache pas son intention de briguer la présidence.

Face à cette initiative peu appréciée par certains députés se trouvent d'autres radicaux de gauche pour prôner la poursuite de l'alliance avec le PS.

Seul des candidats potentiels à s'être *exprimé*, M. Jacques Levy, président de l'importante fédération régionale du sud-ouest, a plaidé pour que toute division du parti soit évitée. Quant à MM. Bernard Charles, député du Lot, et François Doubin (ce dernier conduisait, au nom de son parti, la liste ERE), *ils se sont montrés discrets. Sans doute pour ne* pas avoir à prendre la *responsabilité* d'un affrontement que ni l'un ni l'autre ne souhaitait.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Sur le vif

Tout petit déjà...

Hier, mon amie Sonia me téléphone, les nerfs en pelote. Elle n'arrête pas de s'engueuler avec sa fille, une grande asperge en plein âge *ingrat*.

– Tu ne peux pas savoir sur quel ton elle me parle. Elle est d'une *insolence ! Je ne peux plus lui faire la moindre remarque...* Ce *matin, Madame* se lève sur le coup de midi, exige son jus d'orange et son café, alors que je suis en plein dans les préparatifs du déjeuner. *Je lui* demande, *mais très gentiment* tu vois, si elle pourrait *pas se* les verser elle-même... Et tu sais ce qu'elle me répond ? Vivement l'Élysée... Au moins là, je serai servie !

– Tiens ! C'est marrant, c'est tout comme Mitterrand.

– Comment ça ?

– T'as pas vu Catherine Nay à « *Apostrophes* » ? Lis son bouquin, *le Noir et le Rouge*, ça s'appelle. Tu ne pourras pas t'en arracher, c'est génial. Elle raconte qu'à quinze ans Mitterrand voyait déjà la France à ses pieds.

– Oui, bon, ça, ça se comprend, mais tu m'excuseras, Ninette, c'est pas Mitterrand.

– *Pourquoi ce serait pas Mitterrand ? Pourquoi est-ce qu'elle* n'aurait pas conscience de son destin, Ninette ?

– Destin ! Quel destin ?

– Regarde Mitterrand : tout petit déjà, ça se voyait qu'il irait loin. Il avait un mystérieux ascendant sur ses frères et sœurs, sur ses condisciples, au collège. Elle a des petits copains, ta fille ?

– Ben, en ce moment, pas vraiment, elle la ramène tellement que...

– Il était très croyant aussi. Elle est chez les sœurs, elle doit bien être élevée dans la religion, non ?

– Penses-tu ! Le jour de l'Ascension, *elle* ne savait même pas *lequel était monté*, Jésus, Marie ou le Saint Esprit.

– Attends, il avait un truc très spécial. Il se comportait comme une tête couronnée, il n'avait *jamais* un sou sur lui.

– L'argent de poche, elle en réclame sans arrêt, alors elle en a forcément à un moment donné.

– Ça ne colle pas non plus ! Qu'est-ce qu'il a encore ? Ah oui ! Il *n'a pas de montre*.

– *Elle a celle de sa communion.*

– *Résultat* : il arrive *toujours* en retard.

– Alors ça oui, ça c'est Ninette tout craché, je ne l'ai jamais vue arriver à l'heure, même pas le jour de sa naissance. Elle a mis dix-huit heures à se décider.

– Eh bien tu vois...

– Tu crois ? Remarque, président de la République, on est logé, nourri, c'est bien payé, il y a une bonne retraite... Pour une fille, *c'est pas mal*.

CLAUDE SARRAUTE.

A B C D E F G

